RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

VOL. X. LIV. 1 ET 2.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVIII.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. in-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile 7 fr. 50

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

DIXIÈME ANNÉE.

216387

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVIII.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
La pyramide de Mirinrî Ier, par G. Maspero (suite)	1
Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, par A. Aurès	29
Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, par Edouard Naville	50
Stèle de la façade du grand temple d'Ipsamboul, et note sur le signe ou , par Paul Guieysse	60
Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Anc. Test.), par E. Amélineau (suite)	67
On the name 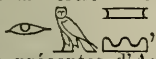, by Rev. G. H. Tomkins	97
Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, par E. Amélineau	99
The provincial and private collections of egyptian antiquities in Great Britain, by Miss Amelia B. Edwards	121
Les carrières de Gebelein et le roi Smendès, par Georges Daressy	133
Remarques et notes, par Georges Daressy	139
Essai sur le système métrique assyrien, par M. Aurès (suite)	151
Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Anc. Test.), par E. Amélineau (fin)	169
Les tombeaux d'Assouan, par U. Bouriant	181
La question des Hérouscha, par Felix Robiou	198
Le pays d'Alasia, par G. Maspero	209

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. X. Fascicules I—II.

Contenu : 1) La pyramide de Mirinrî Ier (suite), par G. Maspero. — 2) Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, par A. Aurès. — 3) Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, par Edouard Naville. — 4) Stèle de la façade du grand temple d'Ipsamboul, et note sur le signe [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], par Paul Guieysse. — 5) Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Anc. Test.) (suite), par E. Amélineau. — 6) On the name [hiéroglyphes], by Rev. G. H. Tomkins.

LA PYRAMIDE DE MIRINRÎ IER.

PAR

G. Maspero.

(Suite.)

La paroi Est se divise en deux parties, le pignon et la muraille proprement dite : les textes verticaux de ces deux registres sont séparés par une seule ligne horizontale (l. 193). Les blocs du pignon sont légèrement disjoints, et une large cassure a enlevé quelques hiéroglyphes à chacune des lignes médianes. Les deux parties de la muraille qui encadraient la porte sont détruites, et le bas des premières et des dernières lignes de l'inscription manque sur une longueur d'un mètre environ.

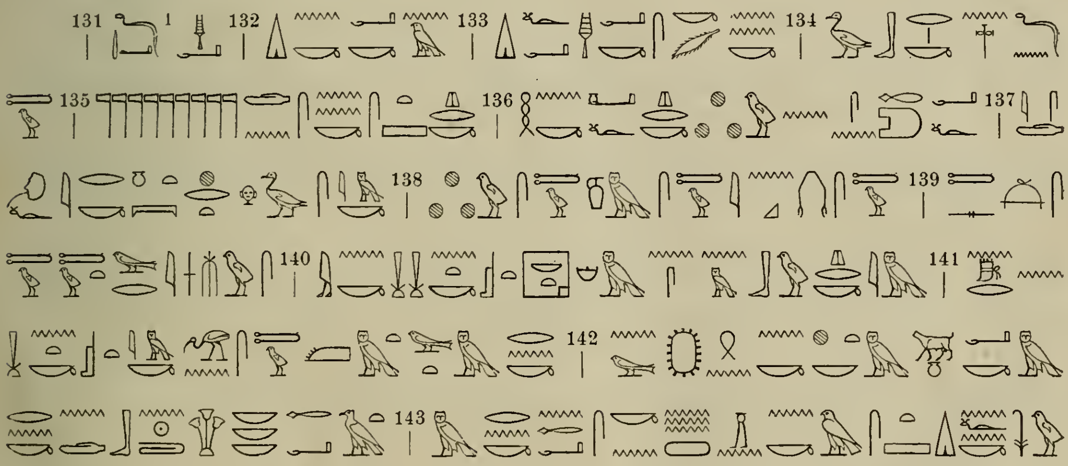

1) Le commencement du paragraphe Ier ne s'est encore rencontré sous cette forme dans aucune des Pyramides. En voici la traduction : «Debout! Hor t'a donné ta main, et il te met debout; Sibou t'a pressé la bouche, la Neuvaine des dieux te protége et te met Sit sous toi, l'étendant sous toi, et elle te protége contre son arme (?) et sa salive. Nouit s'étend sur son fils qui est en toi, elle te protége, elle s'unit à toi, elle t'embrasse, elle te soulève, car tu es l'aîné parmi ses enfants; tes deux sœurs Isis et Nephthys viennent à toi.» A partir de cet endroit, le texte se retrouve avec quelques variantes dans Teti, l. 274—277 et dans Pepi Ier, l. 27—31.

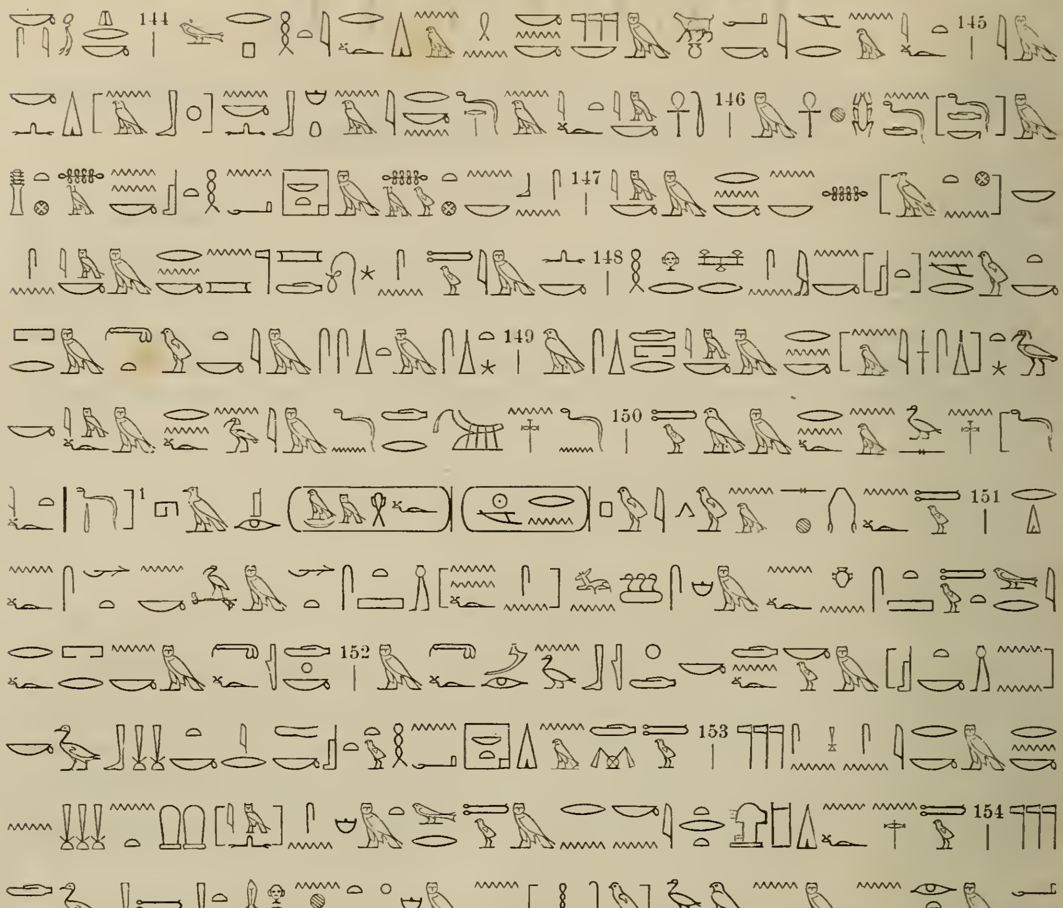

1) Le paragraphe II dans Teti, l. 170—176 et dans Pepi Ier, l. 129—132, ce dernier texte presque entièrement détruit. — 2) Le paragraphe III dans Teti, l. 176—183 et dans Pepi Ier, 132—136, ce dernier texte presque entièrement détruit.

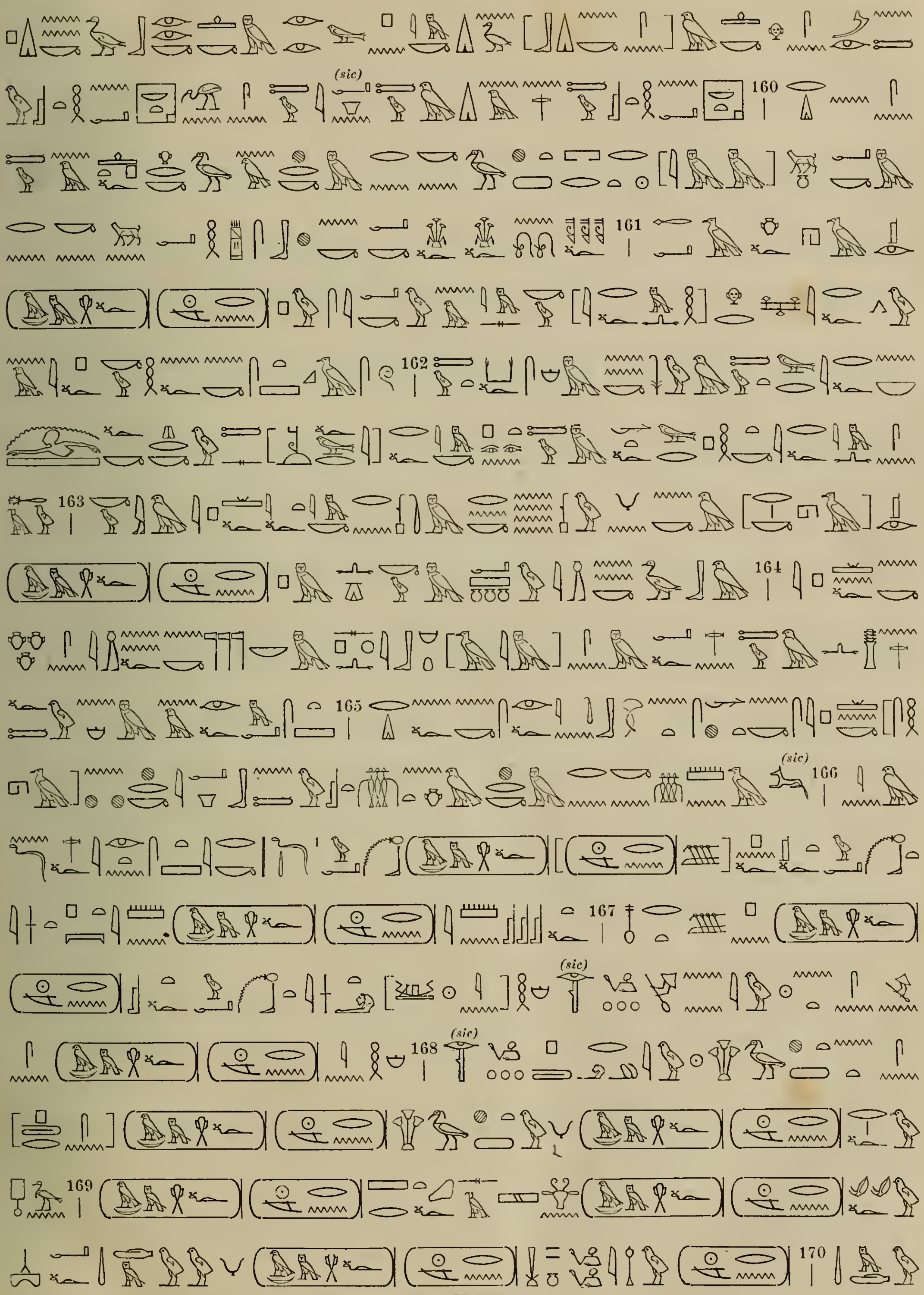

1) Le paragraphe IV dans Teti, l. 340—342 et dans Pepi Ier, l. 139—140, ce dernier texte presque entièrement détruit.

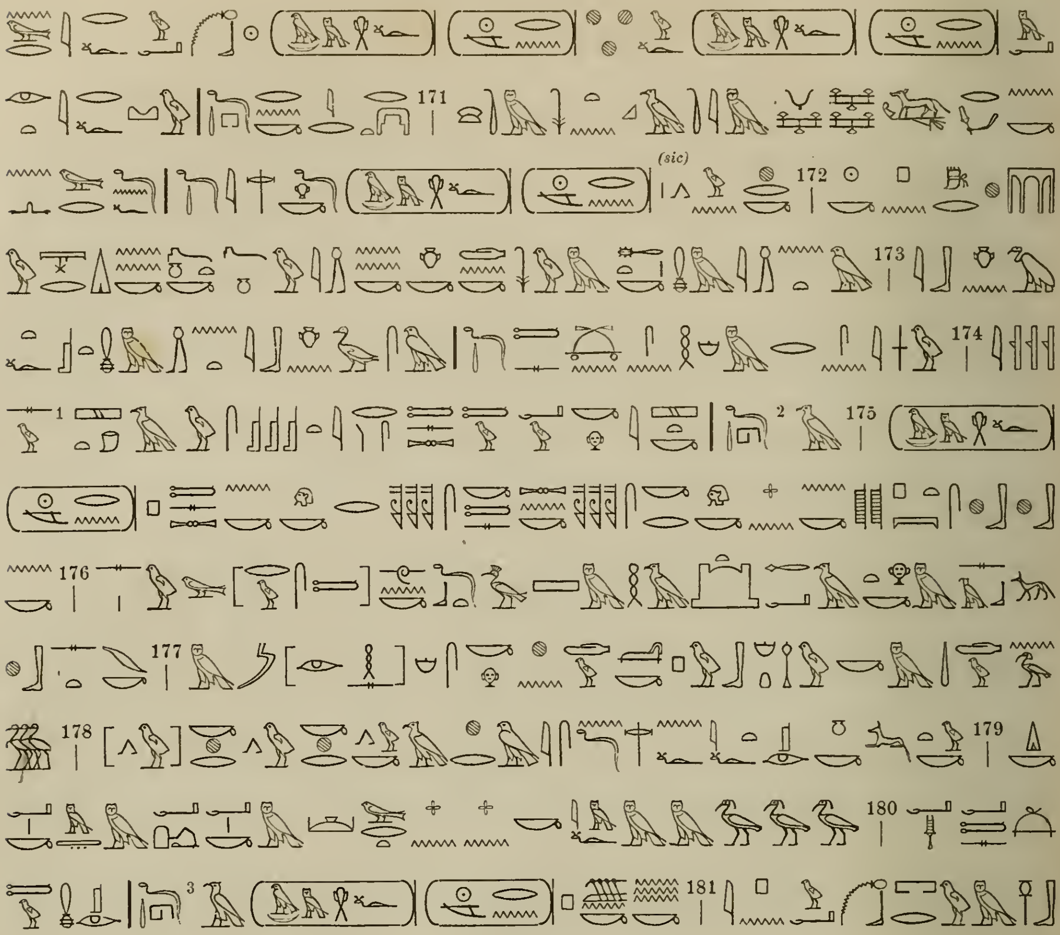

V.

Tu es sorti au-dehors, te levant en roi, t'élevant comme OUAPOUAÏTOU, pour que tu commandes qui n'a jamais été inerte.

VI.

Salut à toi, SOKARIMSAF MIRINRÎ, je suis venu à toi, en ce jour qui est tien, vers la nuit et je t'ai apporté cet attirail qui est à toi; je t'ai apporté ton cœur, et tu l'as mis en ton ventre comme lorsque HOR apporte le cœur de sa mère ISIS, comme lorsqu'on apporte le cœur de son fils.

VII.

Ils ont soulevé, éloignant d'eux les AMIOU-ASOU[1] aux demeures mystérieuses : éveille-toi donc et lève ton bras vers ton bien.

IX.[3]

O SOKARIMSAF MIRINRÎ, tu as pris ton eau que voici sortant d'ELÉPHANTINE, car ton eau est d'ELÉPHANTINE, ta résine est d'AROU, ton natron est d'OXYRRHINCHUS, ton encens est de

---

1) Ce sont les mêmes personnages qu'on voit mentionnés dans SCHIAPARELLI, *Il libro dei Funerali*, et dans DÜMICHEN, *Der Grabpalast des Petuamenemapt*. — 2) Le paragraphe VIII dans TETI, l. 157—170. — 3) Le paragraphe IX dans PEPI Ier, l. 144—145, mais le texte est presque entièrement détruit.

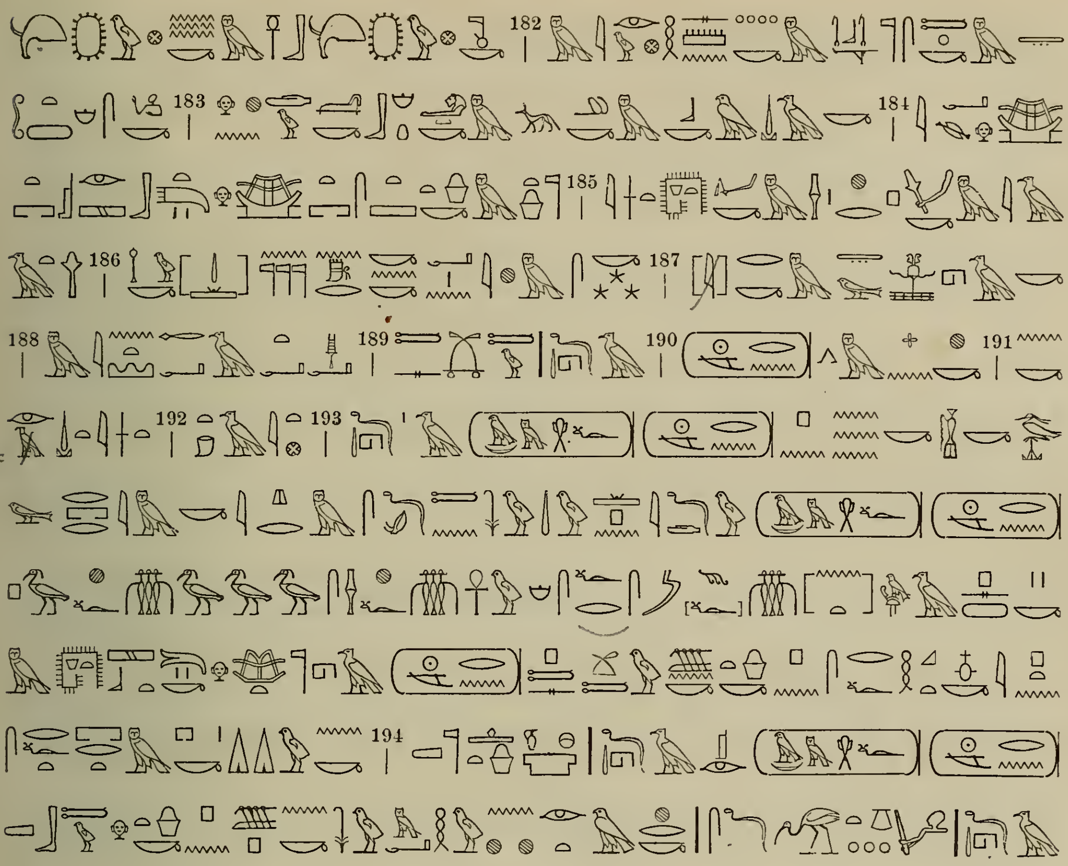

NUBIE, — et tu sièges sur ton trône de fer, ton avant-train en forme de chacal, ton arrière-train en forme d'épervier, et tu vas, ayant de la chair sur la huche d'OSIRIS, deux bottes de légumes sur la huche de SIT, ton pain est du pain divin qui est dans la Grande Salle; tu commandes de ton sceptre, tu primes par ton casse-tête, tu donnes la loi aux dieux, les INDESTRUCTIBLES te tendent la main, et tu abordes (?) à l'Occident du nome Thinite, tu descends dans la Grande Vallée. Debout, lève-toi!

X.

O MIRINRÎ, il vient pour te parer l'ŒIL D'HOR qui est dans TAÏT.

XI.[1]

O SOKARIMSAF MIRINRÎ, ton eau fraîche est une grande inondation qui sort de toi : écoutez-la donc cette parole que SOKARIMSAF MIRINRÎ a dite, lui qui est un mâne parmi les mânes, lui qui est fort parmi les vivants, lui qui s'assied paré de sa tresse (?) : «O KHONTAMENTI »tes deux gâteaux sont de la Grande Salle, tes deux bottes de légumes sont sur l'autel du »dieu. O MIRINRÎ, lève-toi, tu as pris ton pain frais que voici, ta bière fraîche que voilà et »qui vient de ta maison, car on t'a donné le repos d'offrandes.»

XII.

O SOKARIMSAF MIRINRÎ, te voilà approvisionné de ce pain que tu as pris de l'abondance que distille l'ŒIL D'HOR pour toi. — Jeter le contenu des quatre vases rouges.

1) Le paragraphe XI dans PEPI Ier, l. 146—148, mais presque entièrement détruit.

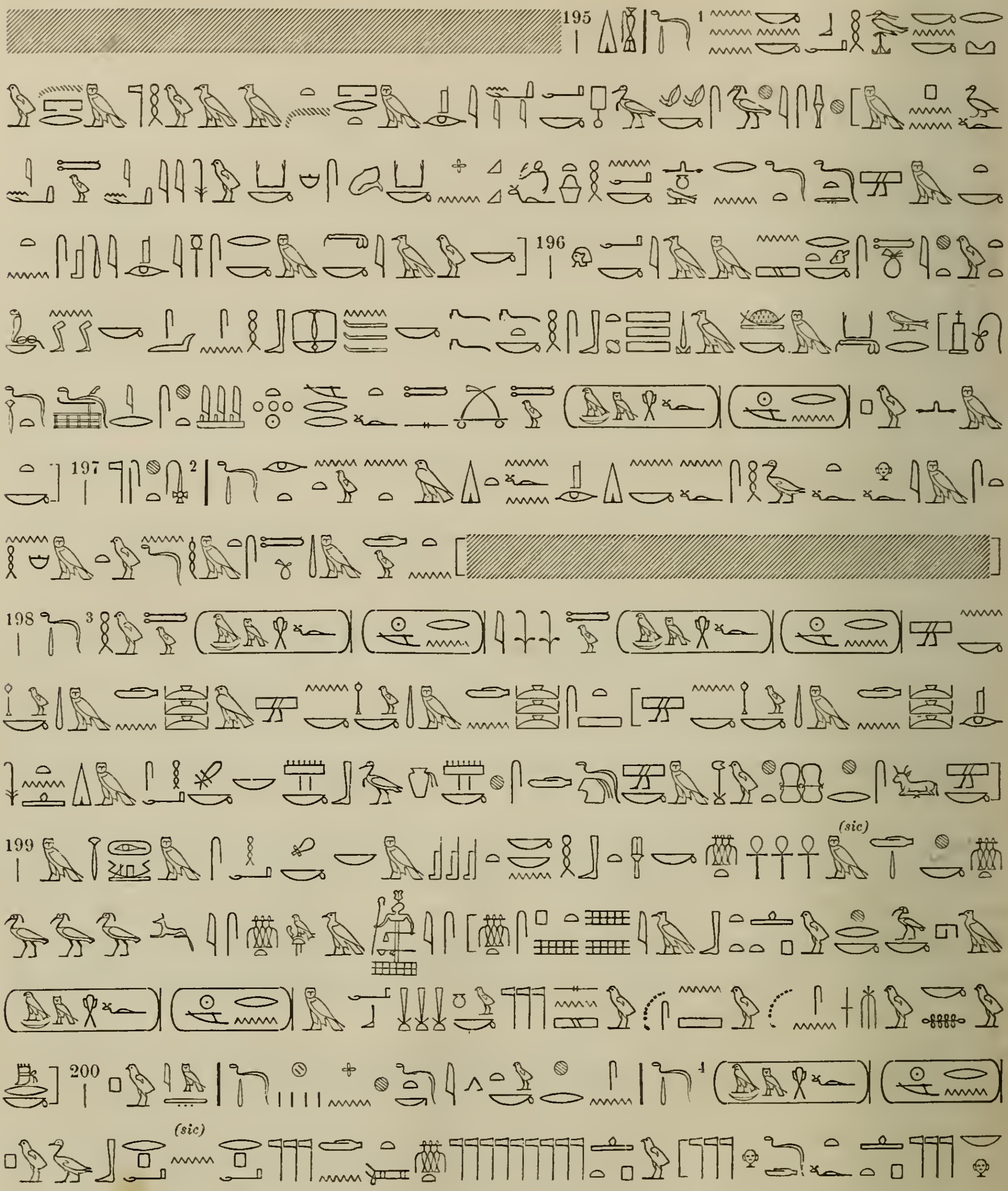

XV.

Cet Œil d'Hor qu'Hor a donné à Osiris, tu le lui as donné [au roi] pour qu'il en garnisse sa face, ce présent d'odeur agréable, cette parole . . . .

1) Le paragraphe XIV dans Pepi Ier, l. 66—69. — 2) Notre texte ajoute à celui de Pepi Ier une indication ritualistique : «Brûler l'encens», du même genre que celle qu'on lit à la fin du paragraphe XII. — 3) Le paragraphe XVI dans Teti, l. 141—149. — 4) Ce paragraphe et les suivants jusqu'au paragraphe XX sont assez mutilés, et je n'ai pu les rétablir qu'au moyen du texte inédit de Pepi II. J'en réserve la traduction pour le moment où je publicrai ce texte.

201 (sic)

202

203

204

205

206

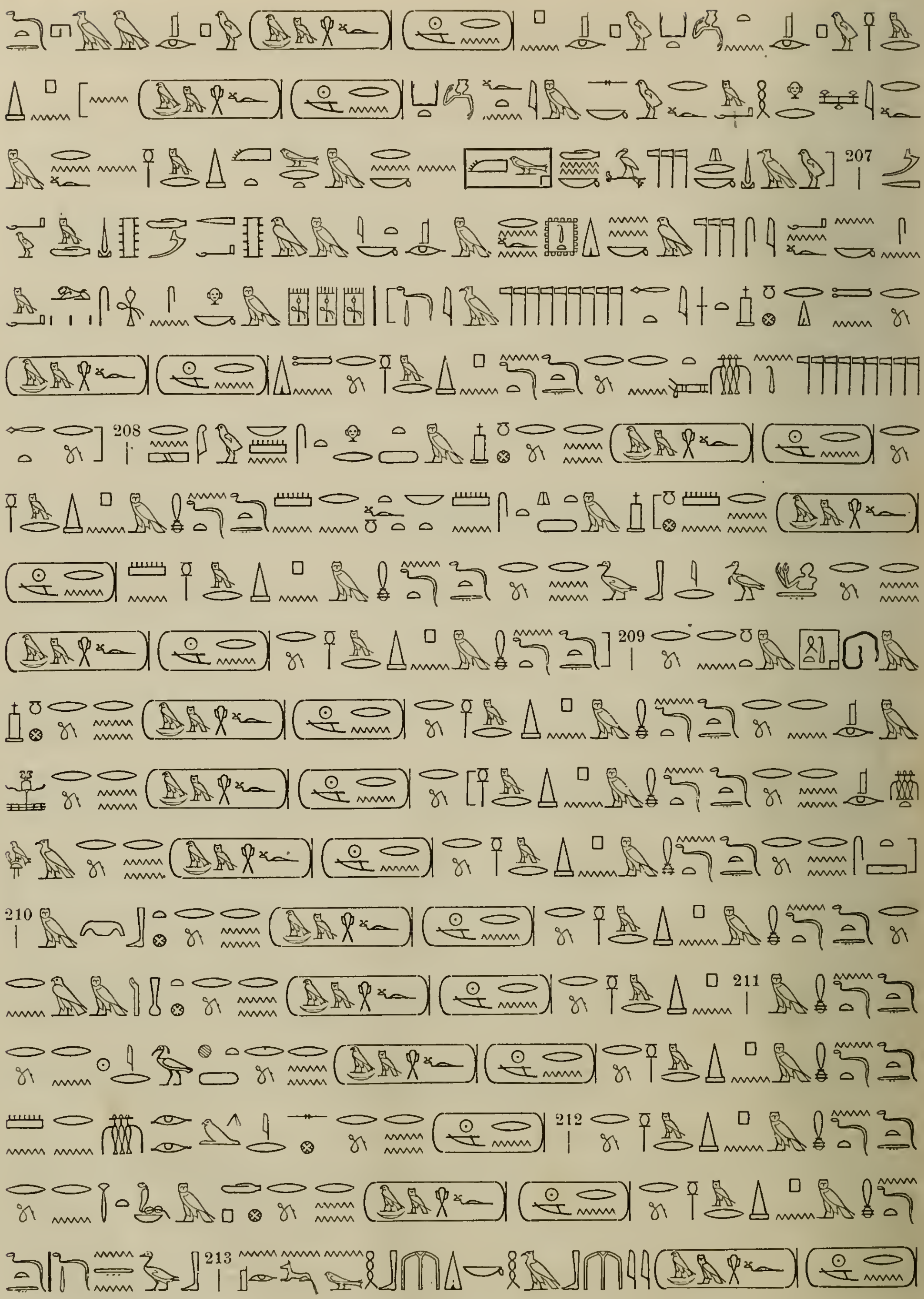

XX.

A la terre, à SIBOU, à OSIRIS, à ANUBIS, à OIRHIBOU; « Donne que soit en fête SOKA-

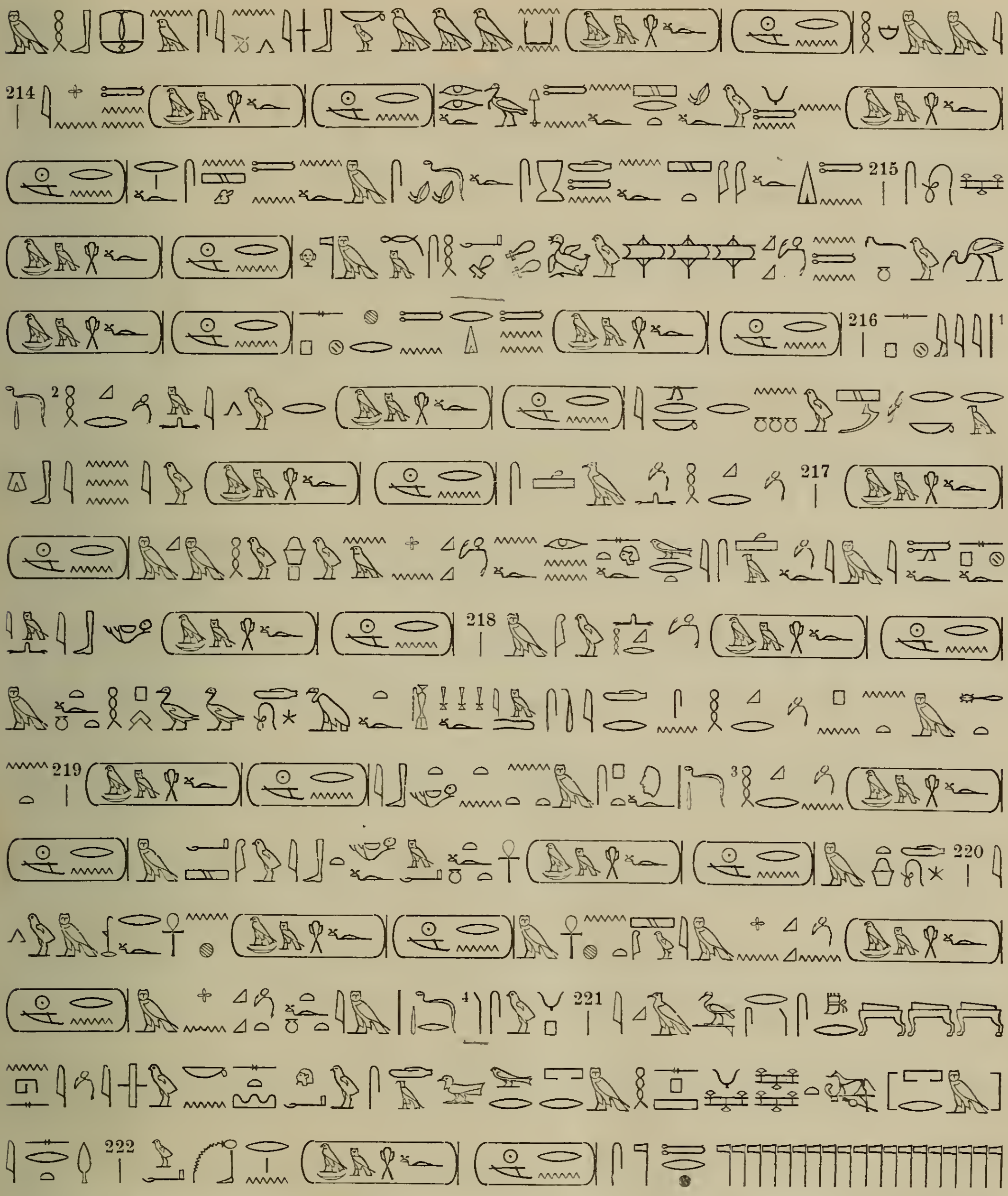

»RIMSAF MIRINRÎ par la fête d'HOR; et que CELUI QUI EST PARMI LES EPERVIERS accoure au »double de SOKARIMSAF MIRINRÎ à l'encontre. Ouvrez à SOKARIMSAF MIRINRÎ ses deux yeux, »percez-lui ses deux narines; séparez la bouche à SOKARIMSAF MIRINRÎ, forez-lui les oreilles; »procurez-lui ses deux plumes, donnez que SOKARIMSAF MIRINRÎ passe vers le dieu, plein »de formes et de souffles que vous aurez dévorés, et que SOKARIMSAF MIRINRÎ trouve accueil »auprès de vous, et donnez à SOKARIMSAF MIRINRÎ le droit de venir.[1]»

1) Litt. : «*fois* de venir». — 2) Le paragraphe XXI dans TETI, l. 54—61. — 3) Le paragraphe XXII dans TETI, l. 62—64. — 4) Le paragraphe XXIII dans OUNAS, l. 186—195 et dans TETI, l. 65—74.

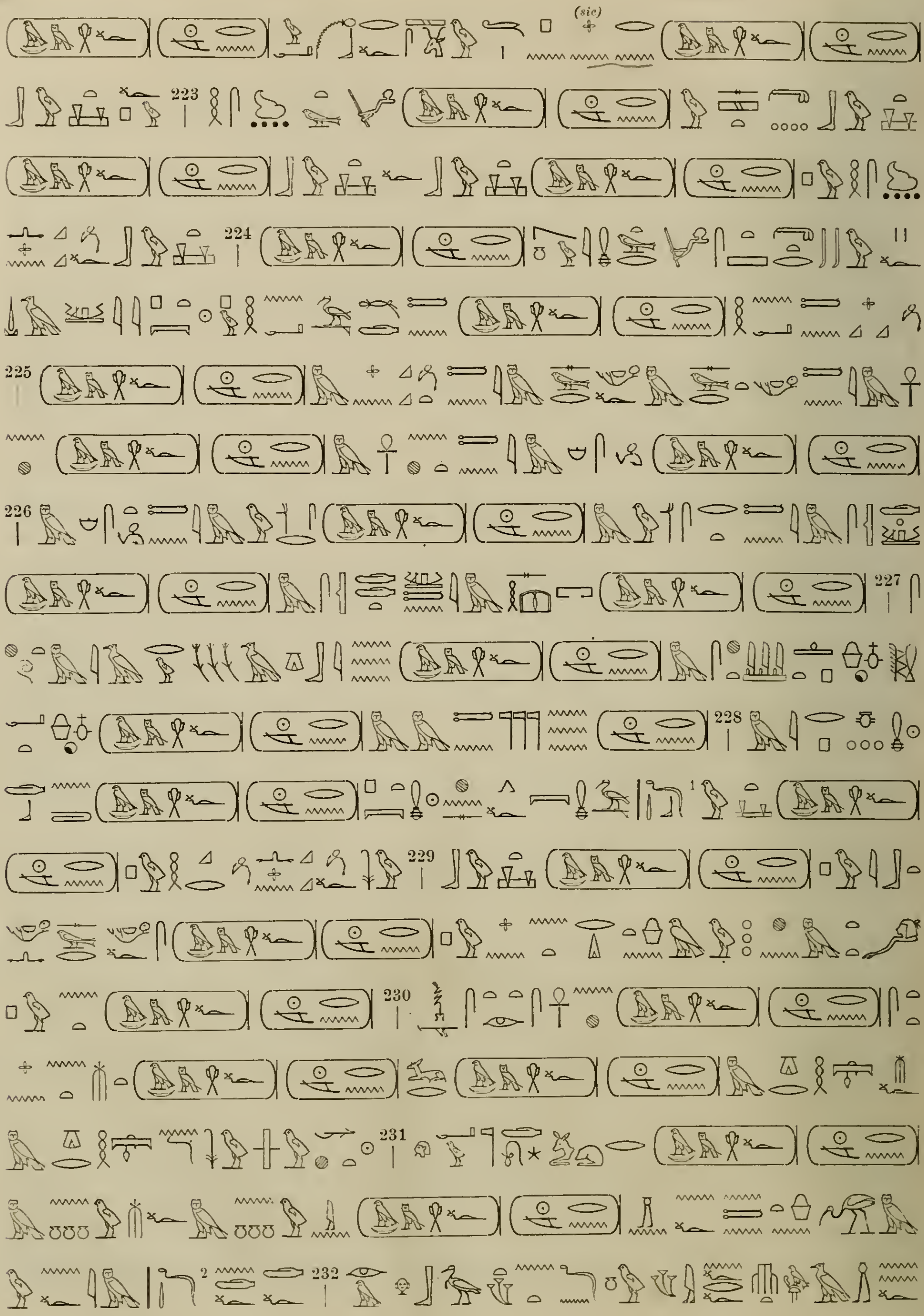

1) Le paragraphe XXIV dans OUNAS, l. 195—200 et dans TETI, l. 74—78. — 2) Le paragraphe XXV dans OUNAS, l. 201—205 et dans TETI, l. 78—80.

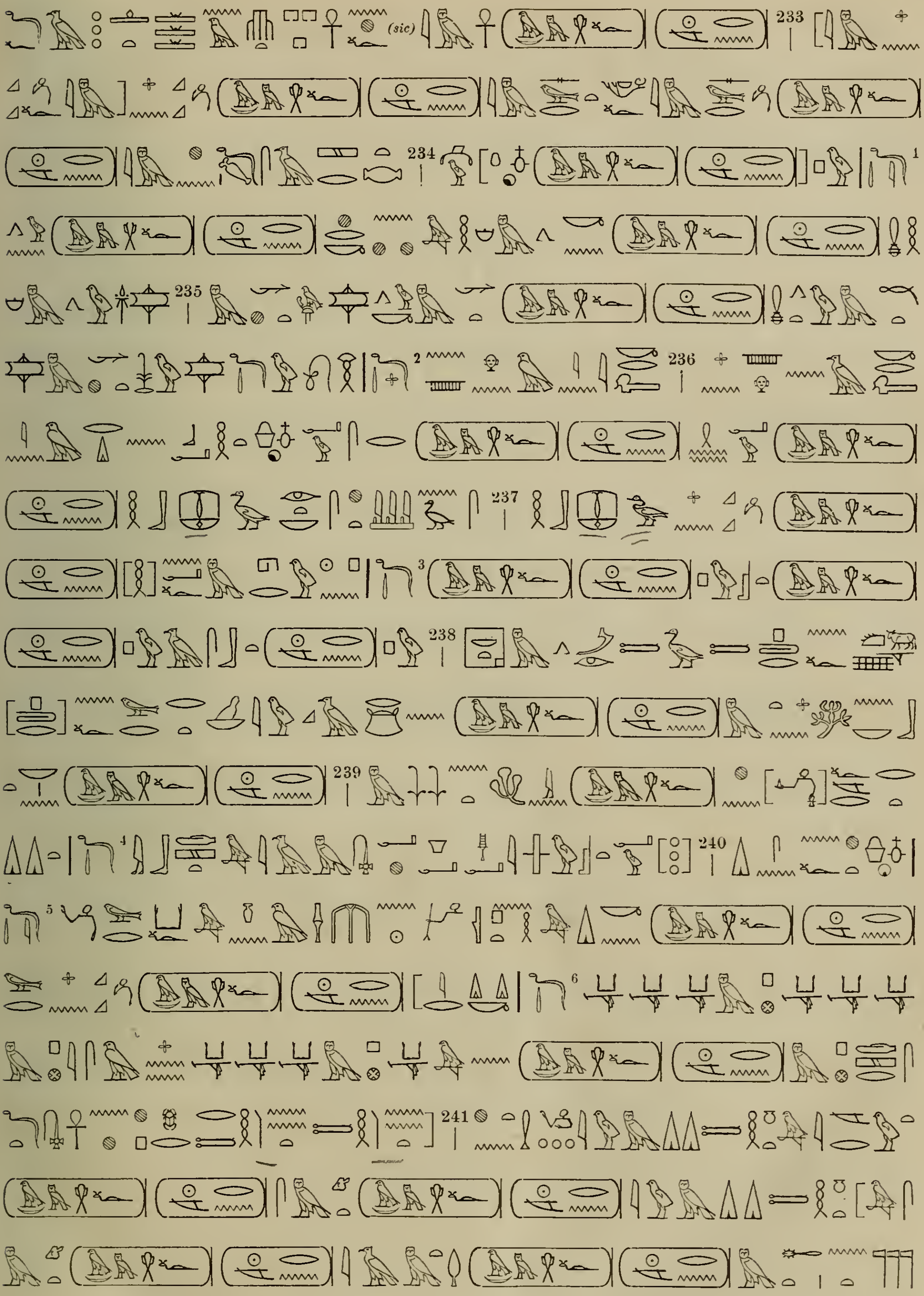

1) Le paragraphe XXVI dans Teti, l. 80—81. — 2) Le paragraphe XXVII dans Teti, l. 82—83. — 3) Le paragraphe XXVIII dans Teti, l. 83—85. — 4) Le paragraphe XXIX dans Teti, l. 85—86. — 5) Le paragraphe XXX dans Teti, l. 87. — 6) Le paragraphe XXXI dans Teti, l. 88—90.

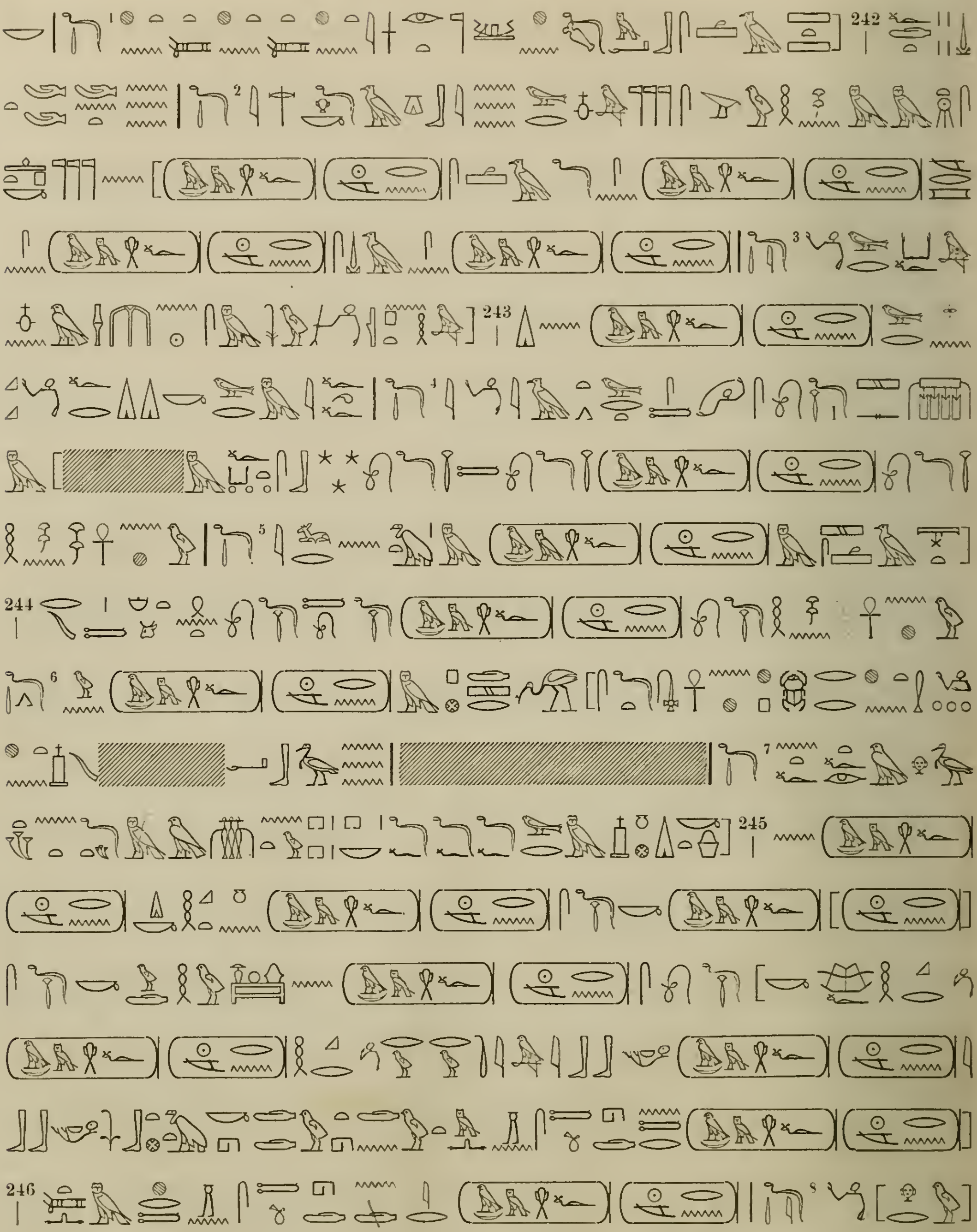

1) Le paragraphe XXXII dans Teti, l. 90—91 : Ounas, l. 183—185, donne de ce passage une version un peu plus complète. — 2) Le paragraphe XXXIII dans Teti, l. 95—96. — 3) Le paragraphe XXXIV dans Teti, l. 97—98. — 4) Le paragraphe XXXV dans Teti, l. 98—100. — 5) Le paragraphe XXXVI dans Teti, l. 101—103. — 6) Le paragraphe XXXVII dans Teti, l. 104—106. Il y avait certainement dans la lacune qui suit ce paragraphe, un paragraphe très court qui a complètement disparu. — 7) Le paragraphe XXXVIII dans Teti, l. 331—332. — 8) Le paragraphe XXXIX dans Teti, l. 335—336 et dans Ounas, l. 174—176 avec des variantes.

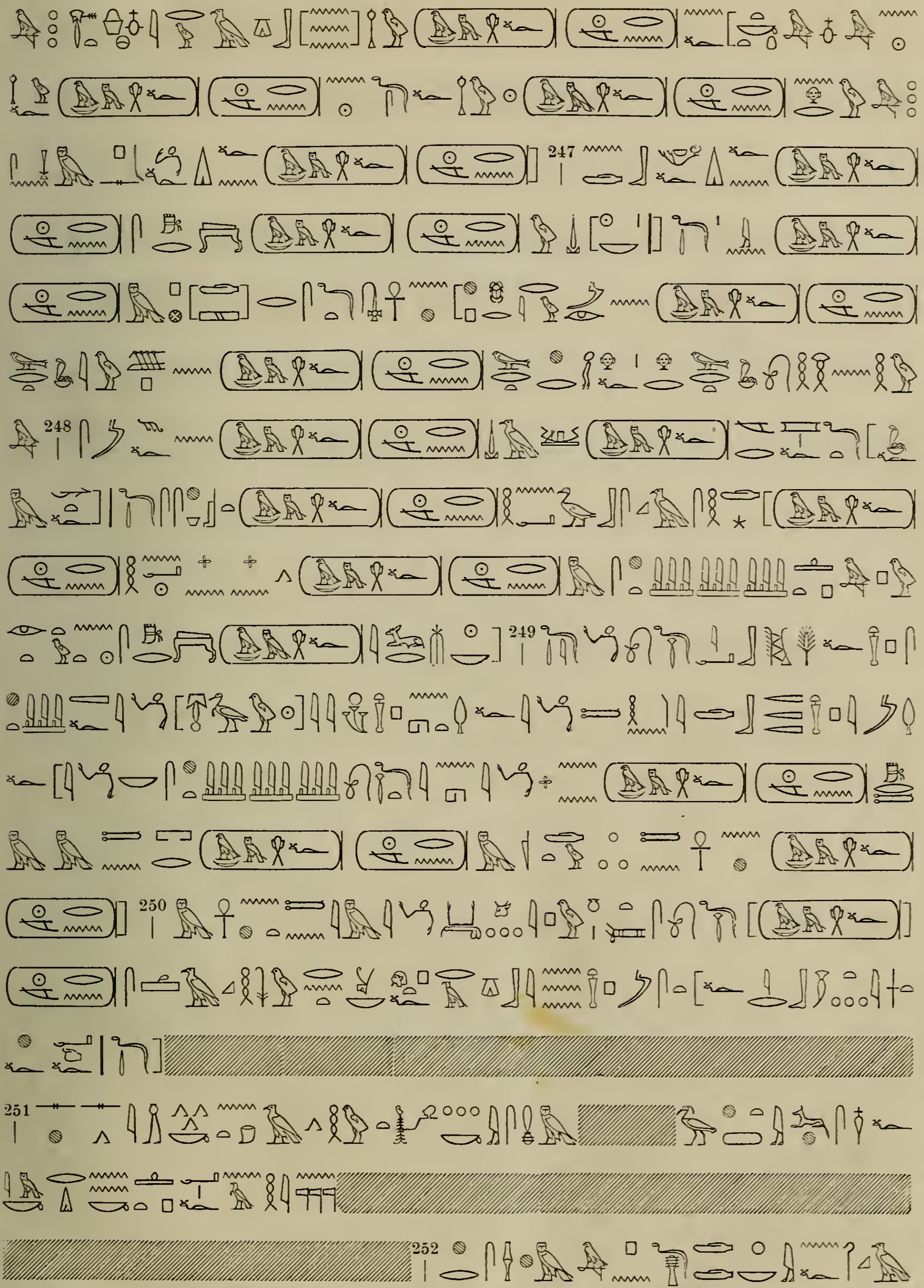

1) Le paragraphe XL et les suivants sont restitués d'après Pepi II et seront traduits quand je publierai cette pyramide. La version qu'on trouve dans Ounas et surtout dans Teti (l. 336 sqq.) est assez différente de celle que nous avons ici.

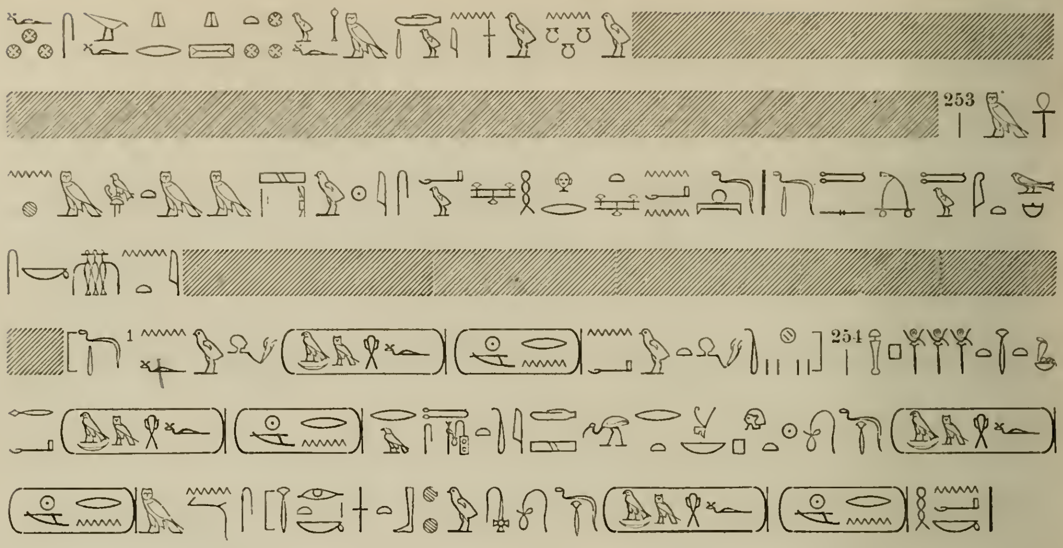

II.

CHAMBRE DE L'EST.

La paroi Ouest de la chambre Est porte une inscription disposée de la même manière que celle de la paroi Est de la chambre Ouest, dont elle est le revers. La plupart des textes qu'elle nous donne sont déjà connus par ailleurs. Je me bornerai donc à renvoyer pour chacun d'eux à l'endroit des pyramides précédentes où il a été traduit.

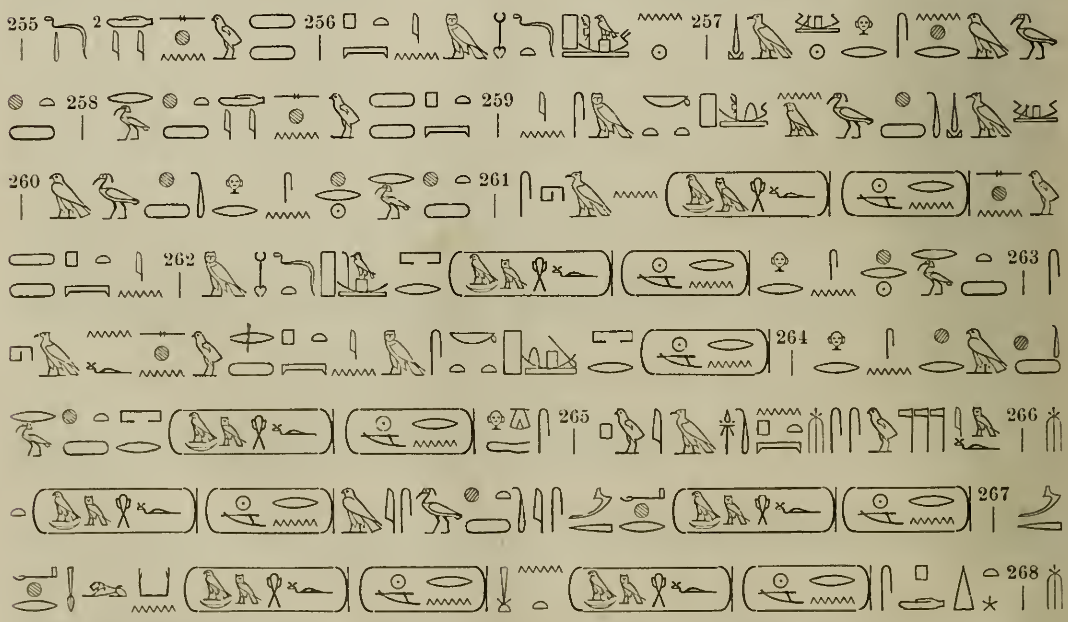

1) Le paragraphe XLV dans TETI, l. 336. — 2) Le paragraphe Ier dans PEPI Ier, l. 177—181.

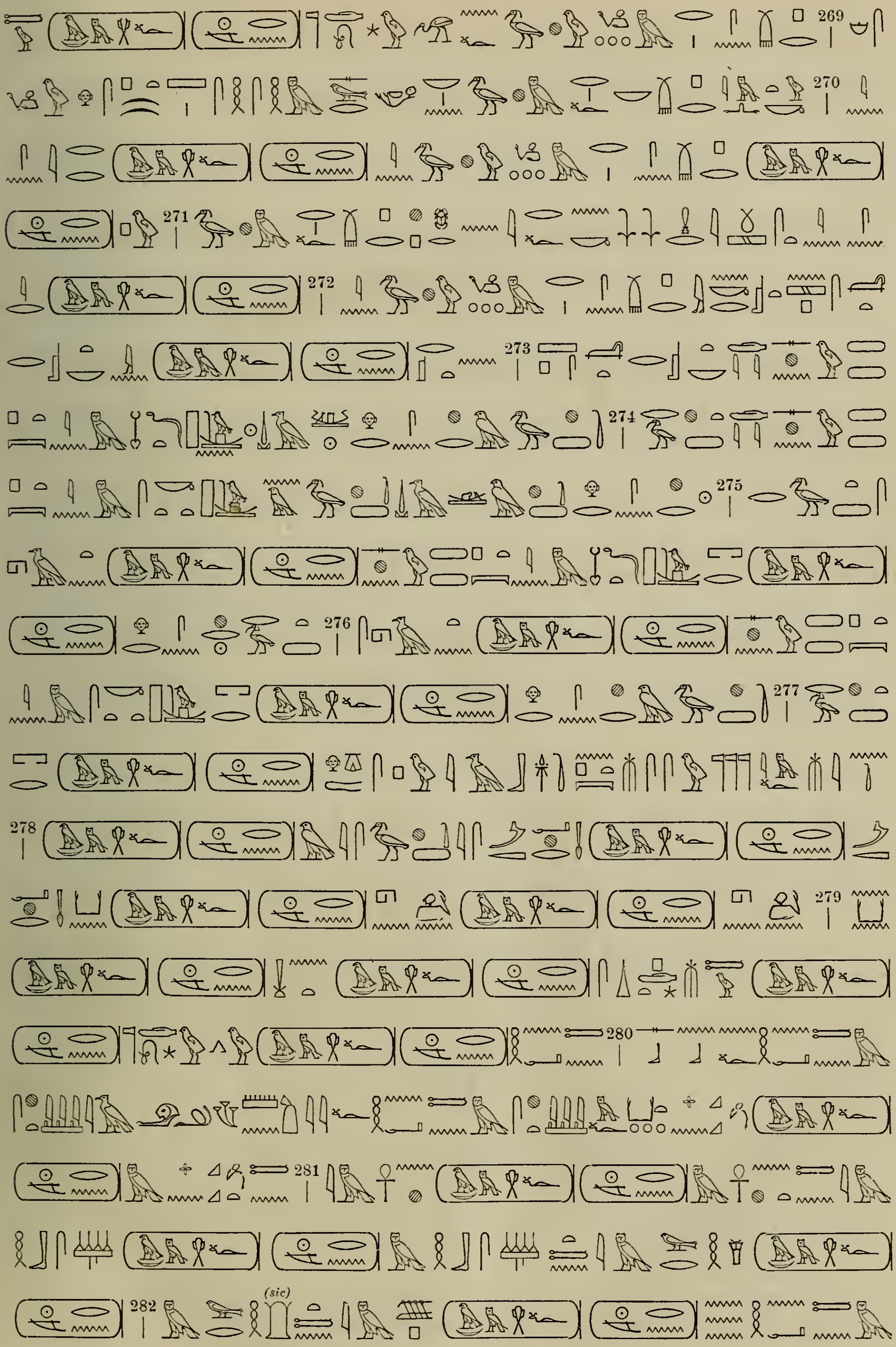

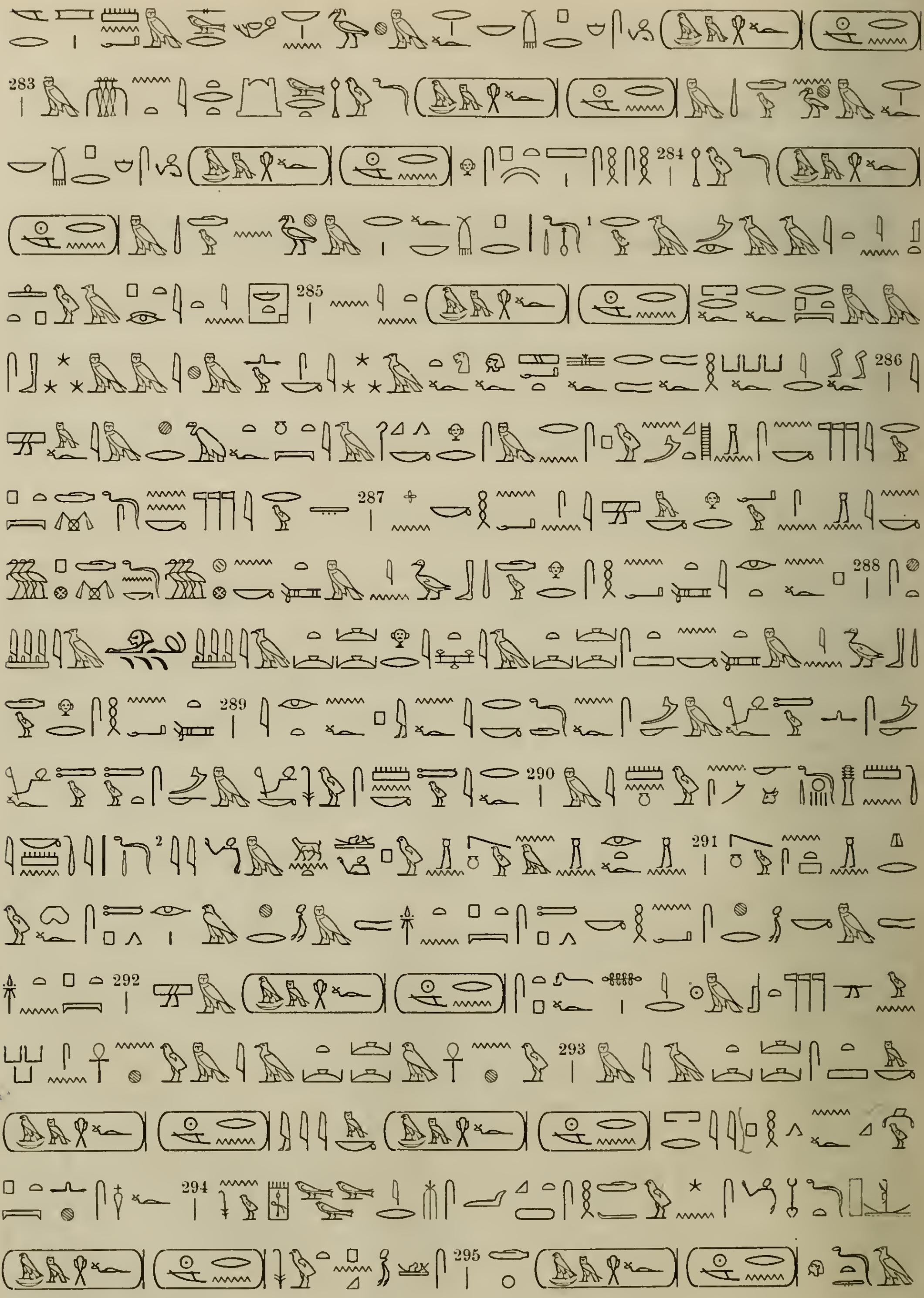

1) Le paragraphe II dans PEPI Ier, l. 181—183.

2) Le paragraphe III dans PEPI Ier, l. 183—184. On remarquera à la fin de notre texte la variante 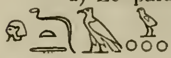 *Chefs des éternels* du titre 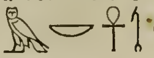 que donne PEPI Ier (l. 184).

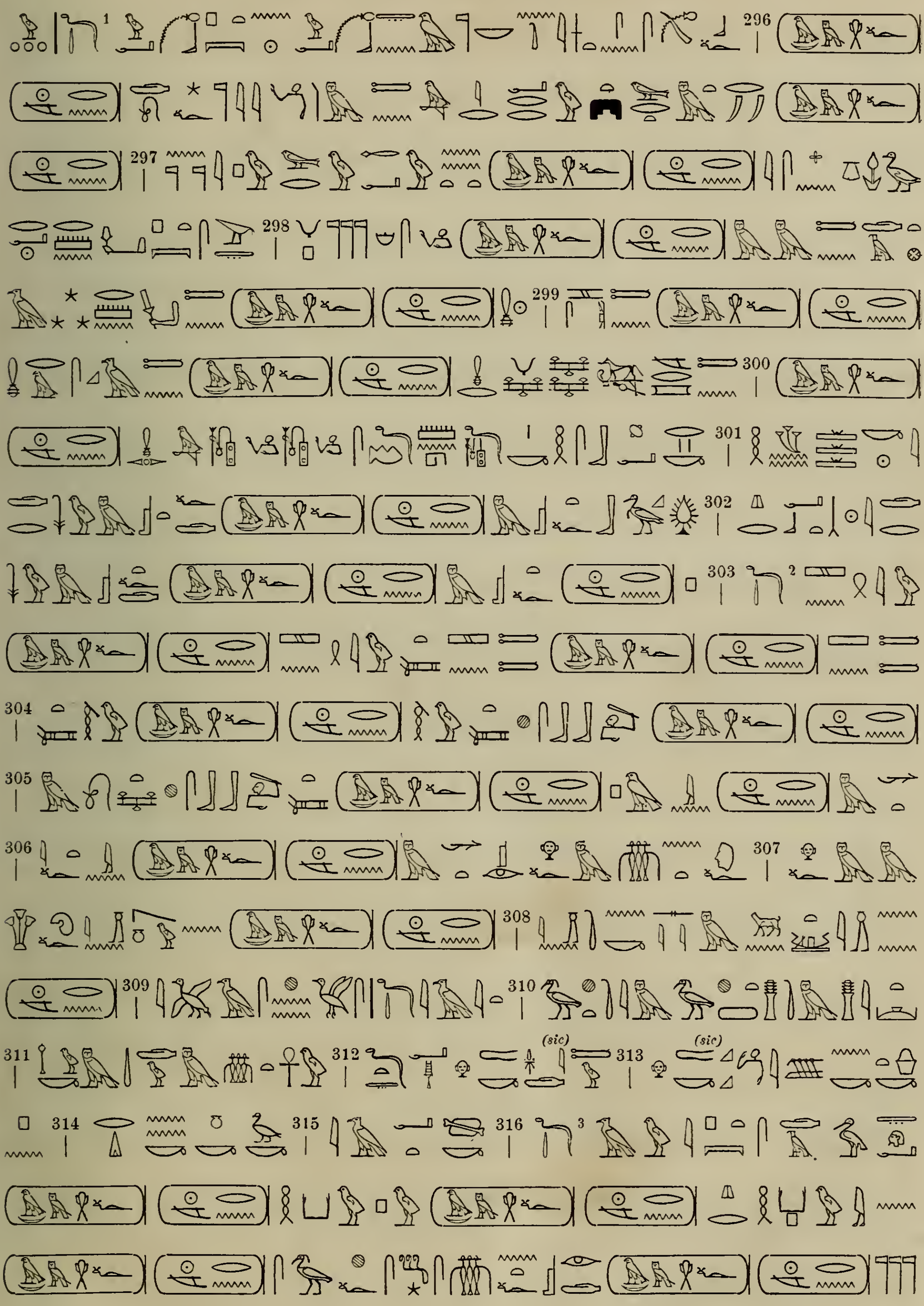

1) Le paragraphe IV dans Pepi Ier, l. 185—187 avec quelques variantes. — 2) Le paragraphe V dans Ounas, l. 602—604. — 3) Le paragraphe VII dans Pepi Ier, l. 176.

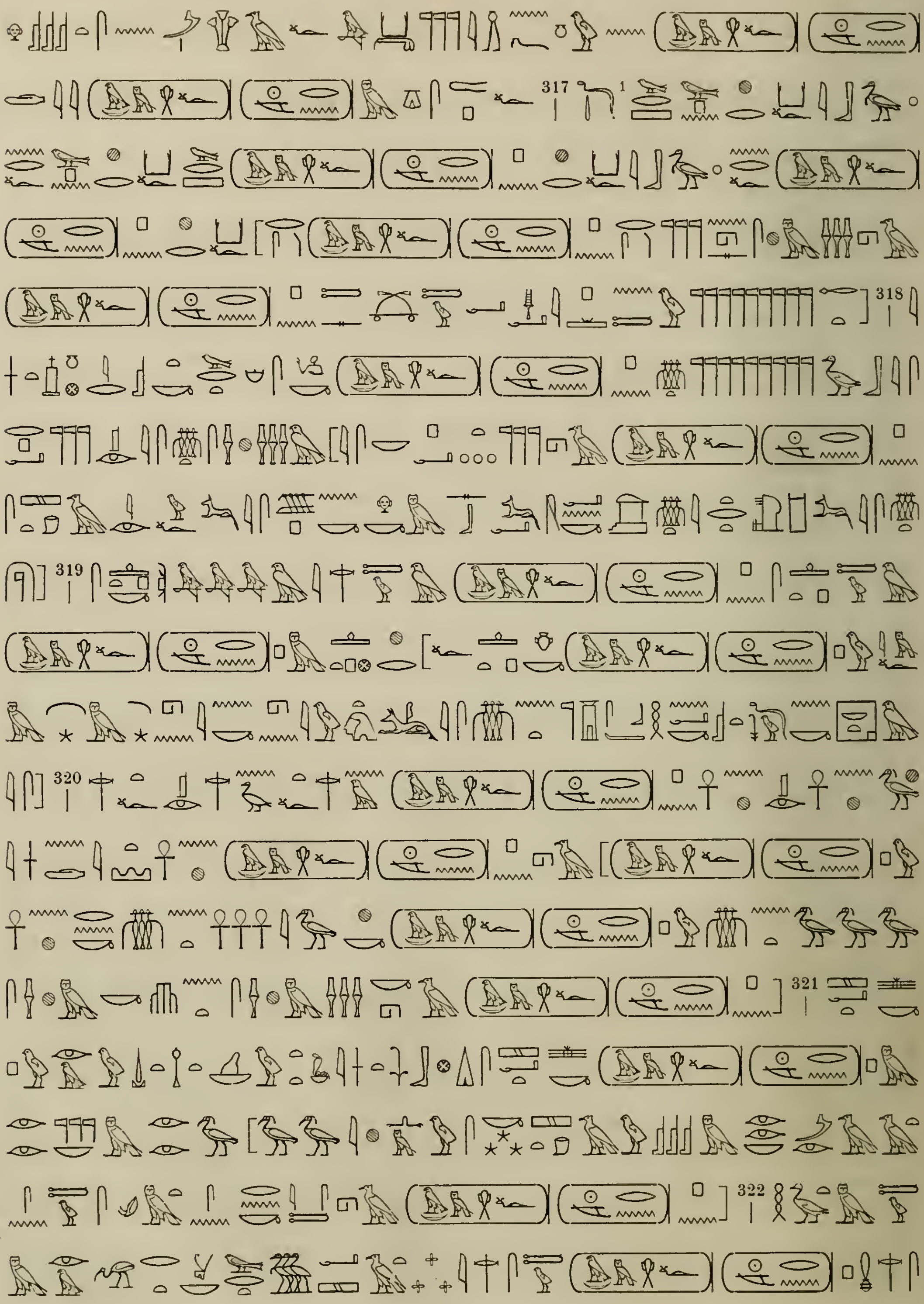

1) Le paragraphe VIII dans PEPI Ier, l. 165—168.

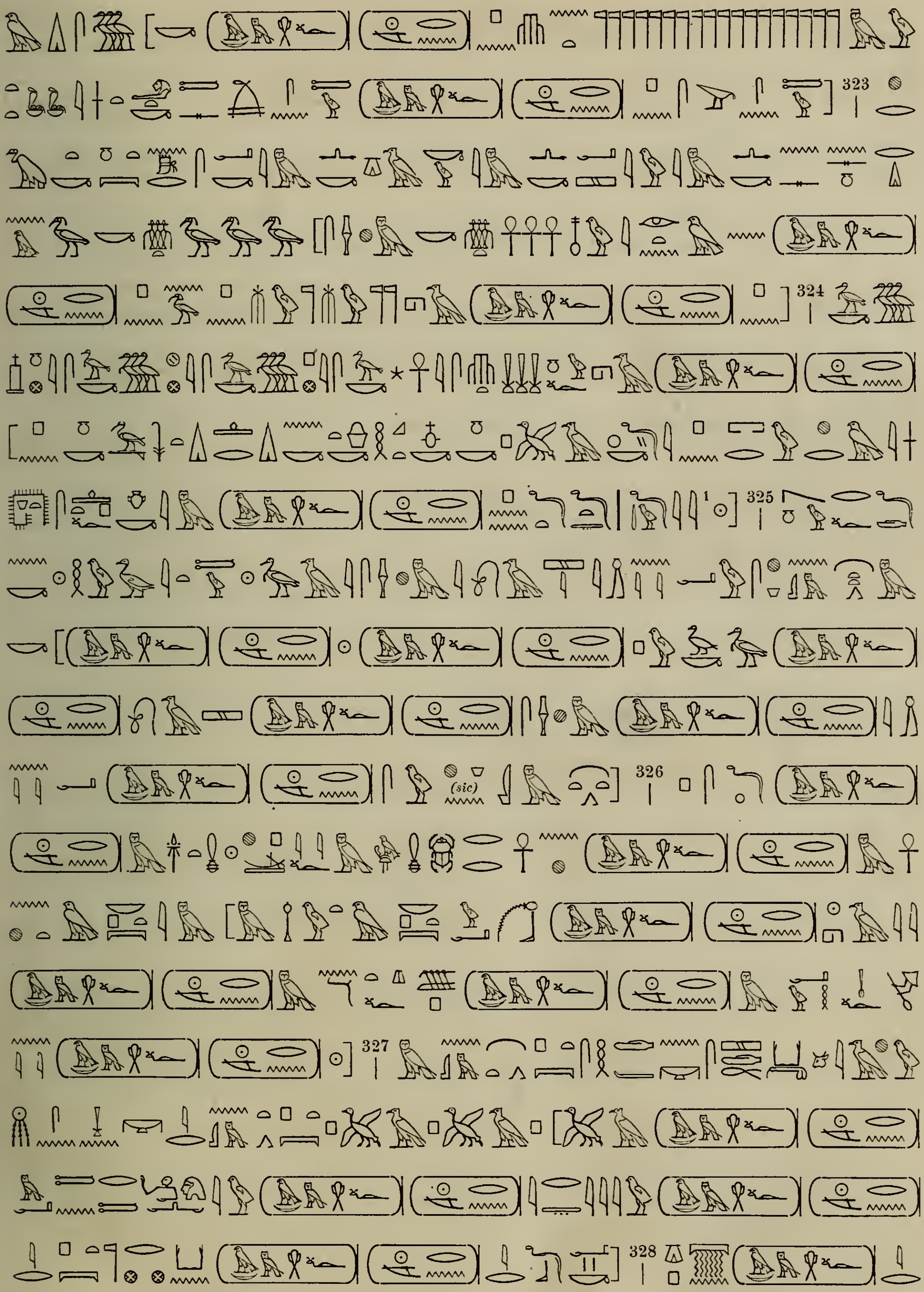

1) Le paragraphe IX dans Pepi Ier, l. 163—165.

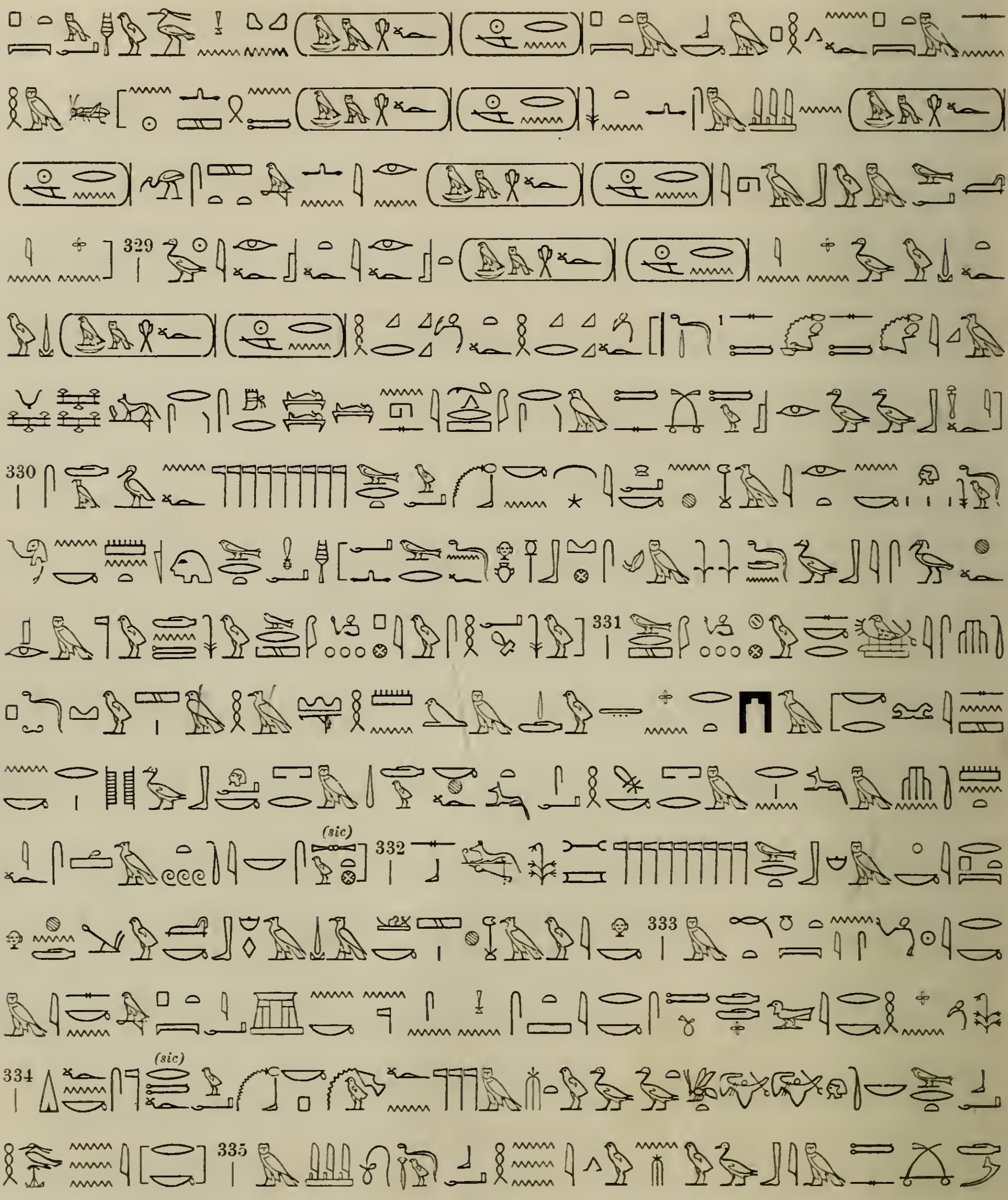

VI.

O lance brillante au ciel, stable en la demeure stable! Toi qui donnes la loi comme Chef de ceux qui vivent toujours et qui se tiennent à la gauche et sont mis à ta [droite], mange, car tu as reçu ton pain que voici, et que je t'ai donné, car moi je suis ton fils, ta chair.

---

1) Le paragraphe X dans PEPI Ier, l. 69—87, avec une phrase de plus au début, des variantes nombreuses et des additions très importantes à la fin. Le texte, qui était mutilé, a été restitué d'après la version de PEPI II, et sera traduit, quand je publierai cette pyramide.

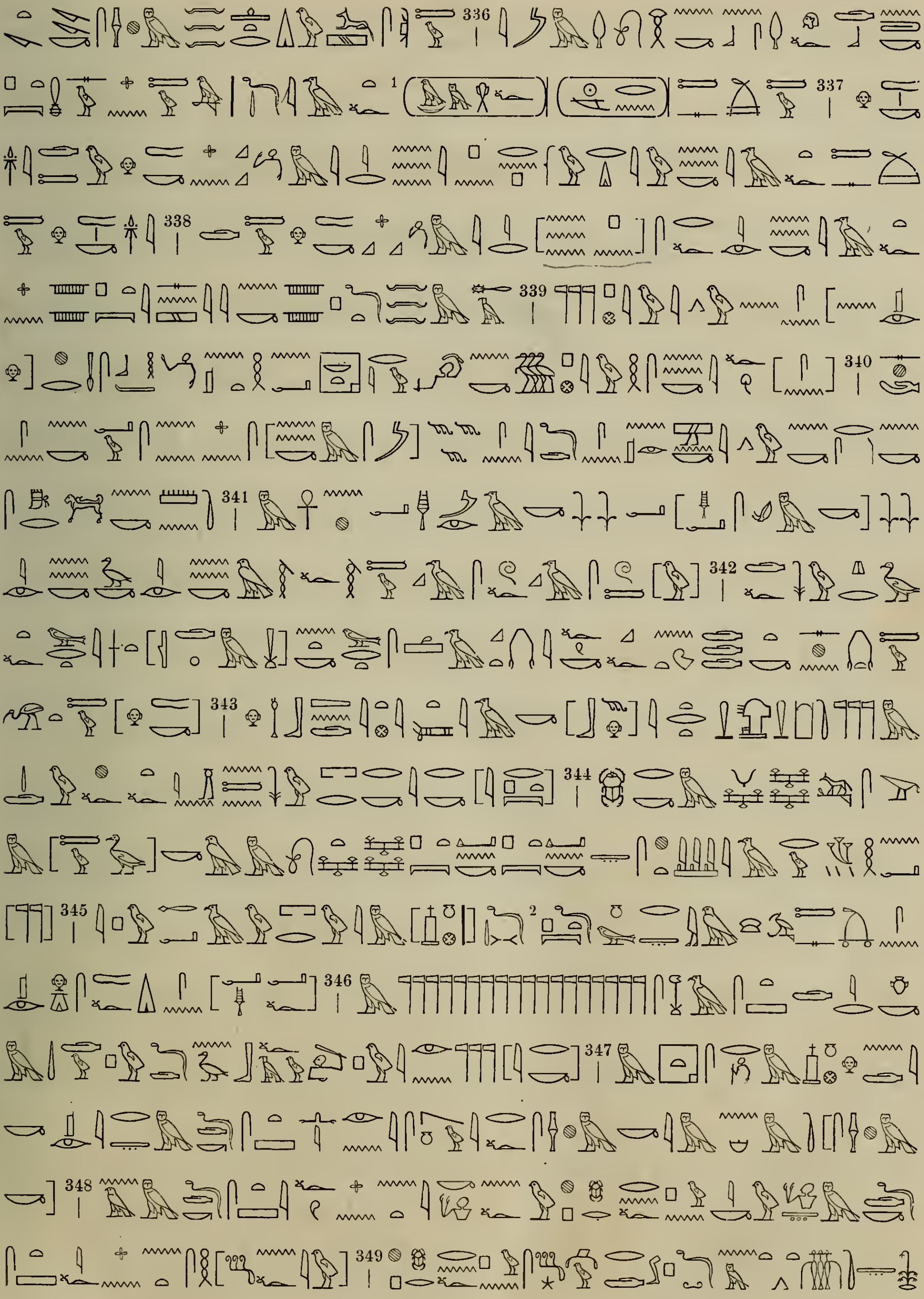

1) Ce texte qui était mutilé a été restauré d'après Pepi II : la traduction en viendra plus tard. — 2) Le paragraphe XI dans Pepi Ier, l. 186—191.

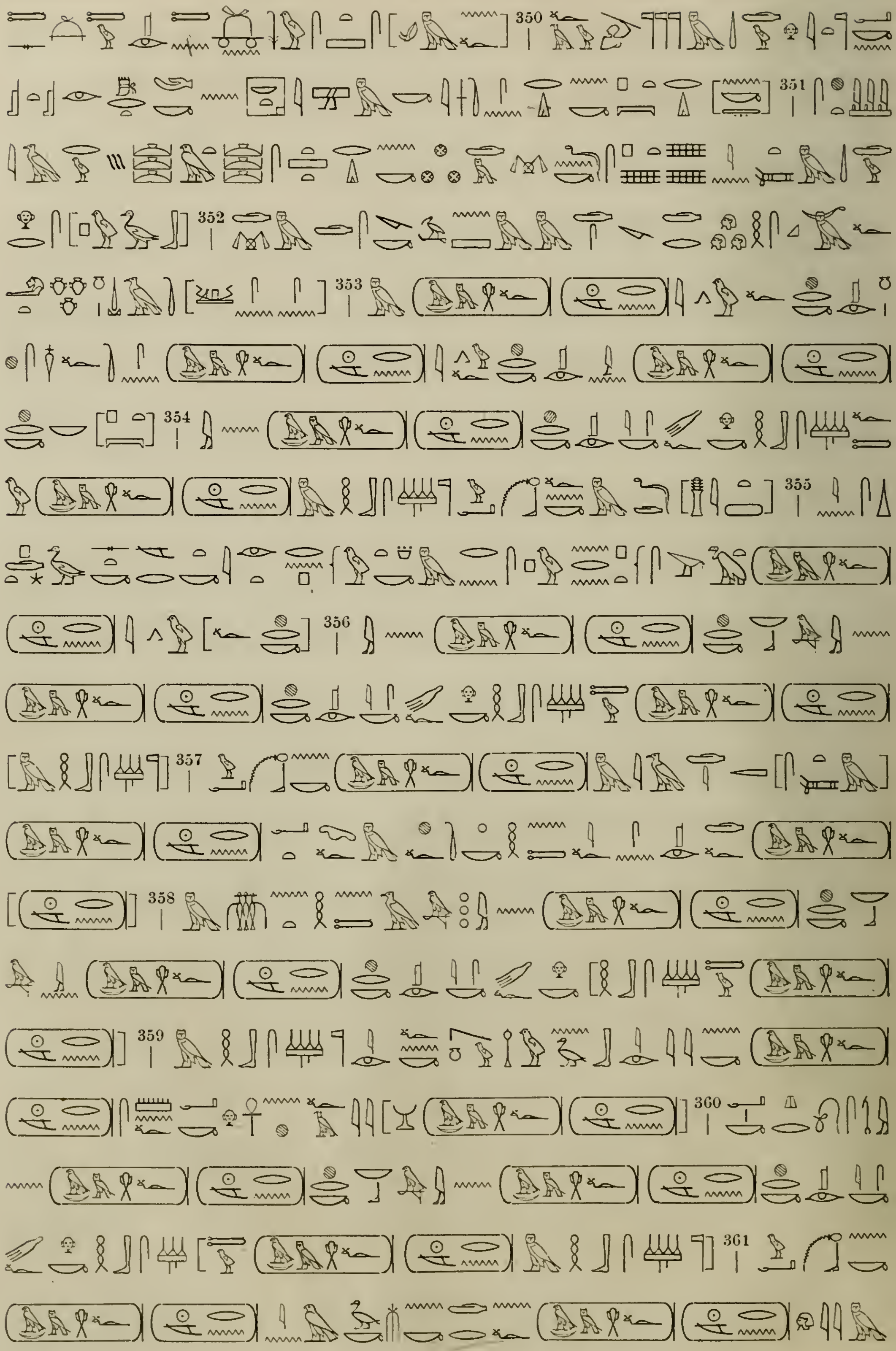
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361

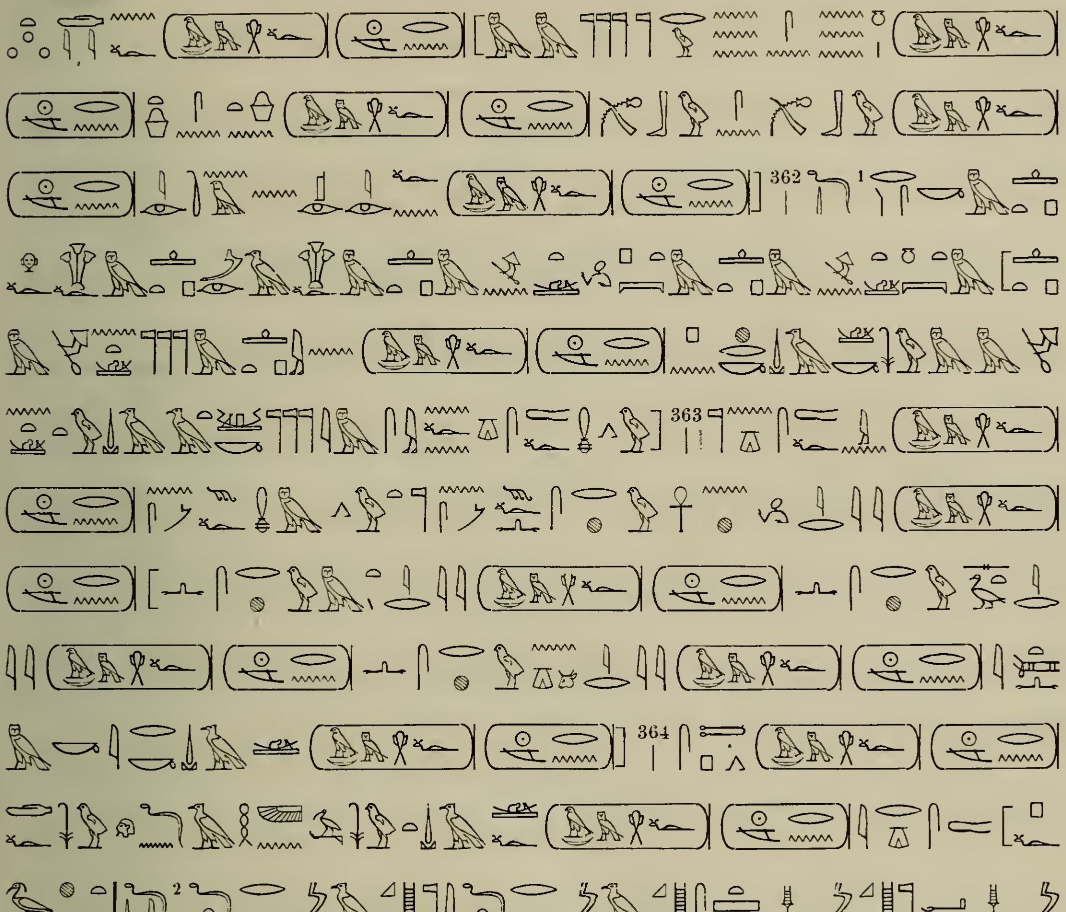

1) Le paragraphe XII dans Ounas, l. 489—492 et dans Pepi Ier, l. 191—192. — 2) Le paragraphe XIII dans Pepi Ier, l. 192—196.

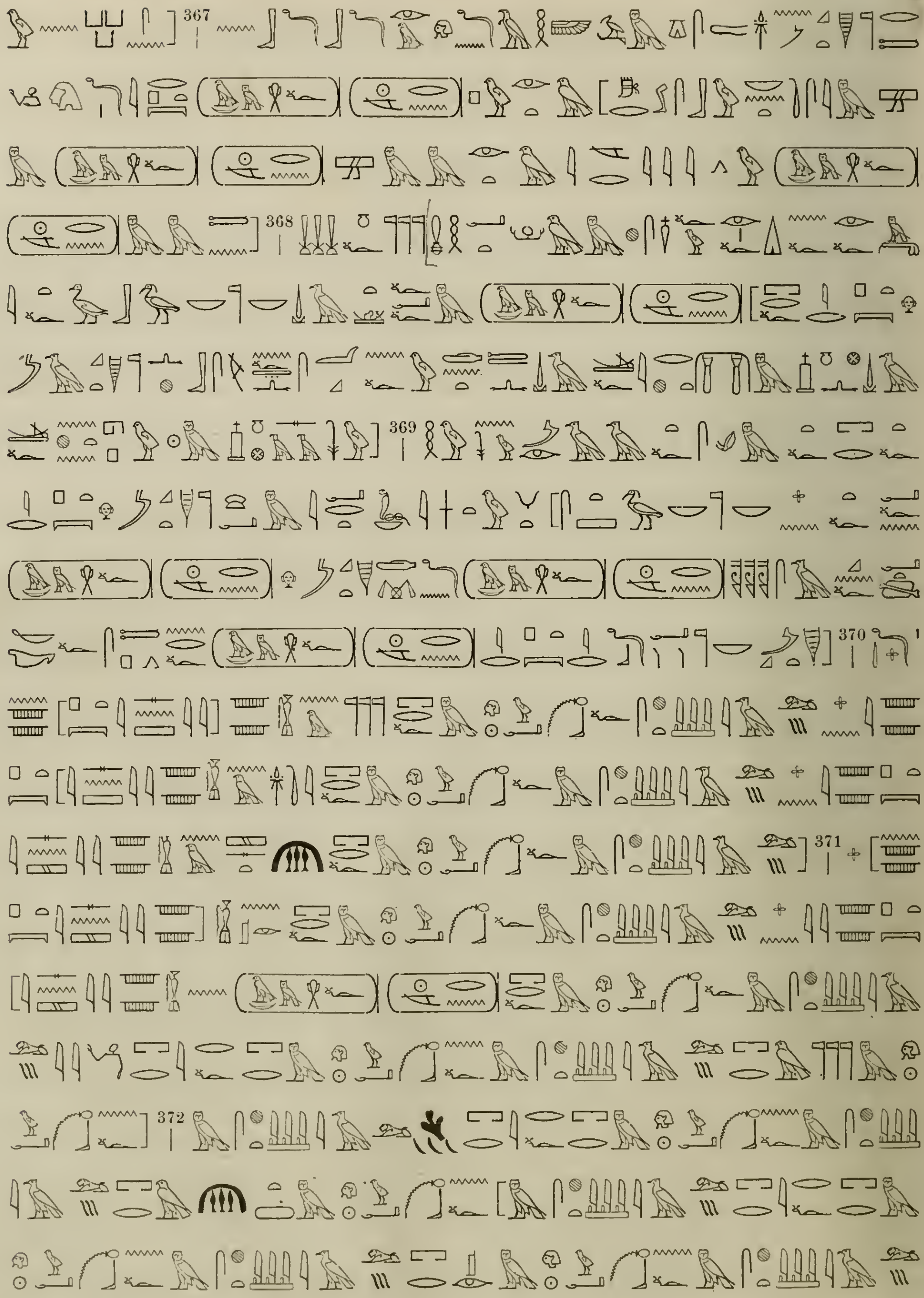

1) Le paragraphe XIV dans Pepi Ier, l. 196—199.

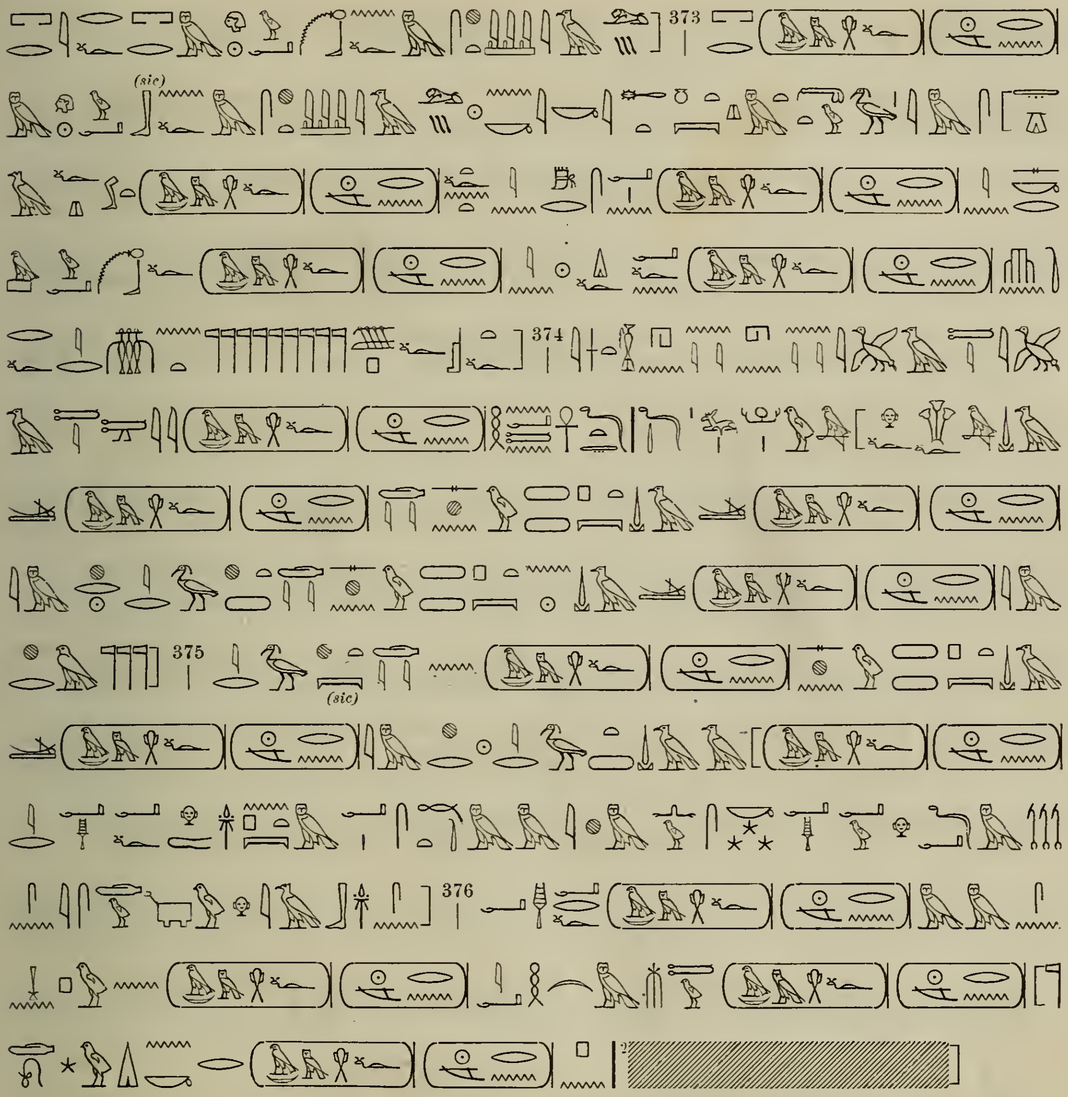

La paroi Est a été détruite sauf le triangle du pignon. Les textes qu'elle renferme sont en partie connus par d'autres textes, mais malheureusement assez difficiles à rétablir. Par une chance fâcheuse, le mur Est de la chambre Est a singulièrement souffert dans les trois dernières pyramides écrites du groupe de Saqqarah, celles de Pepi Ier, de Mirinrî Ier et de Pepi II, et les inscriptions conservées dans celles d'Ounas et de Teti, gravées en assez gros caractères, ne donnent que peu de matériaux pour les restitutions.

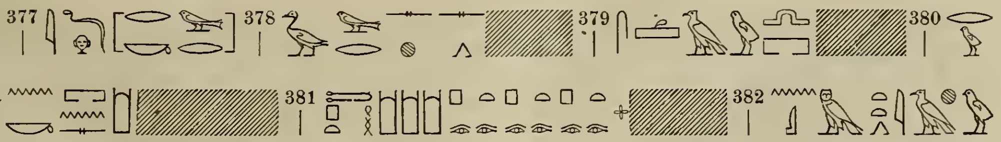

1) Le paragraphe XV dans Pepi Ier, l. 202—203. — 2) A la suite du paragraphe XV devait se trouver un seizième paragraphe, composé à peine de quelques mots, et qui a disparu dans la lacune.

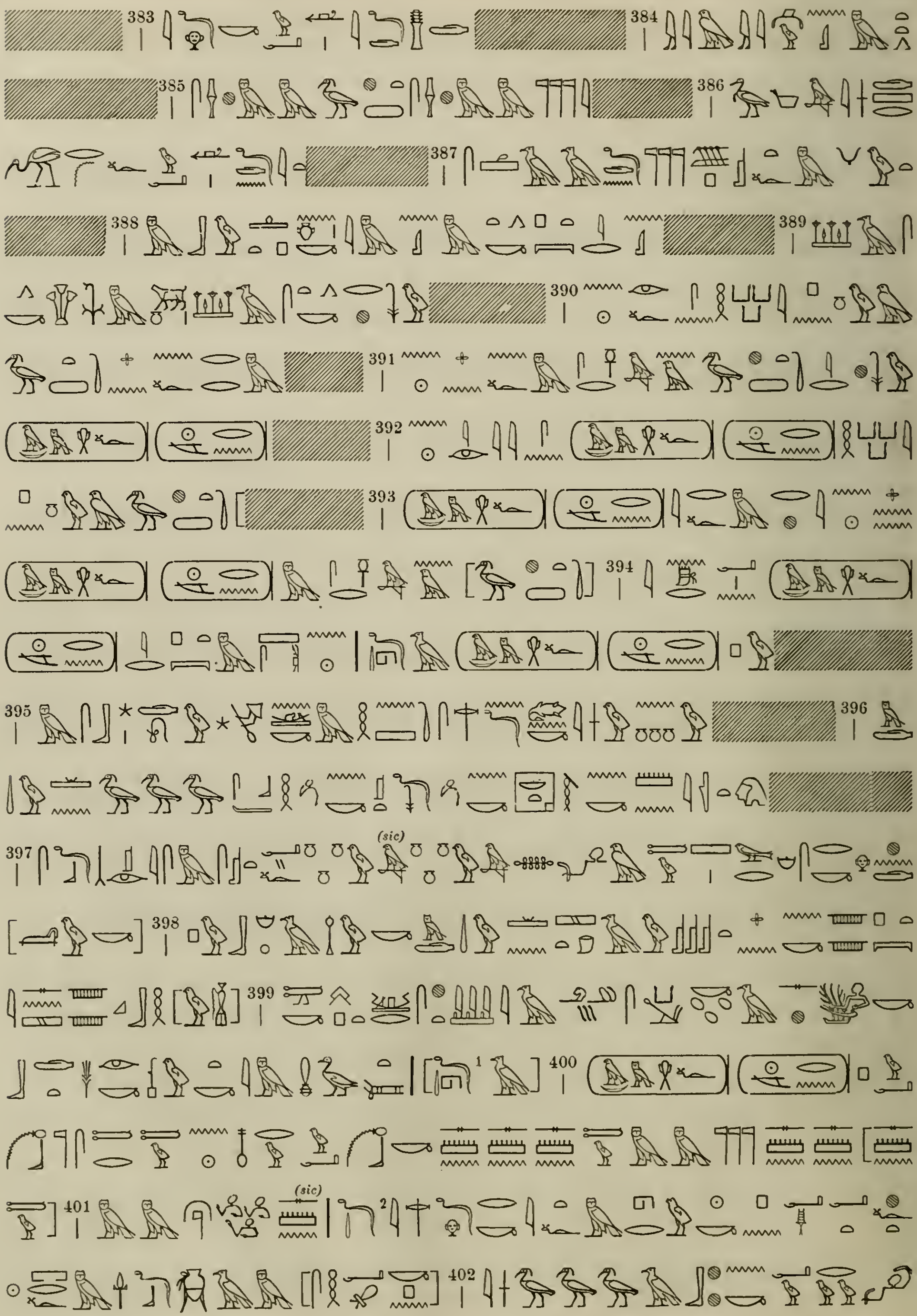

1) Le paragraphe III dans Teti, l. 397—398. — 2) Le paragraphe IV dans Teti, l. 384—387.

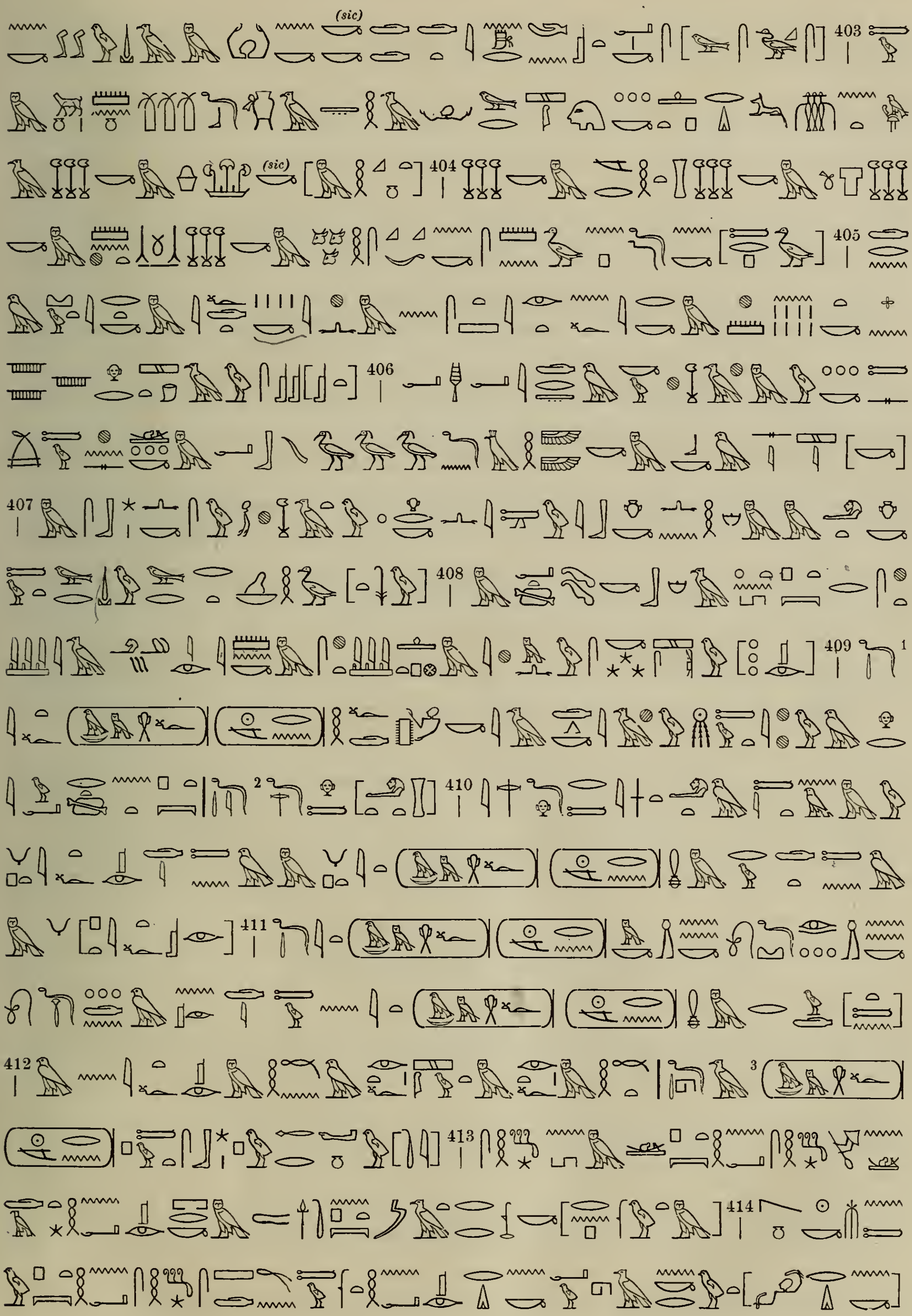

1) Le paragraphe V dans Teti, l. 399. — 2) Le paragraphe VI dans Teti, l. 382—384. — 3) Le paragraphe VIII dans Pepi Ier, l. 162—163.

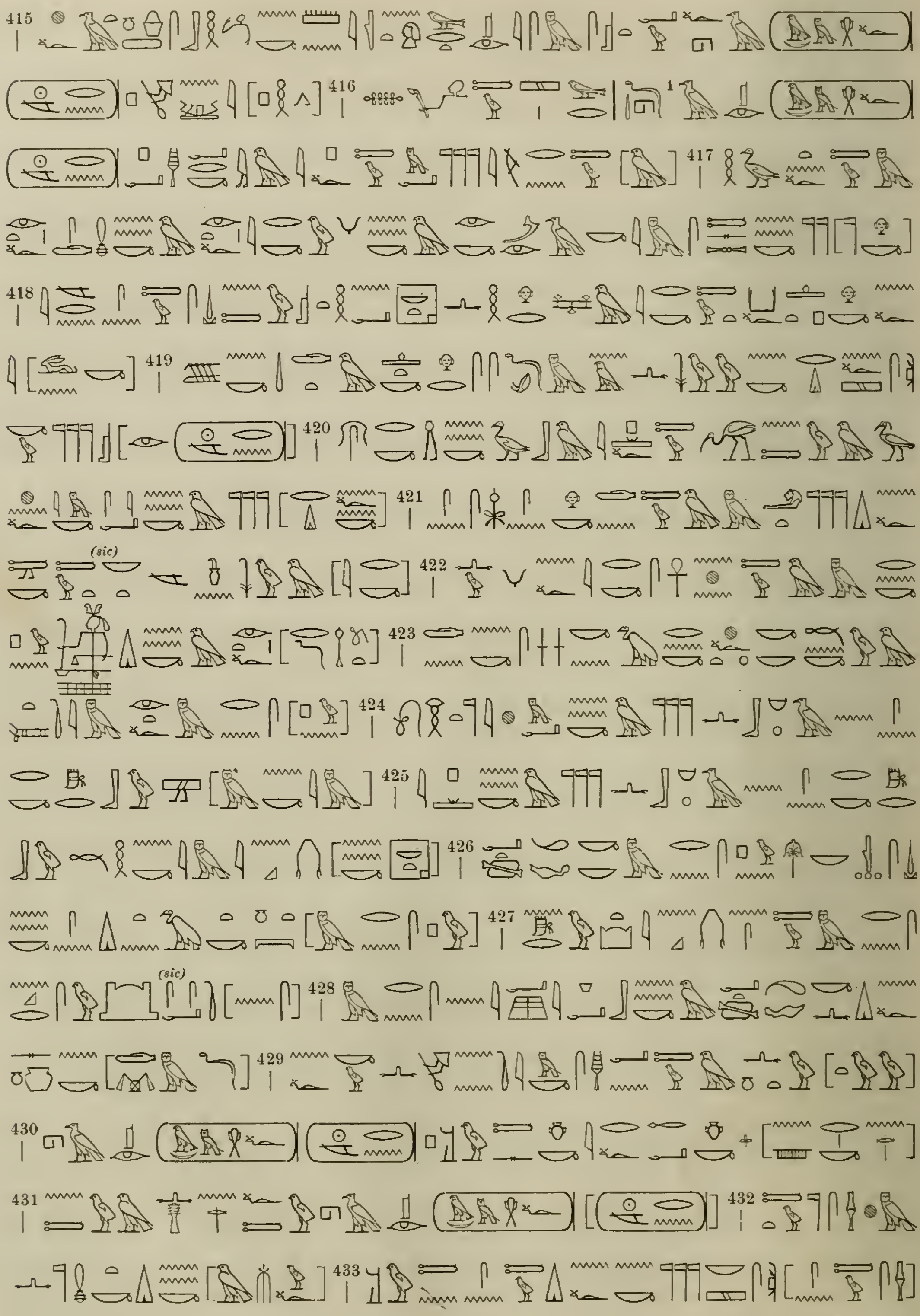

1) Le paragraphe IX dans Teti, l. 264—270.

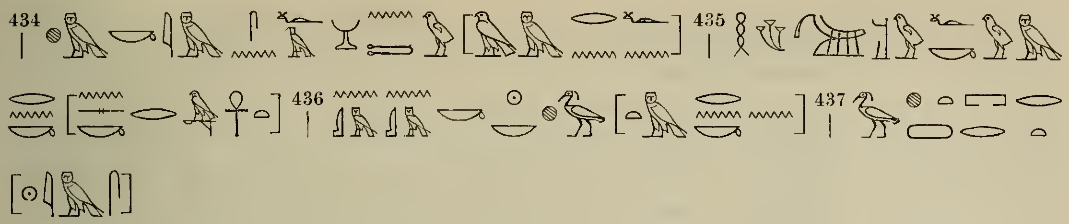

Pour compléter la description de ces chambres, j'ajouterai, qu'en remuant les blocs dont elles sont encombrées, j'en ai trouvé un, mais un seul, qui portât un fragment d'inscription assez long pour former un sens. D'après l'aspect de la pierre et la disposition matérielle des lignes, il provenait du couloir qui séparait la chambre de l'Est et la chambre de l'Ouest :

Chaque ligne a perdu environ les deux tiers de sa longueur.

(La suite prochainement.)

THÉORIE DE L'ARPENTAGE CHEZ LES ASSYRIENS.

PAR

A. Aurès.

CHAPITRE PREMIER.

Pratiques de l'arpentage proprement dit.

Les anciennes pratiques des arpenteurs assyriens ne peuvent être bien comprises qu'à la condition de posséder au préalable une connaissance exacte des mesures de longueur et de superficie dont ces arpenteurs se servaient autrefois, mesures qui ne sont malheureusement connues aujourd'hui que d'une manière bien insuffisante et même bien imparfaite.

M. J. Oppert a pourtant essayé de résoudre ce difficile problème, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, au commencement de l'année 1886, imprimé ensuite dans le n° IV de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, et publié, en dernier lieu, en tirage à part, chez Ernest Leroux, éditeur à Paris. Mais les résultats de cette tentative n'ont pas été heureux.

Voici d'abord, si les opinions émises par M. Oppert pouvaient être adoptées, quels seraient les noms des mesures linéaires dont les arpenteurs assyriens auraient fait usage et les rapports mutuels établis entre ces diverses mesures :

Noms donnés par M. OPPERT aux mesures linéaires des arpenteurs assyriens	Rapports considérés par lui comme établis entre ces anciennes mesures			
Pouce				1
Aune			1	24
Canne		1	7	168
Toise	1	2	14	336

Quant à leurs longueurs véritables, M. OPPERT ne les détermine pas d'une manière rigoureuse et suppose seulement, à la page 26 de son tirage à part, qu'elles doivent être calculées, en assignant, au pouce des arpenteurs, soit la longueur exacte d'un pouce assyrien, c'est-à-dire 0ᵐ 027, soit, au contraire, une longueur de 3 doigts, ou en d'autres termes, un quart d'empan, c'est-à-dire 0ᵐ 0675.

Les mesures à l'usage des arpenteurs assyriens avaient ainsi, dans l'opinion de M. OPPERT, les longueurs suivantes :

Noms donnés par M. OPPERT aux mesures des arpenteurs assyriens	Longueurs calculées dans la première hypothèse: en pieds assyriens	Longueurs calculées dans la première hypothèse: en mesures françaises	Longueurs calculées dans la seconde: en coudées assyriennes	Longueurs calculées dans la seconde: en mesures françaises
Pouce	1 pouce, soit $^1/_{12}$ de pied	0ᵐ 027	3 doigts, soit $^1/_8$ de coudée	0ᵐ 0675
Aune	2 pieds	0ᵐ 648	3 coudées	1ᵐ 62
Canne	14 »	4ᵐ 536	21 »	11ᵐ 34
Toise	28 »	9ᵐ 072	42 »	22ᵐ 68

Et ce premier résultat suffit déjà pour montrer combien les notions du savant académicien, relatives à la métrologie assyrienne, sont encore vagues et indéterminées, puisqu'il n'est pas en état de dire s'il convient, par exemple, de réduire la longueur de la toise des arpenteurs à 9ᵐ 072 seulement, ou s'il est préférable de l'élever, au contraire, jusqu'à 22ᵐ 68, ou, mieux encore, s'il n'est pas plus exact de lui assigner une longueur comprise entre ces deux limites extrêmes.

Plusieurs objections très sérieuses et d'une autre nature peuvent être adressées, en outre, à la théorie de M. OPPERT.

Dans sa première hypothèse, la toise des arpenteurs a 28 pieds assyriens de longueur, quand le plèthre assyrien en a 100, de sorte que ce plèthre contient alors 3 toises $^4/_7$, et dans sa seconde hypothèse, la toise a 42 coudées de longueur, quand le plèthre n'en a que 60, ce qui fait que, dans ce cas, le plèthre ne peut contenir qu'une toise et $^3/_7$.

Mais alors, je le demande à tous ceux qui voudront bien prendre la peine de suivre mes calculs, est-il possible d'admettre sérieusement que de semblables rapports ont pu exister, entre la toise des arpenteurs et le plèthre, dans un système métrique qu'il faut considérer *au moins* comme duodécimal, si l'on ne va pas jusqu'à le croire déjà sexagésimal et n'est-il pas évident, au contraire, que dans le système assyrien, quel qu'il fut à l'époque où les

mesures des arpenteurs ont été réglées, leur toise devait être contenue *un nombre entier de fois* dans le plèthre.

A un autre point de vue, je le demande encore, est-il possible, d'introduire dans le système métrique assyrien, alors même que l'on voudrait remonter jusqu'aux époques les plus reculées, des rapports tels que ceux de 1 à 7 et à 14 établis par M. OPPERT entre l'aune, la canne et la toise, ou tels que ceux de 1 à 168 et à 336, établis par lui entre le pouce et ces deux dernières mesures, quand tout indique, au contraire, qu'une bien légère modification à son système permet de remplacer ces rapports par ceux de 1 à $7^1/_2$ et à 15 et de 1 à 180 et à 360, qui sont très régulièrement exprimés suivant les règles de la numération assyrienne.

Après cela, et pour ce qui concerne les mesures de superficie, M. OPPERT admet :

1° Le pouce snperficiaire (lisez : *superficiel*), rectangle d'une canne de longueur sur un pouce de largeur,

2° l'aune carrée, dont les arpenteurs assyriens ne se sont jamais servis,

3° l'aune *superficiaire*, rectangle d'une canne de longueur sur une aune de largeur,

4° enfin la canne carrée,

Et calcule en conséquence, de la manière suivante, les diverses contenances de ces mesures (tirage à part page 26).

Dans sa première hypothèse :

Noms donnés aux mesures agraires	Rapports établis entre ces mesures				Dimensions exprimées en mesures assyriennes		Surfaces exprimées en mesures	
					longueurs	largeurs	assyriennes	françaises
Pouce superficiel	. . .	. . .	. . .	. . 1	14 pieds	1 pouce	168 pouces^2	0^{mq} [1] 122.472
Aune carrée	. . .	. .	. 1	$3^3/_7$	2 »	2 pieds	4 pieds^2	0^{mq} 419.904
Aune superficielle	. .	1	7	24	14 »	2 »	28 »	2^{mq} 939.328
Canne carrée	1	7	49	168	14 »	14 »	196 »	20^{mq} 575.296

Et dans sa deuxième hypothèse :

Noms donnés aux mesures agraires	Rapports établis entre ces mesures				Dimensions exprimées en mesures assyriennes		Surfaces exprimées en mesures	
					longueurs	largeurs	assyriennes	françaises
Pouce superficiel	. . .	. . .	. . .	. . 1	21 coudées	3 doigts	1512 doigts^2	0^{mq} 765.45
Aune carrée	. . .	. .	. 1	$3^3/_7$	3 »	3 coudées	9 coudées^2	2^{mq} 6244
Aune superficielle	. .	1	7	24	21 »	3 »	63 »	18^{mq} 3708
Canne carrée	1	7	49	168	21 »	21 »	441 »	128^{mq} 5956

Ces nouveaux calculs prouvent, ce me semble, encore mieux que les précédents, combien il est impossible d'adopter la théorie de laquelle ils dérivent.

---

1) On sait que les mathématiciens sont dans l'usage d'employer, comme je le fais ici, l'abréviation *mq*, pour représenter les mètres *carrés*, et qu'ils réservent l'abréviation *mc* pour correspondre aux mètres *cubes*.

En effet, que la contenance du pouce agraire superficiel soit égale à 168 pouces carrés, ou en d'autres termes, à 1 pied carré plus $^1/_6$, c'est-à-dire à $^7/_6$ de pied carré seulement, comme dans la première hypothèse de M. Oppert, ou qu'il soit plus exact d'élever cette contenance jusqu'à 1512 doigts carrés, c'est-à-dire jusqu'à 10 empans carrés $^1/_2$, comme dans la deuxième hypothèse, l'expression de ce pouce n'en contient pas moins le facteur 7, dans un cas comme dans l'autre[1] et alors, comme ce même facteur n'est pas et ne peut pas être contenu dans les expressions des autres mesures assyriennes, telles que le plèthre carré, le stade carré ou la parasange carrée, il en résulte toujours que ce pouce superficiel ne peut être contenu qu'un nombre *fractionnaire* de fois dans toutes les autres mesures, même dans la parasange carrée, ce qui est manifestement impossible. Et il en est encore de même pour toutes les autres mesures, par exemple, pour la perche carrée, dont la contenance, toujours égale à quatre cannes carrées, doit être réglée, dans la première hypothèse de M. Oppert à 784 pieds carrés et dans la seconde à 1764 coudées carrées, quand le plèthre carré est toujours égal à 10.000 pieds carrés ou, ce qui est la même chose, à 3.600 coudées carrées; d'où il résulte que le nombre de perches carrées contenues dans un plèthre carré doit être réglé, dans la première hypothèse de M. Oppert, à $\frac{10.000}{784}$, c'est-à-dire à 12 plus $\frac{37}{49}$, et dans la deuxième à $\frac{3.600}{1764}$, c'est-à-dire à 2 plus $\frac{2}{49}$.

Je le demande encore une fois : de semblables fractions, ayant toutes, pour dénominateur, un nombre tel que 49, sont-elles admissibles dans un système assyrien régulier?

Si, d'un autre côté, pour se rendre un compte plus exact de la différence considérable qui existe entre ces deux évaluations d'une seule et même mesure, on les traduit en mesures métriques françaises, on constate alors :

D'une part, qu'elles correspondent : la première, à 82^{mq} 30 et la seconde, à 5^{ares} 14^{mq} 38;

et d'autre part, que M. Oppert a déclaré, à la dernière page de son tirage à part, (page 26) : *qu'il préfère la première de ces évaluations à la seconde.*

C'est absolument comme s'il disait que la contenance de la toise agraire peut être élevée jusqu'à *5 ares plus 14 mètres carrés,* après avoir admis qu'il est plus près de la vérité de la considérer comme réduite à *82 mètres carrés seulement.*

Je me suis cru autorisé à déclarer, au commencement de ce mémoire, que des recherches qui aboutissent à une semblable conclusion ne peuvent pas être considérées comme heureuses, et je me plais à espérer maintenant que cette appréciation ne sera finalement contestée par personne.

Le mémoire de M. Oppert a été longuement discuté dans un rapport lu à l'académie de Nimes, à la fin de 1886 et au commencement de 1887,[2] où après avoir démontré combien il est impossible d'admettre les théories métrologiques de ce savant assyriologue, je me suis appliqué à prouver, en invoquant précisément les textes assyriens sur lesquels il s'est appuyé lui-même, que les mesures agraires de l'Assyrie et de la Chaldée doivent être réglées, contrairement à son système, de la manière indiquée dans les tableaux suivants :

1) $10^1/_2$ est égal à la moitié de 21, égal lui-même à 3 fois 7.

2) La première partie de ce rapport a déjà paru dans les *Mémoires de l'académie de Nimes* (année 1886) et la deuxième partie paraîtra prochainement dans le volume de 1887 actuellement sous presse.

N° 1. Tableau duquel on a soigneusement éliminé toutes les mesures linéaires dont les arpenteurs assyriens n'ont jamais fait usage, notamment le pied, pour n'y conserver que celles dont ils se sont servis, soit directement, soit indirectement.

Noms donnés à ces mesures	Rapports qui existent entre ces mesures								Longueurs exprimées en mesures françaises
Uban,[1] 60e partie de la coudée								1	0^m 009
Doigt, 12e partie de l'empan et 24e partie partie de la coudée							1	2½	0^m 022.5
Empan, unité primordiale, base de tout le système métrique						1	12	30	0^m 27
Coudée, égale à 2 empans					1	2	24	60	0^m 54
Aune, égale à 2 coudées				1	2	4	48	120	1^m 08
Canne, égale à 3 coudées			1	1½	3	6	72	180	1^m 62
Perche,[2] égale à 2 cannes		1	2	3	6	12	144	360	3^m 24
Plèthre, égal à 10 perches	1	10	20	30	60	120	1.440	3.600	32^m 40

Comme les mesures agraires de longueur et de superficie dérivaient toutes, chez les Assyriens, des mesures ordinaires que je viens de faire connaître, les noms de ces dernières mesures leur étaient conservés dans la pratique des arpenteurs et je les leur conserverai à mon tour. Je donnerai, en conséquence, sur le tableau suivant, indicatif des mesures agraires de longueur :

Le nom de *uban,* à l'uban agraire, quoique sa longueur soit égale à celle de 5 ubans ordinaires,

celui de *canne* à la canne agraire, quoiqu'elle ait 5 cannes de longueur,

et par la même raison, celui de *perche,* à la perche agraire, quoiqu'elle ait 5 perches de longueur.

Quant au plèthre qui garde la même longueur dans les deux systèmes, il conservera naturellement son nom.

Mais une exception doit être faite pour la mesure agraire comprise entre l'uban et la canne agraires, mesure qui a fort exactement 2 coudées, c'est-à-dire une aune de longueur. Le nom de l'aune ne lui sera pas conservé malgré cela, parce que, si on le lui conservait, il pourrait en résulter des erreurs provenant de ce que l'on serait alors tenté de considérer l'aune agraire comme formée de la même manière que les autres mesures, et par conséquent comme égale à 5 aunes ordinaires, ce qui serait loin d'être vrai.

1) L'*Etalon des mesures assyriennes* de M. Oppert n'a fait aucune mention de cette mesure dont l'ancienne existence est cependant incontestable. Je l'ai toujours nommée *Double-sussu* dans mes publications précédentes et je lui donne ici, pour la première fois, le nom de *uban* parce que ce nom a été déjà employé dans le même sens par plusieurs assyriologues distingués, et aussi pour établir une différence plus sensible entre l'*uban*, 60e partie de la coudée et le *sussu*, 60e partie de l'empan. Un uban n'en restera pas moins toujours égal à 2 sussi.

2) Je persiste à conserver ici, à cette mesure, le nom de perche que je lui ai toujours donné, par assimilation à la *pertica* romaine, quoique M. Oppert persiste, de son côté, à lui conserver le nom de toise, qui, à mon avis, ne lui convient en aucune façon, la toise étant une mesure qui n'a que 6 pieds de longueur, quand la mesure assyrienne en a 10, comme la *pertica* romaine.

D'ailleurs, on le remarquera, cette mesure, dont la longueur est de deux coudées ou, en d'autres termes, d'une aune, a une importance particulière dans la série agraire. C'est la seule mesure de cette série qui soit effective et *manuelle,* toutes les autres ne pouvant être que de simples mesures de compte, et c'est bien évidemment pour mieux indiquer ce caractère particulier qu'on la trouve toujours désignée, sur les textes assyriens, par la lettre *U,* nom qu'il m'a semblé convenable de lui conserver, sans prendre la peine de lui chercher une dénomination moins singulière.[1]

Les longueurs et les rapports mutuels de ces diverses mesures linéaires sont indiqués dans le tableau suivant :

N° 2. Tableau indicatif des mesures de longueur dont les arpenteurs assyriens se servaient.

Noms de ces mesures	Rapports établis entre elles					Longueurs exprimées: en mesures ordinaires	en empans	en coudées	en mètres
Uban	. . . .				. 1	5 ubans	$\frac{1}{6}$ = 2 doigts	$\frac{1}{12}$ = 2 doigts	0^{m} 045
U, mesure manuelle	. . . . .			1	24	1 aune	4	2	1^{m} 08
Canne	. . .		1	$7^{1}/_{2}$	180	5 cannes	30	15	8^{m} 10
Perche	.	1	2	15	360	5 perches	60	30	16^{m} 20
Plèthre	1	2	4	30	720	1 plèthre	120	60	32^{m} 40

Quant aux mesures agraires de superficie, voici comment elles étaient réglées, en fonction des mesures linéaires précédentes :

N° 3. Tableau indicatif des mesures agraires de superficie.

Noms de ces mesures	Rapports qui existent entre elles					Dimensions: en longueur	en largeur	Contenances exprimées: en empans carrés	en coudées carrées	en mesures françaises
Uban	. . . .				1	15 coudées	$^{1}/_{12}$ de coudée (2 doigts)	5	$1^{1}/_{4}$	0^{mq} 3645
U	. . . . .			1	24	15 coudées	2 coudées	120	30	8^{mq} 748
Canne . . .	. . .		1	$7^{1}/_{2}$	180	15 coudées	15 coudées	900	225	· 65^{mq} 61
Perche . . .	.	1	4	30	720	30 coudées	30 coudées	3.600	900	2^{ares} 62^{mq} 44
Plèthre . . .	1	4	16	120	28.800	60 coudées	60 coudées	14.400	3.600	10^{ares} 49^{mq} 76

L'exactitude des indications contenues dans ces deux derniers tableaux a été, comme je l'ai déjà dit, soigneusement démontrée, dans le rapport que j'ai soumis à l'Académie de Nimes, et il est inutile, ce me semble, de répéter ici, une seconde fois, les arguments qui ont été déjà développés.

Je me décide d'autant plus volontiers à les omettre que le système métrique adopté par les arpenteurs assyriens a été déduit du système ordinaire, d'une manière si simple et si bien en harmonie avec ce système, qu'il suffit, pour ainsi dire, d'en exposer le mécanisme pour le faire adopter aussitôt avec confiance.

1) Voyez la note ajoutée à la fin de ce mémoire.

Si cependant quelques doutes devaient subsister encore, il serait toujours facile, à ceux qui pourraient les concevoir, de recourir aux Mémoires de l'Académie de Nimes, et particulièrement au volume de 1887.

Il est cependant nécessaire d'expliquer encore ici un détail particulier. Je veux parler de la forme rectangulaire, qui nous semble aujourd'hui si extraordinaire, et que les arpenteurs assyriens ont donnée, d'une manière si exceptionnelle, à leurs deux plus petites mesures de superficie, l'uban et l'U.

Lorsqu'on cherche à se rendre compte des motifs qui ont pu décider ces arpenteurs à adopter ce parti, on est vite amené à comprendre que leur but principal a dû être de simplifier, autant que possible, non seulement les opérations qu'ils avaient à exécuter, dès l'abord, sur le terrain, mais encore et surtout les calculs qu'ils avaient à effectuer ensuite, en se servant des mesures ainsi relevées.

Il est, en effet, facile de s'assurer, en premier lieu, que si l'un de ces arpenteurs avait pris la peine de diviser, avant tout, le terrain qu'il voulait mesurer, en zônes trapézoïdales de 15 coudées, ou, en d'autres termes, d'une canne agraire (8^m 10) de largeur, il pouvait, après cela, déduire, sans calculs, la surface de chacune de ces zônes, de la seule mesure de sa longueur moyenne, parce que, dans ce cas, chaque longueur de 15 coudées correspondait à une canne carrée, parce que ce qui restait ensuite de la longueur totale, nécessairement inférieur à 15 coudées, contenait autant d'U que de doubles coudées (au maximum 7) et parce que enfin le dernier reste de la longueur, nécessairement inférieur à 2 coudées, ou en d'autres termes, à 48 doigts, contenait autant d'Ubans que de doubles doigts, (au maximum 23 et $^1/_2$).

On pouvait donc obtenir alors, comme je viens de le dire, la surface de chaque zône sans avoir à effectuer aucun calcul sérieux.

Cependant, dans la pratique, les arpenteurs assyriens devaient opérer d'une manière encore plus simple, car il est évident que lorsqu'ils avaient divisé, comme sur la figure suivante, le terrain *MNEE'OP* destiné à l'arpentage, en zônes de 15 coudées de largeur, telles

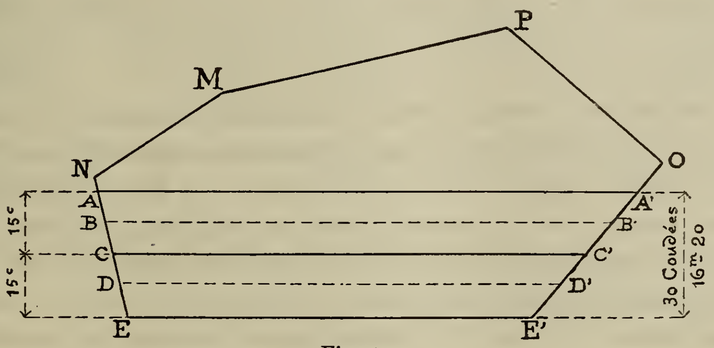

Fig. 1.

que *ACC'A* et *CEE'C'*, ils n'avaient pas besoin, pour obtenir la surface totale *AEE'A'* de deux zônes contigues, de mesurer successivement et séparément les deux longueurs moyennes *BB'* et *DD'*, et qu'il leur suffisait, au contraire, de mesurer, en une seule fois, la ligne *CC'*, pour en déduire directement la surface des deux zônes, parce que les longueurs mesurées sur cette ligne correspondaient :

Celles de 30 coudées, à une perche carrée, ou en d'autres termes à 4 cannes superficielles,

celles de 7 coudées $^1/_2$ (un quart de 30 coudées) à une seule canne superficielle, égale à 225 coudées carrées,

celles d'une coudée, à un U égal à 30 coudées carrées,

et enfin celles d'un doigt, à un uban égal à la 24e partie de 30 coudées carrées, comme un doigt est égal à la 24e partie d'une coudée.

Il serait difficile, on en conviendra, d'imaginer un système plus simple et nécessitant moins de calculs. On peut aussi comprendre, après cela, encore mieux que précédemment, pour quels motifs les arpenteurs assyriens désignaient par la lettre U cette surface rectangulaire de 30 coudées carrées (15 coudées sur 2 ou 30 coudées sur une) dont la largeur correspondait exactement, dans le cas actuel, qui devait être le cas le plus ordinaire, à la longueur d'une coudée, et qu'on pouvait, en même temps, considérer, dans tous les autres cas, comme un facteur commun à toutes les autres mesures de superficie, ce qui suffisait pour lui donner l'importance d'une mesure principale.

Lorsqu'on voulait arpenter un terrain en le divisant, comme je viens de l'indiquer, en zônes de 15 ou de 30 coudées ($8^m 10$ ou $16^m 20$) de largeur, on pouvait le faire de deux manières différentes : ou bien en disposant les divisions parallèlement à l'une des diagonales telles que *AC*, comme sur la figure 2, ci-après, ou bien en les établissant parallèlement à l'un des côtés, comme sur les figures 3 et 4.

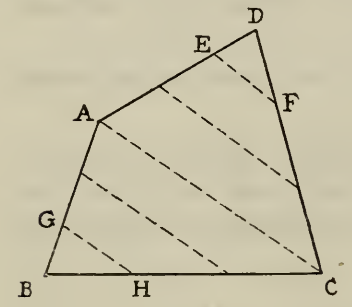

Fig. 2.

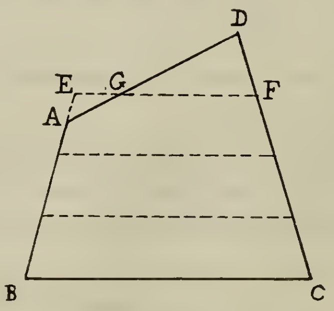

Fig. 3.

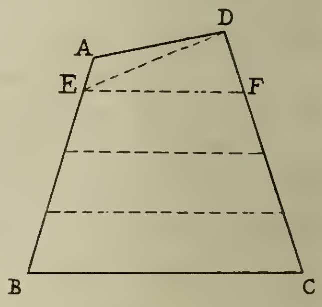

Fig. 4.

Dans le premier cas, il restait à mesurer, à la fin de l'arpentage, les contenances des deux triangles *DEF* et *GBH*, pour les ajouter aux contenances déjà obtenues et dans le second, comme la dernière ligne *EF*, menée parallèlement au côté *BC*, pouvait, ou dépasser l'un des angles tel que *A*, de la manière indiquée sur la figure 3, ou rester au-dessous des deux angles *A* et *D*, comme sur la figure 4, il y avait alors, encore une fois, deux triangles à mesurer, soit *AEG* et *GDF*, dans l'hypothèse indiquée sur la fig. 3, pour retrancher le premier de ces triangles du total déjà obtenu, et pour y ajouter le second, soit *EAD* et *DFE*, dans l'hypothèse indiquée sur la figure 4, pour obtenir la contenance du quadrilatère irrégulier *EADF*.

Ainsi, dans tous les cas, les opérations d'un arpentage, même le plus simple, ne pouvaient être terminées que par des mesurages qui conduisaient finalement à multiplier entre elles deux longueurs ayant, *toutes les deux*, des expressions indépendantes de la volonté de l'arpenteur et de véritables opérations d'arithmétique demeuraient par conséquent toujours

nécessaires, car il en était de même à plus forte raison, lorsqu'on ne pouvait pas diviser en zônes le terrain à arpenter, ou lorsque, par une raison quelconque, on ne voulait pas le faire.

Des multiplications plus ou moins nombreuses étaient donc indispensables dans tous les cas, et les textes assyriens qui donnent les expressions des contenances calculées à l'aide de ces multiplications les donnent toujours en fonction de la canne, de l'U et de l'uban superficiels, identiquement comme ils donnent aussi toujours en fonction de la perche, de l'U et de l'uban linéaires les longueurs au moyen desquelles ces contenances étaient calculées.

M. Oppert a dit, dans son mémoire (tirage à part p. 16), que ces longueurs, quoique exprimées autrefois en perches, U et ubans, c'est-à-dire en perches, doubles coudées et doubles doigts, devaient être cependant toujours transformées en ubans, avant d'être multipliées entre elles, afin de n'avoir ainsi que des ubans à multiplier les uns par les autres. Mais cette théorie n'est pas acceptable, parce qu'il aurait été alors complétement inutile de prendre la peine d'exprimer habituellement en perches, U et ubans des longueurs naturellement mesurées, sur le terrain en perches, coudées et doigts et parce qu'il aurait été, dans ce cas, beaucoup plus simple de ne pas modifier les expressions de ces longueurs qui pouvaient être traduites directement en ubans, aussi facilement que lorsqu'elles étaient rapportées à l'U et à l'uban.

Il est donc nécessaire de le reconnaître, en deuxième lieu, la transformation en perches, U et ubans des longueurs mesurées sur le terrain en coudées et doigts, devait être motivée par d'autres considérations et si je ne me trompe, son objet principal était, comme je l'ai dit en commençant, de simplifier les calculs d'arithmétique que les arpenteurs avaient à faire, dans tous les cas, encore plus peut-être que de faciliter les opérations qu'ils avaient à effectuer, sur le terrain, en vue de l'arpentage.

En thèse générale, lorsque deux longueurs exprimées en fonction de trois unités linéaires différentes doivent être multipliées l'une par l'autre, cette multiplication donne naissance à six produits différents et nécessite par conséquent presque toujours d'assez longs calculs, quand on ne possède, pour exprimer ces six produits, que trois unités métriques superficielles.

Les calculs de cette espèce se trouvent pourtant, ainsi qu'on va le voir, considérablement facilités, quand les unités linéaires dont on se sert peuvent être exprimées en cannes, U et ubans linéaires, et qu'en même temps les mesures de superficie dont on dispose sont des cannes, des U et des ubans superficiels.

Dans ce cas particulier, les six produits que l'on obtient, en multipliant l'une par l'autre deux longueurs données, sont :

1° Le produit des cannes linéaires entre elles,

2° celui des cannes linéaires par les U linéaires ou réciproquement,

3° celui des cannes linéaires par les ubans linéaires ou réciproquement,

4° celui des U linéaires multipliées entre eux,

5° celui des U linéaires par les ubans linéaires ou réciproquement

et 6° enfin celui des ubans linéaires entre eux.

Le produit des cannes par des cannes donne des cannes carrées, ou en termes assyriens des cannes superficielles,

celui des cannes par des U donne des U superficiels, puisque l'U superficiel est *un rectangle* d'une canne de longueur sur un U de largeur,

et par une raison semblable, le produit des cannes par des ubans linéaires donne des ubans superficiels.

L'opération est donc très simple dans ces trois premiers cas, mais elle devient un peu plus compliquée dans les trois autres.

Les U multipliés par des U ne peuvent donner d'abord que des U carrés qui ne correspondent directement à aucune mesure assyrienne de superficie, mais puisqu'un U linéaire égal à 2 coudées est contenu 7 fois et $^1/_2$ dans une canne linéaire égale à 15 coudées, il est évident, comme on le voit sur la figure suivante, qu'un U carré doit être contenu, à son tour, un même nombre de fois dans un U superficiel et que, par conséquent, le produit obtenu, en multipliant des U par des U, peut être transformé en U superficiels en le divisant par $7^1/_2$, puisqu'on a le droit d'écrire un U superficiel = 7 U carrés et demi et par conséquent $\frac{\text{un U superficiel}}{7^1/_2}$ = un U carré.

Plan d'une canne agraire, ayant 15 coudées de longueur sur chacun de ses côtés, divisée en 7 U superficiels et demi.

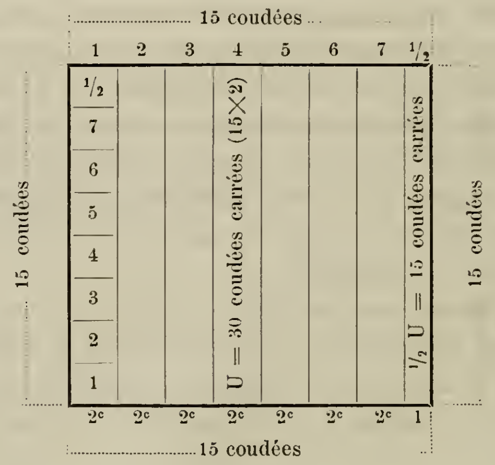

Fig. 5.

De même pour la multiplication des U par les ubans, parce que le produit d'un U par un uban est un rectangle d'un U de longueur sur un uban de largeur et se trouve ainsi contenu 7 fois et $^1/_2$ dans un uban superficiel qui a une canne de longueur sur un uban de largeur.

En dernier lieu, la multiplication des ubans par des ubans ne peut donner que des ubans carrés qui sont contenus 180 fois (24 fois $7^1/_2$) dans un uban superficiel, puisqu'une canne linéaire contient 180 ubans linéaires.

En résumé donc les divers produits obtenus, en faisant les trois dernières multiplications partielles dont je viens de parler, peuvent être traduits en mesures assyriennes, le premier en U superficiels, le second et le troisième en ubans superficiels, en divisant les deux premiers produits par $7^1/_2$ et le troisième par 180.

On pourra être tenté de croire, au premier abord, que ces divisions par $7^1/_2$ et par 180 doivent être considérées comme des opérations trop compliquées pour être habituellement admises dans la pratique. Mais il n'en est rien cependant, parce que cette complication n'existe que lorsqu'on se sert de la numération décimale, et disparaît, au contraire, entièrement quand les calculs sont opérés en employant la numération sexagésimale des Assyriens.

Dans ce cas, en effet, la fraction $\frac{1}{7^1/_2}$ doit être écrite sous la forme » ‖ 𒐍 $= \frac{8}{60}$ et la fraction $\frac{1}{180}$ sous celle de » ‖ » | 𒎙 $= \frac{20}{3600}$, de sorte qu'il suffit alors pour diviser un nombre quelconque par $7^1/_2$ de le multiplier par 8 et de *reculer la virgule* d'un rang, et pour le diviser par 180 de le multiplier par 20, en reculant la virgule de deux rangs.

Les Assyriens pouvaient donc faire, dans tous les cas, avec une grande facilité, la multiplication de deux longueurs exprimées en cannes, U et ubans; et pour achever de le faire comprendre, il me suffira d'en donner ici un exemple, appliqué à deux longueurs *quelconques* qui seront égales, si on le veut bien, à 3 perches, 7 U, 19 ubans et à 1 perche, 3 U, 14 ubans.

Comme le produit à obtenir doit être exprimé en cannes, U et ubans superficiels, il faudra d'abord transformer les perches linéaires en cannes linéaires et écrire en conséquence :

	Cannes	U	Ubans	Fractions sexagésimales	
Au multiplicande	𒐋	𒐌	𒌋𒐎	»	»
et au multiplicateur	𒈫	𒐈	𒌋𒐉	»	»
La multiplication se fera d'ailleurs en trois fois, parce qu'il faut multiplier le multiplicande d'abord par le premier, ensuite par le second et enfin par le troisième terme du multiplicateur.					
Première partie, *multiplication* par 2 cannes.					
1° 6 cannes multipliées par 2 cannes donnent d'abord 12 cannes carrées ou en termes assyriens 12 cannes superficielles ci	𒌋𒈫	»	»	»	»
2° 7 U multipliés par 2 cannes donnent ensuite 14 U qui correspondent à 1 canne 6 U $^1/_2$, puisque une canne contient 7 U $^1/_2$, et il faut les ajouter au produit comme il suit parce que $^1/_2$ U est égal à 12 ubans.	𒁹	𒐋	𒌋𒈫	»	»
3° En dernier lieu, 19 ubans multipliés par 2 cannes donnent 38 ubans, soit 1 U 14 ubans, ci . . . . puisque 1 U contient 24 ubans.	»	𒁹	𒌋𒐉	»	»
2e partie, *multiplication* par 3 U.					
1° 6 cannes multipliées par 3 U donnent 18 U, soit 2 cannes et 3 U, ci	𒈫	𒐈	»	»	»
2° 7 U multipliés par 3 U donnent 21 U², qui correspondent à $21 \times \frac{8}{60}$ U $= \frac{168}{60} = 2$ U $+ \frac{48}{60}$, puisque U² $= \frac{1}{7^1/_2}$ U $= \frac{8}{60}$ U. Mais chaque 60e de U est égal à $\frac{24}{60}$ de uban, puisque 1 U est égal à 24 ubans, par suite on peut écrire $\frac{48}{60}$ de U $= \frac{48 \times 24}{60}$ de uban $= \frac{1152}{60} = 19$ ubans $+ \frac{12}{60}$ et le produit de 7 U par 3 U donne ainsi	»	𒈫	𒌋𒐎	𒌋𒈫	»
3° 19 ubans multipliés par 3 U donnent 57 ubans-U, qui doivent être multipliés, eux aussi, par $\frac{8}{60}$ pour être transformés en ubans et qui donnent ainsi $\frac{456}{60}$ d'uban, ou 7 ubans et $\frac{36}{60}$ ci	»	»	𒐌	𒌍𒐋	»
à reporter	𒌋𒐊	𒌋𒈫	𒐐𒈫	𒐏𒐍	»

	Cannes	U	Ubans	Fractions sexagésimales	
Report . . .	𒌋𒐊	𒌋𒈫	𒐐𒈫	𒐏𒑆	»
3ᵉ partie, *multiplication* par 14 ubans.					
1° 6 cannes multipliées par 14 ubans donnent 84 ubans ou 3 U et 12 ubans, ci	»	𒐈	𒌋𒈫	»	»
2° 7 U multipliés par 14 ubans donnent 98 U-ubans qui multipliés par $\frac{8}{60}$ sont remplacés par $\frac{784}{60}$ d'uban, égaux à 13 ubans $\frac{4}{60}$ ci	»	»	𒌋𒐈	𒐉	»
3° Enfin 19 ubans multipliés par 14 ubans donnent 266 ubans carrés qui sont transformés en ubans et fractions sexagésimales d'ubans superficiels, en les multipliant par $\frac{1}{180}$, c'est-à-dire en termes assyriens par $\frac{20}{3.600}$, et qui correspondent ainsi à $\frac{5.320}{3.600}$ d'uban, c'est-à-dire à 1 uban + $\frac{1.720}{3.600}$ soit. . .			𒁹	𒎙𒑂	𒐉
En total	𒌋𒐊	𒌋𒐊	𒁹 𒌋𒑆	𒎙	𒐉
Mais comme il faut remplacer : 1° 15 U par 2 cannes et 2° 79 ubans (𒁹 𒌋𒑆) par 72 + 7 ubans, c'est-à-dire par 3 U et 7 ubans, on donne finalement une forme plus correcte au produit qui précède, en y opérant ce double remplacement. Il demeure ainsi réglé à	𒌋𒑂	𒐈	𒑂	𒎙	𒐉

soit 17 cannes, 3 U, 7 ubans $\frac{20}{60}$ et $\frac{4}{3.600}$, résultat dont l'exactitude peut être vérifiée en constatant :

que 6 cannes, ayant chacune 8ᵐ 10 de longueur, correspondent à	48ᵐ 60
que 7 U, à 1ᵐ 08 l'un, donnent	7ᵐ 56
que 19 ubans, à 0ᵐ 045, donnent	0ᵐ 855
et qu'ainsi le premier facteur correspond à	57ᵐ 015
et qu'on a ensuite, pour le second facteur :	
2 cannes à 8ᵐ 10 l'une	16ᵐ 20
3 U à 1ᵐ 08 ci	3ᵐ 24
et 14 ubans à 0ᵐ 045 ci.	0ᵐ 63
Ensemble	20ᵐ 07

Le produit de ces deux facteurs se trouve ainsi égal à 1.144ᵐᑫ 29105, c'est-à-dire à 11ᵃʳᵉˢ 44ᵐᑫ 29 décimètres carrés, 105, tandis que, d'un autre côté, la même contenance peut être déduite de la manière suivante du produit qui vient d'être calculé en mesures assyriennes,

puisque 17 cannes superficielles à 65ᵐᑫ 61 l'une donnent	1.115ᵐᑫ 37
3 U à 8ᵐ 748 l'un donnent	26ᵐᑫ 244
7 ubans à 0ᵐ 3645 donnent	2ᵐᑫ 5515
$\frac{20}{60}$ ou $\frac{1}{3}$ de 0ᵐ 3645 = ...	0ᵐᑫ 1215
et $\frac{4}{3.600} = \frac{1}{900}$ de 0ᵐ 3645 = ...	0ᵐᑫ 00405
En total, comme ci-dessus	1.144ᵐᑫ 29105

Après avoir constaté, par l'exemple qui précède, que la grande facilité des opérations d'arithmétique que cette multiplication nécessite résulte essentiellement de la simplicité des expressions qui correspondent dans le système sexagésimal aux fractions $\frac{1}{7^1/_2}$ et $\frac{1}{180}$, il

ne sera pas inutile de faire remarquer que cette simplicité n'existerait plus, si l'on adoptait la théorie métrologique de M. Oppert et s'il était, en conséquence, nécessaire de remplacer $\frac{1}{7^1/_2}$ par $\frac{1}{7}$ et $\frac{1}{180}$ par $\frac{1}{168}$, et cela, par cette raison que les fractions $\frac{1}{7}$ et $\frac{1}{168}$ sont *périodiques* dans le système assyrien.

Ces fractions qui nous paraissent si simples, dans notre système décimal, s'écrivent, en effet, de la manière suivante dans le système assyrien :

$\frac{1}{7}$ = » etc. indéfiniment

période période

$\frac{1}{168}$ = » etc.

période période

de sorte qu'il serait impossible de remplacer, dans ce cas, par de simples multiplications, les divisions qui sont toujours nécessaires et que les calculs à effectuer deviendraient ainsi beaucoup plus compliqués.

Le meilleur parti serait peut-être alors de revenir au calcul que M. Oppert indique dans son mémoire et qui consiste à exprimer les deux facteurs en ubans, avant de les multiplier l'un par l'autre.

Cependant, dans ce dernier cas, la complication serait encore fort grande, ainsi qu'on va le voir :

Il faut d'abord, pour traduire en ubans les deux facteurs donnés, égaux à 3 perches, 7 U, 19 ubans et à 1 perche, 3 U, 14 ubans multiplier, pour le premier facteur :

6 cannes par 168, ce qui donne	1.008 ubans
7 U par 24, ce qui donne	168 »
et ajouter	19 »
ce qui permet de remplacer le premier facteur par	1.195 ubans

et ensuite, pour le 2e facteur, multiplier :

2 cannes par 168 ci	336 ubans
3 U par 24 ci	72 »
et ajouter	14 »
En total pour le 2e facteur	422 ubans

Il faut, après cela, multiplier ces deux facteurs l'un par l'autre et comme leur produit s'élève à 504.290 ubans carrés, ce n'est pas sans un certain étonnement que l'on se trouve en présence de cette expression qui ne doit correspondre en définitive qu'à 17 cannes carrées ou environ, et qui se trouve rapportée à une unité superficielle assez petite pour être contenue plus de 500.000 fois dans le produit obtenu.

Il est certain, en effet, que cette unité, alors même que l'on donne à l'uban linéaire la plus grande des valeurs admises par M. Oppert, c'est-à-dire 3 doigts égaux à $0^m 0675$, se trouve encore sensiblement plus petite que la 500e partie d'un mètre carré. Aussi M. Oppert se hâte-t-il, aussitôt après avoir calculé ce produit, égal à 504.290 ubans carrés, de le ramener à des termes plus acceptables en le divisant par 168, pour le faire correspondre à des ubans superficiels, qui sont ainsi réduits au nombre de 3.001 plus $\frac{122}{168}$ égaux à $\frac{61}{84}$. Après quoi il faut diviser encore cette dernière expression par 24 pour séparer les ubans des U, ce qui donne 125 U plus 1 uban plus $\frac{61}{84}$ et enfin une dernière division par 7 achève de dégager les cannes et donne finalement 17 cannes, 6 U, 1 uban, $\frac{61}{84}$ pour le produit cherché.

Personne, j'en suis sûr, ne consentira à croire maintenant que les arpenteurs assyriens pouvaient préférer cette longue série de calculs à la multiplication unique dont j'ai indiqué tout-à-l'heure le mécanisme, et par conséquent, il faut le reconnaître, les théories que je viens d'exposer sont certainement celles que les arpenteurs assyriens pratiquaient autrefois.

Je ne veux pas cependant négliger de faire remarquer combien le résultat du calcul opéré en adoptant les fausses théories de M. OPPERT se rapproche de celui que j'ai obtenu moi-même en suivant les anciennes méthodes, puisque la superficie totale du rectangle donné s'élève, dans l'hypothèse de M. OPPERT à 17 cannes, 6 U, 1 uban et se réduit, en fait, dans l'autre cas, ainsi qu'on l'a vu précédemment, à 17 cannes, 3 U et 7 ubans, avec une différence de 2 U et 18 ubans, soit 22 mètres carrés seulement, entre ces deux résultats.

La petite différence qui existe ainsi entre eux résulte évidemment de ce que la fraction fautive $\frac{1}{7}$, admise par M. OPPERT, n'excède que de $\frac{1}{105}$ la fraction exacte $\frac{1}{7^1/_2}$, qu'il aurait dû adopter de préférence et par conséquent, quoiqu'il soit permis de dire qu'il ne s'est pas beaucoup écarté de la vérité dans son mémoire, il est pourtant indispensable de reconnaître qu'il ne lui a pas été donné de l'atteindre.

CHAPITRE SECOND.

Détermination des contenances par les quantités de semence qu'elles pouvaient recevoir.

Les actes relatifs à la vente ou à l'échange des terrains cultivés étaient rédigés autrefois, chez les Assyriens, avec beaucoup plus de soin que nos actes modernes, car on ne se contentait pas d'y indiquer, comme aujourd'hui, les confronts et les contenances des terrains vendus ou échangés, mais on y ajoutait encore, dans tous les cas, les longueurs des côtés du périmètre, et il n'est pas difficile de comprendre de quelle importance ce document particulier pouvait être dans les contestations qui survenaient plus tard, lorsque, par accident ou par fraude, les limites primitives avaient disparu ou avaient été modifiées.

Cette indication des côtés du périmètre n'avait pas cependant toute la rigueur d'une définition géométrique, parce que cinq conditions sont indispensables pour déterminer géométriquement un quadrilatère, et parce qu'on n'en pouvait déduire que quatre de la mesure des quatre côtés. Mais l'indication des contenances suffisait pour suppléer à cette imperfection de la définition géométrique.

Quant à ces contenances elles-mêmes elles étaient exprimées, sur les actes assyriens, de deux manières essentiellement différentes, tantôt en fonction des mesures de superficie que j'ai fait connaître dans le chapitre précédent et tantôt en indiquant seulement les quantités de semence que le terrain vendu était capable de recevoir, de sorte que nous ne pouvons calculer aujourd'hui les contenances qui correspondaient à cette dernière indication, qu'à la condition de connaître au préalable et d'une manière exacte le rapport admis autrefois, chez les Assyriens, entre le volume de la semence et la surface du terrain à ensemencer.

Dans son mémoire relatif aux mesures agraires de l'Assyrie, M. OPPERT a cherché à déterminer ce rapport en le déduisant des expressions des contenances calculées *approximativement,* dans chaque cas particulier, à l'aide seulement des longueurs que les actes assignent aux côtés des périmètres; et quoiqu'il soit incontestable qu'une semblable détermination ne peut pas être rigoureuse, il n'est pas moins incontestable qu'elle ne peut pas s'éloigner beau-

coup de la vérité, et qu'on peut en conséquence l'admettre provisoirement et faute de mieux, dans un premier calcul approximatif.

Or les calculs de M. Oppert lui ont donné le résultat suivant : En exprimant d'abord les longueurs en fonction de l'U des arpenteurs, égal à 2 coudées, ensuite les contenances en fonction du carré de cet U, quoique ce carré de l'U ne soit pas une mesure assyrienne, et en donnant enfin la quantité de semence nécessaire, en fonction du sahia, il trouve (tirage à part, p. 19) que *le nombre de ces derniers est à peu près la 30e partie des premiers* ou en d'autres termes, qu'on évaluait autrefois à un sahia la quantité de blé nécessaire à l'ensemencement d'une surface de 30 U^2, égale à 120 coudées carrées, puisqu'un U linéaire est égal à 2 coudées et qu'ainsi un U carré est égal à 4 coudées carrées.

Il résulte de là successivement :

1° qu'un empan cube de blé, égal, si mes précédentes appréciations sont exactes, à 30 sahia, ensemençait une surface de 3.600 coudées carrées ou en d'autres termes, un plèthre carré,

2° qu'un bar ou épha, égal à 60 sahia ou à 2 empans cubes, ensemençait 2 plèthres,

3° qu'un Pi, égal à 6 bars en ensemençait 12,

4° qu'un cor ou chomer, égal à 10 bars en ensemençait 20,

5° que 3 Pi en ensemençait 36 ou en d'autres termes un stade carré,

et 6° enfin qu'un gur, égal à 5 pi, en ensemençait 60.

Et la grande simplicité des rapports établis, dans cette hypothèse, entre les mesures de capacité et de superficie, semble bien capable d'être considérée, sinon comme une preuve directe, au moins comme un commencement de preuve de l'exacte vérité de ce premier résultat, dont les remarquables combinaisons ne peuvent pas être attribuées à un simple jeu du hasard. En les admettant, la proportion autrefois adoptée par les agriculteurs assyriens se trouve être celle d'un sahia pour 120 coudées carrées, ou ce qui est la même chose, d'un empan cube par plèthre carré, soit, en mesures françaises de $19^{\text{litres}}683$ pour $10^{\text{ares}}49^{\text{mq}}76$, ce qui donne, en termes plus simples et très exactement, $187^{\text{litres}}50$ par hectare. Si telle est, en effet, la quantité de semence qui convient à un hectare, toutes mes précédentes affirmations relatives, tant aux mesures de superficie qu'aux mesures de capacité sont aussitôt, et par cela seul, démontrées les unes par les autres, de la manière la plus incontestable.

Mais M. Oppert, je suis forcé de le reconnaître, est loin d'accepter les résultats auxquels je viens de parvenir, car voici en quels termes il s'exprime aux deux dernières lignes de son mémoire, à la page 26 de son tirage à part :

«Le qa de $1^{\text{litre}}11$ aurait ensemencé, nous dit-il, à peu près 126 mètres carrés, *ce qui* »*est la proportion admise **de tous temps et en tous lieux.***»

$1^{\text{litre}}11$ pour 126 mètres carrés correspond à $88^{\text{litres}}10$ seulement par hectare et l'on voit par là combien mon évaluation diffère de la sienne.

Fort heureusement pour moi, je crois l'avoir déjà prouvé plusieurs fois et de plusieurs manières différentes, les affirmations de M. Oppert ne sont pas toujours exactes, et ne doivent être admises qu'après une sérieuse vérification.

Or voici ce qu'on trouve, dans les ouvrages spéciaux, au sujet de la détermination des quantités de semence qu'il convient d'employer, dans chaque cas particulier. Au chapitre XLIV du 1er livre de son *Économie rurale*, Varron déclare qu'on employait communément, de son temps, 5 modius de blé par jugère et comme le modius, tiers du pied cube romain, con-

tenait 8^{litres} 671, quand le jugère, rectangle de 240 pieds sur 120, avait une contenance de 25^{ares} 28^{mq} 60, il est facile de voir que la proportion de 5 modius ou de 43^{litres} 355 pour 25^{ares} 28^{mq} 60 soit 171^{litres} 459 par hectare, qui est la proportion indiquée par Varron, s'éloigne déjà beaucoup de celle de 88^{litres} 10 par hectare, admise par M. Oppert, *de tout temps et en tous lieux.*

Columelle, dans le chapitre IX de son 2e livre dit, à son tour, comme Varron, qu'il faut 5 modius de blé pour ensemencer un jugère, si la terre est médiocre, et ajoute cependant qu'on peut se contenter de 4 modius par jugère (137^{litres} 167), si la terre est grasse, différence qui ne doit pas surprendre, parce que la quantité de semence doit nécessairement varier, non seulement avec la qualité du terrain, mais aussi avec celle du blé.

Si l'on veut se rapporter ensuite à une époque plus rapprochée de la nôtre, on trouve, dans la *Topographie de la ville de Nimes et de sa banlieue,* publiée en 1802 par MM. Baumes et Vincent, qu'on sème communément :

«1°. Dans les bas-fonds, 438 pouces cubes (8^{litres} 688·322) de Touzelle *(Triticum hyber-»num aristis carens)* par 100 toises carrées (3^{ares} 768·743), en d'autres termes $\frac{8^{\text{litres}}\,688{\cdot}322}{3^{\text{litres}}\,768{\cdot}743}$ »soit 2^{litres} 287 par are, ou mieux encore 228^{litres} 70 par hectare.

«2°. 390 pouces cubes (7^{litres} 736·186), dans les terrains médiocres, soit $\frac{7^{\text{litres}}\,736{\cdot}186}{3^{\text{litres}}\,768{\cdot}743}$ ou »2^{litres} 0365 par are, 203^{litres} 65 par hectare

»et 3°. 365 pouces cubes (7^{litres} 240·276), dans les mauvais terrains, soit $\frac{7^{\text{litres}}\,240{\cdot}276}{3^{\text{litres}}\,768{\cdot}743}$ ou »1^{litre} 9060 par are, 190^{litres} 60 par hectare» (*Topographie,* p. 285).

A la page 292 du même ouvrage, MM. Baumes et Vincent ajoutent :

«Plusieurs agriculteurs éprouvent journellement qu'en réduisant d'un cinquième la quan-»tité de semence, ils obtiennent le même produit total.»

Ce serait alors 182^{litres} 96 par hectare pour les bons terrains, 162^{litres} 92 pour les médiocres et 152^{litres} 48 pour les mauvais.

Il est probable que cette amélioration a été généralement adoptée depuis lors, car, au moment actuel, les agriculteurs de la commune de Nimes qui se servent depuis longtemps du litre et de l'hectolitre pour mesurer leurs blés, mais qui ont conservé encore l'usage de leurs anciennes mesures agraires, comptent généralement 10 litres de semence par *éminée,* ce qui fait 179^{litres} 12 par hectare, l'ancienne éminée de Nimes ayant une contenance de 5^{ares} 58^{mq} 273.

On peut même aller plus loin encore, car en consultant d'autres ouvrages, on trouve d'autres indications.

Ainsi, par exemple, M. Joigneaux a dit, dans son *Livre de la ferme,* qu'on doit employer 200 litres de semence par hectare, dans les terres légères, et 250 litres par hectare dans les terres fortes, et quoique cette évaluation s'éloigne, comme on le voit, encore plus que toutes les autres, des *88 litres par hectare* de M. Oppert, on la trouve cependant reproduite sur les catalogues qui sont publiés, chaque année, par MM. Villemorin et Andrieux marchands-grainetiers bien connus de Paris.

En calculant la valeur moyenne des onze évaluations qui viennent d'être rapportées, on la trouve représentée par 187^{litres} 20 par hectare; et s'il est permis, comme je le crois, de considérer cette moyenne comme infiniment plus rapprochée que les 88^{litres} 10 de M. Oppert de la moyenne générale des évaluations admises *en tous temps et en tous lieux* et même de

lui reconnaître tous les caractères d'une approximation bien suffisante, il sera également permis de la considérer, en même temps, comme aussi rapprochée que possible de la proportion réellement admise autrefois à Ninive et à Babylone.

De plus, on le remarquera, toutes les évaluations précédentes sont rapportées à la principale mesure agraire de la localité qu'elles concernent (au jugère chez les Romains, à l'éminée dans la banlieue de Nimes, à l'hectare dans le livre de M. Joigneaux, etc.) et on les trouve, en outre, toujours exprimées par un nombre rond d'unités de mesures cubiques (4 ou 5 modius à Rome, 10 litres dans la banlieue de Nimes, 200 ou 250 litres dans le livre de M. Joigneaux, etc.), de sorte qu'il est évident qu'elles n'ont été calculées nulle part avec une rigueur mathématique, complétement inutiles en pareil cas, et qu'ainsi il est très naturel de les trouver un peu différentes les unes des autres.

Quant à la proportion de 30 sahia pour un plèthre carré, que j'ai déduite en commençant d'un simple calcul approximatif, elle réunit à merveille toutes les conditions voulues, puisqu'elle est rapportée au plèthre qui était la principale mesure assyrienne de superficie agraire, puisqu'elle est exprimée par un nombre rond de sahia (30 sahia) et en dernier lieu enfin, puisqu'elle correspond très exactement, en mesures françaises, au chiffre de $187^{\text{litres}}\,50$ par hectare et se trouve ainsi très sensiblement égale à la moyenne générale dont je viens de parler tout à l'heure et qui est elle-même égale à $187^{\text{litres}}\,20$ par hectare.

Par conséquent, il est indispensable de le reconnaître maintenant, les Assyriens n'ont pu exprimer que de cette manière la proportion officielle qui leur servait autrefois à traduire en mesures agraires les mesures cubiques qui étaient portées sur leurs actes de vente et leurs diverses mesures cubiques doivent être en conséquence traduites en mesures agraires de la manière indiquée sur le tableau suivant :

Tableau indicatif

des mesures assyriennes de capacité et des contenances agraires qui leur correspondaient autrefois.

Mesures de capacité					Contenances qui correspondent aux diverses mesures de capacité en les exprimant			
		Volumes exprimés						
		en fonction			en fonction			
Noms de ces mesures	Idéogrammes quand ils sont connus	du sahia	de l'empan cube	en mesures françaises	de la coudée carrée	de l'U des arpenteurs	du plèthre carré	en mesures françaises
Sahia . . .	»	1	1/30	$0^{\text{litres}}\,6561$	120	4	1/30	$34^{\text{mq}}\,992$
Qa ou hin		10	1/3	$6^{\text{litres}}\,561$	1.200	40	1/3	$3^{\text{ares}}\,49^{\text{mq}}\,92$
Sephel (empan cube)	»	30	1	$19^{\text{litres}}\,683$	3.600	120	1	$10^{\text{ares}}\,49^{\text{mq}}\,76$
Bar, Bath ou Épha	ou	60	2	$39^{\text{litres}}\,366$	7.200	240	2	$20^{\text{ares}}\,99^{\text{mq}}\,52$
Iz-Bar, ...		120	4	$78^{\text{litres}}\,733$	14.400	480	4	$41^{\text{ares}}\,99^{\text{mq}}\,04$
Nephel.		180	6	$1^{\text{H}}\,18^{\text{litres}}\,098$	21.600	720	6	$62^{\text{ares}}\,98^{\text{mq}}\,56$
Ap (coudée cube) . .	ou	240	8	$1^{\text{H}}\,57^{\text{litres}}\,464$	28 800	960	8	$83^{\text{ares}}\,98^{\text{mq}}\,08$
Letchech		300	10	$1^{\text{H}}\,96^{\text{litres}}\,830$	36.000	1.200	10	$1^{\text{H}}\,04^{\text{ares}}\,97^{\text{mq}}\,60$
Pi	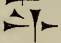	360	12	$2^{\text{H}}\,36^{\text{litres}}\,196$	43.200	1.440	12	$1^{\text{H}}\,25^{\text{ares}}\,97^{\text{mq}}\,12$
Imer, cor ou chomer		600	20	$3^{\text{H}}\,93^{\text{litres}}\,660$	72.000	2.400	20	$2^{\text{H}}\,09^{\text{ares}}\,95^{\text{mq}}\,20$
Gur		1.800	60	$11^{\text{H}}\,80^{\text{litres}}\,980$	216.000	7.200	60	$6^{\text{H}}\,29^{\text{ares}}\,85^{\text{mq}}\,60$

Si, comme je me plais à l'espérer, les maîtres de la science veulent bien consentir à adopter enfin les conclusions que je viens de formuler, ils pourront reconnaître en même temps l'inexactitude des indications métrologiques contenues dans les diverses parties du mémoire de M. Oppert relatif aux mesures agraires de l'Assyrie et de la Chaldée.

Aurès.

Note sur les variations successives de l'unité métrique dans le système linéaire des Assyriens.

La mesure principale servant d'unité de mesure ou, en d'autres termes, de facteur commun à toutes les autres mesures n'a pas toujours été la même dans le système métrique des Assyriens qui ont, au contraire, successivement assigné ce rôle d'unité à l'empan, à la coudée, égale à 2 empans, à l'U des arpenteurs égal à deux coudées et en dernier lieu enfin au pied égal seulement aux $^6/_5$ de l'empan, ou ce qui est la même chose aux $^3/_5$ de la coudée et les modifications que ces changements d'unité ont produit, dans le système métrique, sont très curieuses à étudier.

A l'origine, c'est évidemment à l'empan que le rôle d'unité a été attribué, puisque c'est de lui que dérivent toutes les autres mesures, non seulement de longueur, mais encore de superficie, de volume et de poids.

A cette époque reculée la numération sexagésimale n'existait pas encore et les Assyriens ne calculaient que par quines et par dizaines, par sixain et par douzaines, par conséquent aussi par sosses que l'on considérait alors indifféremment comme égaux à 5 douzaines ou à 6 dizaines.

Au même moment, quelques mesures dont je n'ai pas à parler maintenant, telles par exemple que la coudée ou la canne pouvaient être déjà en usage, mais elles ne figuraient pas encore au premier rang et celles sur lesquelles je dois appeler d'abord l'attention étaient seulement :

1° La perche dont la longueur était égale à une douzaine d'empans,

2° le plèthre égal à 10 perches ou à 120 empans (10 douzaines)

et 3° le stade, égal à 6 plèthres (1 sixain de plèthres), à 60 perches (10 sixains ou un sosse de perche) et à 720 empans (un sosse de douzaines).

Il est d'ailleurs très probable, comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'à l'origine, le stade était la plus grande des mesures linéaires et que le système assyrien n'allait pas au-delà.

On peut pourtant considérer comme certain qu'aussitôt après avoir divisé la circonférence en 360 degrés, et le degré en 60 secondes, ce qui a conduit à diviser la circonférence entière en 21.600 secondes (un KAS'BU de secondes), les Assyriens n'ont pas tardé à ajouter à leur série linéaire une grande mesure ayant aussi 21.600 empans ou un KAS'BU d'empans, et que c'est ainsi qu'ils ont créé leur parasange égale à 30 stades (5 sixains de stades).

Leur premier système linéaire régulier peut être considéré en conséquence comme réglé de la manière suivante :

Noms des principales mesures linéaires	Rapports qui existaient entre ces mesures					Noms donnés sur la tablette de Senkereh aux nombres écrits dans la colonne précédente
Empan-unité primitive	. . . .				1	U (unité)
Perche = 12 empans	. . . .			1	12	SA (douzaine)
Plèthre = 10 perches	. . . .		1	10	120	(?)[1] (10 douzaines)
Stade = 6 plèthres	.	1	6	60	720	US (60 douzaines)
Parasange = 30 stades	1	30	180	1.800	21.600	KAS'BU (30 US)

La concordance qui existe entre les chiffres de la dernière colonne de ce tableau et les noms portés sur la tablette de Senkereh doit être remarquée, parce qu'elle suffit pour prouver l'ancienneté du système de numération auquel ce tableau se rapporte. On devra remarquer aussi que le système sexagésimal ne se montrait pas encore à cette époque reculée et enfin qu'il n'existe aucune symétrie entre les longueurs des diverses mesures dont je viens de rapporter les noms. Ce sont là de nouvelles preuves d'une haute antiquité.

Les progrès que le temps amène toujours ont naturellement conduit les Assyriens à modifier et à régulariser ce premier système métrique et pour le faire, ils se sont d'abord contentés d'y remplacer l'empan, que sa petite longueur rendait fort incommode dans la pratique, par le double empan ou coudée, ce qui a suffi pour donner au nouveau système, considéré dans son ensemble, une régularité déjà fort grande, quoiqu'il ne soit pas encore organisé en suivant les lois du système sexagésimal, tel qu'on l'a pratiqué plus tard.

On y aperçoit cependant quelques indices de la naissance de ce système, puisqu'on y rencontre le *sosse* et le *sar*, mais la première de ces quantités, au lieu d'être composée de six dizaines, comme dans le système sexagésimal, est composée de dix sixains, et la seconde au lieu d'être composée de six *ners* ($6 \times 600 = 3.600$) est composée de 10 *gagars* ($10 \times 360 = 3.600$), de sorte que le gagar = 360 obtient, dans ce système, l'importance qui sera attribuée plus tard au ner = 600, dans le système sexagésimal.

En fait, on y trouve, en fonction de la coudée et avec une régularité très remarquable, d'abord la perche, égale à 6 coudées, et le plèthre, égal à 60 coudées (10 fois 6 coudées) un sosse de coudées, au lieu de 120 empans, ensuite le stade ou ammat-gagar, égal à 6 plèthres ou à 360 coudées, au lieu de 720 empans et enfin le tiers de parasange, égal à 10 ammat-gagar ou à 3.600 coudées, un sar de coudées, de sorte que c'est cette dernière mesure qui répétée 3 fois produit la parasange de la manière indiquée sur le tableau de la page suivante.

On comprend sans peine qu'à l'époque à laquelle ce dernier tableau se rapporte, l'empan continuait à être employé et que d'autres mesures dérivées de l'empan, telles que l'aune ou la canne devaient être pareillement en usage. Mais leur rôle n'était qu'accessoire et c'est pour ce motif que je ne les mentionne pas ici.

Un peu plus tard, les arpenteurs sont intervenus et ont modifié, à leur point de vue, le système métrique alors en usage. Leur premier soin a été d'abandonner la coudée, beau-

1) Il est infiniment probable que le nombre 120 = 10 douzaines portait, sur la tablette de Senkereh un nom particulier que la perte de cette partie de la tablette nous empêche de connaître aujourd'hui.

Tableau indicatif

du système métrique linéaire substitué par les Assyriens à leur système primitif, en y remplaçant l'empan par la coudée.

Noms des principales mesures linéaires	Rapports existant entre ces mesures						Noms donnés aux groupes d'unités écrits dans la colonne précédente
Coudée, unité de mesure . . .	. . . .					1	Unité
Perche, égale à 6 coudées . .	. . . .				1	6	Sixain
Plèthre, égal à 10 perches . .	. . . .			1	10	60	Sosse
Stade ou ammat-gagar égal à 6 plèthres	. .		1	6	60	360	Gagar ou sixain de sosses
$1/3$ de parasange[1], mesure dont le nom n'est pas connu		1	10	60	600	3.600	Sar
Parasange, égale à 30 stades	1	3	30	180	1.800	10.800	»

coup trop courte pour servir commodément à leurs opérations, et ils l'ont remplacée par l'aune ou double coudée, comme l'empan lui-même avait été abandonné pour être remplacé par la coudée, double de l'empan.

Après cela, comme ils n'avaient aucun intérêt à modifier les grandes mesures; telles que le plèthre, le stade et la parasange, ils se sont contentés de substituer, pour les besoins de leurs mesurages et de leurs calculs, à la perche, égale à 6 coudées, et à la canne, égale à 3 coudées, comprises entre l'aune et le plèthre, une nouvelle perche et une nouvelle canne, dont ils ont réglé les longueurs en les prenant égales : pour la perche, à la moitié, et pour la canne au quart du plèthre, c'est-à-dire, en d'autres termes, pour la perche à 30 et pour la canne à 15 coudées.

C'est ainsi qu'ils ont établi, entre leur U, égal à 2 coudées, et leur canne, égale à 15 coudées, ce rapport de 2 à 15 ou, ce qui est la même chose, de 1 à $7\,^1/_2$, que M. Oppert a trouvé si étrange et si difficile à admettre. C'est ainsi enfin que leur système métrique linéaire a été organisé de la manière suivante :

Noms des mesures linéaires des arpenteurs	Rapports qui existent entre ces mesures				Longueurs exprimées en coudées
U, égal à 2 coudées	. . . .			1	2 coudées
Canne, égale à 7 U $^1/_2$	. . . . . .		1	$7\,^1/_2$	15 coudées
Perche, égale à 2 cannes	. .	1	2	15	30 coudées
Plèthre, égal à 2 perches ou à 4 cannes	1	2	4	30	60 coudées

Il pourra sembler extraordinaire que je ne fasse ici aucune mention des mesures fractionnaires. C'est parce qu'il est évident :

En premier lieu, que l'empan a été divisé, dès le principe, en 12 doigts, et que, par conséquent, la coudée a été naturellement divisée en 24 doigts :

1) Le tiers de parasange figure sur ce tableau, comme le tiers du KAS'BU sur la tablette de Senkereh.

En 2e lieu, que dès qu'on a été amené à se servir du système sexagésimal pour exprimer les fractions, on a divisé l'empan en 60 sussi et la coudée en 60 ubans, égaux à 2 sussi,

et en 3e lieu, que lorsque les arpenteurs ont réglé la longueur de leur U à une aune, c'est-à-dire, à 2 coudées, ils l'ont divisé, comme la coudée, en 24 parties, de sorte que les divisions de l'U ont été égales à 2 doigts, puisque celles de la coudée sont égales à 1 doigt. Mais, dans le système assyrien, 2 doigts sont égaux à 10 sussi, ou en d'autres termes à 5 ubans, et il en résulte que les arpenteurs assyriens, après avoir conservé le nom de perche à la perche agraire, égale à 30 coudées, ou à 5 perches ordinaires, et celui de canne à la canne agraire, égale à 15 coudées, ou à 5 cannes ordinaires, ont aussi conservé le nom de uban à l'uban agraire, égal à 5 ubans ordinaires.

En définitive, la mesure manuelle, dont ces arpenteurs se servaient pour mesurer les terres qu'ils voulaient arpenter, était une règle de 2 coudées ou de $1^{m}\,08$ de longueur, divisée en 24 parties égales, de $0^{m}\,045$ chacune, et ces divisions dont le carré avait une contenance de $0^{mq}\,001125$, c'est-à-dire de $^{1}/_{10}$ décimètre carré environ, étaient, comme on le voit, parfaitement capables de donner, dans la pratique, toute la précision désirable.

Pour achever ces longues explications, il me reste à appeler encore l'attention sur les dernières modifications qui ont été introduites dans le système métrique linéaire des Assyriens, lorsque leur ancien système de numération a été transformé, dans la suite des temps, en numération sexagésimale. Ces modifications ont été profondes et voici en quoi elles consistent :

D'une part, on a donné la prééminence à une mesure dont on ne s'était pas servi antérieurement d'une manière habituelle, le *pied*, égal à la 10e partie d'une perche, qui a été choisi, malgré cela, pour servir d'unité de mesure dans le nouveau système, et d'autre part on a créé le makkar, égal à 6 perches, qui est devenu le sosse du pied.

Par suite le plèthre a perdu la plus grande partie de son importance et n'a plus été conservé au rang des mesures principales, où il a été remplacé par le makkar.

Le système métrique ainsi créé était en conséquence constitué de la manière indiquée dans le tableau suivant :

Noms des principales mesures linéaires dans le système métrique sexagésimal	Rapports qui existent entre ces mesures						Noms donnés aux nombres écrits dans la colonne précédente
Pied, unité de mesure	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	Unité
Perche, égale à 10 pieds	. . .	. . .	. . .	. . .	1	10	Dizaine
Makkar, égal à 6 perches	. . .	. . .	. . .	1	6	60	Sosse
Stade, égal à 10 makkar	. . .	. . .	1	10	60	600	Ner
$^{1}/_{5}$ de Parasange, égale à 6 stades mesure dont le nom est inconnu		1	6	60	360	3.600	Sar
Parasange, égale à 30 stades . . .	1	5	30	300	1.800	18.000	»

Comme on vient de le voir, le pied est la seule mesure assyrienne qui ne dérive pas directement de l'empan, puisqu'il en est les $^{6}/_{5}$. De plus sa longueur n'a pas été déduite des dimensions du corps humain, comme les longueurs de l'empan et de la coudée. Par conséquent sa longueur n'a pu être constituée qu'en la prenant égale à la 10e partie de la perche,

égale elle-même à une douzaine d'empans. Et il est ainsi parfaitement certain que le pied n'a été introduit dans le système métrique assyrien qu'après toutes les autres mesures. Il en est de même, à plus forte raison pour le makkar, qui a dû être créé encore plus tard que le pied, dans le but de constituer un système rigoureusement sexagésimal, dans lequel on a conservé la perche et le stade égal à 60 perches (le SA et l'US du système primitif) qui ont toujours été les principales mesures du système linéaire chez les Assyriens.

On sait que l'un des grands avantages du système sexagésimal, avantage que les autres systèmes ne possèdent pas, est, lorsqu'une longueur est exprimée en pieds, en employant la numération sexagésimale, de montrer immédiatement, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, combien cette longueur contient de perches, de makkar et de stades.

Par exemple, si la longueur donnée est égale à 2.736 pieds, en chiffres assyriens : 𒐏𒐊 | 𒌍𒐋, on voit aussitôt qu'elle comprend : 4 stades + 5 makkar + 3 perches + 6 pieds ou si l'on aime mieux 45 makkar et $^{36}/_{60} = {}^{3}/_{5}$ de makkar. C'est probablement pour ce motif que les constructeurs assyriens ont fait un si fréquent usage du pied, qui leur servait surtout à régler les dimensions de leurs briques, et c'est aussi, sans doute, pour cela que la superficie de Babylone se trouve exprimée, en fonction du makkar, sur la grande inscription de la compagnie des Indes, où elle est donnée comme égale à 4.000 makkar-gagar, c'est-à-dire à 4.000 fois 360 makkar carrés, ou, en d'autres termes, à 40 fois 360 stades carrés, puisque 1 stade = 10 makkar et qu'ainsi 1 stade carré = 100 makkar-carrés.

Mais 40 fois 360 stades carrés sont égaux à 14.400 stades carrés ou, ce qui est la même chose, à un carré ayant 120 stades sur chacun de ses côtés, et l'on sait que telle était, en effet, la forme de l'enceinte de Babylone.

AURÈS.

LES
FOUILLES DU DELTA PENDANT L'HIVER DE 1887.

(RAPPORT PRÉSENTÉ A LA SÉANCE DE L'EGYPT EXPLORATION FUND DU 23 DÉCEMBRE 1887.)

PAR

EDOUARD NAVILLE.

Les buttes de Tell el Yahoudiêh, près de la station de Schibîn el Kanater, ont déjà attiré l'attention de plusieurs explorateurs. On s'est demandé d'où ce nom pouvait bien venir, et quelle était la tradition qui s'y rattachait. Puis, plusieurs archéologues distingués, M. GREVILLE CHESTER, le Dr GRANT et le Profr HAYTER LEWIS, l'auteur d'une intéressante description de la localité,[1] ont été conduits à s'en occuper par la découverte de fragments de faïences et de tuiles émaillées, dont le Musée Britannique possède une riche collection. Les seules fouilles de quelque importance qui y aient été faites, ont été entreprises par ordre de MARIETTE et sont dues à M. EMILE BRUGSCH-BEY, alors conservateur adjoint au Musée de Boulaq, qui découvrit les restes de l'édifice auquel les fellahs avaient enlevé ces fragments d'ornementation qu'on vend encore dans les magasins d'antiquités du Caire. M. BRUGSCH a publié der-

1) Dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 177—192.

nièrement le résultat de ses travaux dans un mémoire intitulé *On et Onion.*[1] La conclusion à laquelle il arrive, c'est que Tell el Yahoudiéh, comme le nom l'indique, a été un établissement de Juifs obligés de quitter leur pays et de fuir les persécutions du roi de Syrie Antiochus Epiphane, et qui furent bien reçus par Ptolémée Philométor et la reine Cléopâtre. Le roi donna à leur chef *Onias,* fils du grand-prêtre de même nom, un territoire dans le nome d'Héliopolis, et la colonie reçut le nom d'*Onion.* M. Brugsch va plus loin; il considère que Tell el Yahoudiéh s'appela Héliopolis et fut en réalité la véritable ville de ce nom, l'autre, plus rapprochée du Caire, ayant été détruite par les Hyksos et n'ayant pas été rebâtie.

Ces diverses questions m'ont engagé à commencer mes fouilles par Tell el Yahoudiéh. Les voyageurs qui vont du Caire à Suez aperçoivent dans le lointain, un peu avant d'arriver à la troisième station, celle de Schibîn el Kanater, la butte élevée de Tell el Yahoudiéh qu'il est inutile de décrire à nouveau. Il suffit de dire qu'elle a toute l'apparence d'une forteresse. Elle a une longueur d'un demi mille, de l'Est à l'Ouest, et une largeur d'un quart, du Nord au Sud. La face orientale qui regarde le canal Ismailiéh se compose de deux collines artificielles, beaucoup plus hautes que le reste de la butte, et derrière lesquelles le sable du désert semble avoir été entassé à dessein. Entre deux est une fissure profonde qui devait être une entrée. De ces deux collines part l'enceinte qui se compose de deux murs de briques séparés par un intervalle rempli de sable ou de terre. Dans certaines parties, les murs ont eu un soubassement à pierre calcaire qui est exploité par les fellahs. Peu de buttes d'Égypte ont été ravagées aussi complétement que Tell el Yahoudiéh. Çà et là il y a encore des pans de mur de 40 ou 50 pieds de hauteur, tandis qu'ailleurs, en creusant pour le sebakh, on a atteint le sable de «l'île» sur laquelle la ville était construite. Il a dû y avoir de grandes inégalités de niveau dans le sol de la ville, à l'intérieur de l'enceinte, et la partie voisine des collines de l'Est était beaucoup plus élevée que l'emplacement de la chambre de Ramsès III. Malheureusement tout a été détruit et il ne reste presque aucun des monuments indiqués sur le plan de M. Hayter Lewis.

La découverte la plus intéressante que M. Brugsch ait faite dans ses fouilles provient d'une petite élévation située dans le grand axe de la ville, du côté Ouest. Elle avait une hauteur de 25 à 30 pieds, et les Arabes y avaient trouvé des fragments de colonnes et de piliers, ainsi que des morceaux d'un pavé d'albâtre. En déblayant ce qui restait de ce pavé, M. Brugsch trouva un grand nombre de tuiles et de fragments de faïence, et plus de 4000 disques de faïence qui sont le genre d'ornements particulier à la localité. Tout était si complétement bouleversé qu'il était impossible de reconstruire le plan de l'édifice. Quand j'arrivai à Tell el Yahoudiéh, l'hiver passé, la destruction avait continué, l'élévation avait presque disparu, et tout ce qui restait c'était la plateforme en terre sur laquelle s'élevait l'édifice de Ramsès III. A côté se trouvaient encore un grand nombre de blocs d'albâtre et quelques bases de colonnes en granit rose portant le cartouche de Ramsès III. Je déblayai entièrement les côtés de la plateforme, j'ouvris une tranchée au travers pour voir si elle cachait quelque construction plus ancienne, mais sans obtenir aucun résultat. L'édifice qui s'élevait sur cette petite plateforme était d'un caractère tout particulier. Il était entièrement

1) Dans le *Recueil,* t. VIII, p. 1—9 et planches.

orné de ces belles faïences et de ces tuiles émaillées dont nous n'avons plus que des fragments. Les sujets qui y étaient représentés étaient ou purement décoratifs, des plantes et des animaux, ou c'étaient des inscriptions historiques au nom de Ramsès III, et des tableaux de ses exploits guerriers et des prisonniers qu'il avait ramenés en Égypte. Les disques ornaient sans doute les frises de cette chambre qui a dû été un chef-d'œuvre artistique. A quelle époque a-t-elle été construite? C'était là une question quelque peu embarrassante. Il est certain qu'un grand nombre de ces disques portent sur le revers une lettre grecque, le plus souvent un A ou un E, tandis que d'autres ont des signes tout-à-fait égyptiens. Les lettres grecques indiquent évidemment une fabrication due à des ouvriers étrangers et qui ne peut être antérieure aux Saïtes et plus probablement aux Ptolémées. En revanche, il est évident que le monument a été élevé à l'origine par Ramsès III; les bases de colonnes qui subsistent encore, et les fragments d'inscriptions qu'on rencontre, soit sur le Tell, soit dans les maisons des villages voisins, ont tout-à-fait le caractère de monuments contemporains de ce roi. Il serait extraordinaire que des rois Saïtes ou Grecs eussent construit avec autant de soin, et probablement à grands frais, un édifice en l'honneur d'un de leurs prédécesseurs. Je crois donc que la fameuse chambre émaillée a bien été construite par Ramsès III; comme beaucoup d'édifices du Delta, elle souffrit des nombreuses invasions qui passèrent sur le pays, mais, à cause de sa beauté même, elle fut réparée et la partie renouvelée par des souverains subséquents qui étaient peut-être les rois macédoniens. Il est curieux de constater à quel point plusieurs de ces fragments ressemblent aux faïences récemment découvertes à Suse. Cependant on ne peut pas considérer le genre de travail comme étant d'importation étrangère. Je me rappelle avoir trouvé à Khataanah, dans la partie orientale du Delta, un cartouche de Séti Ier, maintenant au Musée Britannique, et qui est fait absolument de la même manière.

En allant à Tell el Yahoudiéh, je me proposais de résoudre ces deux questions : Quel était le nom égyptien de la ville? jusqu'à quel point peut-on accepter la tradition qui considère cet endroit comme l'emplacement de la ville bâtie par le prêtre Onias? Malheureusement le peu d'inscriptions hiéroglyphiques qui existent encore sur le Tell ne nous fournit aucun nom. La plupart des monuments sont placés sur une ligne allant de l'Est à l'Ouest à l'endroit où la butte est la plus basse. Il devait y avoir là une avenue conduisant au temple de Ramsès III. Les plus anciens monuments sont de l'époque de Ramsès II. L'un est une statue de grandeur naturelle, destinée à être placée à la gauche d'une porte.[1] Le roi est debout sans coiffure. Les inscriptions parlent de lui comme de l'ami de Set. Le nom du dieu a été gratté, mais est encore visible. L'autre est un groupe de deux figures assises. Ramsès porte sur la tête le disque solaire, l'autre tête est brisée. Je l'ai trouvée dans la maison d'un fellah où elle sert d'appui au montant de la porte. Aucune promesse de bakhchiche n'a pu décider le propriétaire à l'enlever de manière à ce que je pusse lire l'inscription. Il est clair du reste que j'y aurais trouvé le nom d'Harmakhis, et que c'est ce dieu qui prononce les paroles suivantes qu'on lit sur l'autre fragment :

« Roi Ramsès qui donne la vie, je suis ton vénérable père, le maître de tes beautés . .
» tu es prospère comme Ptah dans la grande salle, . . . (comme) Khepra chaque matin cou-

1) En 1885—1886 cette statue a dû être transportée au Musée de Boulaq. Les travaux, poussés assez loin, ont été interrompus par la mort de l'entrepreneur, Allemant, en 1886. — G. M.

»ronné sur le trône de Ra dans le vestibule de Tum. Je protège tes membres tous les jours. »La force et la puissance de ton épée sont au-dessus de toutes les nations. Ta main n'est »arrêtée dans aucun pays, roi Ramsès, ami d'Harmakhis le grand dieu.»

Outre les monuments de Ramsès II il se trouve à cet endroit des blocs qui ont dû servir de base à des sphinx, et qui portent le nom de Ramsès III. Plus à l'Est, là où il devait y avoir une porte, est une colonne au nom de Ménéphtah.

C'est dans cette partie du Tell que j'ai découvert une pierre intéressante. Je remarquai un bloc dont un coin faisait saillie dans un tas de débris de poterie, et lorsque je l'eus fait déblayer, j'y trouvai le nom d'un roi qui jusqu'à présent était inconnu. Ce roi appartient à la famille des princes de la XXIIe dynastie. Le bloc est un cube de granit rose ayant une surface d'un mètre carré, sur 50 centimètres de hauteur. Il servait de base à la statue d'un roi ou d'un dieu. Sur la face antérieure, le roi est représenté deux fois, à genoux offrant l'huile et l'ut'a à la statue qui était au-dessus. Ses deux cartouches sont au milieu. Sur les côtés sont deux hommes debout, les mains élevées en signe d'adoration, et ayant chacun sous les bras l'un des cartouches du roi qui sont les suivants : Le premier cartouche appartient à plusieurs rois de la XXIIe et de la XXIIIe dynastie, en particulier au plus puissant, Osorkon II, et la qualification de Si Bast dans le second indique clairement une origine Bubastite. Je lis le prénom Auputh [1] si Bast, et ce nom nous rappelle deux princes connus. L'un est le grand prêtre d'Ammon, fils du premier des Bubastites Sheshonk, et dont le nom a été trouvé sur les momies de Déir el Baharî. Je ne crois pas que ce soit lui qui soit le roi de Tell el Yahoudiéh. Le roi inconnu est bien plutôt l'un des petits souverains qui se partageaient le Delta à l'époque de Pianchi, et qui combattaient contre le conquérant éthiopien.

L'un d'eux est le roi Auputh [2] 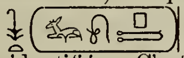 qui régnait à *Tentremu* et à *Taan*, deux localités qui n'ont pas encore été identifiées. C'est à mon sens le roi de Tell el Yahoudiéh. Dans l'inscription de Pianchi son nom est toujours entouré d'un cartouche, de même que ceux de *Osorkon* de Bubastis, de *Namrat* et de *Pefaabast*, ce qui indique que Pianchi considérait les princes comme étant de sang royal.

Qui a été le fondateur de la ville de Tell el Yahoudiéh? Quoique nous n'ayons pas trouvé de monuments aussi anciens, il est probable que les premiers colons qui s'y établirent étaient contemporains de la XIIe dynastie. Dans différentes parties du Tell les fellahs recueillent un grand nombre de petits pots en terre noire, ornés de lignes de points blancs qui sont identiques à ceux que j'ai trouvés à Khataanah, il y a deux ans, et que le style des scarabées qui les accompagnaient faisait remonter à la XIIe ou à la XIIIe dynastie. A Tell el Yahoudiéh, je n'ai pas la même certitude qu'à Khataanah. Dans ce dernier endroit il y avait des monuments de la XIIe dynastie et en particulier les restes d'un temple. A Tell el Yahoudiéh, rien de semblable, aucun monument datant d'une époque aussi reculée. Il est possible qu'ils aient disparu comme bon nombre d'autres qu'on voyait encore récemment. BRUGSCH indique, par exemple, plusieurs pierres au nom de Séti Ier, dont je n'ai pas vu trace.

---

1) Je considère le cynocéphale comme une variante de que M. BRUGSCH (*Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 500) lit. *ā*.

2) Inscr. de Pianchi, l. 18, 99, 114.

Mais ni lui, ni moi, ni aucun des voyageurs qui ont visité Tell el Yahoudiéh n'y a rencontré un nom de la XVIIIe dynastie. Il n'y en a pas plus qu'à Sân ou à Bubastis.

Malgré toutes mes recherches il m'a été impossible de découvrir le nom ancien de la ville. Les seuls noms hiéroglyphiques qu'on y trouve sont ceux d'Héliopolis, au nome de laquelle Tell el Yahoudiéh appartenait certainement. En général, les noms géographiques sont beaucoup plus fréquents sur les monuments d'époque tardive et surtout ptolémaïques que sur ceux des Pharaons. D'ailleurs nous n'avons pas trouvé de monuments du genre qui nous fournit toujours ces renseignements là, je veux parler de statues de prêtres et de grands personnages. Les Pharaons comme Ramsès II, dans leurs inscriptions, mentionnaient de préférence les grands dieux, tels qu'Ammon, Tum ou Set, plutôt que les divinités locales. A Tell el Yahoudiéh, nous trouvons Set qu'on rencontre partout dans le Delta oriental, et Harmachis qui est le dieu d'Héliopolis et du nome de cette ville. Si nous avions trouvé quelque inscription ptolémaïque, nous y aurions certainement vu la mention de la divinité locale s'il y en avait une. A défaut du nom hiéroglyphique pouvons-nous juger si Tell el Yahoudiéh était la ville bâtie par le prêtre Onias sous Ptolémée Philométor? Ici je suis en mesure d'affirmer que la probabilité est presque de la certitude. Consultons Josèphe et voyons ce qu'il dit de la ville bâtie par ses compatriotes. Il rapporte qu'au temps de la conquête de la Judée par Antiochus Épiphane, Onias, le fils du grand prêtre du même nom, fut forcé par la persécution de quitter son pays et de se réfugier auprès de Ptolémée Philométor qui, étant ennemi d'Antiochus, le reçut avec bienveillance. Josèphe cite la lettre dans laquelle Onias demande au roi de lui accorder un territoire dans le nome d'Héliopolis, *la ville des lions Léontopolis,* alors ruinée, près d'un fort dédié à *Bubastis agria.* Le roi reçut sa requête avec faveur et lui accorda le territoire demandé, où Onias bâtit une ville et un temple sur le plan de celui de Jérusalem, mais plus petit et avec une tour haute de soixante coudées. Le temple subsista jusqu'au règne de Vespasien qui, lors de la terrible persécution qui sévit sur les juifs d'Alexandrie, en ordonna la destruction. Il n'est pas douteux que Tell el Yahoudiéh appartenait au nome d'Héliopolis; plusieurs des monuments ont été dédiés à Harmakhis, et le nom d'On se retrouve souvent dans les inscriptions de Ramsès III. A cet égard il y a accord entre le site des ruines et l'indication de l'auteur juif. Mais Josèphe mentionne deux autres noms, Léontopolis, et un fort dédié à Bubastis agria. Bubastis étant le nom grec de Bast ou Sechet la lionne, ces deux noms Bubastis agria et Léontopolis s'appliquent à des localités où le culte de Bast était établi. BRUGSCH dit avoir vu à Tell el Yahoudiéh des statues de Bast apportées du temple de Mut à Thèbes. Il n'en reste plus rien aujourd'hui. Nous avons bien trouvé entre les mains des fellahs un grand nombre de statuettes de Bast, mais nous n'avons découvert aucune inscription dédiant la localité à Bast. Je crois que Josèphe, dans sa description, a confondu plusieurs établissements juifs qui existaient en même temps, à peu de distance, et qu'il a rapporté au même point trois noms qui appartenaient à trois endroits différents. En effet, si nous suivons le canal Ismailiéh dans la direction du Nord, nous rencontrons, à une distance d'environ dix milles, un autre Tell el Yahoudiéh, dans le désert non loin du canal. C'est un établissement d'une surface assez considérable qui paraît avoir été habité sous les Romains. Six milles plus au Nord, nous arrivons à la ville de Belbéis située sur un Tell de maisons ruinées. J'ai visité Belbéis deux fois, et, en parcourant les rues et les maisons, à la poursuite des inscriptions, j'y ai trouvé les fragments d'un sanctuaire

construit par Nechthorheb à la déesse Bast; les inscriptions indiquent que la ville appartenait au nome de Bubastis. Ainsi Belbéis pourrait être une ville de Léontopolis, mais alors elle ne serait pas dans le nome d'Héliopolis.

La preuve que Tell el Yahoudiéh était bien un établissement juif m'a été fournie par la nécropole située un mille plus à l'Est, à la lisière du désert. Là, sur une étendue qui a un demi mille de longueur, le sol est entièrement miné, et ce n'est qu'un vaste cimetière sur lequel sont construits deux villages. Les tombes les plus intéressantes sont dans la partie Sud. Elles sont toutes faites sur le même plan, avec plus ou moins de soin. Une rampe ou un escalier grossier donne accès à une chambre souterraine sur les côtés de laquelle s'ouvrent des niches horizontales de la grandeur d'un corps humain.[1] L'entrée de la chambre était fermée par une dalle qui a été enlevée. Toutes ces tombes ont été pillées déjà dans les temps anciens, non pas pour les objets précieux qu'elles contenaient, car elles n'en avaient pas, mais pour les stèles et les dalles de calcaire qui s'y trouvaient. Après qu'elles avaient été pillées, on jetait sur l'escalier des éclats de pierres et du sable de manière à égaliser le sol. Çà et là nous avons trouvé un cadavre encore intact. Il n'y avait aucune trace d'embaumement, aucun ornement quelconque, mais toujours une brique sous la tête, ce qui est un caractère distinctif des sépultures judaïques. Toutes les niches n'étaient pas orientées de l'Ouest à l'Est, mais c'était le cas pour une mère et sa fille qui avaient leur nom écrit au-dessus de leur tête, et qui toutes deux avaient leurs oreillers de brique. Un petit nombre de tablettes ont échappé à la destruction, et les noms qu'elles renferment confirment tout-à-fait la conclusion que l'on peut tirer du mode d'enterrement.[2] Quelques-uns d'entre eux sont tout-à-fait juifs, avec une terminaison grecque. *Eléazar, Mikkos, Salamis, Nethaneus, Barchias* nous rappellent d'emblée des noms fréquents dans les Livres saints. D'autres sont grecs, mais fort usités parmi les Juifs : *Aristobule, Agathocle, Onésime, Tryphaina, Piras;* ces deux dernières étaient la mère et la fille dont les corps étaient tournés vers le levant. Les inscriptions des stèles sont en général simples; aucune divinité, ni rien qui ait rapport à l'autre monde n'y est mentionné, ce qui est aussi caractéristique des épitaphes judaïques. Le seul ornement sculpté que j'y aie vu, c'est la grappe de raisin. La forme de l'inscription est presque toujours la même : χαῖρε adieu, et les épithètes données au défunt sont : bon χρῆστε, cher à tous πᾶσι φιλέ, aimé de ses enfants φιλότεκνε, exempt de douleur ἄλυπε, et enfin un mot poétique, qui meurt avant le temps ἄωρε. Cette épithète est la plus fréquente.

La stèle la plus intéressante est brisée au sommet, elle a encore huit lignes où il semble que l'auteur ait eu l'intention d'écrire en vers; on y trouve des expressions poétiques mêlées à des mots fautifs qui trahissent un écrivain sachant mal le grec. L'inscription est obscure, il s'y trouve un passage où l'on célèbre *la foi* et *la grâce* πιστις ἠδε χαρις du défunt. Ces mots qui seraient bizarres dans une inscription grecque, sont la traduction des mots חסד ואמת qu'on rencontre souvent dans les épitaphes hébraïques.[3] Un nom qui nous conduit directement au point qu'il s'agit de prouver est celui d'ONIOΥΠΑΤΗΡ, gravé sur une pierre en forme de corniche, et dont le commencement est brisé : il ne reste qu'une partie de l'O, de

1) C'est tout-à-fait ce qu'on a appelé le four à cercueil. PERROT et CHIPIEZ, III, p. 148.
2) Toutes ces stèles sont maintenant au Musée de Boulaq.
3) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le Dr WERTHEIMER, grand rabbin de Genève. Le Grec a interverti l'ordre des mots hébreux, χαρις qui est l'équivalent de חסד étant à la seconde place à cause du rhythme.

sorte que nous ne savons pas si ONIOY est un nom entier ou seulement la fin d'un autre. Cependant il se rapproche beaucoup du nom d'Ὀνίας qui est celui que nous cherchons.

Sur le côté nord du village, la pierre est meilleure et les tombes sont faites avec plus de soin. Trois marches d'escalier conduisent à une porte rectangulaire taillée géométriquement, et dont les linteaux ont quelquefois été recouverts de stuc portant encore des traces de peinture. La disposition de ces tombes est du reste la même que celle des précédentes; mais toutes ont dû être réemployées, car dans l'une nous avons trouvé un amas d'ossements avec des restes de cartonnage, ce qui exclut l'idée d'enterrement juif. Je ne crois pas qu'elles soient plus anciennes que les empereurs romains. La conclusion qu'on peut tirer de ces faits, c'est que la nécropole de Tell el Yahoudiéh indique clairement un établissement juif qui devait être le grand tell voisin; et, vu la grandeur et l'importance de la ville, il est naturel de considérer cet endroit comme étant l'emplacement donné à Onias par Ptolémée Philométor, surtout puisque Tell el Yahoudiéh était dans le nome d'Héliopolis.

Au-delà de la nécropole juive, nous avons trouvé, dans des tertres artificiels formés de morceaux de basalte, une cinquantaine de sarcophages en terre cuite, en forme de momies. Les sarcophages avaient un couvercle qui ne comprenait que la figure et une partie de la poitrine. C'est par là qu'on introduisait le corps. Le couvercle était en même temps un masque reproduisant les traits du défunt. Autour du sarcophage était un cercueil bâti en grosses briques. Tous sans exception avaient été enfoncés à la tête; et l'on avait enlevé les objets précieux qui pouvaient s'y trouver. Les hiéroglyphes grossiers peints sur ces sarcophages, une inscription démotique trouvée sur l'un des vases qui les accompagnaient, et enfin l'absence d'embaumement, tout cela nous oblige à rapporter ces sarcophages à l'époque des derniers Ptolémées ou des Romains.

Je crois que Tell el Yahoudiéh nous est connu par son nom latin. Au pied des collines qui forment le côté oriental de l'enceinte, est une ville romaine, bâtie régulièrement le long de deux rues se dirigeant vers le désert. M. GRIFFITT m'a suggéré l'idée que nous pourrions y reconnaître les *Scenæ veteranorum* mentionnées par l'itinéraire d'Antonin sur la route d'Héliopolis à la mer Rouge; et cette supposition est d'autant plus vraisemblable que la station suivante de l'itinéraire *vicus Judæorum* serait le Tell el Yahoudiéh que nous avons trouvé près de Belbéis.[1]

En Égypte, il n'est pas toujours nécessaire de faire des fouilles : une visite à une ville située sur l'emplacement d'une ville ancienne peut souvent fournir des renseignements intéressants. Très souvent des fragments de pierre dure portant des inscriptions sont encastrés dans des murs; plus souvent encore il y en a dans les maisons où ils servent de planche à laver, de mortiers, de meules. Il n'est pas toujours facile d'arriver à les examiner et de vaincre les préjugés et la crainte superstitieuse des habitants. Une fois qu'ils sont rassurés, on parvient à voir un grand nombre d'inscriptions. Ainsi à Belbéis, en parcourant au moins 25 maisons, j'ai constaté qu'il y avait autrefois un sanctuaire d'une certaine importance construit en l'honneur de Bast par Nechthorheb, et que la ville appartenait au nome de Bubastis. Les seuls noms du roi que j'y aie trouvés sont Nechthorheb fréquemment, et une fois l'inévitable Ramsès II.

1) Voir la carte de la 3e édition de mon mémoire : *The store-city of Pithom.*

Dans plusieurs autres localités que j'ai explorées, j'ai obtenu quelques renseignements sur l'époque de la conquête de Pianchi. Plusieurs des petits rois qui se partageaient le Delta ont laissé des monuments dans les villes qu'ils occupaient, ou bien leurs descendants ont eu une place élevée sous les dynasties qui suivirent : je l'ai constaté dans mes excursions à Samanoud et à Abousir.

Samanoud est dans une situation pittoresque sur la branche de Damiette, au-dessus de Mansourah. Sur le penchant du tell, on voit les restes du temple dédié à Anhour, dont il existe encore un grand nombre de blocs. Samanoud, l'ancienne Sebennytos, s'appelait en égyptien *Thebnuter*. Ce mot a pris une forme sémitique qui lui donne un sens entièrement différent de celui qu'il avait en égyptien. On n'a pas traduit le mot, on s'est laissé guider par l'assonance. Samanoud signifie le *ciel de Noud* et les habitants du pays aussi bien chrétiens qu'arabes racontent que Noud était un grand roi qui fit construire à son palais un ciel en cristal. Des chrétiens m'ont assuré qu'on en trouvait encore des fragments dans le tell, et l'Arabe chez qui j'habitais, me demanda de lui faire l'histoire du roi Noud. On trouve dans la ville plusieurs fragments au nom de Nechthorheb et de Ptolémée Alexandre; parmi les blocs du temple se trouvent les restes d'une liste de nomes du temps de Nechthorheb. Le monument le plus intéressant est une statue assise dont la tête et les pieds sont brisés, et qui est placée la face en terre devant la porte du bureau de police, où elle sert de banc. Les inscriptions portent qu'elle avait été faite pour un grand prêtre d'Anhour sous le règne de Psammétique Ier. Ce grand prêtre se nomme 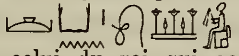 *Aakanouch.*[1] Ce nom est, avec une variante graphique, le même que celui du roi qui occupait Sebennyte sous Pianchi.

Non loin de Samanoud est la ville d'Abousir. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce nom Busiris, la ville d'Osiris. J'y allai pour voir un bloc de granit découvert l'année précédente par M. Petrie, et portant le nom de Darius. Ce bloc, qui mesure un mètre cube environ, est placé devant la maison du schech el-beled. Sur l'un des côtés est un tableau représentant une déesse assise. Elle se nomme 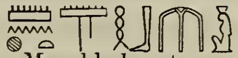 *Menchtheb.* A ma connaissance ce nom se trouve pour la première fois. Menchheb est un verbe qui se trouve dans l'inscription de Saft el Hennéh, s'appliquant à des autels; il signifie enrichir, couvrir d'offrandes,[2] d'où je conclus que cette déesse peut être considérée comme une déesse de l'abondance ou de la fertilité. A Abousir, on m'apporta un fragment de pierre calcaire qui portait quelques lignes d'une inscription funéraire au nom de Sheshonk. C'est un Sheshonk aussi qui occupait Abousir du temps de Pianchi. La coïncidence la plus curieuse de ce genre a été trouvée dans les fouilles de Tuch el Karmus. Le seul résultat que nous ayons obtenu dans le temple même a été la découverte des dépôts de fondation, au nom de Philippe Arrhidée; mais dans les magasins en briques qui étaient situés tout autour, nous trouvâmes un gros vase bleu émaillé,[3] d'une conservation parfaite, portant une inscription cuite avec la couleur, en gros caractères hiératiques. C'est une dédicace au dieu Horsiêsis faite par le chef d'une garde ou d'une tribu

1) . Inscr. de Pianchi, l. 99 et 115; sur la lecture *àa* de voir Brugsch.

2) 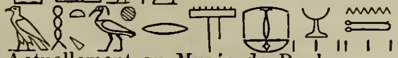 pl. 5, l. 4.

3) Actuellement au Musée de Boulaq.

étrangère qui se nommait *Paouarma.*[1] Ce nom est, avec une variante graphique, celui du général auquel Pianchi ordonna de marcher contre Tafnecht, qui s'avançait contre Hermopolis et que, la conquête achevée, Pianchi envoya recevoir la soumission de Tafnecht.

Les fouilles les plus intéressantes de beaucoup que j'ai faites cette année sont celles de Bubastis, dont je ne parlerai que brièvement, car elles ne font que commencer. Ce qui m'a engagé à aller à Tell Basta, c'est un renseignement que j'eus d'une manière fortuite. J'appris que des fellahs, en creusant pour avoir de sebakh dans les ruines des maisons, avaient découvert des tombes de la XVIIIe dynastie. C'est un fait curieux que nulle part dans le Delta, ni dans nos fouilles, ni dans les explorations que nous avons faites, M. PETRIE et moi, nous n'avons trouvé un seul monument de la XVIIIe dynastie. D'où cela vient-il? Sans doute du temps des Thothmès et des Aménophis le Delta n'était plus occupé par les Hyksos, en tous cas pas par des princes Hyksos, puisque nous savons que leur capitale Avaris fut prise par Ahmès. D'ailleurs Thothmès III, dans ses expéditions en Syrie, devait nécessairement traverser le Delta. Il est possible que les rois de la XVIIIe dynastie aient considéré le pays comme étant impur ou du moins hostile aux dieux de Thèbes dont ils étaient les adorateurs. Les premiers monuments du nouvel Empire que nous ayons trouvés sont ceux de Séti Ier, qui avait dans son nom même celui du dieu Set, et de Ramsès II, qui adopta le culte de Set dans le Delta, et qui dédia à ce dieu des statues en grand nombre. Plusieurs fois les fellahs ont trouvé à Tell Basta des scarabées d'Aménophis III ou de la reine; mais le fait que des cadavres ont été découverts avec des scarabées de la XVIIIe dynastie n'est pas un argument historique très concluant. Les essais que nous fîmes dans les tombeaux eurent peu de succès, nous trouvâmes des fosses de momies avec des traces de cartonnages peints en bleu ou en rouge; mais sauf quelques amulettes rien d'intéressant. Aussi je ne tardai pas à abandonner les tombes pour l'emplacement du temple, une grande dépression rectangulaire entourée de tous côtés par les buttes des maisons lesquelles, ainsi que le dit Hérodote, devaient avoir été plus élevées que le temple. Au milieu de cette dépression quelques blocs de granit délité étaient tout ce qui restait des fouilles infructueuses. de MARIETTE auxquelles il renonça très vite.

Hérodote nous donne une description complète du temple qui, dit-il, était l'un des plus beaux de l'Égypte. L'historien grec raconte les grandes fêtes qu'on y célébrait en l'honneur de la déesse. Ce magnifique édifice pouvait-il avoir disparu tout entier, et n'y avait-il plus de traces du grand sanctuaire de Bast? Nous nous mîmes à l'ouvrage au commencement d'avril, et, pendant le mois où, M. GRIFFITT et moi, nous avons fouillé à Tell Basta, l'intérêt du travail alla croissant chaque jour.

Nous commençâmes à plusieurs endroits à la fois; d'abord près des buttes, autour d'un bloc au nom d'Osorkon II. Là, nous trouvâmes des colonnes avec des chapiteaux en bouton de lotus. Elles devaient appartenir à une porte conduisant au temple, car on voyait encore des traces d'un pavé de basalte qui se dirigeait vers le centre de l'édifice. Le temple lui-même fut attaqué à trois endroits, à l'Est où était l'entrée, au milieu et à l'Ouest; au bout de peu de jours déjà nous étions étonnés du nombre et de la dimension des blocs de granit que nous découvrîmes à une profondeur peu considérable. Maintenant toutes proportions gar-

1) Pianchi, l. 8 et 140.

dées la partie orientale a une apparence qui rappelle Sân. Un espace considérable est couvert d'un monceau de blocs de granit énormes tous jetés pêle mêle les uns sur les autres, sans qu'il soit possible de reconnaître la direction d'un mur; ils sont entremêlés de fragments de statues colossales à une ou deux figures, et de morceaux de naos qui n'ont pas échappé à la destruction.

Le premier cartouche que nous trouvâmes est celui d'Osorkon II, puis Ramsès II sur une statue colossale; ces deux noms reviennent fréquemment et nous n'en avons pas trouvé d'autres avant que nous eussions retourné les blocs. Les inscriptions les plus nombreuses sont celles d'Osorkon II qui sont d'un genre spécial. Elles consistent en processions de dieux et de prêtres, qui se présentent devant le roi assis dans un naos et coiffé de l'un des diadèmes rouge ou blanc. Quelquefois ces prêtres sont dans des positions étranges; ils exécutent des danses curieuses. Tout indique une grande fête qu'Osorkon II célébra probablement le jour de son couronnement. Ainsi que le disent les inscriptions, cette partie de l'édifice se nomme *la salle de fête.* A l'entrée, comme à Sân, était toute une galerie de statues et des colosses de Ramsès II, dont plusieurs sont sans doute usurpés. Cette usurpation a été commise non seulement pour lui, mais aussi pour ses fils. Ainsi j'ai trouvé la statue accroupie d'un fils de Ramsès II[1] général de cavalerie de son père. L'inscription est dédiée à et à , les deux déesses du nome. On voit clairement que l'inscription du devant a été gravée à la place d'une autre qui a été effacée, et même on a diminué la tête du côté droit de manière à avoir de quoi sculpter la boucle des princes royaux. Ménéphtah se trouve assez souvent, il porte aussi la boucle du prince royal et s'intitule général d'infanterie. A l'entrée de la salle de fêtes nous avons trouvé une fort belle tête de Ramsès II[2] parfaitement conservée et portant l'*atef,* une coiffure que l'on rencontre rarement en aussi bon état; de là vient aussi une statue d'un fils royal de Koush dont le nom est détruit, et un groupe en calcaire, représentant un prêtre et une prêtresse, de l'époque des Saïtes. Il y en a d'autres dont nous avons vu la base prise entre des blocs de pierre et qu'il faudra dégager.

Si Ramsès a usurpé bon nombre de statues et de monuments de ses prédécesseurs, Osorkon II lui a rendu la pareille avec usure. Souvent même l'usurpation n'a été faite qu'à moitié; c'est ce qui arrive par exemple pour le second cartouche de Ramsès II qui commence par Ra et Ammon assis en face l'un de l'autre, sur le signe . Pour faire plus vite, Osorkon gratte tout ce qui est au-dessous du signe , puis transforme le en élargissant la tête, de manière à en faire une tête de lionne, et en agrandissant le disque d'un côté de manière à lui donner la forme d'un œuf. Le cartouche entier se lit alors *Si Bast Mer Amon,* ce qui suffit à faire reconnaître Osorkon. Quoique la XXIIe dynastie soit originaire de Bubastis, nous n'avons pas encore retrouvé dans les ruines d'autres représentants de cette famille qu'Osorkon II, probablement le Zérach de l'Écriture. En particulier Sheshonk Ier, le fondateur de la dynastie, ne se voit nulle part.

Après avoir mis à découvert tout l'espace couvert d'énormes blocs qui formait la salle de fêtes, il s'agissait de retourner chacune de ces pierres pour en voir les inscriptions. Pour ce travail pénible et difficile que nous n'avons pu que commencer, nous appelâmes à notre

1) Cette statue a été envoyée au Musée de Boston.
2) Exposée au Musée de Boulaq.

aide une corporation spéciale, celle des portefaix ou *shayalîn*. Pendant deux jours où l'on n'a pas fait autre chose, nous sommes arrivés à des résultats tout à fait inattendus. Ainsi nous sommes tombés sur le cartouche de Pepi Ier de la VIe dynastie, qu'on connaissait déjà à Sân. Là on avait pu se demander si le bloc ne venait point de quelque édifice de la Haute-Égypte d'où il aurait été apporté par Ramsès II. Mais le fait qu'il a été trouvé aussi à Bubastis, et même en deux exemplaires, montre que Pepi avait construit dans les villes du Delta aussi bien qu'à Dendérah. Pepi se donne ici comme fils de Tum d'On, et d'une déesse qui ne

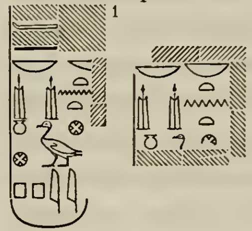
[1]

peut être qu'Hathor de Dendérah; ces deux villes étant prises comme signifiant la Haute et la Basse-Égypte. Pepi, qui fit des conquêtes au Sinaï, doit avoir bâti des villes et des temples sur la frontière orientale du pays. C'est le premier roi de l'Ancien Empire dont nous retrouvions le nom dans le Delta, au nord de Memphis. Un autre cartouche intéressant est celui d'Usertesen III. Ce nom m'a révélé l'auteur de la construction du milieu du temple. Là ont été trouvées des colonnes qui sont parmi les plus belles d'Égypte. Ce sont des monolithes de granit rose à chapiteaux de boutons de lotus, de feuilles de palmier, ou avec la tête d'Hathor. Partout Ramsès II et Osorkon ont gravé leur nom, mais comme ce nom coupe souvent l'ornement de la colonne, il est évident que la gravure est plus récente que la colonne elle-même.

Ainsi le temple de Bubastis que l'on considérait comme entièrement disparu, non seulement existe en ruines, mais nous a déjà fourni de précieux documents. Je ne puis m'empêcher de croire que cet immense amas de blocs de granit a encore en réserve bien des richesses.

Genève, le 12 janvier 1888.

STÈLE

DE LA

FAÇADE DU GRAND TEMPLE D'IPSAMBOUL

ET NOTE SUR LE SIGNE OU .

PAR

Paul Guieysse.

Cette stèle,[2] dédiée par Ramsès II à Ammon, à Hor-Khuti et à Horus Nubien, seigneur de Maha, est de forme rectangulaire, et contient des louanges du roi dans un style identique à celui de la grande stèle de l'intérieur du temple, dédiée à Ptah-Totunen. Le texte est en général bien conservé, mais contient manifestement dans la copie des *Denkmäler* plusieurs inexactitudes, que la perte de la copie qu'a dû faire Champollion de cette inscription, ne permet pas de contrôler pour savoir à qui elles sont redevables. La plupart d'entre elles, ainsi que quelques mutilations du texte, peuvent cependant être rectifiées, et c'est ainsi que je propose pour ce beau morceau littéraire le texte suivant, où toutes les parties modifiées ou complétées sont entre crochets.

1) Pierre déposée au Musée de Boulaq.

2) *Denkm.*, III, pl. 195.

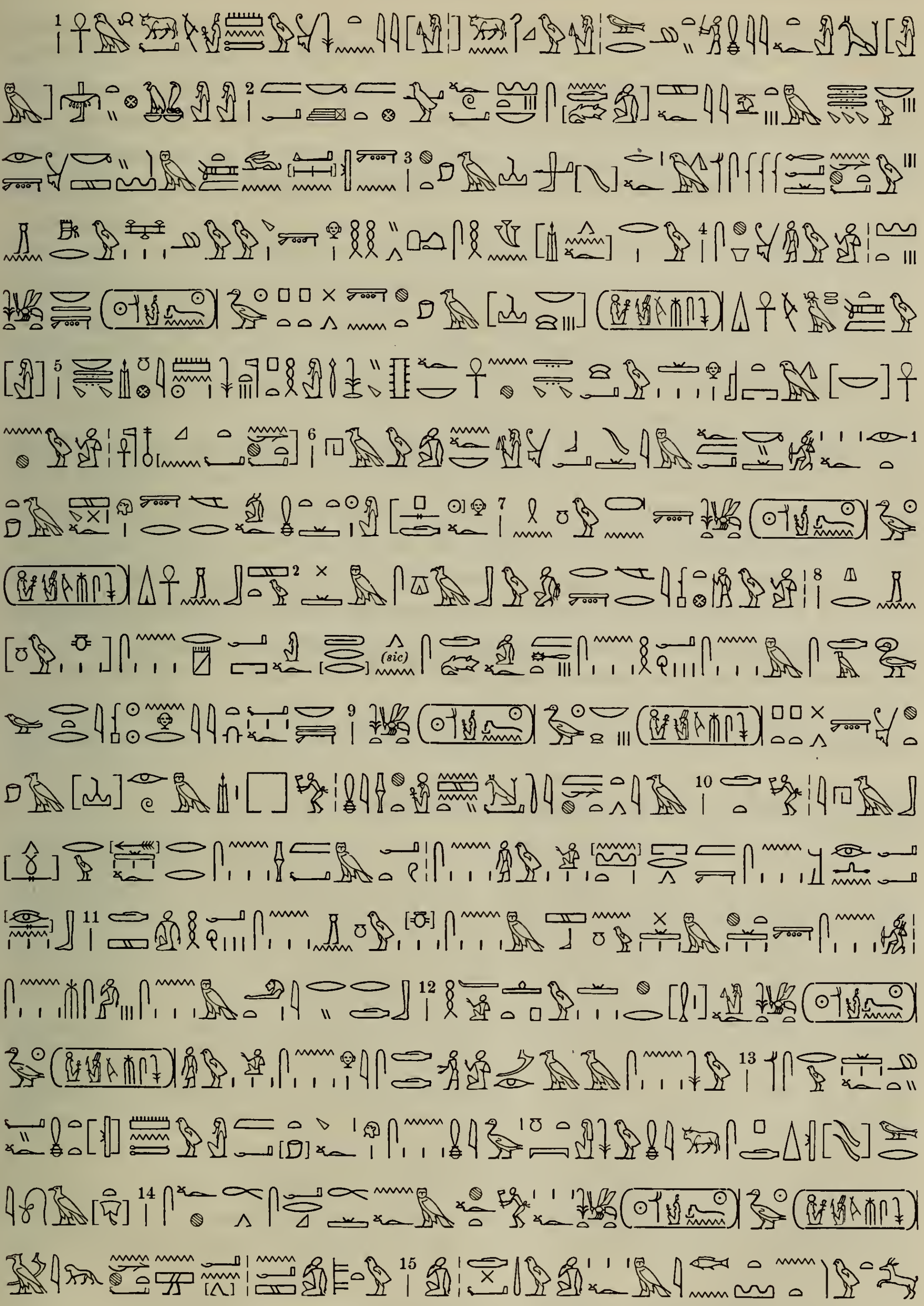

1) Dans le texte se trouve le signe 𓐍 placé par erreur par le sculpteur, comme formant avec les signes suivants le mot *Khéta*.

2) Ce texte comprend un signe abusif ⊿ que j'ai supprimé et aurais pu peut-être remplacer par 𓅮.

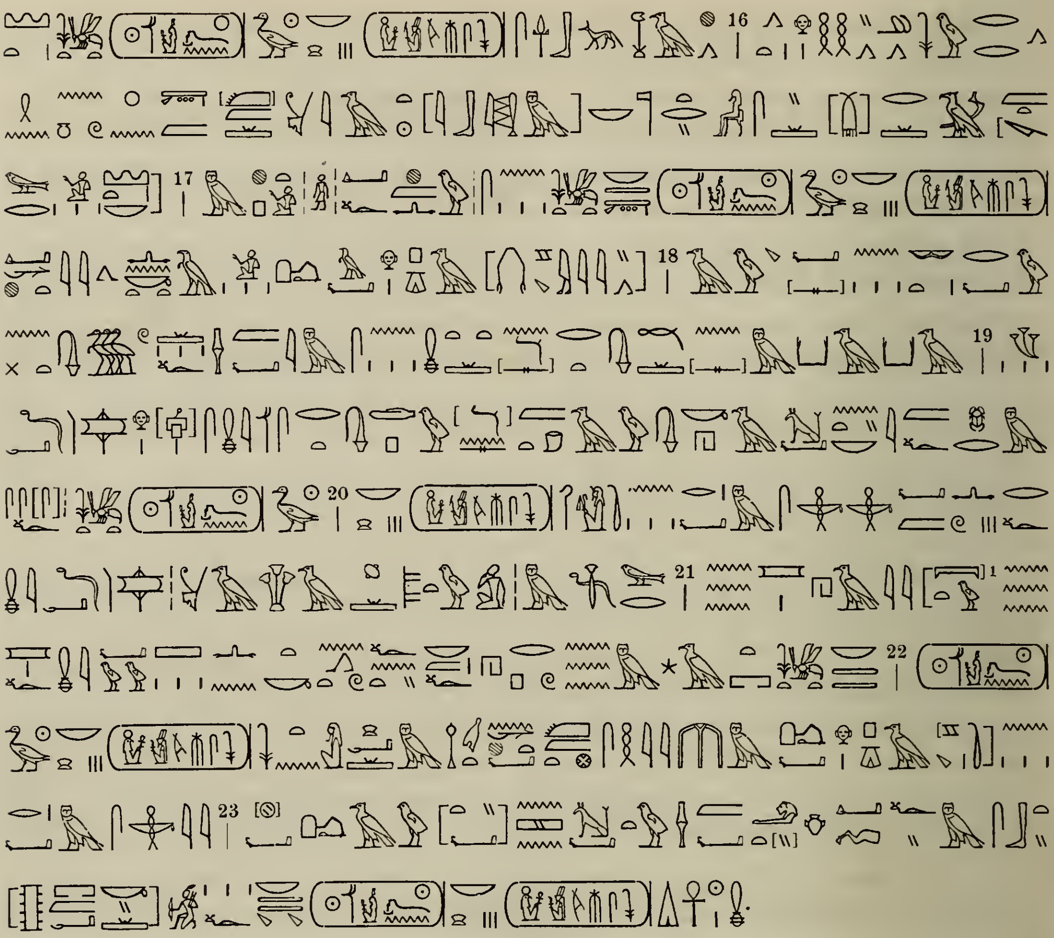

TRADUCTION.[2] — Vive l'Horus, taureau puissant, aimant la justice, Mentu des rois, taureau des princes, très vaillant comme (son) père Set de Nubie, seigneur des diadèmes, protecteur de l'Égypte, oppresseur de toutes les nations, faisant redouter son ardeur par tous les pays, mettant le pays de Kousch à l'état de ne plus être, faisant cesser dans le pays de Khéta (toute) opposition à ses ordres, l'Horus riche d'années, grand par (ses) victoires, reculant ses limites aux extrémités de la terre, en recherchant le combat! Il a rempli son palais[3] des chefs des nations, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, le maître des deux régions Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil écrasant le pays de Khéta, le maître des diadèmes Ramessu Meriamon, donnant la vie, aimé d'Hor Khuti, de Toum maître des deux pays d'An, d'Ammon roi des Dieux, de Ptah grand (dieu) du mur blanc, le maître de la vie des deux régions, couronné sur le trône d'Horus, seigneur des vivants! Vive le Dieu bon, vaillant, victorieux! Acclamations à lui, le maître de ses adversaires,[4] le protecteur de ses soldats, fixant ses frontières sur la terre à son gré comme Ra, éclairant de sa face l'orbe

1) On voit dans les *Denkm.* l'indication d'un signe long.

2) Les mots ajoutés pour compléter le sens sont entre parenthèses.

3) mot composé comme 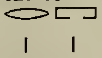 temple.

4) Litt. : ceux qui s'opposent à lui.

de la terre, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil Ramessu Meriamon, donnant la vie!

(Il) amène les révoltés comme captifs sur la terre d'Égypte et les chefs avec leurs tributs à son palais, sa crainte circule dans leurs flancs; leurs membres tremblent continuellement de terreur de lui, le maître des deux régions, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, maître des diadèmes Ramessu Meriamon.

(Il) écrase le pays de Khéta, y faisant des monceaux de cadavres comme Sekhet la terrible après (ces) misérables; il lance ses flèches sur eux, s'empare de leurs membres; les chefs des pays sortent de leurs territoires, ils veillent sans (pouvoir) dormir, leurs membres sont épuisés, leurs présents s'amoncèlent en (fait de) produits de leurs pays; leurs soldats, leurs enfants sont en avant de ceux qui implorent la clémence de Sa Majesté, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, Ramessu Meriamon.

Les chefs tremblent à son aspect; sa puissance et sa vaillance sont comme (celles de) Mentu; il enchaîne leurs têtes comme fils de Nout; il est comme un taureau bien muni de cornes, comme un bœuf renversant les ennemis qui l'entourent, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, Ramessu Meriamon.

C'est un lion victorieux s'élançant sur les fuyards en poussant des hurlements,[1] faisant retentir de ses cris les vallées du désert,[2] le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, maître des diadèmes Ramessu Meriamon.

C'est un chacal à la course rapide pour atteindre (son) but, il parcourt l'orbe de la terre dans la durée d'un moment; il fait des offrandes comme seigneur divin, auguste et bien pourvu, il immole les grands des nations (qu'il a) captivés; les chefs, il en fait la destruction, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, le maître des deux régions Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, maître des diadèmes Ramessu Meriamon.

(Il) fait reculer les hommes robustes[3] combattant sur le champ (de bataille); ils vont jetant leurs arcs par la force de l'ardeur de ses esprits; il s'empare d'eux comme la flamme s'empare des herbes sèches quand le vent l'active,[4] comme son ardeur dévore en brûlant la rébellion; tout ce qui le concerne[5] arrive à son heure, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ra-user-ma, Setep-en-Ra, le fils du soleil, maître des diadèmes Ramessu Meriamon.

Prince valeureux dans la mêlée par (le nombre de) ceux qu'il a immolés,[6] lorsque les vents confondent[7] leurs hurlements dans la Grande Verte,[8] (il rend) l'onde unie[9] comme la (surface d'une) stèle; nul ne peut l'approcher, ceux (qui viennent) près de lui sont précipités dans le Tuau, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Ra-user-ma Setep-en-Ra, le fils du soleil, maître des diadèmes, Ramessu Meriamon.

1) Voir pour ce mot l'explication du signe qui suit la traduction.
2) Litt. : du pays des antilopes.
3) Litt. ceux qui ne sont pas petits ou jeunes — les hommes faits.
4) Litt. quand le vent est après elle.
5) Litt. tout ce qui est de lui.
6) Litt. par ceux annulés par lui.
7) Contrarier, opposer.
8) Nom égyptien de la Méditerranée.
9) plafond, uni comme un plafond; peut-être au lieu de doit-on lire simplement 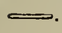.

Roi couronné de la couronne blanche, (rendant) l'Égypte victorieuse, habile dans les combats sur le champ (de bataille), valeureux dans la mêlée, combattant, terrifiant, s'emparant des cœurs, il fait de son glaive un rempart (pour) protéger ses soldats, (le roi de la Haute et de la Basse-Égypte,) le maître des deux régions Ra-user-ma Setep-en-Ra (le fils du soleil), maître des diadèmes, Ramessu Meriamon!

NOTE SUR LE SIGNE OU .

Un signe non encore classé se trouve dans la stèle de Kouban au commencement de la ligne 5, dans le mot 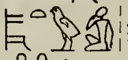; Ramsès y est appelé : 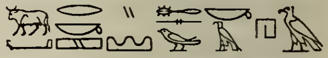 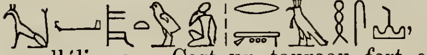, ce que CHABAS a traduit ainsi,[1] guidé par une idée de parallélisme : «C'est un taureau fort contre Kousch la défaillante, un griffon déchirant contre le pays des Nègres.» C'est aussi la traduction de BIRCH.[2] M. DE ROUGÉ, d'après un renseignement obligeamment communiqué par M. JACQUES DE ROUGÉ, avait reconnu l'impossibilité de cette traduction et considérait comme un régime direct du verbe 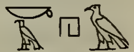 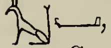, sans, du reste, préciser le sens de ce mot.

Ce même mot se trouve deux fois dans un monument de la même époque que le précédent, la stèle de la façade du grand temple d'Ipsamboul.[3]

Ramsès y est qualifié de 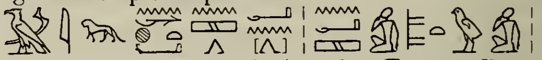 l. 14 et de l. 20.

Ces passages ne donnent pas suffisamment le sens de que le déterminatif classe simplement parmi les mots se rapportant à la parole ou à la voix; mais l'étude des variantes des Rituels thébains de M. E. NAVILLE jette un jour tout nouveau sur la question.

Dans le chap. 1 du Rituel de Turin[4] il est fait mention de la fête 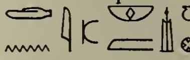, et nous relevons les variantes suivantes :

Pap. *A p*

Pap. *D a* 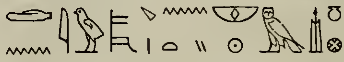

Pap. *D a bis*

(Dans cette dernière variante le signe 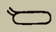 est pour 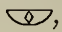, le copiste ayant confondu les hiératiques de ces deux signes qui ont beaucoup de ressemblance; l'on trouve la même confusion dans le commencement de ce passage aux papyrus *A t, D a, D a bis, Pf.*)

Nous avons donc pour variante de ; or en nous rapportant à de bons textes hiératiques, nous trouvons dans le papyrus Anast. I[5] dans le mot 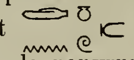 la forme pour l'hiératique de , forme presque identique au hiéroglyphe ; le papyrus Sallier I[6] donne

1) CHABAS, *Inscription des mines d'or.*
2) BIRCH, *Record of the past,* t. VIII.
3) *Denkm.,* pl. 195. — 4) L. 9.
5) Pl. 15, l. 4 et pl. 17, l. 7. — 6) Pl. 7, l. 3.

pour le même mot la forme presque identique à , qui se retrouve, quoique moins correcte, dans le même passage du papyrus Anast. II.[1]

De même dans le mot qui se trouve dans le papyrus A III,[2] le signe vient du hiératique et dans le même passage du papyrus A V[3] du hiératique . Il y a donc bien identité entre les signes hiéroglyphiques , et . On en aura d'autres preuves en se rapportant avec l'index alphabétique de Lieblein aux passages du Rituel contenant les mots ou .

Le papyrus *A a bis* thébain donne dans le chap. 64[4] au chap. 100,[5] le pap. *B a* donne deux fois de suite pour ; ici le signe est en sens inverse, ce qui indiquerait une certaine confusion de la part du copiste, sans pourtant que l'on puisse songer au hiératique du signe et de ses variantes, qui est très différent.

Ce renversement s'observe ailleurs, quoique rarement, au chap. 125;[6] quinze papyrus sur dix-neuf ont la variante qui se présente renversée dans le papyrus *I k*; mais les copistes nous réservent bien d'autres surprises; il y a un mot que nous allons étudier et qui se trouve au chap. 125, l. 41.[7] Dans le papyrus *A a* le copiste a conservé la forme hiératique qu'il n'a pas comprise et devrait se trouver renversée en transcription hiéroglyphique, et d'autres copistes ont interprété le signe qu'ils avaient sous les yeux, en le transcrivant par ★[8] ou par le chiffre ,[9] homophone de ★, et dont le hiératique ne diffère de celui que nous avons donné que par l'absence de barres horizontales.[10]

Faut-il pourtant voir dans cette transcription bizarre une indication de prononciation *tuà?* Je ne le pense pas, ou du moins ces indications ne me paraissent pas suffisantes; je crois même que le signe n'est pas un signe hiéroglyphique réel, c'est-à-dire représentant un objet et antérieur au signe hiératique correspondant, et qu'il a été introduit après coup en reproduisant à peu près la forme hiératique du signe ; quoi qu'il en soit, je ne peux accepter davantage la lecture *χer* qui résulterait pourtant de l'identité des mots et , si ce dernier mot doit être lu *χer-tu*, comme le propose M. E. Naville;[11] mais si la lecture du mot reste en suspens, le sens va en devenir précis.

M. E. Naville, citant plusieurs passages des textes publiés par lui des *Mythes d'Horus*, montre que les mots , qui remplacent Xeru aux basses-époques, et se substituent dans des phrases identiques, d'où la prononciation *χer* pour ; dans les passages donnés

1) Pl. 8, l. 2. — 2) Pl. 5, l. 8. — 3) Pl. 18, l. 2. — 4) L. 9. — 5) L. 4 et 5. — 6) L. 10, Nav., pl. 285. — 7) Nav., pl. 318. — 8) Pap. Pa, Ad. — 9) Pb, Pc et cinq autres.

10) Je suis forcé de traiter ici incidemment une question qui aurait mérité une étude spéciale. M. E. Naville, dans son remarquable ouvrage sur les papyrus funéraires de l'époque thébaine, ne pense pas qu'il y en ait d'écrits en hiératique; il me paraît pourtant impossible d'expliquer autrement les variantes de signes que je viens de signaler, la conservation d'un signe hiératique au milieu des hiéroglyphes, et la transcription pour . Je citerai encore un exemple probant. Au chap. 1, l. 5 du Rituel de Turin se trouve le mot lu autrefois *uunti* et maintenant *reχi*; la première lecture provenait du signe hiératique correspondant, qui reproduit à s'y méprendre le groupe ; or si le pap. *Ae* donne le groupe , le pap. *Pk* donne , et d'autres des groupements intermédiaires; le pap. *Pk* contient une double erreur, le signe ayant été transcrit , erreur provenant aussi d'une confusion entre les signes hiératiques. — Si l'on ne possède plus de Rituels thébains en écriture hiératique, il faut de toute nécessité reconnaître que ces papyrus ont dû à un moment donné dériver d'un ou de plusieurs types en écriture hiératique.

11) *Zeitschr.* 1870, p. 123 et seq.

en référence, il s'agit des cris que pousse Set tombé au pouvoir d'Horus, et qu'entendent les dieux. Le mot se compose avec les verbes *entendre,*[1] lancer, etc.; nous l'avons vu dans la stèle de Kouban composer avec et avec dans la stèle d'Ipsamboul; nous allons le trouver composé avec de même que dans le Rituel; mais si le sens de «cris, clameurs, hurlements» ressort pour des textes des *Mythes d'Horus* et par suite aussi pour , la prononciation *χer* ne me paraît pas admissible; en effet ces deux mots sont réunis en parallélisme dans une même phrase,[2] il est donc plus que probable que leurs lectures sont différentes :

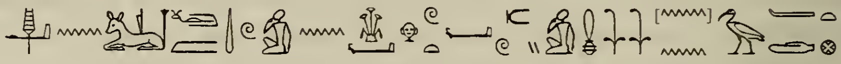

«Set se répandait en cris violents et lançait des clameurs comme Horus.»

Ce caractère de *violence* dans les cris est bien mis en évidence dans cette phrase :

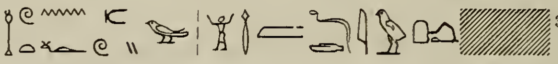[3]

«Il lança des hurlements perçants (élevés) en disant : . . . .»

Il faut en outre remarquer que la forme la plus fréquente est au lieu de ; M. E. NAVILLE pense même que se lit *χer,* la lecture *peχ* étant réservée à ; mais dans la même planche VII on trouve avec le même sens les deux formes et , ce que nous avons déjà vu dans les Rituels thébains.[4] De ce sens de «cris, hurlements, etc.» se déduit maintenant une traduction fort simple des trois phrases citées en commençant :

Stèle de Kouban. — «C'est un taureau victorieux contre Kousch et perçant de ses cris le pays des Nègres.»

Stèle d'Ipsamboul. — «C'est un lion victorieux s'élançant sur ceux qui se retournent et poussant des hurlements.» «C'est un prince vaillant dans la mêlée par (le nombre de) ceux qu'il a anéantis; ainsi lorsque les vents mêlent (litt. contrarient) leurs hurlements dans la grande mer, il rend (par sa puissance) l'eau unie comme la (surface d'une) stèle.»

Pour terminer ce qui se rapporte à ce mot rare , nous le trouvons dans le nom du gardien de la 10e porte, au chap. 146 *k.* Le papyrus de Turin donne comme titre : (*sic*) «celui qui élève des cris et pousse des clameurs», expression qui se retrouve au chap. 145, très semblable au chap. 146. Les papyrus thébains qui ne contiennent que le chap. 145 donnent en variante :

Pap. *L c*

Pap. *P a*

D'après tous ces exemples le sens de est bien déterminé, mais la lecture de ou reste toujours inconnue, de même aussi que celle de dans le mot .[5]

1) *Mythes d'Horus,* pl. VII, l. 2, 10, 12. — 2) Pl. VII, l. 2, 10, 12. — 3) Pl. XV, l. 5. — 4) Pl. XXII, l. 14. — 5) BRUGSCH, *Supplém. du dict.,* donne pour ce mot la lecture *pesha* avec des exemples tirés des *Mythes d'Horus,* et le traduit comme NAVILLE.

FRAGMENTS
DE LA
VERSION THÉBAINE DE L'ÉCRITURE (ANCIEN TESTAMENT).

PAR

E. AMÉLINEAU.

(Suite.)

EZÉCHIEL.

CHAP. IV.

14. . . . . ⲙⲁⲥⲧ ϣⲁϩⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁϥⲉϥϫⲁϩⲙ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲧⲁⲡⲣⲟ.

15. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓϯ ⲛⲁⲕ ⲛϩⲉⲛ ϩⲟⲉⲓⲣⲉ ⲛⲉϩⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲛϩⲉⲛ ϩⲟⲉⲓⲣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲛⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ϩⲓϫⲱⲟⲩ.

16. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲟⲩⲱϣϥ ⲙⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲟⲉⲓⲕ ϩⲛ ⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓⲕ ϩⲛ ⲟⲩϣⲓ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲣⲱϩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲥⲟⲟϥ ϩⲛ ⲟⲩϣⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲁⲕⲟ.

17. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣ ϭⲣⲱϩ ⲙⲡⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩ(ⲱ ⲛ)ⲧⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲁⲕⲟ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲛⲥⲉⲱϫⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲁⲇⲓⲕⲓⲁ.

CHAP. V.

1. ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲉⲥⲧⲏⲙ ⲉϩⲟⲩⲟ ⲉⲩⲧⲟⲕ ⲛⲟⲩⲕⲣⲏⲛⲟⲩⲥ *(sic)* ⲛ(ⲩⲕⲁ)ⲁⲥ ⲛⲁⲕ ⲁⲩ(ⲱ ⲛⲩ)ⲛⲧⲥ (ⲉϫⲛ ⲧⲉⲕ)ⲁⲡⲉ ⲙⲛ ⲧⲉ(ⲕ)ⲙⲟⲣⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲩϫ(ⲓ ⲛⲁ)ⲕ ⲛⲟⲩⲙⲁϣⲉ ⲛⲩϣⲓⲧⲟⲩ.

2. ⲡⲉⲩⲟⲩⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲩⲣⲟⲕϥ *(sic)* ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡϫⲱⲕ ⲛⲧⲏⲡⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲱⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉϫⲓ ⲛⲕⲉⲟⲩⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲩϭⲉϫϭⲱϫⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲙⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲩϫⲟⲟⲣⲉϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲛ ⲧⲏⲩ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲩⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲛⲧⲉⲕⲥⲏϥⲉ ϩⲓ ⲡⲁ(ϩⲟⲩ) ⲙⲙⲟⲟⲩ.

3. (ⲁⲩⲱ) ⲉⲕⲉϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ(ϩⲙ) ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲉ ⲛⲏⲡⲉ ⲛⲩⲙⲟⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲡ ⲙⲡⲉⲕϩⲟⲉⲓⲧⲉ.

4. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲉⲕⲉϫⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲩⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲥⲁⲧⲉ ⲛⲩⲣⲱⲕϩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲁⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲃⲟⲗ *(sic)* ⲛⲛⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲟⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅

5. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ ⲛⲧⲁⲓⲕⲁⲁⲥ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲱ ⲛⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲙⲟⲛ ⲛⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲩⲥⲧⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲙⲟⲛ.

7. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲗⲟⲓϭⲉ ⲉⲥϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕⲉⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲙⲡⲉⲧⲛⲁⲁⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ ⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲱⲧⲛ.

8. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ ⲟⲩⲃⲏ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

9. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲙⲡⲓⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ *(sic)* ⲁⲛ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲧⲛⲧⲱⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

10. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϭⲉ ⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ (ϩⲛ) ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ (ⲁⲩⲱ) ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲟ(ⲧⲉ) ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ (ⲛ)ϩⲉⲛ ϩⲁⲡ ϩⲣⲁⲓ ⲛ(ϩⲏ)ⲧⲉ ⲛⲧⲁϫⲱⲱ(ⲕ) ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱϫⲡ ⲧⲏⲩ ⲉⲧⲏⲩ ⲛⲓⲙ.

11. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϯⲟⲛϩ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁ(ⲣ)ϫⲱϩⲙ ⲛⲛⲁⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲛ ⲟⲩⲃⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯⲛⲁⲛⲟϫⲉ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲡⲁⲃⲁⲗ ϯ ⲥⲟ ⲉⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛϯⲛⲁⲛⲁ ⲛⲉ ⲁⲛ.

12. ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲃⲱⲱⲛⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲣⲉϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲏⲩ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

13. ⲛⲧⲉ ⲡⲁϭⲱⲛⲧ ⲙⲛ ⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ϩⲙ ⲡⲁⲕⲱϩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

14. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲁⲁⲧⲉ ⲉⲩϫⲁⲓⲉ *(sic)* ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲕⲉϣⲉⲉⲣⲉ ⲙⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲅⲉ.

15. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲁϣ ⲁϩⲓⲙ *(sic)* ⲉⲣⲉⲟ ⲛⲉⲃⲓⲏⲛ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ϩⲁⲡ ϩⲙ ⲡϫⲓ ⲛⲃⲁ ⲙⲡⲁϭⲱⲛⲧ.

16. ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲟⲟⲩ ⲛⲛⲁⲥⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲫⲉⲃⲱⲱⲛ ϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲱϫⲛ ⲛⲧⲁⲟⲩⲱϣϥ ⲙⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ.

17. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲉⲃⲱⲱⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲧϩⲙⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲉⲩⲉⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ⲛⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ⲙⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ.

CHAP. XI.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲁⲧⲁϫⲣⲟ ⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

3. ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲛ (ⲛ)ⲥⲃⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲓⲁ ⲙ(ⲛ) ⲛⲉⲕⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲧⲛ ⲉϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲛⲙⲁ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.

4. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϣϥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲣⲡⲏⲩⲉ ⲛⲧⲁⲣⲱϩⲧ ⲛⲛⲉⲧⲛϩⲁⲧⲃⲉⲉⲥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲛⲕⲉⲉⲥ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.

6. ϩⲛ ⲛⲉⲧⲙⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲁ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲧⲁⲕⲟ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϣϥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲣⲡⲏⲩⲉ.

7. ⲛⲥⲉⲣⲱϩⲧ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛϩⲁⲧⲃⲉⲉⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲙⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

8. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲧⲥⲏϥⲉ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲛϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ.

9. ⲛⲥⲉⲣ ⲡⲁⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϩⲙ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲙⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲓⲍⲉ *(sic)* ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲙⲁⲩ ⲁⲓⲱⲣⲕ ⲙⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϥⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲉⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲉⲃⲁⲗ ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲉϩⲡⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲟ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲃⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

10. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ.

11. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϫⲁⲕ ⲛⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲛⲅⲣ ϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲕⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲅⲉ ⲉⲩⲅⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲃⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲩ ⲙⲛ ⲡϩⲉⲃⲱⲱⲛⲉ.

12. ⲡⲉⲧϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟⲣⲃ ⲉϩⲟⲩⲛ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲃⲱⲱⲛ ⲛⲧⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ϫⲱⲟⲩ *(sic)*.

13. ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛϩⲟⲧⲃⲉⲉⲥ *(sic)* ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲓⲣⲓⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲥⲓⲃⲧ ⲛⲓⲙ ⲉⲧ(ϫ)ⲟⲥⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲓϫⲛ ⲛⲕⲟⲟϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ (ⲛ)ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ (ϩⲓ) ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛϣ(ⲏⲛ) ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟ ⲛϩⲁⲓⲃⲉⲉⲥ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲗⲉ ϣⲟⲩϩⲏⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

14. ⲁⲩⲱ ϯⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲧⲁⲕⲱ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲃⲗⲁⲑⲁ ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛ ⲙⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

Chap. VIII.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ.

2. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁϫⲓⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲉⲓ *(sic)* ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲁⲥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲛ ⲑⲁⲛ ⲁⲥⲉⲓ ⲉϫⲙ ⲡϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲙⲡⲕⲁϩ.

3. ⲑⲁⲛ ⲁⲥⲉⲓ ⲉϫⲱⲕ . . . .[1]

7. ⲡⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲕⲁⲓⲣⲟⲥ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲛⲁⲁⲕⲉ ⲁⲛ.

8. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ ϯⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲛⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲡⲁϭⲱⲛⲧ ϯⲛⲁϫⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲛⲧⲁϯ ϩⲁⲡ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲛ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲃⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ.

9. ⲡⲁⲃⲁⲗ ⲛϥⲛⲁϯ ⲥⲟ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛϯⲛⲁⲛⲁ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲃⲱⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲛⲅⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲑⲁⲛ ⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϫⲱⲕ ⲛⲟⲩⲕⲃⲁ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲃⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲃⲁⲗ ⲛϥⲛⲁϯ ⲥⲟ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛϯⲛⲁⲛⲁ ⲁⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲕϩⲓⲏ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲃⲟⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

. . . . . . ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ.[2]

10. ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲑⲁⲛ ⲁⲥⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲁϥϯ ⲟⲩⲱ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲥⲱϣ.

11. ⲉϥⲛⲁⲥⲱϣϥ ⲙⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲁⲛⲟ(ⲙⲟⲥ) ϩⲛ ⲟⲩϣⲧⲟⲣ(ⲧⲣ) ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ ϭⲉⲡⲏ ⲁⲛ.

12. (ⲁϥ)ⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲕⲁⲓⲣ(ⲟⲥ) ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡⲉϩ(ⲟ)ⲟⲩ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲡⲉⲧ(ϣⲱⲡ) ⲙⲡⲣⲧⲣⲉϥⲣⲁϣⲉ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉϥⲧⲟⲉⲓⲧ.

13. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲡⲉⲧϣⲱⲡ ⲛϥⲛⲁⲕⲧⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲧϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲃⲁⲗ ⲙⲡⲉϥⲱⲛϩ ⲛϥⲛⲁⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲁⲛ.

14. ⲥⲁⲗⲡⲓⲍⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ϩⲁⲡ ⲉⲙⲁ ⲛⲓⲙ.

15. ⲡⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲛⲧⲥⲏϥⲉ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲡϩⲉⲃⲱⲱⲛⲉ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲩ ϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲡⲉⲧϩⲛ ⲧⲥⲱ(ⲱ)ϣⲉ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ∵ ⲗⲉ *(sic)* ⲥⲉⲛⲁⲱϫⲛ ϩⲛ ϩⲕⲟ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ.

16. ⲁⲩⲱ (ⲛ)ⲉⲧⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲉϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲧⲟⲩⲓⲛ ϯⲛⲁⲙⲟⲟⲩⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁ ϩⲙ ⲡⲉϥϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

17. ϭⲓϫ ⲛⲓⲙ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲙⲏⲣⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲧⲱⲗⲙ ⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲁ.

18. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲣⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϭⲟⲟⲩⲛⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ϩⲟⲃⲥⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲓⲡⲉ ⲛⲏⲩ ⲉϫⲛ ϩⲟ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϩⲉⲕⲉⲛ *(sic)* ϫⲱⲟⲩ.

19. ⲡⲉⲩϩⲁⲧ ⲥⲉⲛⲁⲛⲟϫϥ ϩⲛ ⲛⲉⲡⲗⲁⲧⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲛⲟⲩⲃ ⲥⲉⲛⲁϭⲱϣⲧ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲥⲉⲛⲁⲥⲓ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛϥⲛⲁⲙⲟⲩϩ ⲁⲛ (ϫⲉ) ⲑ . . . . ⲁ ⲥⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲩϭⲓ ⲛϫⲟⲛⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ.

20. ⲛⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲛⲧⲉ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲩⲕⲁⲁⲩ ⲉⲩⲙⲛⲧϫⲁⲥⲉ *(sic)* ϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲛϩⲓⲕⲱⲛ ⲛⲛⲉⲩⲃⲟⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲓⲧⲁⲁⲩ ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲩϫⲱϩⲙ.

21. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛϣⲙⲙⲟ ⲛⲥⲉⲧⲟⲣⲡⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲗⲟⲓⲙⲟⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ϣⲟⲗⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϫⲁϩⲙⲟⲩ.

22. ⲛⲧⲁⲕⲧⲉ ⲡⲁϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲥⲉϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲁⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϫⲛ ϯⲥⲟ ⲛⲥⲉϫⲁϩⲙⲟⲩ.

---

1) Si l'on s'en tient à la numérotation de la Vulgate, il y aurait ici une lacune; mais le manuscrit n'en indique pas et tout ce passage diffère beaucoup de la version susdite.

2) Ce verset correspond au 5e de la Vulgate : c'est une preuve des changements apportés par les diverses leçons des divers manuscrits.

23. ⲛⲥⲉⲧⲉϩⲧⲱϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲉϩ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲉϩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

24. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲧⲟ ⲛⲧⲙⲛⲧϫⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲛⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲛⲥⲉϫⲱϩⲙ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲩⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

25. ϥⲛⲏⲩ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϥⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ.

26. ⲟⲩⲛ (ⲟⲩ)ⲟⲓ ⲛⲏⲩ ⲉϫⲛ (ⲟⲩ)ⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ(ⲟⲩ)ⲱ ϥⲛⲁⲧ(ⲁⲟⲩ)ⲱ ⲛⲥⲉ(ⲛⲁⲕⲱ)ⲧⲉ ⲛⲥⲁ (ⲑⲟⲣⲁ)ⲥⲓⲥ ϩⲓⲧⲛ (ⲛ)ⲡⲣⲟⲫⲏⲧ(ⲏⲥ) ⲁⲩⲱ (ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ) ⲛⲁⲥⲱⲣⲙ ⲛⲧⲙ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲧⲉ ⲡϣⲟϫⲛⲉ ⲥⲱⲣⲙ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ *(sic)*.

27. ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲁϯ ϩⲓⲱⲱϥ ⲛⲟⲩ(ⲧⲁ)ⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲛϭⲓϫ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲥⲉⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕⲃⲁ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩϩⲁⲡ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. VIII.

1. ⲁⲩⲱ (ⲁⲥ)ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ⲥⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ (ⲧⲓⲟⲩ) ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛ(ⲧⲓ)ⲟⲩ ⲙⲡⲉ(ϩⲟⲟⲩ) ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉ(ⲓ)ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲙ (ⲡⲏⲓ) ⲁⲩⲱ ⲛⲉ(ⲡⲣⲉⲥⲃⲩ)ⲧⲉⲣⲟⲥ (ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ) ⲛⲉⲩϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ.

2. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥϯⲡⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥϯⲡⲉ ⲉⲧⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲓⲛⲉ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲱⲱⲛⲉ ⲛⲏⲗⲉⲕⲧⲣⲓⲛⲟⲛ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛϭⲓϫ ⲁϥϥⲓⲧ ⲙⲡϥⲱ ⲛⲧⲁⲁⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲁϥϥⲓⲧ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ ϩⲛ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩ(ⲧⲉ).

CHAP. XVIII.

21. ⲉⲡⲓⲧⲁ *(sic)* ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ϫⲓ ⲛⲕⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲁⲓⲧⲟⲩ (. . ⲧϥϩⲁⲣⲉ)ϩ ⲛⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲙⲛ ⲡⲛⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ϥⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ.

22. ⲛⲉϥⲛⲟⲃⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲥⲉⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲧⲁϥⲁⲁ(ⲥ) ϥⲛⲁⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

23. ⲛϯⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲛϥⲱⲛϩ.

24. ϣⲁⲛ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲥⲁϩⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲁⲇⲓⲕⲓⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲁⲁϥ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲉ ⲛⲧⲁϥⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ (ⲁⲛ)ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲥⲉⲥⲟⲩⲧⲱⲛ *(sic)* ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

25. ⲥⲱⲧⲙ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ⲙⲛ ⲛⲧⲁϩⲓⲏ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ ⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ *(sic)*.

26. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϥⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲁⲁϥ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ.

27. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϥⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲁϥⲁⲁⲥ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲡⲁⲓ ⲁϥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ.

28. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉϥⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁϥⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ϥⲛⲁⲱⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ.

29. ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲥⲉⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲏ ⲧⲁϩⲓⲏ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛⲥⲉⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ.

30. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϯⲛⲁϯ ϩⲁⲡ ⲉⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲙⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲁⲛ ⲉⲩⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ *(sic)* ⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

31. ⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲛⲛⲉⲧⲛⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲡⲟ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲟⲩϩⲏⲧ ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ *(sic)* ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲩ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ϫⲉ ⲛϯⲟⲩⲉϣ ⲡⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲡⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XIX.

1. ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ̄.

2. ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲁⲁⲩ ⲁⲥⲣ ⲟⲩⲙⲁⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟⲩⲓ ⲁⲥⲧⲁϣⲉ ⲛⲉⲥⲙⲁⲥ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟⲩⲓ.

3. (ⲧ)ⲟⲧⲉ ⲕⲉⲥⲙⲁⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲣ ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ⲁϥⲧⲥⲁⲃⲟ ⲉⲧⲱⲣⲡ ⲛϩⲉⲛ ⲧⲱⲣⲡ ⲁϥⲟⲩⲉⲙ ⲣⲱⲙⲉ.

4. ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ ⲛϭⲓ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩϭⲟⲡϥ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲛⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩϣⲧⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩϥⲓⲧϥ ⲛⲧⲟⲟⲧⲥ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁ ⲧⲉⲥϭⲟⲙ ⲧⲁⲕⲟ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲕⲉⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲥⲙⲁⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲁⲥⲕⲁⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲓ.

6. ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟⲩⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲃⲟ *(sic)* ⲉⲧⲱⲣⲡ ⲛϩⲉⲛ, ⲧⲱⲣⲡ ⲁⲩⲟⲩⲉⲙ *(sic)* ⲣⲱⲙⲉ.

7. ⲁⲩⲱ̈ ⲛⲉϥⲙⲟⲟⲛⲉ ⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥⲛϣⲁⲧ ⲁϥϣⲱϥ ⲛⲛⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁϫⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲡⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲉⲗϩⲏⲙ.

8. ⲁⲩϯ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲥⲱϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲉⲧⲙⲡⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲡⲱⲣϣ ⲛⲛⲉⲩϣⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩϭⲟⲡϥ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲧⲁⲕⲟ.

9. ⲁⲩϯ ⲛⲟⲩϣⲧⲟϥ ⲉⲣⲱϥ ⲁⲩⲛⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩⲅⲁⲗⲉⲗⲩⲣⲁ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲡϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲩϣⲧⲉⲕⲟ *(sic)* ϫⲉ ⲛⲛⲉⲩⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ ϩⲓϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

10. ⲧⲉⲕⲙⲁⲁⲩ ⲉⲥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲣⲏⲣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲃⲱ ⲛϩⲉⲣⲙⲁⲛ ⲉⲥⲧⲏϭ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲥϯ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲱϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛⲛϩⲏⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲥϫⲓⲥⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲥϣⲓⲏ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ϣⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲥϭⲟⲧ ϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲉⲥϣⲗⲟϩ.

12. ⲁⲩϩⲟⲣⲃⲉⲥ ϩⲛ ⲟⲩϭⲱⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲟϫⲥ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲟⲩⲧⲏⲩ ⲛϣⲁⲣϥⲁ ⲁϥⲧⲣⲉ ⲛⲉⲥⲥⲱⲧⲡ ϣⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛⲃⲁ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲟⲟϭⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲛⲧⲉⲥϭⲟⲙ ⲁⲩⲕⲱϩⲧ *(sic)* ⲟϫⲛⲉⲥ.

13. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲁⲩⲧⲟϭⲥ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉⲙⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲛϩⲏⲧϥ.

14. ⲁⲩⲕⲱϩⲧ *(sic)* ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲛⲛⲉⲥⲥⲱⲧⲡ ⲁϥⲟⲩⲟⲙⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲛϭⲓ ⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ ⲉϥϫⲟⲟⲣ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲉⲥⲕⲏ ⲉⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ *(sic)* ⲛⲧⲟⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲧⲟⲉⲓⲧ *(sic)*.

CHAP. XX.

1. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ϯⲟⲩ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲙⲡⲉϩ ϯⲟⲩ ⲛⲉⲃⲟⲧ *(sic)* ⲁⲩⲉⲓ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲉϫⲛⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

2. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲏⲩ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲉϫⲛⲟⲩⲓ.

4. ϯⲟⲛϩ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ϯϣⲱⲡⲉ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲱⲃ *(sic)* ⲛⲏⲧⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲏ ⲉⲛⲉ ϩⲛ ⲟⲩϫⲓ ⲛⲃⲁ ϯⲛⲁϫⲓ ⲙⲡⲉⲩⲕⲃⲁ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲣⲓ ⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϫⲓⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲥⲉⲧⲡ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲓⲟⲩⲟⲛϩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲧ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

6. ⲁⲓⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲁϭⲓϫ ⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲓⲥⲃⲧⲱⲧϥ ⲛⲁⲩ ⲉⲩⲕⲁϩ *(sic)* ⲉϥϣⲟⲩⲉ ⲉⲣⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ *(sic)* ⲉⲃⲓⲱ ⲉⲩⲙⲟⲩⲗϩ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁ ⲕⲁϩ ⲛⲓⲙ.

7. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲃⲟⲧⲉ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲱϩⲙ ϩⲛ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

8. ⲁⲩⲥⲁϩⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲱϣ *(sic)* ⲉⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲃⲟⲧⲉ ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲡⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲙⲡⲁϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲧⲣⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲁⲁⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲩϫⲉϩⲙ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲓⲟⲩⲟⲛϩϯ ⲛⲛⲁϩⲣⲁⲩ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲣⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

10. ⲁⲓϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲁⲓⲉ.

11. ⲉⲁⲓϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲁⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲅⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲓⲟⲩⲟⲛϩⲟⲩ ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲁⲩ *(sic)* ⲛϥⲱⲛϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲛ ⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲧⲃⲃⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲩⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲁⲕⲉⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲩⲕⲁⲁⲩ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲁⲩ ⲛϥⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲙⲡⲁϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲉϥⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲓⲣⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲛⲛⲉⲩϥⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

15. (ⲁⲩⲱ) ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓⲛ ⲧⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲓ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ *(sic)* ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉϥϣⲟⲟⲩⲉ ⲉⲣⲱⲧⲉ ϩⲓ *(sic)* ⲉⲃⲓⲱ ⲉⲩⲙⲟⲩⲗϩ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁ ⲕⲁϩ ⲛⲓⲙ.

16. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩⲕⲱ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲛⲟⲩⲱϣ ⲛⲛⲉⲩϩⲏⲧ.

17. ⲁ ⲡⲁⲃⲁⲗ ϯ ⲥⲟ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙϥⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲓⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ *(sic)* ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ.

18. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲙⲡⲣϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣϫⲉϩⲙ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲟⲩⲧⲉ *(sic)* ⲙⲡⲣⲧⲱϩ ⲛⲙⲙⲁⲩ.

19. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲁⲩ.

20. ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲧⲃⲃⲟⲟⲩ ⲛⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲁⲉⲓⲛ *(sic)* ϩⲛ ⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲧⲛⲙⲏⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

21. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩϯ ϭⲱⲛⲧ ⲛⲁⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲙⲡⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲁⲩ ϥⲛⲁⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲉⲧⲣⲁⲡⲱϩⲧ ⲙⲡⲁϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲉⲧⲣⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲣⲅⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

22. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲓⲣⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲛⲛⲉϥϫⲱϩⲙ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

23. ⲁⲓⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲉⲧⲣⲁϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲁⲛⲟϫⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉⲭⲱⲣⲁ.

24. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲙⲡⲟⲩⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲅⲙⲁ ⲁⲩⲕⲁⲁⲩ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ϩⲓ ⲛⲁϩⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲱϣ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ.

25. ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓϯ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲅⲙⲁ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲛⲥⲉⲛⲁϣⲱⲛϩ ⲁⲛ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

26. ϯⲛⲁϫⲁϩⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲉⲓ ⲉϫⲛ ϩⲟⲟⲩⲧ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲧⲟⲟⲧⲉ ⲉⲧⲣⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ.

27. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϣⲁϫⲉ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩϯ ϭⲱⲛⲧ ⲛⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ *(sic)*.

28. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲩⲧⲛ ⲧⲟⲟⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲉⲧⲣⲁⲧⲁⲁϥ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲙⲛ ϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟ ⲛϩⲁⲓⲃⲉⲥ ⲁⲩⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲥⲧⲛⲟⲩϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩⲱⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲟⲩⲱⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ.

29. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲁⲃⲁⲙⲁ *(sic)* ⲉⲧⲉⲧⲛⲉⲃⲱⲕ ⲉⲙⲁⲩ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲃⲁⲙⲁ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

30. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲧⲉⲧⲛ-
ϫⲱϩⲙ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲛⲧⲱⲧⲛ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩⲃⲟⲧⲉ.
31. ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲉϩⲙ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲛⲛⲉⲧⲉⲧⲛϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲡⲱⲣϫ ⲙⲙⲟⲟⲩ
ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲱϣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲁ ϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛϯⲛⲁⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲏⲧⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϯⲟⲛϩ
ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲏⲧⲛ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲧⲛⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅.
32. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲧⲱⲧⲛ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ
ⲛⲛⲉⲫⲩⲗⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲣⲉⲛϣⲙϣⲉ ⲛⲛϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲱⲛⲉ.
33. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϯⲟⲛϩ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩϭⲓϫ ⲉⲥϫⲟⲟⲣ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲃⲟⲓ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ
ⲛϭⲱⲛⲧ ϯⲛⲁⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ.
34. ⲛⲧⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲙⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϣⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓϫⲉⲉⲣⲉ
ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϭⲓϫ ⲉϥϫⲟⲟⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩϭⲃⲟⲓ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϭⲱⲛⲧ.
35. ⲛⲧⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲕⲁϩ *(sic)* ⲛϫⲁⲓⲉ ⲉⲙⲛⲧⲉ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲧⲁϫⲓ ϩⲁⲡ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲙⲡⲙⲁ
ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲟ ⲟⲩⲃⲉ ϩⲟ.
36. ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲓϫⲓ ϩⲁⲡ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉϯⲛⲁϯ ϩⲁⲡ
ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.
37. ⲛⲧⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲁ ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲏⲡⲉ.
38. ⲛⲧⲁϥⲓ ⲛⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϯⲛⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲟⲩⲙⲁ
ⲛϭⲟⲓⲗⲉ ⲛⲥⲉⲧⲙⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.
39. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲡⲉ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ
ⲡⲟⲩⲁ ϥⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲁⲛ
ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲙϫⲁϩⲙⲉϥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ *(sic)* ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲃⲏⲩⲉ.
40. ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲁⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩ ϣⲁ ⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲏⲓ
ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϯⲛⲁϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲁϭⲙ ⲡϣⲓⲛⲉ
ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲛⲛⲉⲧⲛⲡⲱⲣϫ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ.
41. ϯⲛⲁϣⲉⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϣⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ
ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩϫⲉⲉⲣⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲧⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲓⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ.
42. ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲓ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲩⲧⲛ
ⲧⲟⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲁⲁϥ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ.
43. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛϫⲱϩⲙ
ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲧⲛϩⲟ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲕⲁⲕⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ.
44. ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ ϫⲱϩⲙ
ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲧⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲧⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲧⲁⲕⲏⲩⲧ *(sic)* ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.
45. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.
46. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲁⲧⲁϫⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϫⲛ ⲑⲁⲓⲙⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲅϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲁⲩⲱⲛ *(sic)*
ⲛⲅⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲩⲉⲃ ⲡⲛⲟϭ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ ⲙⲙⲁⲣⲉⲃ.
47. ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁ-
ϫⲉⲣⲉ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲛⲥⲟⲩⲱⲙ ⲛϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲙⲛ ϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ
ⲛϥⲛⲁⲱϣⲙ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡϣⲁϩ ⲛⲧⲁϥϫⲉⲣⲟ ⲛⲧⲉ ϩⲟ ⲛⲓⲙ ⲣⲱⲕϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ϣⲁ ⲡⲉⲙϩⲓⲧ.
48. ⲛⲧⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϫⲉⲣⲱϥ ⲛϥⲛⲁⲱϣⲙ ⲁⲛ.
49. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲣ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲥⲉϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲏ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ
ⲉⲧⲟⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

CHAP. XXI.

1. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲧⲁϫⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϫⲛ ⲑⲓⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲛⲕϭⲱϣⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲡⲣⲟⲫⲩⲧⲉⲩⲉ *(sic)* ⲉϫⲙ (ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅).

3. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲱⲕⲙ ⲛⲧⲁⲥⲏϥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲟⲉⲓϩ ⲛⲧⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲕ ⲛⲟⲩⲣⲉϥϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲟⲥ.

4. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲁⲥⲏϥⲉ ⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲟⲉⲓϩ ⲉϫⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ϣⲁ ⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

5. ⲛⲧⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓⲧⲱⲕⲙ ⲛⲧⲁⲥⲏϥⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲟⲉⲓϩ ⲛⲥⲛⲁⲕⲟⲧⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

6. ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲱϣϥ ⲛⲧⲉⲕϯⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ϩⲛ ⲛⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

7. ⲛⲥϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲛⲟⲩⲕ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲛⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲕⲉϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲑⲩⲱ *(sic)* ⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲧⲙⲉϥ ϫⲉ ϥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲏⲧ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲟⲩⲱϣϥ ⲛⲧⲉ ϭⲓϫ ⲛⲓⲙ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϩⲱϭⲃ ⲙⲛ ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲉ ⲙⲉⲗⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲧⲱⲗⲙ ϩⲛ ⲧⲱⲗⲙ ⲛⲓⲙ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ϥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

8. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

9. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲣⲟⲫⲩⲧⲉⲩⲉ *(sic)* ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁϫⲓⲥ ϫⲉ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲧⲱⲙ ⲛⲧⲉϭⲱⲛⲧ.

10. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ϣⲱⲱⲧ ⲛϩⲉⲛ ϣⲱⲱⲧ ⲧⲱⲙ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉⲧⲁⲁⲧⲉ ⲥⲃⲧⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲱⲛⲥ ⲥⲱϣϥ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϣⲉ ⲛⲓⲙ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲁⲥ ⲉⲥⲥⲃⲧⲱⲧ ⲉⲧⲣⲉ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲧⲥⲏⲃⲉ *(sic)* ⲁⲩⲧⲟⲙⲥ ⲉⲥⲥⲃⲧⲱⲧ ⲉⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧϭⲓϫ ⲙⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲱⲛⲥ.

12. ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲛⲉϫ ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲁ ⲧⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϫⲁⲕ ⲛⲛⲉⲕϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ.

13. ϫⲉ ⲁⲥⲧⲙⲁⲉⲓⲟ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϩⲱⲃ ⲉϣϫⲉ ⲁⲩⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲫⲩⲗⲏ ⲛϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.[1]

CHAP. XXIII.

1. (ⲉⲓ)ⲥ ϣⲁϫⲉ (ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ) ⲁϥϣⲱⲡⲉ (ϣⲁⲣⲟⲓ) ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. (ϫⲉ [?] ⲡϣ)ⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ (ⲛⲉ ⲟⲩ)ⲛ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲩⲟ ⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲁⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

3. ⲁⲩⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁ ⲛⲉⲩⲕⲓⲃⲉ ϩⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲩⲣⲁⲛ ⲧⲛⲟϭ ⲛⲥⲱⲛⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲟⲗⲁ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩϫⲡⲟ ⲛϩⲉⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩⲣⲁⲛ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲧⲥⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧⲉ ⲟⲟⲗⲁ ⲁⲩⲱ ⲑⲓⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲧⲉ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ.

5. ⲁⲥⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲛϭⲓ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ *(sic)* ⲁⲥⲥⲁϩⲱⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲥⲟⲩⲁϩⲥ ⲛⲥⲁ ⲛⲉⲥⲙⲉⲣⲁⲧⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲉⲣⲟⲥ.

6. ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛ ϩⲩⲁⲕⲓⲛⲑⲓⲛⲟⲛ ϩⲓⲱⲟⲩ ϩⲉⲛ ϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ ϩⲉⲛ ϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲉⲩⲥⲟⲧⲡ ϩⲉⲛ ϩⲓⲡⲡⲉⲩⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲉⲩⲛⲏⲧ *(sic)* ϩⲓϫⲛ ⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ.

---

1) Le reste de ce chapitre a été publié par M. ERMAN, ainsi que les 16 premiers versets du chapitre suivant.

7. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉⲥⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲛⲥⲱⲧⲡ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲥⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲩ ⲛⲉⲥϫⲱϩⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϣ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

8. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲡⲟⲣⲛⲉⲓⲁ ⲛⲧⲁⲥⲁⲁⲥ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲙⲡⲉⲥⲕⲁⲁⲥ ⲛⲥⲱⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲥⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲥ ⲛⲉϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲁⲥⲡⲁϩⲧⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲓⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲥⲙⲉⲣⲁⲧⲉ. ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲥ ⲟⲩⲁϣⲟⲩ.

10. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲥⲁⲥⲭⲏⲙⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲛⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲥϣⲉⲉⲣⲉ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁⲥ(ⲛⲁⲩ) ⲛϭⲓ ⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ ⲁⲥϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲉⲥⲙⲛⲧⲣⲟⲟⲩⲧⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲁⲥⲧⲁϣⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲧⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲛⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ.

12. ⲁⲥⲟⲩⲁϩⲥ ⲛⲥⲁ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲩϯ ϫⲱⲟⲩ *(sic)* ⲛϩⲉⲛ ϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲉⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϩⲉⲛ ϩⲓⲡⲡⲉⲩⲥ ⲛⲉ ⲉⲩⲏⲡ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉϩⲣⲱⲱⲣ *(sic)* ⲛⲥⲱⲧⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩϫⲱϩⲙ ⲟⲩϩⲓⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉⲛⲧⲉ.

14. ⲁⲥ(ⲟⲩⲱϩ) ⲟⲛ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲥⲡⲟⲣ(ⲛⲓⲁ) ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲉϩⲉⲛ (ⲣⲱⲙⲉ) ⲉⲩⲥⲏϩ ϩⲛ ⲟⲩ(ϫⲟ) ⲟⲩϩⲉⲓⲕⲱⲛ ⲛⲭⲁⲗ(ⲇⲁⲓⲟⲥ) ⲉⲩⲥⲏϩ ϩⲛ ⲟⲩϩⲛⲁⲁⲩ ⲛⲉϩⲁⲓ.

15. ⲉⲩⲙⲉⲉⲣⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲩϯⲡⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟϫϩ ⲛⲁⲩⲉⲓⲛⲁⲩⲁⲛ ⲉⲩϫⲛϭⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩϩⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲉⲙⲟⲧ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲩⲁⲡⲛⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ.

16. ⲁⲥⲙⲉⲣⲓⲧⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉⲥⲃⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲥϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϥⲁⲓ ϣⲓⲛⲉ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ.

17. ⲁⲩⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲉϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲉϭⲟⲉⲓⲗⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲙⲙⲁⲥ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲉⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲥⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲁⲥϫⲱϩⲙ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲧⲉⲥⲯⲩⲭⲏ ⲥⲁϩⲱⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

18. ⲁⲥϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲥⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲁⲥⲭⲏⲙⲟⲥⲩⲛⲏ (ⲁⲥϭⲟ)ⲗⲡⲥ ⲉⲃⲟⲗ (ⲁ ⲧⲁ)ⲯⲩⲭⲏ ⲥⲁϩⲱⲥ (ⲉⲃⲟⲗ ⲙ)ⲙⲟⲥ ⲛⲑⲉ (ⲛⲧ)ⲁⲯⲩⲭⲏ ⲥⲁϩⲱⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ.

19. ⲁⲩⲱ ⲁⲣⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲉⲧⲣⲉⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ.

20. ⲁⲩⲱ ⲁⲣⲧⲁⲁⲧⲉ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩⲥⲁⲣⲝ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲁⲕⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲕⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁⲣϭⲙ ⲡϣⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲧⲁⲣⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲉ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁ ⲛⲉⲕⲓⲃⲉ ⲛⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧϥ.

22. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲩⲥ ⲛⲟⲩⲙⲉⲣⲁⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲧⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ⲙⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ.

23. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲫⲁⲕⲟⲩⲕ ⲙⲛ ⲥⲟⲩⲭ ⲙⲛ ⲭⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲙⲙⲁⲩ ϩⲉⲛ ϩⲣϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲱⲧⲡ ϩⲉⲛ ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ ϩⲉⲛ ⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲣⲙ ⲛⲥⲟⲉⲓⲧ ⲉⲩⲏⲡ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ.

24. ⲥⲉⲛⲏⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ϩⲁⲣⲙⲁ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲣⲟⲭⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲟⲩⲣⲱⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲟⲡⲗⲟⲛ ⲛⲥⲉⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟ ⲉⲩⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟ ⲛⲧⲁϯ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩϫⲓ ⲛⲃⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲁⲡ.

25. ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲕⲱϩ ϣⲱⲡⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲙⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲣⲅⲏ ⲛϭⲱⲛⲧ ⲛⲟⲩϣⲃϣⲁ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲙⲁⲁϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲓⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲥⲉⲛⲁⲣⲁϩⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ⲛⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲕⲉ ϣⲱϫⲡ ⲧⲉⲁⲧⲉ ⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲟⲩ.

26. ⲛⲥⲉⲕⲁⲁⲧⲉ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲛⲛⲟⲩϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲛⲥⲉϥⲓ ⲛⲛⲉⲥⲕⲉⲩⲏ ⲙⲡⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ.

27. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟ ⲛⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲕⲉⲡⲟⲣⲛⲓⲁ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲙϥⲓⲁⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲙⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲕ(ⲏⲙⲉ) ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

28. (ϫⲉ) ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ (ⲡϫⲟⲉⲓⲥ) ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ (ⲉⲓⲥ) ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ (ϯⲛⲁ)ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙⲙⲟ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲣ ⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ *(sic)*.

29. ⲛⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲥⲧⲉ ⲛⲥⲉϥⲓ ⲙⲡⲟⲩϩⲓⲥⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲙⲟⲕϩⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲉⲛⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲉⲣⲉ ⲁⲥⲭⲩⲙⲟⲛⲉⲓ *(sic)* ⲛⲥϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲥⲭⲩⲙⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲙⲛ ⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲧⲉ.

30. ⲛⲧⲁⲥⲣ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲉⲟⲩⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲱϩⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲛⲟⲩⲱϣ ⲛϩⲏⲧ.

31. ⲁⲣⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧⲟⲩⲥⲱⲛⲉ ϯⲛⲁϯ ϭⲉ ⲙⲡⲉⲥⲁⲡⲟⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲟⲟⲧⲉ.

32. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ (ϫⲱ ⲙ)ⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲁ(ⲡⲟⲧ ⲛ)ⲧⲟⲩⲥⲱⲛⲉ (ⲧⲉⲛⲁⲥⲟ)ⲟϥ ⲡⲉⲧ(ϣⲏⲕ) ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟⲩ(ⲱϣⲥ) ⲡⲉⲧⲟ ⲛϩⲟⲩⲟ (ⲛⲉⲣⲉ) ⲡϯϩⲉ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ.

33. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲥⲱϣⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲡⲁⲡⲟⲧ ⲛⲧⲟⲩⲥⲱⲛⲉ ⲧⲉⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲡⲁⲡⲟⲧ ⲙⲛⲧⲁⲕⲟ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉⲥⲟⲟϥ.

34. ⲛⲉⲥϣⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲥⲟⲩⲁ ϯⲛⲁⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

35. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲣⲣ ⲡⲁⲱⲃϣ ⲁⲩⲱ ⲁⲣⲛⲟⲩϫⲧ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛⲧⲟ ϩⲱⲱⲧⲉ ϫⲓ ⲛⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲛ ⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ.

36. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲛⲁϯ ϩⲁⲡ ⲁⲛ ⲉⲟⲟⲗⲁ ⲙⲛ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲕϫⲱ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

37. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩⲣ ⲛⲟⲉⲓⲕ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲁⲩⲣ ⲛⲟⲉⲓⲕ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲟⲩϫⲡⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲉ ⲛⲧⲥⲁⲧⲉ.

38. ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲩϫⲱϩⲙ ⲛⲛⲁⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲧⲉ ⲛⲛⲁⲕⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ.

39. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲩⲕⲱⲛⲥ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲁⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲏⲓ.

40. ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲛⲉ ⲙⲡⲟⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϥⲁⲓ ϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲱⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲩⲉⲓ ϣⲁⲣⲟ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ϣⲁⲣⲉϫⲟⲕⲙⲉ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϣⲁⲣⲉϯ ⲛⲟⲩⲥⲧⲓⲙ ⲉⲛⲟⲩⲃⲁⲗ ⲛⲉϣⲁⲣⲕⲟⲥⲙⲉⲓ *(sic)* ⲙⲙⲟ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.

41. ⲛⲉϣⲁⲣⲉϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩϭⲗⲟϭ ⲉϥⲡⲟⲣϣ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ϩⲓ ⲑⲏ ⲙⲙⲟ ⲉⲥϭⲟⲣϭ ⲁⲩⲱ ⲡⲁϣⲟⲩϩⲏⲛⲉ ⲙⲛ ⲡⲁⲛⲉϩ ⲛⲉⲩⲉⲫⲣⲁⲛⲉ ⲡⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

42. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲣ ⲧⲱⲣⲉ ⲛⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛϣⲱⲛϥ ⲛⲛⲁϩⲣⲛ ϩⲉⲛ ⲕⲉⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲏ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲉⲩϯ ⲛϩⲉⲛ ⲯⲉⲗⲗⲓⲟⲛ ⲉⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲕⲗⲟⲙ ⲛϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩⲁⲡⲏⲩⲉ.

43. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲏ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲛⲟⲉⲓⲕ ⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲉ ⲙⲡⲟⲣⲛⲏ ⲛⲧⲟⲥ ϩⲱⲱⲥ ⲁⲥⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ.

44. ⲉⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲛⲑⲉ ⲉϣⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲟⲣⲛⲏ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉϣⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲟⲟⲗⲁ ⲙⲛ ⲟⲟⲗⲓⲃⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

45. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲕⲃ(ⲁ ⲙ)ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩ(ϫⲓ ⲕⲃⲁ) ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲛ(ⲟⲉⲓⲕ) ⲙⲛ ⲟⲩϫⲓ ⲕ(ⲃⲁ ⲛⲥⲛⲟϥ) ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ϩⲉⲛ (ⲣⲱⲙⲉ) ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ϩⲛ ⲛⲉⲩϭⲓϫ.

46. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲛⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲟⲭⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲧⲁⲁⲩ ⲉⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲱⲣⲡ.

47. ⲛⲥⲉϩⲓ ⲱⲛⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲱⲛⲉ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲕⲕⲟⲛⲥⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲏϥⲉ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲏⲓ ⲥⲉⲛⲁⲣⲟⲕϩⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ.

48. ⲛⲧⲁⲕⲧⲟ ⲛⲧⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲥⲃⲱ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲥⲉⲧⲙⲉⲓⲣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ.

49. ⲧⲉⲧⲛⲙⲛⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲇⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲧⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲱϣ ⲛ(ϩⲏⲧ) ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ (ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ) ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XXIV.

1. (ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ)ⲡϫⲟⲉⲓⲥ (ϣⲱⲡ)ⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ (ϩⲙ) ⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙ(ⲡⲉ ϩⲙ ⲡ)ⲙⲉϩ ⲙⲛⲧ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ-
ⲙⲛⲧ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.
2. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲥϩⲁⲓ ⲛⲁⲕ ⲉⲩϩⲟⲟⲩ *(sic)* ϫⲓⲛ ⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲛϩⲏⲧϥ
ⲛϭⲓ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲉϫⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ ϫⲓⲛ ⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.
3. ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲱ ⲛⲧⲉⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲉϫⲙ ⲡⲏⲓ ⲉⲧϯ ϭⲱⲛⲧ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲕⲱ ⲛⲟⲩ(ⲭⲁⲗ)ⲕⲓⲟⲛ ⲛⲕⲛⲉϩⲧ (ⲙ)ⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ.
4. ⲁⲩⲱ (ⲛ)ⲕⲛⲟⲩϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ (ⲉⲣ)ⲟϥ ⲛϩⲉⲛ ϣⲁⲩ (ϣ)ⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟⲩⲉ(ⲣ) ⲛⲧⲉ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲱⲡϣⲉ
ⲉⲁⲩⲛ ⲛⲉⲩⲕⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ.
5. ⲉⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲥⲱⲧⲡ ⲛⲧⲃⲛⲏ ⲛⲕⲥⲁϩⲧⲉ ⲛⲛⲉⲩⲕⲁⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲃⲣⲃⲣ ⲁϥⲃⲣⲃⲣ *(sic)* ⲁⲩⲱ
ⲛⲉϥⲕⲉⲉⲥ ⲁⲩⲛⲓⲥⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲥⲙⲏⲧⲉ.
6. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲱ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲉⲥⲛⲱⲱϥ ⲡⲉⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ
ⲛⲉⲥϣⲏⲃⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥϣⲓⲃⲉ ⲙⲡⲉϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲥⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ϣⲁⲩϣⲁⲩ ⲛⲧⲁⲥ ⲙⲡⲉ-
ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ.
7. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲡⲉⲥⲥⲛⲟϥ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲉⲥⲙⲏⲧⲉ ⲁⲓⲕⲁⲁϥ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉⲥⲥⲗⲉϭⲗⲱϭ ⲉⲧⲙϩⲱⲃⲥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲉϫⲱϥ.[1]
8. deest.
9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲣⲉⲥⲁⲓⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲧⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲕⲱϩⲧ.
10. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁⲧⲁϣⲟ ⲛⲛϣⲉ ⲛⲧⲁϫⲉⲣⲟ ⲙⲡⲕⲱϩⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲁϥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲥⲉⲃⲟⲕ ⲛϭⲓ
ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧϩⲁⲣⲟⲟⲩ.
11. ⲉϫⲛ ⲛϫⲃⲉⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉϩⲙⲟⲙ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲥϩⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ
ⲛϥⲱϫⲛ ⲛϭⲓ ⲡϣⲏⲃⲉ.
12. ⲛϥⲧⲙⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲥϣⲏⲃⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲱϥ.
13. ⲛϥϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲥϣⲏⲃⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲣϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲟ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛⲧⲙⲧⲃⲃⲟ ϫⲓⲛ
ⲧⲉⲛⲟⲩ ϣⲁⲛϯⲧⲁϣⲟ ⲙⲡⲁϭⲱⲛⲧ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ.
14. ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ϥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲁⲁϥ ⲛϯⲛⲁⲛⲱⲣϫ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛϯⲛⲁϭⲱ ⲁⲛ ϯⲛⲁϯ ϩⲁⲡ
ⲉⲣⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩ-
ⲥⲛⲱⲱϥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ϩⲁⲡ ⲉⲣⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩⲱϣ *(sic)* ⲛϩⲏⲧ ⲧⲉⲧϫⲁϩⲙ ⲧⲉⲧⲟ ⲛⲥⲟⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲁϣⲱ(ⲡⲉ
ⲉⲥϯ) ϭⲱⲛⲧ.
15. (ⲡϣⲁϫⲉ) ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥ(ϣⲱⲡⲉ) ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥ(ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ).
16. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣ(ⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙ)ⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϫⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲕ ⲛⲛⲟⲩⲱϣ ⲛⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ
ⲛⲥⲉⲛⲁⲛⲉϩⲡⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲕ.
17. ⲟⲩⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ⲛϩⲏⲃⲉ ⲡⲉ ⲛⲥⲛⲟϥ ⲛϯⲡⲉ ⲙⲡⲉⲕϥⲱ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲉϥⲙⲏⲣ ϩⲓϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲧⲟⲟⲩⲉ
ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲣⲁⲧⲕ ⲟⲩⲧⲉ *(sic)* ⲛⲥⲉⲛⲁⲥⲗⲥⲱⲗⲕ ⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲕⲟⲩⲉⲙ ⲟⲉⲓⲕ ⲛⲣⲱⲙⲉ.
18. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲱ(ⲛ) ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛ(ⲣⲟⲩ)ϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲓⲣⲉ
ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧ.
19. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲕⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲧⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ[2] . . .

---

1) La dernière moitié de ce verset doit se reporter sur le verset 8 : la négligence du copiste a mélangé les deux.

2) Deux feuillets du manuscrit ont été perdus : ils contenaient la suite jusqu'au ch. XXVI, 20.

CHAP. XXVI.

20. . . . . ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲧⲙⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲟⲛϩ.

21. ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲧⲉ ⲛⲟⲩⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲛϯⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XXVII.

1. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲛⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉϫⲛ ⲥⲟⲣ.

3. ⲁⲩⲱ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲥⲟⲣ ϩⲓϫⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲡⲙⲁ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲣ ϫⲉ ⲛⲧⲟ ⲁⲣϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϯ ⲡⲉⲓⲥⲁ ⲉⲣⲟⲓ.

4. ⲉⲓϩⲙ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲃⲉⲉⲗⲉⲓⲙ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲁⲩϯ ⲡⲉⲓⲥⲁ ⲉⲣⲟ.

5. ⲧⲕⲉⲇⲣⲟⲥ ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲥⲉⲛⲉⲓⲣ ⲁⲩⲕⲟⲧⲥ ⲛⲉ ϩⲉⲛ ϣⲁⲩ ⲙⲡⲁϣⲉ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲩⲡⲁⲣⲓⲥⲟⲥ *(sic)* ⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲉ ⲛϩⲉⲛ ϣⲧⲉ ⲛϣⲉ ⲛⲉⲗⲗⲁⲧⲏ.

6. ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲛⲟⲩⲟⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲃⲁⲥⲁⲛ ⲛⲟⲩⲣⲡⲏⲩⲉ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲉⲗⲉⲫⲁⲥ ϩⲉⲛ ⲛⲓ ⲉⲩⲟ ⲛϩⲁⲓⲃⲉⲥ ⲛϣⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲛⲏⲥⲟⲥ ⲛⲭⲉⲧⲧⲓⲛ.

7. ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲏⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲁⲩⲉⲓⲛⲁⲩⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ϩⲉⲛ ⲡⲣⲏϣ ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ ⲉⲣⲟ ⲛⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩϭⲟⲟⲗⲉ ⲛⲟⲩϩⲩⲁⲕⲓⲛⲑⲓⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩϫⲏⲛϭⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲛⲏⲥⲟⲥ ⲛⲉⲗⲓⲥⲁⲅ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉϣⲁⲣ ⲉϭⲟⲟⲗⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

8. ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛⲉ ϩⲛ ⲥⲉⲇⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲣⲁⲇⲓⲟⲥ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲣⲉϥⲥⲱⲕ ⲛⲛⲟⲩⲟⲉⲣ ⲛⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲉⲩⲥⲟⲣⲙ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲣ ϩⲙⲙⲉ.

9. ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲧⲁϫⲣⲉ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϫⲏⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲉ ⲙⲙⲁ ⲛⲱⲧⲡ *(sic)* ⲉϩⲟⲩⲛ.

10. ⲙⲡⲉⲣⲥⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲗⲩⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲧⲗⲓⲃⲏ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲟⲩϭⲟⲙ ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲙⲓϣⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲛⲉⲩϩⲱⲕ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲡⲉⲣⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲓⲁ ⲁⲩⲁϣⲧⲟⲩ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩϯ ⲙⲡⲟⲩⲉⲟⲟⲩ.

11. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲣⲁⲇⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲓϫⲛ ⲛⲟⲩⲥⲟⲃⲧ ⲛⲉⲧⲣⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲉⲩϩⲛⲁⲁⲩ ⲛⲕⲁⲥⲟⲧⲉ ⲁⲩⲁϣⲧⲟⲩ ⲉⲛⲟⲩϣⲙⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲥⲁ.

12. ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲕⲁⲣⲭⲏⲧⲱⲛ ⲛⲉ ⲛⲟⲩϣⲟⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲟⲩϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲩⲡⲱⲣϣ ⲛⲧⲟⲩⲁⲅⲟⲣⲁ ϩⲛ ⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϩⲁⲧ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ ⲟⲩⲡⲉⲛⲓⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲃⲁⲥϭⲛ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲁϩⲧ.

13. ⲁⲩⲱ ⲑⲁⲗⲗⲁⲥ ⲙⲛ ⲛⲕⲉⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲧⲟϣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϩⲛⲁⲁⲩ ⲛϩⲟⲙⲛⲧ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲉⲡ ϣⲱⲧⲉ.

14. ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲑⲉⲣⲅⲁⲙⲁ ϩⲉⲛ ϩⲧⲱⲱⲣ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲓⲡⲡⲉⲩⲥ ⲁⲩϯ ⲛⲧⲟⲩⲁⲅⲟⲣⲁ.

15. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲉⲣⲟⲇⲓⲟⲥ ⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲉⲩⲉⲓⲉⲛϣⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲛⲏⲥⲟⲥ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϣⲟⲗ ⲛⲉⲗⲉⲫⲁⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲛⲉϣⲁⲩⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲉϣⲁⲣⲉϯ ⲛⲟⲩⲃⲉⲕⲉ.

16. ⲉⲩⲉⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲧⲟⲩⲓⲉⲛ ϣⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲛⲧⲥ ⲛⲥⲧⲁⲕⲧⲏ ϩⲓ ⲁⲩⲉⲓⲛⲁⲩⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑⲁⲣⲥⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲙⲙⲱⲑ ⲙⲛ ⲕⲟⲣⲭⲟⲣ ⲁⲩϯ ⲛⲧⲟⲩⲁⲅⲟⲣⲁ.

17. ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ⲉⲩϯ ⲥⲟⲩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲛ ⲛϩⲏⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲕⲁⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲃⲓⲱ ⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲟⲛⲧⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ.

18. ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ⲛⲉⲥⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲟⲩϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲛⲉⲩⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲭⲉⲃⲣⲱⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲥⲟⲣⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲙⲓⲗⲏⲧⲟⲥ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲅⲟⲣⲁ.

19. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲉⲛⲓⲡⲉ ⲉϥⲙⲟⲛⲅ ⲁⲩⲛⲧϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲁⲥⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲟⲉⲓⲧ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ.

20. ⲇⲁⲓⲇⲁⲛ ⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲩⲥⲟⲧⲡ ⲉϩⲉⲛ ϩⲁⲣⲙⲁ.

21. ⲧⲁⲣⲁⲃⲓⲁ ⲙⲛ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲕⲏⲇⲁⲣ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲉ ϩⲉⲛ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲙⲛ
ϩⲉⲛ ⲟⲉⲓⲗⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϩⲓⲉⲓⲃ.
22. ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩⲣ ⲉⲓⲉⲛ ϣⲱⲧ ⲛϭⲓ ⲛⲉϣⲟⲧⲉ ⲛⲥⲁⲃⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲩⲣⲁⲙⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ
ϩⲏⲛⲉ ⲛⲥⲱⲧⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲱⲛⲉ ⲉⲧⲉⲛⲁϣⲉⲥⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲟⲩⲃ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲅⲟⲣⲁ.
23. ⲭⲁⲣⲣⲁⲛ ⲙⲛ ⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ⲁⲥⲥⲟⲩⲣ ⲙⲛ ⲭⲁⲣⲙⲁⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ.
24. ⲉⲩⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩⲉⲛ ϣⲱⲧ ⲟⲩϩⲩⲁⲕⲓⲛⲑⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲁϩⲱⲱⲣ ⲉⲩⲥⲟⲧⲡ ⲉⲩⲙⲏⲣ ⲉϩⲉⲛ ⲛⲟⲩϩ.
25. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲉϫⲏⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲩⲡⲁⲣⲓⲥⲟⲥ ⲉⲩⲟ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲏⲛϣⲉ ⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲣⲥⲉⲓ
ⲁⲣⲁϣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛⲉⲧⲥⲉⲕ ⲟⲩⲟⲉⲣ ϩⲁⲣⲟ ⲛⲉⲩⲥⲱⲕ ⲙⲙⲟ ϩⲙ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.
26. ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲱϥ ⲛⲧⲟⲩⲣⲏⲥ ⲁϥⲑⲙⲕⲟ ⲛⲟⲩϭⲟⲙ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲧⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.
27. ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲃⲉⲛⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲥⲉⲕ ⲟⲩⲟⲉⲣ ϩⲁⲣⲟ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲣ ϩⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϫⲓ
ϣⲟϫⲛ ⲛⲙⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲙⲓϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲩⲥⲟⲟⲩϩ ⲧⲏⲣⲥ
ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏⲧⲉ ϩⲙ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩϩⲉ.
28. ⲡⲣⲟⲥ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲣ ϩⲙⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲑⲟⲧⲉ ϫⲓⲧⲟⲩ.
29. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲥⲱⲕ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲟⲉⲣ ⲥⲉⲛⲁⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉϫⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲟⲩⲏⲧ ⲙⲛ ⲛⲛⲉⲉϥ ⲛⲑⲏ ⲛⲛⲉ-
ϫⲏⲩ ⲛⲧⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲥⲉⲛⲁⲁϩⲉ ⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓ ⲡⲉⲕⲣⲟ.
30. ⲛⲥⲉⲱϣ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲥⲓϣⲉ ⲛⲥⲉⲛⲉϫ ⲉⲓⲧⲛ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩ-
ⲁⲡⲏⲩⲉ ⲛⲥⲉⲡⲉⲣϣ ⲕⲣⲙⲉⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ.
31 deest.
32. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲛⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉϫⲱ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲉ ⲉⲩⲧⲟⲉⲓⲧ *(sic)*.
33. ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣϩⲉ ⲉⲟⲩⲏⲣ ⲛⲃⲉⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲟⲉⲧⲛ *(sic)* ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲩ-
ⲁϣⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲙⲏⲛϣⲉ ⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲣⲁⲁⲩ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ.
34. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲣⲟⲩⲱⲥϥ *(sic)* ϩⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲱϥ ⲛⲉⲧⲧⲏϩ ⲛⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲩⲥⲟⲟⲩϩ
ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲩϩⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏⲧⲉ ⲛⲣⲉϥⲥⲉⲕ ⲟⲩⲟⲉⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ.
35. ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲛⲛⲏⲥⲟⲥ ⲁⲩⲱⲕⲙ ⲉϫⲱ ⲛⲉⲩⲕⲉⲣⲣⲱⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲓⲙⲉ.
36. ⲛⲉϣⲟⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲛⲉϫ ϩⲣⲟⲟⲩ ⲉϫⲱ ⲁⲣϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϭⲉ ⲁⲛ
ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

CHAP. XXVIII.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.[1]
20. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.
21. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϫⲛ ⲥⲓⲇⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ.
22. ⲛⲕϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉϫⲱ ⲥⲓⲇⲱⲛ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲉⲟⲟⲩ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ
ⲕⲣⲓⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁⲧⲃⲃⲟ ⲛϩⲏⲧⲉ.
23. ⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲡⲗⲁⲧⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲁϩⲧⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲛϥⲉ
ⲛϩⲏⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲕⲱⲧⲉ *(sic)* ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.
24. ⲛⲥⲉⲧⲙϣⲱⲡⲉ ϭⲉ ϫⲓⲛ ⲙⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲟⲩⲥⲟⲣⲉ ⲙⲙⲁⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲟⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ
ⲛϩⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲉⲙⲡⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲥⲟϣⲟⲩ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.
25. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲃⲃⲟ
ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ ⲙⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲩⲕⲁϩ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲁϩⲙϩⲁⲗ
ⲓⲁⲕⲱⲃ.

1) Les 18 versets suivants du chap. XXVIII ont été publiés par M. ERMAN.

26. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϩⲓϫⲱϥ ϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛⲥⲉⲕⲱⲧ ⲛϩⲉⲛ ⲏⲓ ⲛⲥⲉⲧⲱϭⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲩⲥⲟϣⲟⲩ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ.

CHAP. XXIX.

1. ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲟⲩⲉ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ⲁ̅ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲁϫⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϫⲙ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲉⲕⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲧⲏⲣϥ.

3. ⲛⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϫⲙ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲡⲉⲧϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉϥⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲡⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ.

4. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁϯ ⲛϩⲉⲛ ϭⲟⲣϭⲥ ⲉⲛⲉⲕⲟⲩⲟⲟϭⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲃⲧ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲉⲣⲟ ϯⲛⲁⲗⲟϫϭⲟⲩ ⲉⲛⲉⲕⲧⲛϩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲥⲟⲕⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲉⲣⲟ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲃⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲉⲣⲟ ⲛⲛϩⲉ ⲉϫⲙ ⲡϩⲟ ⲛⲧⲉⲕⲥⲱϣⲉ ⲛⲥⲉⲧⲙⲟⲗⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲉⲑⲩⲣⲓⲟⲛ *(sic)* ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲓⲧⲁⲁⲕ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲣⲉ.

6. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅.

7. ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲙⲉϩ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲕⲟⲩⲱϣϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ϭⲓϫ ⲛⲓⲙ ϫⲁⲕ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲁⲩⲕⲁ ϩⲧⲏⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲁⲕⲟⲩⲱϣϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲕϩⲱⲣϥ ⲛⲛⲉⲩϯⲡⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

8. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲉϫⲱⲕ ⲛⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲛϥⲣ ϫⲁⲉⲓⲉ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ.

10. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲕⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲁⲕⲟ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ϫⲓⲛ ⲙⲉϫⲧⲱⲗ ⲙⲛ ⲥⲟⲩⲁⲛ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲧⲟϣ ⲛⲛⲉϭⲟⲟϣⲉ.

11. ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲣⲁⲧϥ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲣⲁⲧϥ ⲛⲧⲃⲛⲏ ⲛϥⲧⲙϭⲱⲣϭ ⲛϩⲙⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲉϥⲕⲁϩ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁϩ ⲉϥⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲛϩⲙⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲕⲏⲙⲉ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϣⲁϣⲟⲩ ⲉⲛⲉⲭⲱⲣⲁ.

13. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲙⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϯⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ.

14. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲧⲟ ⲛⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲧⲁⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲁⲑⲱⲣⲏⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩⲁⲣⲭⲏ ⲉⲥⲑⲃⲃⲓⲏⲩ.

15. ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲣⲭⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲥⲧⲙϫⲓⲥⲉ ϭⲉ ⲉϫⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲥⲃⲕⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲧⲣⲉⲩⲁϣⲁⲓ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

16. ⲛⲥⲉⲧⲙϣⲱⲡⲉ ϭⲉ ϫⲓⲛ ⲙⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲩϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ⲉⲡⲣ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲧⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

17. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ϫⲟⲩⲧ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲥⲟⲩ ⲁ̅ ⲙⲡϣⲟⲣⲡ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

18. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲃⲟⲩⲭⲟⲇⲟⲛⲟⲥⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁϥⲁⲁⲥ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲛⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲉϫⲛ ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲁⲡⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϩⲱⲱⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϩⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲥⲉⲛⲁϣⲟⲃⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉ ⲃⲉⲕⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲙⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲉϫⲛ ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲥ ϩⲓ ⲣⲱⲥ.

19. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲛⲁⲃⲟⲩⲭⲟⲇⲟⲛⲟⲥⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛϥⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲛϥϣⲱⲗ ⲛⲛⲉϥϣⲱⲗ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ.

20. ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲧⲁϥⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉϫⲛ ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲁⲓϯ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

21. ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲡ ⲛⲁϯ ⲟⲩⲱ ⲙⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ϯⲛⲁϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ⲉⲥⲟⲩⲏⲛ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XXX.

1. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲱ ⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ϥϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲛ ⲉϫⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲛⲁⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉϭⲟⲟϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϭⲟⲟϣⲟⲩ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲕⲉⲥⲛⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ.

5. ⲙⲡⲉⲣⲥⲏⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲕⲣⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲗⲩⲇⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲁ ⲗⲓⲃⲩⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲧⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ.

6. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲛϭⲓ ⲛϭⲟⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛϭⲓ ⲡϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ϫⲓⲛ ⲙⲉⲧϫⲱⲗ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲟⲩⲁⲛ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

7. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱϥ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲭⲱⲣⲁ ⲉⲩⲟ ⲛϫⲁⲉⲓⲉ.

8. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲉϫⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϣϥ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟϥ.

9. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓⲛ *(sic)* ϩⲉⲛ ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲩⲡⲏⲧ ⲉⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉϭⲟⲟϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁϥⲉⲓ.

10. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲛⲛⲁⲃⲟⲩⲭⲟⲇⲟⲛⲟⲥⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ.

11. ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ϩⲉⲛ ⲗⲟⲓⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲉⲧⲁⲕⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉⲩⲥⲏ *(sic)* ⲉϫⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲙⲟⲩϩ ϩⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲩⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲡⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϣⲙⲙⲟ ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ.

13. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲙⲙⲉⲅⲓⲥⲧⲁⲛⲟⲥ . . . .

CHAP. XXII.

13. . . . . (ⲧⲁϭ)ⲥⲉ ⲛⲧⲃⲛⲏ ϩⲱⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ.

14. ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲩⲙⲟⲩ ⲛⲉⲓⲟⲟⲩⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥϭⲣⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲁⲧⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲛⲉϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

15. ⲉⲓϣⲁⲛϯ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲛⲧⲉ ⲡⲕⲁϩ ϣⲱϥ ⲙⲛ ⲡⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓϣⲁⲛϫⲱⲱⲣⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

16. ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲓⲧϥ ⲛⲧⲟⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲥⲉⲛⲁⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

17. ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛϣⲟⲣⲡ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

18. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉϫⲛ ⲧϭⲟⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲩⲟ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲩⲙⲟⲟⲩⲧ ⲉⲡϣⲓⲕ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϣⲓⲕ.

19 deest.

20. ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁⲣⲱϩⲧ ⲛϭⲓ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ.

21. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲛⲅⲓⲅⲁⲥ ϫⲉ ϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡϣⲓⲕ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲕⲥⲟⲧⲡ ⲉⲕⲓⲙ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲕⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲁϩⲧⲟⲩ ⲛⲥⲃⲃⲉ *(sic)*.

22. ⲉⲣⲉ ⲁⲥⲥⲟⲩⲣ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲁϩⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲣⲁϩⲧⲟⲩ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲩⲕⲁⲓⲥⲉ ϩⲙ ⲡϣⲓⲕ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲧⲉϥⲥⲟⲟⲩϩⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲙϩⲁⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲁⲩϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲛⲧⲉⲩϩⲟⲧⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲟⲛϩ.

24. ⲉⲣⲉ ⲁⲓⲗⲁⲙ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲙϩⲁⲁⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲁⲩϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡϣⲓⲕ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲛⲧⲉⲩϩⲟⲧⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲧⲉⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡϣⲓⲕ ⲛⲁⲙⲏⲧⲉ.

25. ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ *(sic)*.

26. ⲛⲧⲁⲩϯ ⲙⲙⲟⲥⲟⲭ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲑⲟⲃⲉⲗ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉⲩⲙϩⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧⲏⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲁⲩϣⲟⲟϭⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲉⲁⲩⲣⲁϩⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲛⲧⲉⲩϩⲟⲧⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲟⲛϩ.

27. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲛⲅⲓⲅⲁⲥ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϩⲉ ϫⲓⲛ ⲙⲛⲁⲓⲱⲛ ⲉⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲁⲙⲛⲧⲉ ϩⲛ ⲛϩⲟⲡⲗⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲙⲓϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲛⲉⲩⲥⲏϥⲉ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲩⲕⲉⲉⲥ ϫⲉ ⲟⲩϣⲧⲣⲧⲣ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲱⲛϩ.

28. ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲕⲛⲁⲛⲕⲟⲧⲕ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ.

29. ⲛⲧⲁⲩϯ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲛⲁⲥⲥⲟⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲉⲩϣⲱⲱϭⲉ ⲛⲥⲏϥⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡϣⲓⲕ.

30. ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲟϭ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲥⲥⲟⲩⲣ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲩϣⲟⲟϭⲉ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲁⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲩϩⲟⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲧⲉⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϣⲓ(ⲕ).

31. ⲛⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϥⲛⲁⲛⲁ(ⲩ) ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲣⲟ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥⲗⲥⲱⲗϥ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

32. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲓϯ ⲛⲧⲉϥϩⲟⲧⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲛⲕⲟⲧⲕ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟϭⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲙⲙⲁϥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

Chap. XXXIII.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ϫⲉ ⲉϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲥⲏϥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ϫⲓ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲉⲕⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲛⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

3. ⲁⲩⲱ (ⲛ)ϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲥⲏϥⲉ (ⲉⲧⲛ)ⲏⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁ(ϩ ⲁⲩ)ⲱ ⲛϥⲥⲁⲗⲡⲓⲍⲉ (ϩⲛ ⲟ)ⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ (ⲁⲩⲱ) ⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ (ⲁϥⲧⲁⲁϥ).

4. ⲁⲩⲱ ⲛ(ϥⲥⲱⲧⲙ) . . . . ⲡⲉϥϩⲟⲣϥ ⲉⲣⲟϥ . . . . ⲁⲩⲱ ⲛ . . . . . ⲉⲓⲛ . . . . . . ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲉϥⲉ(ϣⲱⲡⲉ) ϩⲓϫⲱϥ.

5. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉϥϩⲟⲣϥ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲁϥϩⲟⲣϥ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲧⲟⲩϫⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ.

6. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲧⲥⲏϥⲉ ⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉϥⲧⲙⲉⲩⲙⲁⲛⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛϥⲧⲙϩⲟⲣϥ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲛⲥϥⲓ ⲛⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ (ⲁⲩⲱ?) ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲥⲁ(ⲛⲟⲙⲓ)ⲁ ⲛⲧⲁⲩϥ(ⲓⲧⲥ ⲁⲩ)ⲱ ⲡⲉⲥⲥⲛ(ⲟϥ ϯⲛⲁ)ⲕⲱⲧⲉ ⲛ(ⲥⲱϥ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡⲉⲥⲕⲟⲡⲟⲥ).

7. (ⲛⲧⲟⲕ) ϩ(ⲱⲱⲕ) . . . . ⲉⲃⲟⲗϩⲛ (ⲧⲁⲧⲁⲡ)ⲣⲟ.

8. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲕⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲧⲙϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲓⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲱϥ ⲛⲧⲟⲟⲧⲕ.

9. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ (ⲉ)ⲕϣⲁⲛⲣ ϣⲟⲣⲡ ⲉⲧⲁⲙⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲁϩⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲥ ⲛϥⲧⲙⲥⲁϩⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲡⲁⲓ ϥⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲕⲛⲁⲧⲟⲩϫⲟ ⲛⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ.

10. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲡⲗⲁⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲥⲉϩⲓϫⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲛⲁⲱⲛϩ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ.

11. ⲁϫⲓⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϯⲟⲛϩ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲟⲩⲉϣ ⲡⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲛϥⲱⲛϩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲧⲟ ⲕⲧⲉ (ⲧⲏⲩ)ⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉ(ⲧⲛ)ⲙⲟⲩ ⲡⲏⲓ ⲙ(ⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅).

12. ⲁϫⲓⲥ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ (ⲙ)ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲥⲛⲁⲛⲁϩⲙ(ⲉϥ) ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲛⲁⲡⲗⲁⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲥⲛⲁⲑⲙⲕⲟϥ ⲁⲛ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧϥⲛⲁⲕⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϥⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛϥⲛⲁϣⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲁⲛ.

13. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲧⲉϥⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲉϥⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲥⲉⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲧⲁⲇⲓⲕⲓⲁ ⲛⲧⲁϥⲁⲁⲥ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ.

14. ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲕⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲉ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ⲙⲛ (ⲟⲩ)ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ.

15. (ⲁⲩ)ⲱ ⲡⲉⲟⲩⲱ ⲉⲧⲛ . . . . . ⲧ ⲛϥⲧⲁⲁⲩ . . . . ⲛⲧⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙⲡⲱⲛϩ.

16. . . . . ⲉⲃⲟⲗ . . . . . ⲕⲣⲓⲙⲁ (ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓ)ⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲏ ⲡⲁⲓ ⲉϥⲛⲁⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

17. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲉⲩϩ(ⲓⲏ) ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛⲥ(ⲟⲩ)ⲧⲱⲛ ⲁⲛ.

18. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ(ⲧ)ⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛϥⲛⲁⲛ(ⲟⲩ)ϩⲙ ⲁⲛ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ.

19. (ⲁ)ⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡ(ⲣⲉϥⲣ) ⲛⲟⲃⲉ ⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ(ϩ)ⲛ ⲧⲉϥⲁⲛⲟⲙⲓⲁ . . . .

20. . . . .

21. . . . . ⲡⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ϯⲟⲩ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲁϥⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩϫⲓ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

22. ⲁⲩⲱ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲓ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲙⲡⲁ(ⲛⲧⲉϥ)ⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ (ⲁⲥ)ⲟⲩⲱⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ (ⲛ)ⲧⲉⲣⲉ ⲧⲁⲧⲁⲡⲣⲟ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲉϥⲥⲱⲧⲙ ϭⲉ.

23. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

24. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲥⲉϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲟⲙⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲧⲛⲟϣ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲁⲛ ⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ.

25. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲁⲩ.

26. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϯⲟⲛϩ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲛⲉⲧϣⲏϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲥⲛϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲓ ϩⲣⲁⲥ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲑⲩⲣⲓⲟⲛ *(sic)* ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲕⲧⲏⲩ ⲛⲥⲟⲃⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲛⲉⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ ϯⲛⲁⲙⲟⲟⲩⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ.

28. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲉϥⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛϭⲓ ⲡϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲏ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

29. ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲣⲉ ⲡⲉⲩⲕⲁϩ ⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϥⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϣⲱϥ.

30. ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲏⲧⲕ ϩⲁϩⲧⲛ ⲛⲥⲟⲃⲧ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲛϩⲁⲉⲓⲧ ⲛⲛⲉⲩⲏⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲩ.

31. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϣⲁϥⲉⲓ ϩⲓ ⲛⲉϥⲉⲣⲏ(ⲩ) ⲛⲥⲉϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛⲥⲉⲥⲱⲧⲙ ⲉ)ⲛⲉⲕ (ϣⲁϫⲉ ⲛⲥⲉⲧⲙ)ⲁⲁⲩ (ⲉⲃⲟ)ⲗϫⲉ ⲟⲩ(ⲟⲛ) ⲟⲩϭⲟⲗ ⲟ ⲛⲧⲉ̣ⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲡⲉ(ⲩϩⲏⲧ) ⲟⲩⲏϩ ⲛⲥ(ⲁ ⲛⲉⲩϫⲱϩ)ⲙ.

32. ⲁⲩⲱ (ⲉⲕⲉϣ)ⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ(ⲛⲑⲉ ⲛ)ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉϥⲛⲟ(ⲧⲙ) ⲡⲉϥ . . . . . ⲥⲉⲛⲁ(ⲥ)ⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉⲕϣⲁϫⲉ (ⲛ)ⲥⲉⲧⲙⲁⲁⲩ.

33. ⲁⲩⲱ ⲉⲩ(ϣⲁ)ⲛⲉⲓ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ (ⲉⲓⲥ ϩ)ⲏⲏⲧⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲛⲥⲉⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ.[1]

CHAP. XXXIV.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲛ ⲛϣⲱⲥ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛⲕϫⲟⲟⲥ ⲛⲛϣ(ⲱⲥ) ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

3. (ϫⲉ) ⲛϣⲱⲥ (ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅) . . . . ⲉⲣⲉ . . . . . . ⲛⲉⲣⲉ ⲛ . . . . . ⲛⲉ ⲁⲛ ⲛⲛ . . . . . ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲣⲱ(ⲧⲉ ⲧⲉⲧⲛ)ⲥⲁϩⲡϥ ⲁ(ⲩⲱ ⲛ)ⲥⲟⲣⲧ ⲁⲧⲉⲧⲛϯ ϩⲓⲱⲧⲧⲏ(ⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ) ⲡⲉ(ⲧ . . . . ⲧⲛ . . . . . . ⲛⲁⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲉⲩⲙⲟⲟⲛⲉ ⲁⲛ ⲙ(ⲙⲟⲟⲩ).

4. ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲣ . . . . ⲙⲡⲉⲧϯϭⲟⲙ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲧⲁⲗϭⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲟⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲥⲟⲣⲙ ⲙⲡⲉⲧⲛⲕⲧⲟϥ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲱⲣⲙ ⲙⲡⲉⲧⲛⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲱϥ ⲡⲉⲧϫⲟⲟⲣ ⲁⲧⲉⲧⲛⲣ ϩⲱⲃ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲉⲧⲛⲙⲟⲩⲛϩ ⲙⲙⲟϥ.

5. Deest.

6. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲁⲉⲥⲟⲟⲩ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲛ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲓϫⲛ ⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲉⲁⲩϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲙⲛ ⲡⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲧⲉ *(sic)* ⲉⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲧⲟⲟⲩ.

7. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛϣⲟⲟⲥ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙ(ⲡϫⲟⲉⲓⲥ) . . . .[2]

CHAP. XXXVI.

25. ϫⲉ ϯⲛⲁⲛⲟⲩϫⲕ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲥⲱⲧⲡ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲧⲃⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

26. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲟⲩϩⲏⲧ ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲡⲱⲓ ⲡⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲓ ⲙⲡⲉⲓϩⲏⲧ ⲛⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲥⲁⲣⲝ.

---

1) On lit à la marge du manuscrit ⲡⲙⲉϩ ⲅ̅ ⲙⲙⲉⲣⲟⲥ : troisième partie.

2) M. ERMAN a publié le chap. XXXVI du verset 16 au verset 23.

27. ⲛⲧⲁϯ ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲁⲁⲥ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ
ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲱⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲁⲛⲧⲟⲗⲏ.

28. ⲁⲩⲱ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛⲉϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲉⲣⲏⲧ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲧⲛ-
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲛⲧⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

CHAP. XXXVII.

1. ⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲓ ⲁⲥⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥⲕⲁⲁⲧ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲏⲧⲉ
ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ ⲛⲉⲥⲙⲉϩ ⲛⲕⲉⲉⲥ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲧⲣⲁⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲉⲩⲟϣ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲓ ϩⲣⲁⲥ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲉⲩϣⲟⲩ-
ⲱⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

3. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛⲉ ⲛⲉⲓⲕⲉⲉⲥ ⲛⲁⲱⲛϩ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ.

4. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲓⲕⲉⲉⲥ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲓⲕⲉⲉⲥ ⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ ϫⲉ
ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

5. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲓⲕⲉⲉⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ
ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉⲧⲛⲱⲛϩ.

6. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϫⲱⲧⲛ ⲛⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲛⲧⲁⲡⲱⲣϣ ⲛⲟⲩϣⲁⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ
ⲉϫⲱⲧⲛ ⲛⲧⲁϯ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲱⲛϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

7. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣϩⲟⲟⲩ *(sic)* ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉⲓⲡⲣⲟ-
ⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲕⲙⲧⲟ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲁ ⲛⲕⲉⲉⲥ ϯ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ.

8. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲉⲛ ⲙⲟⲩⲧ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲁⲥⲉⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲁⲁⲣ ⲁϥⲡⲱⲣϣ
ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙⲛ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲇⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ
ϩⲙ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲕϥⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲩ
ⲛⲅⲛⲓϥⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲓⲣⲉϥⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛⲥⲉⲱⲛϩ.

10. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱⲛϩ ⲁⲩ-
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

11. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉⲕⲉⲉⲥ ⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲥⲉϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲕⲉⲉⲥ ⲁⲩϣⲟⲟⲩⲉ ⲡⲉⲧⲛϭⲱϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧϥ ⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲁϥⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ.

12. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛⲅϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁⲩ *(sic)* ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉⲧⲛⲧⲁⲫⲟⲥ ⲛⲧⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲧⲏⲩⲧⲛ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

13. ⲛⲧⲁϯ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲱⲛϩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲙⲉⲧⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲧⲛⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ
ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲓⲣⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XL.

1. . . . . ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲥⲟⲩ ⲙⲏⲧ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲧⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ
ⲧⲣⲉ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥϥⲱⲱϭⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲓ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲛⲧ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲥⲙⲟⲧ-
ⲛⲉⲧ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲧⲟⲟⲩ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲟⲩⲧⲱϣ ⲛⲕⲱⲧ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉϥϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲟ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩ-

ϩⲟⲙⲛⲧ ⲃⲁⲣⲱⲧ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛⲗⲁⲥ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϥϣⲏϣ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛϣⲓ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓⲣⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ.

4. ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲛⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲥⲱⲧⲙ ϩⲛ ⲛⲉⲕⲙⲁⲁϫⲉ ⲛⲕϯ ⲙⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲉⲛⲉϯⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲩⲛⲧⲕ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲧⲣⲉⲕⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲕⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲕⲧⲁⲩⲟⲟⲩ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏⲗ.

5. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲥⲟⲃⲧ ⲛⲉϥⲙⲡⲃⲟⲗ ⲙⲡⲏⲓ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛϣⲓ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲕⲁϣ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϫⲓⲥⲉ ⲛⲉϥϣⲏϣ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϣ ⲉⲡⲥⲁ ⲡⲥⲁ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲉⲓⲏⲃⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲧⲣ ⲁϥϣⲓ ⲙⲡϩⲁ ⲛⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲓⲥⲉ ⲙⲡϩⲁ ⲛⲣⲟ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

7. ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱϥ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲟⲩⲁϣⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱϥ ⲉϥⲛⲁⲣ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡϩⲁ ⲛⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲡϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲟⲩⲕⲁϣ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

9. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲟⲩⲱϣⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲙⲁϩⲉ ⲥⲛⲁⲩ.

10. ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲉⲩϣⲓ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ *(sic)* ⲙⲡϣⲟⲙⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩϣⲓ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛⲛⲉⲥⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲡⲥⲁ ⲡⲥⲁ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲛⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧϩⲓⲏ ⲛⲙⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲟⲩⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱϥ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧⲡⲩⲗⲏ ϫⲓⲛ ϫⲱϥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱϥ ⲉϫⲱⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲡⲉⲥⲟⲩⲱϣⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲣⲟ ⲙⲡϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲣⲟ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲛⲥⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲁϩⲧⲉ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ.

15. ⲁⲩⲱ ϩⲓ ϩⲣⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϫⲟⲟⲣ ϣⲁ ϩⲓ ϩⲛ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ.

16. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϣⲟⲩϣⲧ ⲉⲩⲧⲟⲙⲉ ϩⲁϩⲧⲏ ⲛⲙⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲁϩⲧⲏ ⲛⲛⲟⲩⲱϭ ⲛⲉⲧⲙⲡϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲟⲩϣⲟⲟⲡ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ϣⲟⲩϣⲧ ⲛⲙⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛ ϣⲟϫⲧ ϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲱϭ.

17. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲉⲛ ⲕⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲩⲡⲏⲣϣ ⲛⲱⲛⲉ ⲉⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲁⲁⲃ ⲛⲕⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ϩⲁⲧⲉ ⲡⲗⲓⲑⲟⲥⲧⲣⲱⲧⲟ *(sic)*.

18. ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲓⲑⲟⲥⲧⲣⲱⲧⲟⲛ ⲡⲉⲧϩⲓ ⲧⲡⲉ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉϥϣⲏϣ ⲙⲛ ⲧⲉϣⲓⲛ ⲛⲙⲡⲩⲗⲏ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲗⲓⲑⲟⲥⲧⲣⲱⲧⲟⲛ ⲉⲧϩⲁ ⲡⲉⲥⲏⲧ.

19. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ϫⲓⲛ ϩⲓ ϩⲛ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲁ ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϩⲛ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲓⲏⲃⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

20. ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲁϥϣⲓⲧⲥ ⲉⲡⲉⲥϣⲓⲁⲓ.

21. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲕⲉⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲧⲱϣ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲧⲁⲉⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲡⲉⲥϣⲓⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲡⲉⲥⲟⲩⲱϣⲥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲁϩⲉ.

22. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥϣⲟⲩϣⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥϣⲟϫⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲧⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲥⲁϣϥ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲉⲩⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲥϩⲓ ϩⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲛⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ϫⲓⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ.

24. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲣⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲁϥϣⲓ ⲛⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

25. ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛ ϣⲟⲩϣⲧ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ ϩⲁ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓϣⲟⲩϣⲧ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ.

26. ⲁⲩⲱ ⲥⲁϣϥ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲓⲥ ϩⲓ ϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥϣⲟϫⲧ ⲟⲩⲁ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ.

27. ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ϫⲓⲛ ⲡⲩⲗⲏ ⲉⲡⲩⲗⲏ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲛϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ.

28. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ϫⲓⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ.

29. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥϣⲟⲩϣⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ.

30. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲩⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ.

31. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲧϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲟϫⲧ ϩⲁⲧⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲁⲩⲱ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲉⲩϣⲟⲟⲛ ⲛⲁⲥ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲥ.

32. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁϥϫⲓ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ.

33. ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲉⲙⲁ ⲉⲧϩⲓⲣⲛ ⲛⲉⲥⲡⲩⲗⲏ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ.

34. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥϣⲟⲩϣⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲡⲣⲟⲡⲩⲗⲱⲛ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ ⲛⲉⲥⲡⲣⲟⲡⲩⲗⲱⲛ ⲇⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛϣⲟϫⲧ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲓⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲡⲉⲥⲙⲁ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲩⲛⲁⲣϣⲙⲟⲩⲛ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ.

35. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓⲧⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓϣⲓ.

36. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲥϣⲟⲩϣⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲧⲏ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ.

37. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲉⲩϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲟϫⲧ ϩⲁⲧⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱϭ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲙⲁ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ.

38. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲣⲟ ⲉⲩϩⲛ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲛⲙⲡⲩⲗⲏ ⲉⲩⲛⲁⲉⲓⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲉϭⲗⲓⲗ.

39. ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲩⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲓⲥⲡⲓⲣ ⲁⲩⲱ ⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲥⲛⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲉϣⲱⲱⲧ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉϭⲗⲓⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲛⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ.

40. ⲁⲩⲱ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲉⲧϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲩⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲁϩⲧⲛ ⲡⲕⲉⲥⲡⲓⲣ ⲡⲉⲧϩⲛ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲥⲛⲧⲉ.

41. ⲁⲩⲱ ⲕⲉϥⲧⲟ ⲛⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉϥⲧⲟ ⲛⲥⲁ ⲛⲏ ⲉⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲛⲧⲡⲏⲗⲏ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲛⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲉⲩⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲱⲧ ϩⲓϫⲱⲟⲩ.

42. ⲁⲩⲱ ϥⲧⲟ ⲛⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲉⲡⲉϭⲗⲓⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲱⲛⲉ ⲉⲩⲕⲉϩⲕⲱϩ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲟⲩⲙⲁϩⲉ ⲟⲩϭⲟⲥ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲁϩⲉ ⲟⲩϭⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲁϩⲉ ⲛϫⲓⲥⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲱ ⲛⲛⲉⲩⲥⲕⲉⲩⲏ ϩⲁϩⲧⲏⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϭⲗⲓⲗ ⲛⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ.

43. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲟⲩϣⲟⲡ ⲉⲩⲧⲏϣ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲛϭⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲇⲱⲣⲟⲛ.

44. ⲁⲩⲱ ⲡⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ϩⲛ ⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲛ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉϥϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

45. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲅⲁⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ *(sic)* ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲉⲧⲣⲟⲉⲓⲥ ⲛⲟⲩⲣϣⲉ ⲙⲡⲏⲓ.

46. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲉⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲉⲧⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲁⲇⲱⲕ ⲛⲉⲧϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϣⲏⲣⲉ *(sic)* ⲛⲗⲉⲩⲉⲓ ⲉϣⲙϣⲉ ⲛⲁϥ.

47. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧϭⲟⲙ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲥⲟ ⲛⲧⲉⲧⲣⲁⲅⲱⲛⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧϩⲓ ϩⲏ ⲙⲡⲏⲓ.

48. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲁϥϣⲓ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲥⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ.

49. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϣⲓⲏ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩ *(sic)* ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲙⲛⲧⲟⲩⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲧⲱϣ ⲉϥⲥⲙⲟⲛⲧ ϩⲛ ⲙⲛⲧⲟⲩⲉ ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲛⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲥⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ϩⲁϩⲧⲛ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲟⲩⲁ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ.

CHAP. LXI.

1. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲡⲉ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ.

2. ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲏⲏ ⲙⲛ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲣⲟ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲓⲣ ⲙⲡⲣⲟ ⲉⲩⲛⲁⲣ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧⲉϥϣⲓⲏ ⲉϥⲛⲁⲣ ϩⲙⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲱⲧⲉ ⲉⲡⲥⲁ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲁϥϣⲓ ⲛⲟⲩⲱϭ ⲙⲡⲣⲟ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲙⲁϩⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲟ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲣⲟ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲥⲁϣϥ ⲙⲙⲁϩⲉ.

4. ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϣⲓⲏ ⲁϥϣⲓⲧⲥ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧϫⲟ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲣⲡⲉ ⲉϥⲛⲁⲣ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲡⲏⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ.

6. ⲟⲩⲉⲥⲡⲓⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲥⲡⲓⲣ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲙⲁⲃ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϫⲱⲧⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧϫⲟ ⲙⲡⲏⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲏⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ⲧϫⲟ ⲙⲡⲏⲓ.

7. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲡⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲕⲱⲧⲉ ⲉⲡⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲉϥϫⲓ ⲉⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲡⲉ ⲉⲧⲙⲏⲧⲉ.

8. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩⲙⲟⲩϩ ⲙⲡⲕⲁϣ ⲛⲥⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ.

9. ⲉϥϥⲏⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲛⲧϫⲟ ⲉϥⲛⲏⲩ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲥⲡⲉⲓⲣ *(sic)* ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲁϩϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ⲉϥⲏⲡ ⲉⲡⲏⲓ.

10. ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉϥⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ⲉⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲟ ⲙⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲣⲟ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲣⲟ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲡⲣⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲛⲧⲟⲩⲛⲉϩϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲁⲣ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲉϩϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉϥⲛⲁⲣ ϣⲃⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲁⲩⲱ ⲧϫⲟ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϯⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϣⲓⲏ ⲉⲥⲛⲁⲣ ⲡⲥⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲡⲏⲓ ⲧⲉϥϣⲓⲏ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲉϫⲏ ⲉϥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲏ.

14. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲩⲁϣⲥⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉⲥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲧⲉϣⲓⲏ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲉϥⲥⲁ ⲛⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲉⲭⲑⲉⲧⲏⲥ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲩⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ.

16. ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲁⲟⲥ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲛⲟⲩⲉϭⲣⲟ ⲙⲛ ⲛϣⲟⲩϣⲧ ⲛⲧⲁⲩϣⲟⲟⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲭⲑⲉⲧⲏⲥ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲡⲓϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲡⲓⲣ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϩⲁ ⲛⲣⲟ ⲉⲩϭⲟⲟⲗⲉ ⲛϣⲉ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉⲥⲏⲧ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲛϣⲟⲩϣⲧ.

17. ⲁⲩⲱ ⲛϣⲟⲩϣⲧ ⲉⲩϩⲱⲃⲥ ⲛⲛⲟⲩⲱϭ ϩⲓ ⲧⲡⲉ ⲙⲡⲣⲟ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲏⲓ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲡⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ.

18. ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ϣⲉⲧϣⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲙⲓⲏⲩ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲕⲉϣⲟϫⲧ ⲉⲩϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲛⲉⲣⲉ ϩⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲙⲟϥ.

19. ⲟⲩϩⲟ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡϣⲟϫⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲟ ⲙⲙⲟⲩⲓ ϩⲙ ⲡϣⲟϫⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲉϥⲙⲟⲛⲅ ⲉⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ.

20. ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ϫⲓⲛ ⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉⲥⲏⲧ ϣⲁ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲡⲉ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲟϫⲧ ⲉⲩⲙⲟⲛⲅ.

21. ⲁⲩⲱ ⲧϫⲟ ⲙⲡⲛⲁⲟⲥ ϩⲉⲛ ⲧⲱϣ ⲉⲩⲟ ⲛⲧⲉⲧⲣⲁⲅⲱⲛⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛϣⲉ.

22. ⲉϥⲛⲁⲣ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϫⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲁϩⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲕⲟⲟϩ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲉϫⲏ ϩⲉⲛ ϣⲉ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲉⲧⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲥⲙⲟⲛⲅ ϩⲙ ⲡⲁⲓ.

23. ⲁⲩⲱ ⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲛⲁⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲡⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲕⲧⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

24. ⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲣⲟ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲕⲉⲣⲟ.

25. ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲉⲓⲉⲡⲥⲁ ϩⲓ ⲣⲱⲟⲩ ⲛⲛⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲛⲣⲟ ⲙⲡⲛⲁⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϣⲟϫⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲉⲛⲉϫⲏ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲩⲙⲟⲧ ⲛϣⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

26. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϣⲟⲩϣⲧ ⲉⲩϭⲟⲟⲗⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϣⲟϫⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲉⲛⲕⲟⲟϩ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲟⲩⲙⲟⲧ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲓⲕ ⲏ ⲛⲉϥⲉⲓⲉⲡⲥⲁ.

CHAP. XLII.

1. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓ ⲉⲡⲉϩⲙⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲧⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧϩⲙ ⲛⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

2. ⲉϥⲛⲁⲣ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲟ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲙⲛ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲩⲛⲁⲣ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ.

3. ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲗⲓⲑⲟⲥⲧⲣⲱⲧⲟⲛ ⲉϥⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϥϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉⲭⲑⲉⲧⲏⲥ ⲥⲙⲟⲛⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲕⲉⲉⲕⲑⲉⲧⲏⲥ *(sic)* ⲉⲩⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲙⲟⲧ.

4. ⲁⲩⲱ ϩⲓ ⲑⲏ ⲛⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲡⲁⲧⲟⲥ ⲉϥⲥⲙⲟⲛⲧ ⲉϥⲛⲁⲣ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲡⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲣⲟ ⲉⲩϭⲱϣⲧ ⲉⲛⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ *(sic)* ⲛⲉⲧϩⲓ ⲧⲡⲉ ⲉⲩⲥⲟⲃⲕ ϫⲉ ⲁⲩϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲟⲩⲱϭ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲁ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲕⲱⲧ.

6. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲉⲩⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲥⲙⲟⲧ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲥⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲩ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲥⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲥⲁ ⲙⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲥⲁ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϣⲓⲏ.

7. ⲁⲩⲱ ⲧϫⲟ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲥⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ϫⲓⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉⲩⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ.

8. ⲉⲣⲉ ⲧϫⲟ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲉⲥⲟⲩⲁϣⲥⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲕⲱⲧ.

9. ϩⲉⲛ ⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲩⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲓⲏ ϩⲓ ϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲙ ⲛⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ.

10. ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩϣⲏⲛ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲉⲩⲕⲉⲟⲩⲁϣⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲩⲧⲱϣ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲣⲟ.

11. Deest.

12. ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲛⲣⲟ *(sic)* ⲛⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲉⲧⲙⲡⲙⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲟⲩⲣⲟ ⲉϥⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧϫⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ϩⲛ ⲧⲉⲩϩⲓⲏ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ.

13. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲛⲉⲧⲙⲡϩⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲥⲉ ⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲛⲁⲕⲱ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲁ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

14. ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲕⲱ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϣⲙϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ⲉⲩⲉϯ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲕⲉϩⲟⲓⲧⲉ *(sic)* ⲛⲥⲉϯ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲛⲉⲧⲡⲏⲧ ⲉⲛⲁ ⲡⲗⲁⲟⲥ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϣⲓ ⲙⲡⲏⲓ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁϥϣⲓⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣϥ.

16. ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲛⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁϥϣⲓⲧϥ ϩⲙ ⲡⲕⲁϣ ⲉϣⲁϥϣⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲁϥϣⲓⲧϥ ⲛϯⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲡⲕⲁϣ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁϣ ⲉϣⲁϥϣⲓ ⲙⲙⲟϥ.

17. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲁϥϣⲓⲧϥ ⲛϯⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲁϣ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϣ ⲉϣⲁϥϣⲓ ⲙⲙⲟϥ.

18. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ⲡⲉⲥⲡⲓⲣ ⲛⲧⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛϯⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲁϣ ⲉⲛⲁϣ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϣ ⲉϣⲁϥϣⲓ ⲙⲙⲟϥ.

19. Deest.

20. ⲉⲁϥϣⲓ ⲙⲡⲉϥⲧⲟⲩ ⲧⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲟⲃⲧ ⲉϥϩⲙ ⲡⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲉϥⲛⲁⲣ ϥⲧⲟⲩ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲧⲟⲩ ϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲡⲱⲣϫ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϫⲱϩⲙ.

Chap. XLIII.

1. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲗⲏ ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ϩⲣⲁⲥ ϭⲱϣⲧ ⲉⲙⲁ ⲛϣⲁ.

2. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ ⲉϥⲟ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲣ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲟⲟⲩ.

3. ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲉⲥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲧϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥⲉⲓ ⲉⲧⲁⲕⲉ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲉⲥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲧϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲓⲉⲣⲟ ⲭⲟⲩⲃⲁⲣ.

Chap. XLVI.

1. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲧⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲥϣⲟⲧⲉⲙ ⲙⲡⲥⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϩⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲱⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲉⲧⲉⲟⲩⲱⲛ ⲉⲣⲟⲥ.

2. ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲥ ⲉⲉⲛⲧⲡⲩⲗⲏ *(sic)* ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϥⲉⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲛ ⲧⲡⲏⲛⲏ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲡⲉϥϭⲗⲓⲗ ⲙⲛ ⲛⲁ ⲡⲉϥⲟⲩϫⲁⲓ ⲛϥϭⲱϣⲧ ⲙⲡϩⲁⲛⲣⲟ ⲙⲡⲏⲓ ⲛϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲥⲉϣⲱⲧⲙ ⲙⲙⲟⲥ ϣⲁ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ.

3. ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲟⲩⲱϣⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲡⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲛⲥⲟⲩ ⲁ̅ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϭⲗⲓⲗ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲁⲛⲧϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲥⲟⲟⲩ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.

5. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲑⲏⲥⲓⲁ *(sic)* ⲛⲟⲩϣⲓ ⲉⲡⲟⲓⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲉⲛⲟⲩⲑⲏⲥⲓⲁ ⲙⲛϯ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲓ ⲛⲛⲉϩ.

6. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩ ⲁ̅ ⲟⲩⲙⲁⲥⲉ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲉϩⲉ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲟⲟⲩ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲛⲉ *(sic)*.

47. ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲓ ⲉⲡⲟⲓⲗⲉ ⲛⲥⲉⲁⲁⲩ ⲉⲩⲑⲏⲥⲓⲁ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲁⲧⲁϩⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲓ ⲛⲛⲉϩ . . . .

CHAP. XLVII.

2. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟⲓ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲓ ⲡⲥⲁ ⲛⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ.

3. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲛⲙⲁ *(sic)* ⲛϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲟⲩϩⲱⲥ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥϣⲓ ϣⲟ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲣⲙ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩ ⲛⲕⲉⲗⲉ.

4. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓⲧϥ ⲛϣⲟ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁϥⲧⲣⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩ ⲙⲡⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ϣⲟ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁϥϫⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛϯⲡⲉ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓ ϣⲟ ⲙⲙⲁϩⲉ ϩⲙ ⲡⲓⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ *(sic)* ⲛϯⲛⲁϣϫⲓⲟⲣ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ϫⲓⲥⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁϥⲣ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲛⲛⲏⲃⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ ⲛⲁϥϫⲓⲟⲣ ⲛⲁϥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛϣⲏⲣⲉ *(sic)* ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧ ⲁϥⲕⲧⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ.

7. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲛⲕⲧⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲛϥϣⲟⲡ ϩⲁⲧⲙ ⲡⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲟⲩϣⲏⲛ ⲉⲛⲁϣⲱϥ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲓⲥⲁ ⲙⲛ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟϥ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲁⲓⲁ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲣⲟ ⲉⲧϫⲓⲛ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲧⲁⲛϩⲟ ⲙⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲉⲧϥⲱϭⲉ ⲉⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲓⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ ⲛⲁⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲥⲉⲱⲛϩ.

DANIEL.

CHAP. III.

21. ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲙⲟⲣⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩϩⲟⲓⲧⲉ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲗⲁⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲙⲏⲣ ⲉⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲁⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉϩⲣⲱ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ.

22. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛϥϭⲙϭⲟⲙ ⲛϭⲓ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ(ⲡⲣⲣ)ⲟ ⲧⲉϩⲣⲱ ⲇⲉ ⲁⲩⲧⲙ(ⲙⲟ ⲉ)ⲙⲁⲧⲉ.

23. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓϣⲟⲙⲛⲧ ⲥⲉⲇⲣⲁⲕ ⲙⲓⲥⲁⲕ ⲁϥⲧⲉⲛⲁⲅⲱ *(sic)* ⲥⲟⲩϩⲉ ⲉⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉϩⲣⲱ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ ⲉⲩⲙⲏⲣ.

24. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϣⲁϩ ⲉⲩϩⲱⲥ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϯ ⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

25. ⲁ ⲁⲍⲁⲣⲓⲁⲥ ⲇⲉ ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱϥ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

26. ϫⲉ ⲕⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲉⲛⲓⲟⲧⲉ ⲕⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ϩⲁ ⲉⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

27. ϫⲛⲧⲕ *(sic)* ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ⲛⲉⲕϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲙⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲛⲕϩⲁⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲙⲉ ⲛⲉ.

28. ϩⲛ ϩⲁⲡ ⲙⲙⲉ (ⲛ)ⲉ ⲛⲧ(ⲁⲕ)ⲁⲁⲩ ⲕⲁ(ⲧⲁ ϩⲱⲃ) ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ (ⲉϫⲱⲛ) ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲓⲟⲧⲉ ϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲁⲕⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲛⲟⲃⲉ.

29. ϫⲉ ⲁⲛⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲁⲛⲟⲙⲉⲓ ⲁⲛⲥⲁϩⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲛⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ.

30. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲛⲁⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲕϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ.

31. ⲁⲩⲱ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲙⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲉ.

32. ⲁⲕⲧⲁⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛϫⲁϫⲉ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲣⲣⲟ ⲛⲣⲉϥϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

33. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲛⲥⲧⲟ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ ⲉⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱⲛ ϫⲉ ⲁⲩϣⲓⲡⲉ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϣⲙϣⲉ ⲛⲁⲕ . . . . . .

34—51 desunt.

52. . . . . ⲧⲏⲣⲟⲩ.

53. ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲛⲣⲡⲉ ⲙⲡⲉⲕⲉⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲁ ⲉⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

54. ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲡⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛⲉ *(sic)* ⲛⲛⲟⲩⲛ ⲉⲧϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲭⲁⲓⲣⲟⲩⲃⲓⲛ *(sic)* ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϫⲟⲥⲉ ϣⲁ ⲛⲉⲓⲉⲛⲉϩ.

55. ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉⲕⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϫⲟⲥⲉ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

56. ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲧⲉⲣⲉⲱⲙⲁ ⲛⲧⲡⲉ ⲛⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁⲓⲏⲩ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

57. ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲉⲓⲉⲛⲉϩ.

58. ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

59. ⲙⲡⲏⲩⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

60. ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲧⲡⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

61. ⲛϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

62. ⲡⲣⲏ ⲙⲛ ⲡⲟⲟϩ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ *(sic)* ⲛⲧⲉⲧⲛ ϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

63. ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲡⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ.[1]

Chap. VII.

8. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲁⲓⲛⲁ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ.

9. ⲛⲉⲓⲛⲁⲩ ⲡⲉ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲕⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲛ ⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲁⲡⲁⲥ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ϩⲙⲟⲟⲥ ⲡⲉ ⲧⲉϥϩⲃⲥⲱ ⲇⲉ ⲛⲉⲥⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲭⲓⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϥⲱ ⲛⲧⲉϥⲁⲡⲉ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲣⲧ ⲉϥⲧⲃⲃⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉ ⲟⲩϣⲁϩ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲧⲣⲟⲭⲟⲥ ⲟ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉⲓⲉⲣⲟ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲉⲧⲥⲱⲕ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

10. ⲉⲣⲉ ϩⲛ ϣⲟ ⲛϣⲟ ϣⲙϣⲉ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ϩⲛ ⲧⲃⲁ ⲛⲧⲃⲁ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛϩⲛ ϫⲱⲱⲙⲉ.

11. ⲛⲉⲓϭⲱϣⲧ ⲡⲉ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ ⲉϩⲛ ϩⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲟϣ ⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲧⲁⲡ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲓⲛⲁⲩ ⲡⲉ ϣⲁⲛⲧⲟⲩϩⲱⲧⲃ ⲙⲡⲉⲑⲩⲣⲓⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉⲡⲕⲱϩⲧ ⲉⲣⲱⲕϩ ⲙⲙⲟϥ.

12. ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲙⲡϫⲱⲕ ⲛⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛϩ ϣⲁ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲛ ⲟⲩⲭⲣⲟⲛⲟⲥ.

13. ⲛⲉⲓⲛⲁⲩ ⲡⲉ ϩⲛ ⲧϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲏⲩ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲁ ⲧⲁⲣⲭⲏ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

14. ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲛ ⲧⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲩⲗⲏ ⲙⲛ ⲛⲁⲥⲡⲉ ⲛⲗⲁⲥ ⲁⲩⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲣⲉ ⲧⲉϥⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲇⲉ ⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲛⲁⲧϯ ⲟⲩⲱ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲟⲩⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲧⲉ.

15. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϩⲛ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲁⲡⲉ ⲁⲩⲥⲧⲱⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲛⲧⲉⲣⲉⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲓ ϩⲛ ⲧϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲉⲓⲛⲕⲟⲧⲕ.

Chap. VIII.

18. . . . . . . (ⲁⲓ)ϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲓϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲁϩⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲁϥⲧⲁϩⲟ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ.

19. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲕ ⲉⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲑⲁⲏ ⲛⲧⲟⲣⲅⲏ ⲉⲧⲓ ⲅⲁⲣ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲩϩⲁⲏ *(sic)* ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

20. ⲡⲟⲓⲗⲉ ⲛⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲛⲧⲁⲡ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲙⲡⲉⲣⲥⲟⲥ ⲙⲛ ⲙⲙⲏⲇⲟⲥ.

---

1) Ce verset est suivi de la note suivante : ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲙⲡⲁⲕⲟⲩⲙⲏⲛⲟⲛ ⲉⲧⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡϫⲱⲕ ⲛⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϣⲁⲩⲧⲁⲟⲩⲟⲩⲟ *(sic)* ⲉϫⲛ ⲕⲉⲣⲟⲥ *(sic)* ⲛⲓⲙ ⲙⲛ ϩⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲧⲱϣ ⲉⲧⲁⲩⲟ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ; c'est-à-dire : Sont finies les leçons synaxaires des jours épagomènes qui viennent après la fin de l'année : ces chapitres synaxaires se lisent en toute saison et en tout jour où tu te proposeras de les lire.

21. ⲁⲩⲱ ⲡϭⲓⲉ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲡⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲉⲛϩⲉⲗⲗⲏⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲧⲁⲡ ⲉⲧⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛϣⲟⲣⲡ.

22. ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱϣϥ ⲁ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲡ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲣⲣⲟ ⲛⲉ ⲉⲩⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϥϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲛ.

23. ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲛ ⲑⲁⲏ ⲛⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ϥⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲣⲣⲟ ⲛⲁⲧϣⲓⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲟ ⲉϥⲉⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉⲡⲣⲟⲃⲗⲏⲙⲁ.

24. ⲁⲩⲱ ⲉⲥϫⲟⲟⲣ ⲛϭⲓ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲉϣⲡⲏⲣⲉ́ ⲛϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛϥⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲉⲧϫⲟⲟⲣ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

25. ⲛϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲁϩⲃⲉϥ ⲙⲡⲉϥⲕⲗⲁⲗ ⲉⲟⲩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲟϥ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛϥϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲛϥⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲁϩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲟϥ ⲛϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϫⲙ ⲡⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲁϩ ⲛⲉϥⲟⲩⲱϣϥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ⲥⲟⲟⲩϩⲉ.

26. ⲁⲩⲱ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲙⲛ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲧⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲟⲩⲙⲉ ⲧⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲥϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲁϩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

27. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲉⲓⲛⲕⲟⲧⲕ ⲁⲓⲗⲟϭⲗⲉϫ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲓⲉⲓⲣⲉ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲉⲓⲉⲣ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟⲥ.

CHAP. IX.[1]

1. ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧϣⲟⲣⲡⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲇⲁⲣⲓⲟⲥ *(sic)* ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲥⲟⲩⲏⲣⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲙⲙⲏⲇⲟⲥ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲛ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ.

2. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛϫⲱⲱⲙⲉ ⲉⲧⲏⲡ ⲛⲛⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲁϥⲡⲱϩ ϣⲁ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲡϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϣⲱϥ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϯ ⲡⲁϩⲟ ⲛⲁϩⲣⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲟⲡⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲟⲟⲩⲛⲉ.

4. ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲕϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉⲕⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲛⲁ ⲛⲛⲉⲧⲙⲉ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ.

5. ⲁⲛⲉⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲛⲁⲛⲟⲙⲉⲓ ⲁⲛⲥⲁϩⲱⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛⲣⲁⲕⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ *(sic)* ⲛⲛⲉⲕϩⲁⲡ.

6. ⲙⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲛⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩϣⲁϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲛⲉⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ.

7. ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲉⲥϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲓⲡⲉ ⲙⲡϩⲟ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ ⲙⲛ ⲡⲓⲏⲗ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲧϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲙⲡⲟⲩⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁⲕϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲙ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲥ.

8. ⲛϩⲏⲧⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲉϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲡϣⲓⲡⲉ ⲙⲡϩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ *(sic)* ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲛⲉⲣ ⲛⲟⲃⲉ *(sic)*.

9. ⲙⲙⲛⲧϣⲛ ϩⲧⲏϥ ⲙⲛ ⲛⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲥⲁϩⲱⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ.

10. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲙⲡⲉⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲡⲓⲏⲗ ⲧⲏⲣϥ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙⲡⲉ́ⲕⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲁⲕⲧⲟⲩ ⲉⲧⲙⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲕⲥⲙⲏ ⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲁⲛⲁϣ ⲉⲧⲥⲏϩ ϩⲙ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲣⲟϥ.

12. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲙⲛ ⲛⲣⲉϥϯ ϩⲁⲡ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛϩⲛ ⲛⲟϭ ⲙⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲧⲡⲉ ⲧⲏⲣⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ.

1) Le manuscrit porte au commencement de ce chapitre : ⲧⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲉ ⲛϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ, dixième vision.

13. ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ ϩⲙ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲛⲉⲓⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲛⲥⲟⲡⲥ ⲙⲡϩⲟ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲕⲧⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲛϭⲓ ⲛϫⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲙⲉ ϩⲙ ⲙⲉ ⲛⲓⲙ.

14. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϯ ϩⲧⲏϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲛⲕⲁⲕⲓⲁ ⲁϥⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁϥⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲉϥⲥⲙⲏ.

15. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲕⲉⲓⲛⲉ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩϭⲓϫ ⲉⲥϫⲟⲟⲣ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁⲛⲉⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲛⲉⲣⲁⲛⲟⲙⲉⲓ.

16. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲕⲙⲛⲧⲛⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲕϭⲱⲛⲧ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲟⲣⲅⲏ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ ⲡⲉⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣ ⲛⲟⲃⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲙⲛ ⲛⲁ ⲛⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲑⲓⲗⲏⲙ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲛⲕⲱⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

17. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⲙⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲥⲟⲡⲥ ⲛⲅⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲕⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

18. ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲣⲓⲕⲉ ⲙⲡⲉⲕⲙⲁⲁϫⲉ ⲛⲅⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ⲛⲅⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁⲕⲟ ⲙⲛ ⲡⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉⲕⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ ϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲛ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲛⲟⲛ ⲉⲛⲛⲁⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲛⲉⲛⲙⲛⲧϣⲉⲛⲉ ϩⲧⲏϥ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲕⲙⲛⲧϣⲛ ϩⲧⲏϥ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

19. ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲱ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϯ ϩⲧⲏⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲣⲓⲥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲕ ⲛⲅⲧⲙⲱϭⲕ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲩⲧⲁⲩⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲕⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ.

20. ⲁⲓⲧⲉⲓ *(sic)* ⲇⲉ ⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓϣⲗⲏⲗ ⲉⲓⲧⲁⲩⲟ ⲛⲛⲁⲛⲟⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲛⲟⲩϫ ⲙⲡⲁⲛⲁ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ.

21. ⲁⲓⲧⲉⲓ *(sic)* ⲉⲓϣⲁϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲁϣⲗⲏⲗ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ *(sic)* ⲛϣⲟⲣⲡ ⲉϥϩⲏⲗ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ.

22. ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲧⲙⲛⲧⲣⲉⲙ ⲛϩⲏⲧ.

23. ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲉⲕⲥⲟⲡⲥ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡϣⲁϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓⲉⲓ ⲉⲧⲁⲙⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛϣⲟⲩⲁϣϥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲙⲉⲕⲙⲟⲩⲕ *(sic)* ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲉⲓⲙⲉ ϩⲙ ⲡϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ.

24. ϣⲃⲉ ⲛϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲉⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲛⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲱϩⲥ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

25. ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲛⲅⲛⲟⲓ ϫⲓⲛ ⲡⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲟⲩⲱϣⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲱⲧ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲡⲉⲭⲥ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉ ⲥⲛⲟⲟⲩ ⲥⲉ ⲛϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ.

26. ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲧⲥⲉ ⲥⲛⲟⲟⲩ ⲥⲉ ⲇⲉ ⲛϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲧⲱϩⲥ ⲛⲧⲉ ⲡϩⲁⲡ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ *(sic)* ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲛϥϣⲁⲁⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲛϥⲕⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲡϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲉⲧⲧⲏϣ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲁⲕⲟ.

27. ⲟⲩϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲁϣⲉ ⲛⲑⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲛϥⲧⲁⲗϭⲟ ⲛⲛⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲧⲉⲣⲩⲅⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲧⲁⲕⲟ ⲛϥⲕⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ ⲙⲡⲉⲓϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϯ ⲛⲧⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛϩⲁϩ ⲟⲩϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲡⲁϣⲉ ⲛⲑⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲥⲉⲛⲁϥⲉⲓ ⲛⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲡⲟⲩⲱⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲧⲃⲟⲧⲉ ⲙⲡϣⲱϣ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲣⲡⲉ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲱⲕ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲥⲉϯ ⲛⲟⲩⲃⲟⲧⲉ ⲙⲡϣⲱϥ.

CHAP. X.[1]

1. ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲕⲩⲣⲟⲥ . . . .

4. ⲁⲩⲱ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲥⲟⲩ ϫⲟⲩⲧⲁϥⲧⲉ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲓϩⲁⲧⲙ *(sic)* ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲛⲟϭ *(sic)* ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲧⲕⲣⲓⲥⲓⲥ *(sic)* ⲉⲧⲧⲉⲕⲉⲗ.

1) En marge : ⲧⲙⲉϩ ⲙⲛⲧⲟⲩⲉ ϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ : onzième vision.

5. ⲁⲓϥⲓ ⲛⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲃⲁⲗⲗⲓⲛ ⲧⲟ ϩⲓⲱⲱϥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉϥ ϯⲡⲉ ⲙⲏⲣ ϩⲓ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲛⲱⲫⲁⲥ *(sic)*.

6. ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲑⲁⲣⲥⲓⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲉⲃⲣⲏϭⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϭⲃⲟⲓ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲟⲙⲛⲧ ⲉϥⲧⲁⲁⲧⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ.

7. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲓϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲁϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲡⲱϣⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲱⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ.

8. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϣⲱϫⲡ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲓⲛⲟϭ ⲛϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉ ϭⲟⲙ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ ⲡⲁⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕⲧⲟϥ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲙⲡⲉⲓⲉϣⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲟⲩϭⲟⲙ.

9. ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲛⲛϥϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲓⲗⲩⲡⲉⲓ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓⲡⲱϩⲧ ⲙⲡⲁϩⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

10. ⲉⲓⲥ ⲟⲩϭⲓϫ ⲇⲉ ⲁⲥϫⲱϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲥⲧⲟⲩⲛⲟⲥⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲡⲁⲧ.

11. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛϣⲟⲩⲁϣϥ *(sic)* ⲉⲓⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲛⲅⲁϩⲉⲣⲁⲧⲕ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲕⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ϣⲁⲣⲟⲕ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ ϫⲉ *(sic)* ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲓⲥⲧⲱⲧ.

PETITS PROPHÈTES.

OSÉE.[1]

CHAPITRE IV.

1. ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲡϩⲁⲡ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ⲙⲛ ⲙⲉϩ *(sic)* ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲟⲩⲧⲉ *(sic)* ⲛⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ⲁ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲡⲱⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲡϭⲟⲗ ⲙⲛ ⲡϩⲱⲧⲃ ⲙⲛϫⲓⲟⲩⲉ *(sic)* ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧⲛⲟⲉⲓⲕ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲡⲉϩⲧ ⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲛ ⲥⲛⲟϥ.

3. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲕⲁϩ ⲅⲁⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥⲃⲟⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲥⲉⲛⲁⲱϫⲛ.

4. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲗⲁⲁⲩ ϫⲓ ϩⲁⲡ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩϫⲡⲓⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲑⲉ ⲙⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲉⲧⲟⲩⲱϩⲙ ϩⲁⲣⲟϥ.

5. ϥⲛⲁⲣ ϭⲱⲃ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲣ ϭⲱⲃ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲧⲉⲕⲙⲁⲁⲩ ⲁⲓⲧⲛⲧⲱⲛⲥ ⲉⲧⲉⲩϣⲏ.

6. ⲁ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲣ ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲉⲙⲛⲧϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲁⲕⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲡⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯⲛⲁⲛⲟϫⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲙϣⲙϣⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲣ ⲡⲱⲃϣ ⲙⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯⲛⲁⲣ ⲡⲱⲃϣ ⲛⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ.

7. ⲕⲁⲧⲁ ϣⲏ *(sic)* ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲣⲟⲓ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲙⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲉⲩⲥⲱϣ *(sic)*.

8. ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ϩⲛ ⲛⲉⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲅⲁⲣ ⲑⲉ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲓ ⲛⲃⲁ ⲛⲛⲉϥⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛϩⲏⲧ ϯⲛⲁⲧⲟⲟⲃⲟⲩ ⲛⲁϥ.

CHAP. V.

13. . . . . ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲫⲣⲁⲓⲙ *(sic)* ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲏ ⲃⲁⲓ ϣⲓⲛⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲁⲣⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲡⲉϥⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲧⲁⲗϭⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛϥⲛⲁϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲛⲏⲧⲛ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲙⲕⲁϩ ⲛⲁⲱϫⲛ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲁⲛ *(sic)*.

1) En marge : ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲱⲥⲏⲉ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫ. Extrait d'Osée le prophète.

14. ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲡⲁⲛⲑⲏⲣ ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲱⲣⲡ ⲛⲧⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϯⲛⲁϫⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁϥⲓ ⲛⲧⲟⲟⲧ.

15. ϯⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲁⲕⲧⲟⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲁⲙⲁ ϣⲁⲛⲧⲁⲧⲁⲛϩⲟ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲁϩⲟ.

CHAP. VI.

1. ϩⲛ ⲧⲉⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲥⲉⲛⲁϣⲟⲣⲡⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲛⲧⲛⲕⲧⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣⲁϩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲗϭⲟⲛ ϥⲛⲁϣⲟⲟϭⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲣ ⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲣⲟⲛ.

3. ⲛϥⲧⲟⲩϫⲟⲛ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲇⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ *(sic)* ⲛⲧⲛⲥⲟⲩⲱⲛϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲛⲁⲡⲱⲧ ⲉⲧⲣⲛⲥⲟⲩⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲛⲛⲁϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛϣⲱⲣⲡ ⲉϥⲥⲃⲧⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲟⲩⲙⲡⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲁⲉ.

CHAP. VII.

13. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲉⲃⲓⲏⲛ ⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲣ ϣⲁϥⲧⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲥⲁⲁⲧⲟⲩ ⲇⲉ *(sic)* ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲛⲟⲩϫ.

14. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲱϣ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲏⲧ ⲁⲩⲛⲉϫ ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁ ⲛⲛⲕⲟⲧⲕ.

15. ⲁⲓϯ ⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲣⲁⲕⲧⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉϩⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ

16. ⲁⲩⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲡⲓⲧⲉ ⲉⲥϭⲟⲟⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲙⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲃⲱ ⲙⲡⲉⲩⲗⲁⲥ ϯⲛⲁϯ ⲥ̀ⲱϣ ⲛⲁⲩ ϩⲓ ⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ *(sic)* . . . . .

CHAP. VIII.

1. . . . . . . ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲛⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲩⲕⲏ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ ϣⲁϥⲧⲉ ⲉⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ.

2. ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲥⲟⲩⲱⲛⲕ ⲙⲡⲣⲛⲟϫⲛ ⲛⲥⲁ ⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ.

CHAP. X.

2. ⲁⲩⲡⲱϣ ⲛⲛⲉⲩϩⲏⲧ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁϣⲣϣⲣ ⲛⲉⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲥⲧⲏⲗⲏ ⲥⲉⲛⲁⲑⲃⲃⲓⲟ.

3. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲛ ⲣⲣⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲙⲡⲉⲛⲉⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲇⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϥⲛⲁⲁⲁϥ ⲛⲁⲛ.

4. ⲉⲓⲙⲏⲧⲉ ⲛϥϫⲱ ⲛϩⲛ ϣⲁϫⲉ ⲛⲗⲟⲓϭⲉ ⲛϭⲟⲗ ϥⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲉ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲛⲧⲏϭ ⲉϥϩⲛ ⲟⲩⲥⲱϣⲉ ⲉⲥⲕⲏ ⲉⲡϣⲱ *(sic)* ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϯ ⲟⲩⲱ ⲛϭⲓ ⲛϩⲁⲡ.

5. ⲉϫⲙ ⲡⲙⲁⲥⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲱⲛ ⲥⲉⲛⲁⲣ ⲣⲙ ⲛϭⲟⲓⲗⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩϯ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲛⲁϥ ⲥⲉⲛⲁⲣⲁϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲡⲟⲟⲛϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲟⲛϩϥ ⲁⲩϫⲓⲧϥ ⲉⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲧⲁⲓⲟ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲓⲁⲣⲓⲙ ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ ⲛⲁϫⲓⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϣⲟϫⲛⲉ.

7. ⲁ ⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲥⲣⲣⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲗⲙ ⲉϥϩⲓ ϩⲣⲁϥ ⲙⲡⲙⲟⲟⲩ.

8. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛϣⲏⲩⲉ ⲙⲡϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲟⲩⲛ ϩⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲁⲣⲟⲟⲩⲉ ⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲉⲛⲛⲧⲟⲩⲓⲛ ϫⲉ ϩⲟⲃⲥⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ϫⲉ ϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ.

9. ϫⲓⲛⲧⲁ ⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲛϥⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ ϩⲙ ⲡⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ϩⲓϫⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

10. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲩϯ ⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲥⲛⲁⲩ ϣⲁ ⲡⲁⲓⲙⲁ *(sic)*.

(La fin prochainement.)

ON THE NAME .

A LETTER TO M. LE PROFESSEUR MASPERO, DIRECTEUR DU RECUEIL,

BY THE

R^D H. G. TOMKINS.

MY DEAR SIR,

In your very interesting essay on the navigation of the Red Sea by the Egyptians (*Rev. Hist.* 1879), and again in a paper entitled 'Les Ilim' (*Rec. de Travaux* VIII, 84), you have given an explanation of the name , which bears so distinguished a part among the tributaries of Egypt. By your kind courtesy I am permitted to make a few remarks on this subject.

In the great Karnak List of the South occurs among the names of Kush, not of Pûn, and this distinction has been pointed out by yourself, by LIEBLEIN and by MEYER, in the processions at Deïr-el-Bahari.

The giraffe is among the offerings brought by this people, whose chiefs are among the «mountaineers of Nubia and Khent-hen-nefer» (MARIETTE, *Dêïr-el-Bahari*, pl. VI, p. 18). The name is the eleventh in the great south List of Karnak, and the other names in proximity to it should be taken into account.

Beginning with n° 2 we have 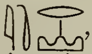, a name which is not perhaps to be located at Adulis, as proposed by MARIETTE, since it still designates the great *Adal* region inland of the gulf of Tajurra.

N° 3 is , the Ἀτταλμῶ of the inscription of Adulis, as MARIETTE suggests. The name is perhaps still to be found in Tuloma in the north-west of Shoa.

It is curious that the names 2, 3, 4, are composed of only two elements in the order 1, 1 + 2, 2. We thus find in n° 4 . It is possible that this name may be preserved at Mai in Semen?

N° 5. (as corrected by yourself, *Recueil* VII, 99).

MARIETTE supplies the *lacuna* from other lists, 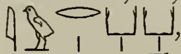, and identifies the place as Arkecko near Massaua (Arkiko in the new Atlas of PERTHES). The next name in reality, as you have pointed out in your corrections, is MARIETTE's

N° 7. . I find the identical name Bôkok marked in KIEPERT's map as a tributary of the Bahr el Dedhêsa in Orma-land.

N° 8. . Since *n* interchanges with *l* and *r* (*Zeit.* 1887, 78), I think we may perhaps recover this name in Shillûk, a negro people (cf. LEPSIUS, *Letters, Eng. tr.* 149), on the Sobat river, ancient Astasobas, and the White Nile.

N° 9. . OSBURN pointed out the similarity of the name *Brabra* applied to tribes to the south of Egypt. MARIETTE cites the Βαρβαρικὴ Χώρα of the Periplus of the Erythreean Sea, a name preserved by the town Berber. The name is still wider spread. We have Birbir, a tributary of the Sobat, and the port Berber in Sômali-land.

N° 10. . MARIETTE proposes to identify this name with Tigré. He quotes M. ANTOINE D'ABBADIE who gives the present form of the name as *Tegraia*. In another list (MARIETTE, *Karnak*, pl. 27) we have 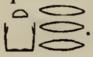. I have thought it may be the present Tikur, south-west of Shoa.

N° 11 is . But I will pass on to one or two further names.

N° 12. . I think this may possibly be the name of the *Djarsu* Galla in the region with which we are now dealing. The three negro peoples , , and are found on a rock-tablet of Amenhotep III near Assûan (BRUGSCH, *Geog.* II, 8).

N° 13. is perhaps the name *Alga* in the Walega country (see PERTHES' *Map*). The final may indicate the suffix *-ga* found in local names, «either added or omitted, according to the grammatical combination, for it does not belong to the root of the word» (LEPSIUS, *Letters*, 209). If this be so, we may say the same of the next word

N° 14. 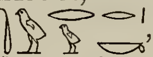, and possibly this name may remain in Dalalte in the northern part of the Orma-region.

These geographic or ethnic names, when I was studying this list last year, brought me to the conclusion that must be intended for the great designation Orma (*Brit. Association, Report of Manchester Meeting* 1887, p. 452).

The name also occurs in Lists of Amenhotep III, Seti I, Râmeses II, and Taharqa. I had not then read your article *Les Ilim*. But on studying it I scarcely think that it contains anything inconsistent with my supposition; and the interesting fact, which you adduce, that the Galla race call themselves *Ilm orma*, sons «of Orma», shews the high antiquity of that ancestral name.

The head of the captive chief representing in the Karnak List (squeerzed and cast by M. FLINDERS PETRIE), is of the same type as that of the men of Pûn who wear no beard; and the neck is ornamented, like most of those, with two plain necklaces, rings, probably of gold.

Whether there may be any connexion between the 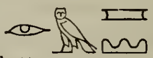 and the Ἀρμεῖαι of Ptolemy (IV, 6, 21), I do not know; nor whether the latter are to be referred to the which BRUGSCH identifies with the region of Marmarica.

Perhaps it is worthy of suggestion that 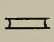 may possibly be equivalent to 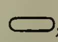, i. e. , as you have pointed out in your valuable paper on *Names in the Karnak List of Thothmes III which may be referred to Judæa* (*Victoria Institute* 1888).

This value would agree very well with *Orma*.

I confess that in these crude observations my desire is rather to draw attention to the highly important Karnak List of the South than to insist at all on any preference which I may entertain for the ethnic designation Orma as the modern form of 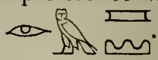.

Believe me, my dear Sir, very sincerely yours

WESTON SUPER MARE, May 14. 1888.

HENRY GEORGE TOMKINS.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. Épuisé.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm traduits par M. Thevenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Épuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par É. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les Livres I, II et III par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet, fasc. 1 et 2, pl. 1 à 60. 15 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthelemy. 3 fr. 50.
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 pl. 10 fr.
72. Johannis de Capua. Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 1er fascicule. 9 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes-Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec un portrait en héliogravure. 15 fr.
74. La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des Collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.
76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France, Jean II et Charles V, d'après les registres de la Chancellerie d'Urbain V conservés aux Archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

VOL. X. LIV. 3 ET 4.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVIII.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xive siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. in-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-similé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile 7 fr. 50

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. X. Fascicules III et IV.

Contenu : 1) Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, par E. Amélineau. — 2) The provincial and private collections of egyptian antiquities in Great Britain, by Miss Amelia B. Edwards. — 3) Les carrières de Gebeleïn et le roi Smendès, par Georges Daressy. — 4) Remarques et notes, par Georges Daressy. — 5) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par M. Aurès. — 6) Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Anc. Test.), (fin), par E. Amélineau. — 7) Les tombeaux d'Assouan, par U. Bouriant. — 8) La question des Hérouscha, par Felix Robiou. — 9) Le pays d'Alasia, par G. Maspero.

ÉTUDE SUR LES PRÉCEPTES D'AMENEMHÂT Ier.

PAR

E. Amélineau.

Le travail que je propose aujourd'hui à l'examen des égyptologues paraîtra peut-être d'une grande hardiesse à ceux qui, ayant eu connaissance de mes modestes travaux, ont vu que jusqu'ici je n'avais dirigé mes efforts que sur les œuvres coptes. J'aurai pour excuse de pouvoir dire que tout d'abord mes études avaient eu pour principal objectif les œuvres antiques de l'Égypte qui nous sont parvenues sous la forme hiéroglyphique ou hiératique : il y aura bientôt dix ans que je les étudie. Si mes premières publications se sont portées d'un autre côté, il faut l'attribuer à la quantité considérable de matériaux qui me sont tombés entre les mains et qui naturellement ont excité mon ardeur et un peu accaparé mes études. Cependant je n'ai jamais eu l'intention d'abandonner les œuvres plus anciennes, et aujourd'hui l'heure me semble venue de me mettre timidement à la suite de ceux qui ont bien voulu m'initier à leur science et de leur témoigner ma reconnaissance en leur montrant que j'ai profité de leurs leçons.

Pour mon coup d'essai, j'ai choisi un texte difficile, sans me laisser effrayer par la difficulté, ni me laisser rebuter par le peu de succès avec lequel on semble l'avoir étudié jusqu'ici. Les préceptes d'Amenemhât ont en effet été plusieurs fois traduits jusqu'ici. On compte au moins quatre traductions, sinon plus; tour à tour MM. Birch, Dümichen, Maspero et dernièrement M. Schack s'y sont essayés. Au moment où les trois premiers ont traduit les premières planches du papyrus Sallier II, les progrès de la science égyptologique ne permettaient pas encore d'arriver à une compréhension pleine et entière du texte. Les traductions publiées donnaient cependant une idée suffisante du texte; la traduction de M. Maspero en particulier, la première en date, est vraiment un tour de force pour le moment où elle a été faite : elle prognostiquait déjà les œuvres et les découvertes dont M. Maspero a fait part depuis au public savant. Le nombre considérable de termes nouveaux que présentait le texte empêchait que la traduction fût plus certaine et serrât de plus près l'œuvre égyptienne. Depuis, bien des découvertes ont été faites, des mots inconnus ont été produits au jour, leur

sens a été déterminé et un certain nombre de règles relatives au rythme égyptien ont été posées. Aussi la traduction récente de M. SCHACK est-elle en avance sur celles qui l'ont précédée; elle ne me paraît pas toutefois s'être emparée complétement du texte et en avoir fait sortir tout ce qu'il contient. C'est pourquoi je hasarde une nouvelle traduction. Je ne prétends pas que mon explication soit de tout point irréfutable, ce serait oublier que le sens des difficultés d'un texte est la première condition d'une étude sérieuse; je crois seulement que l'explication que je présente est plus conforme à l'histoire, aux mœurs de l'Égypte et surtout aux règles de la grammaire et de la poésie égyptienne; car il y a bien une poésie égyptienne. La publication récente du beau travail de M. PH. VIREY sur le papyrus Prisse, tout en m'encourageant, m'a été de la plus grande utilité.

Les préceptes d'Amenemhât nous sont parvenus en quintuple exemplaire, au papyrus Millingen, aux papyrus Sallier Ier et Sallier II, sur les ostraca 5629 et 5638 au British Museum. Quiconque est habitué à l'écriture hiératique ne conservera aucun doute sur la priorité de l'un de ces exemplaires sur les autres : le papyrus Millingen a évidemment été écrit longtemps avant les autres. Outre que son écriture le montre clairement, les tournures archaïques dont il est rempli en sont une nouvelle preuve. Ce papyrus, ou un semblable qui contenait les préceptes d'Amenemhât tels qu'ils avaient été composés, servit de modèle pour les copies futures; mais à mesure que l'on s'éloignait de l'époque où l'œuvre avait été composée, elle devint de plus en plus difficile à comprendre. Les élèves-scribes durent souvent demander à leurs maîtres de leur expliquer le sens de tournures abandonnées et de mots hors d'usage. L'explication de ces difficultés se transmit sans doute oralement pendant assez longtemps; mais le moment arriva où, les difficultés devenant de plus en plus grandes pour les élèves, il fallut changer certaines expressions, ajouter certains mots qui rendaient le sens plus facile à saisir. De là proviennent toutes les variantes que l'on remarque entre le papyrus Millingen et les quatre autres exemplaires de notre texte. Si ces variantes diffèrent entre elles, la raison en est évidente : les scribes ne comprenaient pas tous de la même manière, ou tout au moins avec les mêmes nuances; de plus l'élève qui copiait les signes hiératiques d'une écriture bien plus ancienne, ne parvenait pas toujours à reconnaître la valeur des signes, il confondait parfois ceux qui avaient presque la même forme. Le papyrus Sallier II en fournit deux exemples remarquables. Ces changements ont fait que le rythme de l'œuvre a reçu quelques entorses; mais le sens y a le plus souvent gagné. A lui seul, le papyrus Millingen est d'une difficulté presque insurmontable, tellement le laconisme est grand et la pensée serrée; avec les variantes, il se comprend très bien, comme on le verra. Il semble donc que j'eusse dû prendre le papyrus Millingen comme type de l'œuvre que j'ai étudiée; malheureusement je n'ai pu le faire, parce qu'il n'est pas complet et parce que souvent l'orthographe y est par trop rudimentaire. Il m'a semblé plus commode de prendre pour base de mon étude le papyrus Sallier II dont l'orthographe est de la bonne époque, et qui est le seul exemplaire complet. Toutefois l'élève qui copia le papyrus Sallier II fut sans doute le moins intelligent de ceux dont les copies nous sont parvenues : le papyrus Sallier II contient, en effet, des fautes nombreuses, surtout des omissions. Aussi, il en résulte que dans les dernières strophes de l'œuvre, le traducteur se trouve en face de difficultés bien plus grandes que dans les premières. Sont-elles insurmontables? On en jugera.

J'ai fait ma traduction de manière à ne négliger aucun signe orthographique. Souvent on a été porté à croire que des signes dont on ne voyait pas bien l'utilité étaient explétifs, employés quelquefois uniquement pour la carrure et le coup d'œil. Je ne saurais être de cet avis. Il y a évidemment des fautes qui le plus souvent sont visibles; mais en l'immense majorité des cas, les signes, tous les signes, ont leur raison d'être et nuancent le sens premier. Je n'en ai donc négligé aucun, et je me suis efforcé de me rendre compte de tous avant de hasarder une explication. De même pour l'emploi des points rouges qui marquent la fin des vers ou des parties de vers. On a dit souvent que l'on ne devait dans la traduction faire aucune ou presque aucune attention à la place où ils se trouvaient, car ils étaient tombés où ils avaient pu. L'examen attentif du papyrus Millingen et du papyrus Sallier II montre que pour notre cas il n'en a pas été ainsi. Les points sont employés dans les deux, et sauf une ou deux exceptions, ils ont été placés exactement à la même place. Or, il se trouve qu'en tenant compte de la place de ces points on obtient un parallélisme constant et une traduction à la fois plus vigoureuse, plus poétique et qui se comprend toujours. J'ai donc tenu compte de la place de ces points en toute occasion.[1]

Quoiqu'il semble plus naturel de renvoyer après la traduction et la discussion du texte les réflexions qu'il suggère, je crois cependant, pour en faciliter l'intelligence devoir dire ici ce que je pense du morceau. Les préceptes d'Amenemhât ne ressemblent presqu'en rien ceux autres œuvres de morale qui nous sont parvenues : celles-ci étaient faites par de simples particuliers pour de simples particuliers; ceux-là étaient écrits par un roi pour un roi. Amenemhât ne prétend pas à moins qu'à enseigner à son fils la manière dont il doit se conduire sur son trône, et pour cela, il ne trouve rien de mieux que de parler d'après sa propre expérience. De là vient qu'après avoir donné quelques conseils généraux, il entre dans le récit de sa vie. Cette vie fut assez mouvementée. Amenemhât dut d'abord supplanter le dernier représentant de la onzième dynastie avant d'asseoir solidement sa personne. Cette supplantation ne se fit pas sans combat, mais les luttes furent de peu d'importance et le nouveau pharaon se crut à l'abri de toute adversité. Mais au moment où il y pensait le moins, une révolte terrible éclata près de lui; il fut délaissé de tous, alors que son fils n'était pas encore en âge de combattre avec lui. Il lui fallut d'abord rallier ses propres soldats, puis résister à ses ennemis, les vaincre et les anéantir. En se rappelant l'histoire de cette lutte gigantesque, le roi ne trouvait rien qui pût l'égaler dans les hauts faits de ceux qu'on regardait comme des héros. Quand il eut soumis les révoltés, il lui fallut encore, semble-t-il, un temps considérable pour n'avoir rien à craindre : c'est alors qu'il parcourut à chaque instant l'Égypte, allant sans cesse d'Éléphantine à la ville extrême du Delta, toujours armé, toujours attentif à surveiller l'intérieur du pays, n'éprouvant jamais de défaite. A un moment donné, cependant, comme il avait vieilli, ses courtisans le pressèrent d'abdiquer en faveur de son

1) Je ferai observer ici qu'un assez grand nombre des changements qui se remarquent dans les diverses copies viennent des deux raisons suivantes : ou le copiste a confondu des signes polyphones qui l'ont conduit à la confusion des mots, et alors il a employé des déterminatifs qui correspondaient à la manière dont il comprenait le texte; ou il a écrit à l'audition, sous la dictée d'un camarade, comme les copistes égyptiens, coptes ou arabes, font encore si souvent aujourd'hui, et les fautes sont encore provenues de la mauvaise intelligence du texte. D'ailleurs je suis tout porté à croire que les scribes égyptiens se permettaient beaucoup de libertés avec les œuvres qu'ils transcrivaient : il en a été de même pour les copistes coptes qui n'ont jamais pu transcrire leur modèle sans y faire des changements.

fils; il refusa et préféra l'associer au trône, ce dont il se félicite. Il prit grand soin de l'administration intérieure de son royaume, de l'agriculture et de l'irrigation. Cela ne l'empêcha point d'ailleurs de faire la guerre à des tribus ennemies, *Uauaiu, Matsiu, Satiu* et de les soumettre, d'étendre ainsi le pouvoir de la royauté égyptienne plus loin que ne l'avaient étendu ses prédécesseurs. Il prit aussi soin de se faire construire un tombeau dans les conditions les plus favorables selon les idées égyptiennes; il se promettait que personne n'oserait jamais le violer. Arrivé à ce point, le roi n'ayant plus rien à dire de son histoire, parle encore de son habileté politique, il exhorte son fils à marcher sur ses traces et le félicite d'être venu au monde sous son règne. Vient enfin la conclusion : Amenemhât y rappelle qu'il a été le soutien de son fils, qu'il lui a donné la royauté sans lutte; il l'excite à honorer les dieux, à cultiver ce qui est en lui, et termine par des paroles qui ont un caractère d'amertume dédaigneuse, comme celles du commencement. Au fond l'œuvre entière n'est que le récit de la vie du pharaon encadré en des réflexions morales.

Sans changer l'histoire, cette manière d'entendre le texte rend plus claire la suite des événements qui composèrent la vie d'Amenemhât. Elle est logique et provient d'une explication scrupuleuse du texte. Je ne veux, toutefois, aucunement prétendre que l'on n'y puisse rien changer : il reste encore plusieurs obscurités, et peut-être un jour ces obscurités disparaîtront-elles devant la découverte d'une nouvelle version. Quoi qu'il en puisse arriver, je prie les savants auxquels je soumets mon travail de ne le pas considérer d'un œil trop sévère, et de se rappeler que c'est l'œuvre d'un débutant qui ne demande qu'à profiter de leurs conseils.

I.

1) Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : .

2) Pap. Sall. Ier : 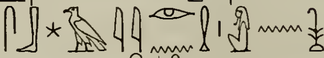. — Ostr. 5623 : . — Pap. Mill. : 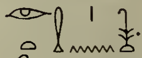.

3) Le pap. Sall. Ier n'a pas , il continue : 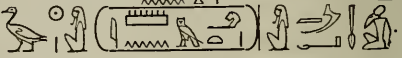. De même le pap. Mill.

4) Le pap. Mill. a le point après ce mot; le pap. Sall. II l'a avant. D'ailleurs le pap. Mill. a deux points, l'un avant, l'autre après cette expression.

5) Pap .Mill. : 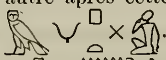. — Ostr. 5623 : 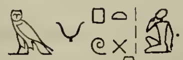.

6) Pap. Mill. : 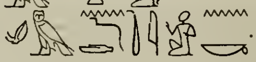. — Ostr. 5623 : .

7) Le pap. Sall. II n'a pas le mot 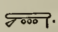. — Ostr. 5623 : 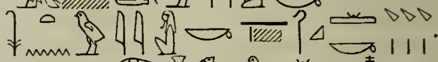.

8) Pap. Sall. Ier : (*sic*) . — Pap. Mill. : 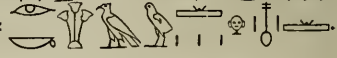. — Ostr. 5623 : .

Commencement des instructions faites par la Majesté du roi de la Haute et de la Basse Égypte RA-SHOTEPAB, *v. s. f., fils du soleil* AMEN-M-HÂTI, *v. s. f. vrai de parole. Il parle en instructions de vérité à son fils le* MAÎTRE UNIVERSEL, *il dit : Lève-toi en qualité de Dieu, écoutant les paroles que je t'adresse;*[1] *ta royauté de l'Egypte, ton commandement des contrées étrangères, je fais qu'elles soient en accroissement de bien.*

Ce premier précepte ne présente pas de grandes difficultés d'interprétation; il demande cependant quelques éclaircissements. Tout d'abord le préambule se traduit tout simplement, comme dans les autres morceaux semblables. Il ne fait pas partie de l'œuvre même d'Amenemhât; c'était le titre courant du morceau tel que les scribes professeurs le donnaient à copier à leurs élèves. A mon sens il va jusqu'à la première parole du roi, c'est-à-dire jusqu'à : «Brille en qualité de Dieu». Le mot est l'annonce du discours, comme les guillemets; il peut cependant se traduire tout simplement par *il dit.* Les mots : *Il parle en instructions de vérité à son fils le Maître universel,* doivent être considérés comme l'explication de la première partie du titre, comme une glose qui avertissait tout d'abord le copiste à qui s'adressait le discours. Je n'avais pas cru d'abord qu'il fallut couper ainsi ce passage, et cela par suite de la position des points rouges indiquant la fin des versets. En effet dans le papyrus Sallier II, il y a un point rouge après les signes qui suivent le nom du roi, immédiatement avant l'expression *mâ kheru* : j'avais cru pour cette raison que l'œuvre du roi commençait par cette expression placée en vedette et qu'il fallait traduire : *Vrai de parole, il parle en instructions de vérité,* etc. Mais, outre que le roi Amenemhât dans le cours du morceau ne parle jamais de lui à la troisième personne, que le papyrus Millingen met le point après les mots *mâ kheru,* et que l'inversion nécessitée par cette traduction serait assez insolite, il y a une raison qui semble prohiber péremptoirement cette manière de couper les versets, car il y aurait alors impossibilité de distribuer les différentes parties du morceau en versets parallèles, puisque nous en aurions neuf, tandis qu'il n'en faudrait que huit; au contraire, en admettant que les paroles du roi commencent où je les fais commencer, nous nous trouvons en présence d'un distique dont chaque vers contient deux hémistiches parfaitement distincts.

L'expression 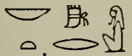 que je traduis par MAÎTRE UNIVERSEL est d'ordinaire une expression religieuse qui se rapporte à Osiris, le *Souverain seigneur* devant lequel paraissent tous les hommes pour être jugés après leur mort. Ce sens ne peut évidemment s'appliquer ici, car, outre que le ton du titre ne comporte pas la solennité de l'expression, celle-ci s'explique facilement par le fait que le fils d'Amenemhât Ier, Usortesen Ier, associé à son père dix ans avant la mort d'Amenemhât, devenu effectivement le seul souverain de l'Égypte à mesure que son père vieillissait,[2] était le maître absolu et incontesté de l'Égypte et des pays conquis, au moment où son père lui adressait ses instructions. C'est donc en ce sens que je comprends l'expression 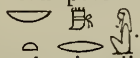. D'ailleurs le déterminatif montre bien qu'il n'y faut voir qu'une expression composée s'appliquant au roi, puisqu'elle ne peut s'appliquer à Osiris.

Les premières paroles du roi me semblent un exorde dans lequel il exhorte son fils à l'écouter, en lui montrant les avantages qui sortiront de sa docilité. Si le jeune roi écoute

1) C'est-à-dire : tu brilleras comme un Dieu, si tu écoutes mes paroles.
2) MASPERO, *Hist. des peupl. d'Or.*, p. 96, note 6, 4e édit.

les paroles de son père, il règnera glorieusement comme un dieu, car les instructions d'Amenemhât feront que sa royauté sur l'Égypte et sa domination sur les contrées étrangères deviendront encore meilleures. Je m'écarte ainsi dès les premiers mots des *Instructions* du sens proposé par mes devanciers. Cependant, il ne me semble guère possible de traduire autrement. Il y a évidemment opposition entre et , entre et . La suite nous montrera que le roi Amenemhât Ier ne se borna pas à réunir l'Égypte entière sous son sceptre, mais qu'il étendit ses conquêtes en dehors de son royaume, au-delà d'Éléphantine et du côté de l'Asie. Comme le mot a toujours désigné l'Égypte, il faut donc que les autres contrées soumises soient désignées par l'expression . Et, en effet, ce n'est pas le seul exemple d'une pareille opposition. Même observation pour les mots et ; le premier se rapporte toujours à l'Égypte, le second désigne l'autorité sur les peuplades étrangères, lorsqu'il est ainsi opposé à *suten*. Le mot est évidemment nécessaire, quoique les papyrus Sallier Ier et II l'aient omis; car si on l'omet le mot moins fort que n'a plus de raison d'être. A propos du dernier hémistiche, je ferai remarquer le pronom . Dans le papyrus Millingen, ce pronom est remplacé par le simple . On y a vu le pronom de la seconde personne; mais toutes les autres variantes, excepté cependant l'ostracon 5623, mettent , ce qui se rencontrera fréquemment dans le cours du morceau. Si je ne me trompe, l'emploi de pour la première personne est archaïque, ce qui convient bien au papyrus Millingen, et se trouve surtout quand il est question du Pharaon ou du Dieu. Les deux cas se trouvent réunis ici. La fin du vers ne présente aucune difficulté, le sens d'*accroissement* pour le mot *ḥau* étant bien déterminé.

II.

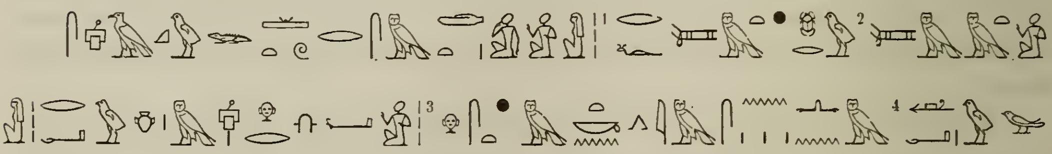

1) Pap. Sall. Ier : . — Ostr. 5623 : .

2) Pap. Sall. Ier : . — Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : (*sic*).

3) Pap. Mill. : .

4) Pap. Sall. II : . — Pap. Mill. : (?) (*sic*). S'il n'y a pas de faute serait pour la seconde personne. — Ostr. 5623 : . Il est à remarquer que les lacunes donnent toutes la place pour devant .

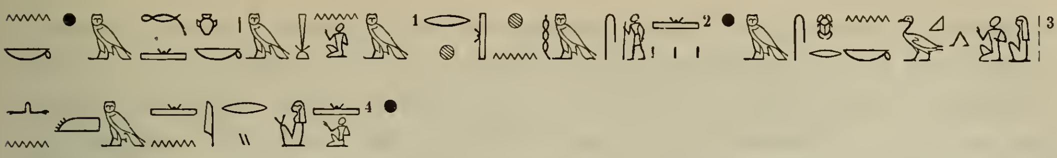

Ne te laisse pas diriger par tes sujets,[5] *(car) l'élite des gens livreraient leur cœur à la crainte à cause de cela; ne t'approche pas d'eux, sans être seul de ta personne, ne remplis pas ton cœur d'un ami, si tu connais le respect qu'on te doit;*[6] *ne fais pas la fortune*[7] *de ceux qui ont accès (près de toi, car) pour moi l'amitié n'a pas duré.*[8]

Par ce précepte, si je le comprends bien, le vieux roi conseille à son fils d'être tout d'abord souverain absolu, de ne point se laisser dicter ses actions par ses sujets, car, s'il en était ainsi, ses plus fidèles sujets concevraient des craintes à la vue d'une pareille conduite de la part de leur roi. Poursuivant sa pensée, il recommande à son fils de paraître seul au milieu de ses sujets, quand il se montre parmi eux, de ne point se faire accompagner par une foule de courtisans qui ont toujours intérêt à se tenir aux côtés du roi et à s'en faire bien venir. Pour cela, il lui conseille surtout de ne pas avoir de favori, car tôt ou tard on perdrait pour lui le respect qu'on lui doit. Poussant encore plus loin la même idée, il lui recommande de ne pas faire la fortune de ceux qui approchent le plus près de sa personne, car sa propre expérience lui a enseigné à lui-même, Amenemhât, qu'il ne faut jamais faire fond sur l'amitié humaine, puisque les gens se tournent toujours du côté où ils croient voir leur intérêt, oubliant leurs amitiés premières.

Cette manière d'entendre le texte demande à être justifiée. Tout d'abord le premier mot *saqu-tu* a été traduit d'une manière toute différente : on y a vu une idée d'union. Le mot se trouve plusieurs fois dans le Papyrus Prisse sous les trois orthographes suivantes 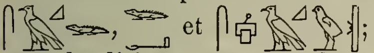; dans les divers passages où se trouve ce mot, il a bien le sens de *diriger;*[9] peut-être le crocodile emporte-t-il une idée défavorable, ce qui cadrerait très bien avec ma traduction. De plus le copte ⲥⲟⲕ, ⲥⲉⲕ a pour premier sens *trahere,* d'où *incitare, provocare,* etc. Le pronom indique que le mot doit être pris dans le sens passif. Le mot est connu et ne demande pas d'explication. Ces mots donnent comme sens : *Le être dirigé, poussé par les serviteurs.* Il reste à expliquer . est pour moi le verbe substantif , très connu d'ailleurs, réduit à sa plus simple

1) Pap. Mill. et Sall. Ier : . — Pap. Sall. Ier et II : 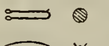 *(sic).*

2) Pap. Sall. Ier et II : . — Pap. Mill. : 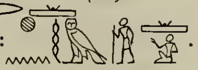. De même l'ostr. 5623 : ce qui donne : *si tu connais mon respect.*

3) Pap. Sall. Ier, Ostr. 5623 et pap. Mill. : .

4) Pap .Sall. : 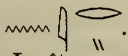. — Pap. Mill. : .

5) Mot-à-mot : Le être poussé par les sujets que cela ne soit pas.

6) Mot-à-mot : Ce respectant.

7) Mot-à-mot : Ne fais pas que deviennent (parviennent) les gens.

8) Mot-à-mot : Point n'a duré mon compagnon.

9) Cf. PH. VIREY, *Études sur le pap. Prisse,* p. 47 et 72.

expression; ce verbe a pour sujet le pronom qui représente le premier membre de phrase, et il reste la prohibition substantivale *tumt* : ce qui se traduit en entier : Le être poussé par ses sujets, que cela ne soit pas. M. E. DE ROUGÉ avait compris de même, s'il faut en croire le dictionnaire de M. PIERRET; mais il avait coupé ainsi le passage : , mettant ainsi dans la première partie du vers le premier mot de la seconde, ce qui laisse celle-ci sans verbe principal, car le sujet se présente dès lors en première ligne et le verbe au participe ne suffit plus pour le support de la phrase. De plus, il est peu facile d'expliquer , avec cette coupure. La seconde partie du vers ne présente pas de difficulté; il faut noter que le papyrus Millingen contient au lieu de , et que cette dernière expression est l'explication du suffixe qui n'était déjà plus facilement comprise au temps où l'on copiait le papyrus Sallier II.

La phrase suivante présente assez de difficulté. Le sens qu'on doit lui donner dépend de la valeur du signe initial . Ce signe peut être pris soit pour une préposition marquant l'état, soit pour un adverbe de prohibition. S'il est une préposition, il faut traduire : à l'état de t'approchant d'eux, ne t'isole point; c'est-à-dire, si tu t'approches d'eux, ne t'isole point; mais cette traduction convient peu à ce qui précède et surtout à ce qui suit. En outre l'inversion serait très forte et extraordinaire. En troisième lieu, dans les préceptes prohibitifs de ce genre, le signe initial marque toujours une prohibition : les exemples fourmillent au papyrus Prisse; tandis que la prohibition absolue ne s'exprime presque jamais par commençant d'ordinaire une proposition subordonnée. Quatrièmement, comme la phrase suivante se présente sous le même aspect d'un initial et d'une prohibition au second membre, le parallélisme exigerait qu'on traduisît : si tu remplis ton cœur d'un compagnon, ne connais pas le respect; traduction qui pourrait se comprendre, mais qui répondrait peu au reste de la sentence et au caractère d'Amenemhât, tel qu'il se dégage du morceau entier. Enfin la variante fournie par le papyrus Sallier Iᵉʳ , montre que la partie principale de la phrase se trouve dans le premier membre, puisque le signe marquant l'état se trouve dans la seconde. Cette succession de et de se retrouvera encore plus loin, à la dernière strophe : elle n'est donc point l'œuvre du hasard ou d'une faute de copiste, d'autant mieux qu'elle éclaircit considérablement le sens. Les divers maîtres qui faisaient copier et expliquaient le morceau à leurs élèves comprenaient tous de la même manière, sans expliquer d'une manière uniforme. Nous en avons ici la preuve.

Le quatrième vers ne demande aucune explication dans sa première partie; il n'en demanderait aucune dans la seconde sans la présence du signe , qui doit être pris ici dans l'acception de : *à l'état de,* comme dans le vers précédent. Toute l'expression qui suit doit se rapporter à Usortesen : Amenemhât lui recommande, à lui qui est *à l'état de connaissant ceux qui ont du respect,* de ne point avoir de favori. La position de ce membre de phrase précédé de correspond parfaitement à notre locution : si tu connais, etc., laquelle n'exprime point un doute, mais au contraire la certitude. Le dernier vers ne me semble offrir aucune difficulté. Qu'on prenne en effet le mot pour un nom suivi d'un suffixe ou pour une locution grammaticale, le sens est absolument le même. Le mot-à-mot donne en effet dans le dernier cas : point de durée complète. Mais j'ai à objecter à ce sens la présence des déterminatifs qui semblent bien devoir le faire rejeter.

III.

J'ai fait mes efforts pour te faire garder ton cœur toi-même,[7] *parce qu'il n'y a point de gens attachés pour l'homme au jour de sa gêne*[8] *: j'ai rendu celui qui me suppliait misérable pour moi,*[9] *et j'ai atteint (ainsi) ce qu'il n'était pas, comme ce que je suis.*

Ce troisième précepte dans sa première partie est la suite du précédent. Amenemhât explique à son fils qu'il ne faut compter que sur soi, parce qu'au jour de l'adversité tous les amis disparaissent. La seconde partie au contraire, sans cesser d'appartenir au même ordre d'idées, pousse encore plus loin les conseils égoïstes d'un homme qui a réussi et qui veut faire réussir son fils. Si l'on veut obtenir le succès, il faut se garder d'être trop sensible aux supplications et aux prières : lui-même, il s'est bien trouvé de cette conduite ; c'est parce qu'il n'a pas écouté celui qui le suppliait et qu'il l'a rendu plus misérable encore, qu'il est parvenu à s'emparer d'un pouvoir que l'autre n'avait pas, c'est-à-dire à la domination entière de l'Égypte qu'il possède maintenant. Si je comprends bien, cette dernière partie du précepte est une allusion aux compétitions qui durent se produire, aux luttes qui éclatèrent à la fin de la onzième dynastie et qui durèrent jusqu'au moment où Amenemhât, fondateur de la

1) Pap. Mill. : , etc. — Ostr. 5623 : , etc.

2) Pap. Mill. :

3) Pap. Mill. : . — Pap. Sall. Ier : *(sic)*. — Ostr. 5623 : .

4) Pap. Sall. Ier : (?). — Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : .

5) Pap. Sall. Ier : . — Pap. Mill. : : je les fis devenir mes misérables. — Ostr. 5623 : .

6) Pap. Sall. Ier : . — Pap. Sall. II : . — Pap. Mill. : *(sic ?)* . S'il faut lire vraiment , ce qui n'est pas certain à cause de la manière dont a été calqué le manuscrit, il faudrait expliquer : je me mis à atteindre *le cela point arrivé de lui,* comme ce que je suis. C'est le même sens. — Ostr. 5623 : , etc.

7) Mot-à-mot : pour mon faire toi-même garder ton cœur.

8) Mot-à-mot : de ta gêne.

9) C'est-à-dire : j'ai rendu son sort pire.

douzième dynastie, fut maître incontesté de l'Égypte et eut un pouvoir qu'on n'avait pas avant lui.

Ce précepte, comme on peut le remarquer, est coupé absolument de la même manière que le précédent, c'est-à-dire qu'il compte cinq hémistiches ou parties de vers. Le sens que dans le premier j'attribue au mot 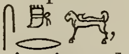, se tire facilement du sens ordinaire qui est être couché, *cubare,* de même qu'en latin *incumbere* se tire facilement de *cubare.* D'ailleurs ce sens se trouve au papyrus Prisse, et M. VIREY l'a très bien saisi.[1] La présence du pronom se comprend, si l'on admet, comme il faut l'admettre, je crois, que le véritable sujet du verbe *sau* est *toi-même,* quoique le sujet apparent soit *moi.* En effet le but cherché par le maître moraliste est que son fils parvienne à garder son cœur pour lui-même; mais comme c'est le maître qui enseigne cette science à son élève, c'est le maître qui est le sujet apparent du verbe, quand dans l'idée le sujet véritable de l'action de garder son cœur est le fils. Au fond cette construction assez dure équivaut à celle-ci : J'ai fait mes efforts, afin que j'arrivasse à te faire garder ton cœur toi-même. Le second vers s'explique facilement, et contient une idée commune dans la morale égyptienne. Le troisième vers s'entend beaucoup plus difficilement. D'après certaines autres œuvres de la littérature égyptienne où les auteurs prétendus se vantent d'avoir été l'appui des faibles, le pain des affamés, etc., on serait tout d'abord porté à croire que nous avons ici un nouvel exemple de ces beaux sentiments; mais l'examen détaillé du texte ne permet pas de le croire. L'idée du pharaon instructeur est beaucoup plus grossière, et plus humaine, il faut le dire. En effet pour adopter la première explication il faudrait que les deux termes et 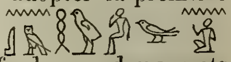 offrissent une sorte d'opposition. Il n'en est pas ainsi et les déterminatifs de ces deux mots montrent qu'ils expriment des idées de même ordre, de prière, de faiblesse et de malheur. Le sens de ces deux mots est d'ailleurs connu : le premier veut dire *implorateur, suppliant,* le second *petit, jeune,* d'où *pauvre* et *misérable.* La traduction donne donc : *Et je fis les suppliants de moi à l'état de rendus misérables par moi.* C'est-à-dire que le Pharaon, fier de son succès, au lieu de rendre ses adversaires suppliants à leur prospérité première, les rendit plus misérables encore, ce qui est tout-à-fait humain, je le répète, et tout-à-fait égyptien. La présence de cette phrase est justifiée par la précédente : le roi avait éprouvé qu'il ne faut compter sur personne au jour de l'adversité, son cœur s'était endurci et il se montra impitoyable envers ses adversaires. Il s'en félicite d'ailleurs, car c'est en agissant ainsi qu'il arriva au pouvoir; soit qu'il faille entendre les supplications dont il s'agit de supplications ordinaires de pauvres gens réduits à la misère, soit qu'il faille plutôt les entendre des ennemis voulant obtenir leur pardon et faire la paix avec le vainqueur.

Le dernier vers est d'une grande obscurité. Aucune des copies ne se ressemble. Le papyrus Sallier II porte : 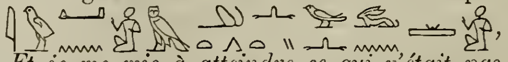, ce qui ne peut offrir d'autre sens que celui-ci : *Et je me mis à atteindre ce qui n'était pas, point n'existant moi,* ce qui semble tout d'abord incompréhensible, mais ce qui peut se comprendre à la rigueur quand on a le sens des autres variantes. Le papyrus. Sallier Ier donne à son tour : 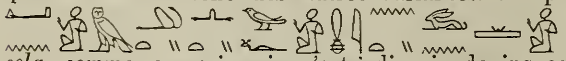 : *je me mis à atteindre mon point n'étant cela, comme ce que je suis,* c'est-à-dire je devins ce que je n'étais pas, comme ce que je suis.

1) Cf. PHIL. VIREY, *op. cit.,* p. 28 et 29.

Cette version paraît bien tentante; cependant je la crois fautive. Ce que n'était pas d'abord le roi, c'est ce qu'il fut ensuite; il ne pouvait donc pas dire avoir atteint ce qu'il n'était pas tout comme ce qu'il est, puisque les deux choses sont les mêmes. L'ostracon 5623 porte : 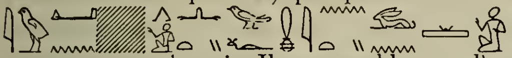 : *je me mis à mon atteindre ce qui n'était pas, comme ce que je suis.* Il me semble que là aussi il y a une faute, car la locution me semble une et signifie le *point cela,* ce qui n'est pas. Dans le papyrus Sallier Ier il y a un suffixe mauvais, dans l'ostracon 5623 il en manque un. Le papyrus Millingen nous fournit au contraire la bonne leçon : 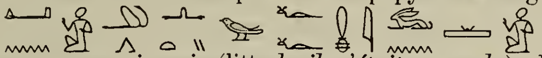 : *je me mis à atteindre qu'il n'était pas, comme ce que je suis* (litt. *le il n'était pas cela*). Le personnage désigné par *il* et que j'aurais pu aussi désigner par *on* est le roi prédécesseur d'Amenemhât : celui-ci parvint à un degré de puissance que n'avait pas l'*autre,* comme à ce qu'il est parvenu depuis. De là deux choses, Amenemhât fut plus puissant que son prédécesseur dès qu'il fut maître du pouvoir, et il devint ensuite encore plus puissant. L'histoire confirme ces deux faits.

IV.

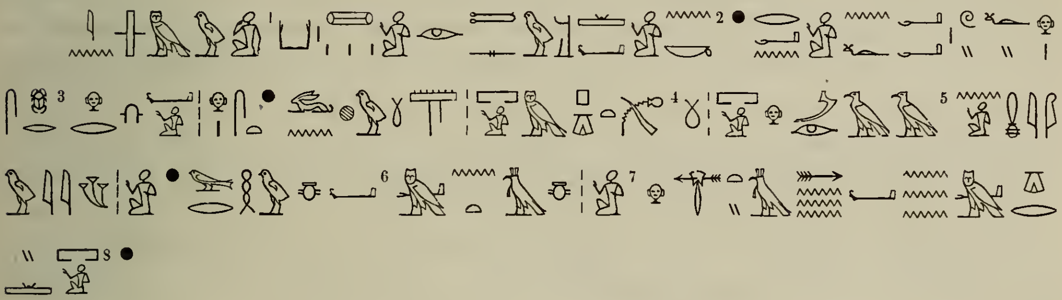

Celui qui mangeait mes pains m'a fait monter pour toi; je lui ai donné ses deux bras, afin que par là il se rendît redoutable. Quand ma maison est parée de fin lin, ma maison me paraît (brillante) comme mes fleurs, l'onction de mes parfums a n t i fait couler les eaux de mon réservoir.

---

1) Pap. Sall. Ier : (?) . — Pap. Sall. II : . — Pap. Mill. :

2) Le pap. Mill. qui offre une lacune ne devait cependant pas contenir les signes qui ont été ainsi ajoutés pour l'intelligence du texte; en effet il n'y a pas la place suffisante.

3) Pap. Mill. : (?) .

4) Pap. Mill. : . Il n'a pas le mot , ni à la première, ni à la seconde fois.

5) Pap. Mill. : . — Pap. Sall. Ier : .

6) Pap. Sall. Ier : . — Pap. Mill. : .

7) Pap. Mill. : .

8) Ostr. 5623 : (?) . — Pap. Mill. : .

Ce précepte est l'un des plus difficiles du morceau. D'abord le mot est assez vague : à le prendre dans son sens étymologique, il signifie bien le *mangeur de pains,* c'est-à-dire un familier, un serviteur, l'un de ces innombrables êtres qui, en Orient, entrent au service d'un maître et lui appartiennent dès lors, qu'il est obligé de nourrir et qui font de sa maison la leur. Cette expression ne se trouve pas au papyrus Prisse, mais il y en a une semblable; il y est dit : 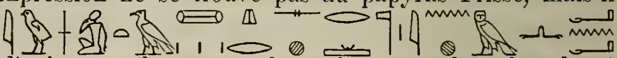 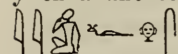 : «Comme les moyens d'existence (le manger les pains) sont dans la volonté de Dieu, on ne peut pas se révolter contre cela.[1]» Il n'y a de différence entre les deux expressions que la dénomination du pain nommé 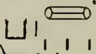 dans le papyrus Sallier II au lieu de 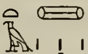 dans le papyrus Prisse : la voyelle jointe à la racine indique le participe, comme dans 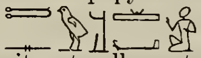 : litt. mon action de montant. La seconde partie de la sentence se traduit naturellement et, ce semble, sans difficulté; cependant, il est assez difficile de savoir ce que veulent dire ces mots : *Je lui ai donné ses deux bras pour le faire devenir les craignants à cause de cela.* Qu'est-ce en effet que donner ses deux bras à quelqu'un? Je dois avouer que je n'en sais trop rien. Il semblerait assez plausible de penser que le roi Amenemhât a donné au dit personnage toute liberté d'agir afin d'effrayer ceux qui seraient tentés de lui faire résistance. Il s'agirait alors, et cela semble bien conforme à ce qui précède et à ce qui suit, des difficultés que le roi Amenemhât eut à surmonter pour établir son pouvoir sur les ruines de la onzième dynastie et des moyens qu'il employa pour cela. Ne pouvant être partout de sa personne, il délégua à l'un de ses serviteurs une partie de son autorité, lui donna toute liberté d'action afin d'inspirer plus de crainte, car il savait bien qu'alors, comme aujourd'hui, la crainte seule pouvait venir à bout d'une population remuante, toujours portée aux révolutions et qui n'avait de respect que pour la force brutale. En tout cas, mon explication est rigoureusement philologique : les mots signifient bien ce que je leur fais dire : quant au sens caché sous la métaphore, c'est tout autre chose, et l'on ne peut être aussi certain de comprendre le sens métaphorique avec autant de sûreté que le sens littéral. La présence du pronom , suffixe de la troisième personne, dans la phrase n'est pas extraordinaire avec le sens que je propose; elle s'explique même très bien si l'on met au singulier le participe , comme l'a fait le papyrus Millingen au lieu du pluriel qui se trouve dans les autres papyrus ou dans les deux ostraca. Je dois faire observer aussi que le papyrus Millingen au lieu de qui termine la phrase contient le mot , litt. : *là,* ce qui rend encore la phrase d'une compréhension plus difficile.

Les deux versets suivants ne sont pas d'une intelligence moins compliquée. Tout d'abord le mot : *ma maison,* y est employé dans le sens collectif qu'a aussi le mot français *maison* dans la phrase : la maison du roi, la maison du prince. Ce mot ne devait pas être contenu dans la rédaction primitive des préceptes d'Amenemhât, car le papyrus Millingen ne l'a pas. Voici en effet la version qu'il nous donne : 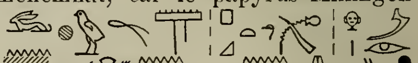 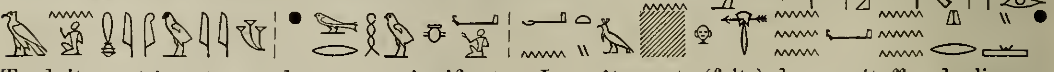
Traduits mot-à-mot, ces deux vers signifient : «Les vêtements (faits) de mes étoffes de lin me paraissent comme des fleurs; ceux qui sont oints de (mon?) *anti* font couler l'eau du réservoir.» Evidemment ce texte était obscur, car il était assez difficile de savoir quel était

1) PH. VIREY, *op. cit.*, p. 43 et 44.

le sujet des deux phrases, surtout de la première : le scribe professeur a expliqué la première par le mot répété deux fois afin de faire mieux comprendre l'ordonnance et le sens de la phrase; malheureusement il a cru que le second vers était alors très compréhensible, d'autant mieux que du mot concret il a fait un nom abstrait. Le succès n'a peut-être pas répondu à son attente, et de là vient que le parallélisme qui existe dans le papyrus Millingen ne se retrouve plus guère dans le papyrus Sallier II et dans les autres copies. Aussi le premier de ces deux vers est très compréhensible, et le second l'est beaucoup moins. Il y a évidemment une métaphore dans le second vers, comme dans toute cette strophe d'ailleurs; mais le sens de cette métaphore m'échappe. Si le mot était connu d'autre part dans son sens propre, cette connaissance nous aiderait peut-être à découvrir l'interprétation générale du vers; mais il m'est complétement inconnu.[1] Quoi qu'il en soit, le second vers devait faire allusion à la prospérité de la maison royale, comme le premier, mais j'ignore sous quelle image. Je ferai observer l'orthographe du papyrus Sallier II et des autres copies au lieu de, car la variante du papyrus Millingen ne permet pas de considérer la lettre comme autre chose qu'une préposition. Cette orthographe se retrouvera d'ailleurs une autre fois dans ce même morceau. Le mot signifiant *lancer, jeter,* on est conduit naturellement au sens de *faire couler,* quand le déterminatif de l'eau est ajouté.

V.

1) Ce mot est employé dans l'Hymne à Ammon-Râ expliqué par M. GRÉBAUT (*Hymne à Ammon-Râ*, p. 22), mais il y est simplement dit que l'*encens se mêle aux parfums* ANTI, ce qui ne nous explique guère la nature de ces parfums.

2) Pap. Sall. Ier :

3) Pap. Mill. n'a pas devant : il faut alors traduire : vivent milieux parmi les hommes.

4) Ce mot manque dans le pap. Mill. et dans l'ostr. 5623.

5) Ostr. 5623 :

6) Ostr. 5623 : — Pap. Mill. : : mes plaignants.

7) Pap. Sall. Ier : — Ostr. 5623 : — Pap. Mill. : : ce qui ne fut point entendu.

8) Ce mot manque dans le pap. Mill.

9) Pap. Sall. Ier :

10) Pap. Mill. : — 11) Pap. Sall. Ier : *(sic)*.

Mes images vivaient au milieu des hommes,[1] *et ceux qui se plaignaient avaient été anéantis par moi,*[2] *sans qu'on en eût entendu parler*[3] *et sans qu'on eût vu de grands combats. (Cependant) voici qu'après avoir combattu d'abord, le taureau oublia la veille*[4] *: il n'y eut point de durée de bonheur pour moi, parce que j'ignorai celui qui me connaissait.*[5]

Dans cette strophe, le roi qui a déjà commencé de parler de son arrivée à la royauté complète de l'Égypte et des moyens employés pour obtenir ce but, se félicite en quelque sorte du résultat acquis, sans qu'il y ait eu trop de troubles, de plaintes et de combats. Il régnait donc sans conteste, comme l'indiquent ces mots : mes effigies vivaient au milieu des hommes, et ses adversaires avaient été anéantis. Le royal auteur s'arrête alors en quelque sorte à considérer ces premiers succès, puis l'amertume du souvenir l'envahit, et la dernière partie de la strophe est une réflexion amère sur ce qui eut lieu, réflexion exprimée par une image frappante : le taureau, après la lutte, oublie les évènements passés dans l'ivresse de la victoire, et alors il peut être attaqué; c'est précisément ce qui arriva au roi Amenemhât quoiqu'il connût parfaitement le proverbe, car je considère la phrase en question comme une sorte de proverbe, dont le roi Amenemhât vérifie la justesse par sa propre histoire.

Ce sens se dégage naturellement, comme semble, de l'analyse philologique des mots du texte. Le premier mot signifie bien *statue, effigie;* peut-être pourrait-on l'entendre des actions de valeur qui laissent un souvenir après elles, et le prendre ainsi au figuré; mais le sens physique me paraît préférable, soit qu'il s'agisse des statues du pharaon élevées dans les villes, dans les temples, soit qu'il s'agisse seulement de ses cartouches royaux reconnus par tous. Le déterminatif de l'homme dans le mot paraît d'abord assez extraordinaire, mais il s'explique par la forme participiale du mot : signifie *vie, vivre;* , *vivant* est déterminé par l'homme, ce qui est fréquent et ordinaire; le signe du pluriel ajouté à l'homme se rapporte au mot *snennu,* ce qui donne : Mes effigies, vivantes elles au milieu des hommes. Le signe du pluriel qui accompagne l'expression me paraît aussi motivé par le pluriel *snennu.* La préposition qui précède le mot dépend peut-être de l'expression précédente; mais je ne connais pas d'exemple pouvant appuyer ce fait. Si cette préposition est insolite, elle s'explique cependant en prenant la préposition qui précède le mot comme la marque d'un état, et l'on a la traduction analytique suivante : Mes effigies, vivantes elles à l'état de milieux parmi les hommes, et le signe du pluriel après le mot s'explique parfaitement. Le même signe du pluriel qui accompagne le verbe montre que ce verbe est au passif et que le sujet en est le mot et non le pronom ; d'ailleurs l'inversion que nécessite cette tournure est bien plus dans le style poétique du morceau que la construction ordinaire. J'attribue au mot le sens ordinaire de *plaignant,* tiré du sens primitif de *pleurer, se lamenter.* D'après ce sens, il faudrait peut-être entendre l'expression comme signifiant que les plaignants disparurent, qu'il n'y en eut plus; mais cette expression comporte un sens beaucoup plus énergique; en outre les deux membres de phrases

1) Mot-à-mot : Mes images vivantes à l'état de milieux parmi les hommes.
2) Mot-à-mot : A l'étant de néant.
3) Mot-à-mot : Sans que cela eut été entendu et sans que chose grande de combattre eut été une.
4) Mot-à-mot : Voici que ayant été combattu d'abord, fut (ou est) le taureau oubliant hier.
5) C'est-à-dire : je ne mis point attention à celui qui m'épiait.

suivants montrent que ce sens serait beaucoup trop doux pour le génie égyptien en général et pour l'histoire d'Amenemhât en particulier.

Ce qui suit, jusqu'aux derniers mots de la strophe, ne présente pas de difficultés : je ferai seulement observer l'orthographe du mot qui joue ici le rôle d'une sorte d'ablatif absolu participial et passif : voici que, ayant été combattu auparavant. Dans le mot , je vois une variante de , comme le déterminatif semble bien le montrer : le mot lui-même est un intensif de la racine *ignorer*. Cet intensif s'est conservé dans le nom du sanctuaire , qui est la maison que le vulgaire ignore, parce que l'entrée lui en est défendue, qu'on *la lui fait ignorer*. Restent les derniers mots de la strophe 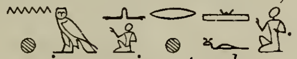. J'ai d'abord pensé à les traduire ainsi : *à cause de mon ignorer, moi connaissant cela*, en expliquant ainsi : parce que je l'oubliai, quoique je le connusse. Ce sens irait en effet très bien avec le reste de la strophe. Mais plusieurs objections m'ont été faites à cela. D'abord les expressions , 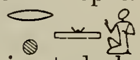 signifient l'ignorant, le savant; par exemple dans la stèle C 26 du Louvre qui est de la même époque.[1] Je l'admets bien volontiers; cependant je ferai observer que l'orthographe de ces deux expressions dans la dite stèle est celle-ci 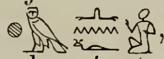, 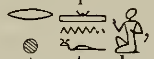, et qu'elle est assez différente de celle des deux mots tels que nous les présente notre strophe. En outre, si l'on fait usage de cette traduction, il faut avouer que tous les textes sont fautifs, car le mot exprimant la disjonction, ou la copulation, selon le sens qu'on admettra, manque complétement, de sorte que je ne peux traduire : point de durée de l'ignorant *ni* du savant. En outre, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas de suffixe au premier verbe, comme il y en a un au second. Il me semble au contraire impossible de ne pas admettre que les deux mots sont dans une dépendance grammaticale, l'un de l'autre. La question difficile est précisément de savoir quelle est cette dépendance. La grosse objection qui peut et qui doit être faite à la traduction donnée plus haut est la place que j'assigne aux suffixes du second mot 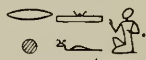. La présence du pronom 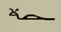 dans ce mot et son absence dans le premier me prouvent que le premier et le second sont des verbes avec suffixe et non des noms d'agent. En tout cas il faut que le second soit accompagné de deux suffixes, et selon les exemples semblables, en pareil cas, c'est le sujet qui se place avant le régime. Dès lors il faut traduire ainsi : point de durée de bonheur par suite de mon ignorer celui qui me connaissait. La dépendance grammaticale des deux expressions est ainsi bien établie et n'a rien d'étonnant. Le sens se relie de même sans obstacle au sens général : Amenemhât se crut à l'abri de tout danger, il ne crut pas nécessaire de surveiller ceux qui l'épiaient, il *ignora* ceux qui le *connaissaient*, il donna ainsi occasion à la révolte.

VI.

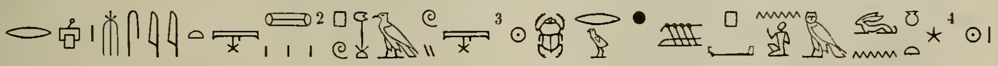

1) Cf. GAYET : Stèles de la XIIe dynastie, Musée du Louvre, Ier vol., pl. XX, l. 3. — Dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 63e fascicule.

2) Pap. Mill. : 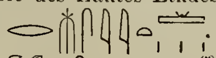.

3) Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : sans *χeper*.

4) La préposition manque dans le pap. Mill. et dans l'ostr. 5623.

Ce fut après le repas du soir, la nuit étant venue, je pris (jouissance) d'une heure agréable au cœur; je me couchai sur les tapis de ma maison, je me laissai aller, mon cœur commença pour moi de suivre le sommeil; voici que des armes se retournèrent contre moi pour me combattre[9] *: je devins comme le serpent de la campagne.*

Le sens de cette strophe est on ne peut plus facile à saisir dans son ensemble : aussi la traduction que je donne ne diffère presque pas de celles qui ont été données avant la mienne. Il ressort avec évidence de toutes ces traductions que le roi Amenemhât eut à subir une révolte très sérieuse qui le surprit. C'est en effet ce qui arriva. Mais il y a deux manières de comprendre comment la chose se fit, parce qu'il y a deux sens possibles, le sens littéral et le sens figuré. Si l'on doit prendre le sens littéral, il faudrait admettre aussi que réellement la révolte contre le pharaon éclata le soir, au moment où il commençait de s'endormir. Si, au contraire, on s'en tient au sens figuré, il ne faut voir dans les premiers hémistiches de la strophe qu'une manière poétique de décrire la confiance et la sécurité dans lesquelles se trouvait le roi, lorsque la révolte éclata. J'avoue que cette dernière manière d'entendre le texte me sourit beaucoup plus que la première. Elle répond mieux en effet à ce qui précède, au style du pharaon tel qu'il commence à se dégager. En outre, nous trouverons encore plus loin des exemples d'un pareil emploi du style figuré, exemples qui ne se pourraient guère comprendre au sens propre, car le sens propre pourrait même paraître une absurdité. Quoi qu'il en soit, que l'on doive entendre le distique commençant la strophe au sens propre, ou au sens figuré, il est certain que le pharaon fut surpris par la révolte et qu'il se vit réduit à un état qu'il compare à la position difficile du serpent que l'on poursuit dans la campagne. Il continue donc toujours, on le voit, le récit de son règne.

---

1) Le pap. Sall. II donne seul cette orthographe; les autres copies ont 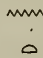.

2) Le pap. Sall. II n'a pas le signe du pluriel. — Pap. Mill. : 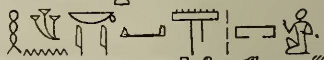.

3) Le pap. Mill. n'a pas le déterminatif ; l'ostr. 5623 a la préposition avant . Le pap. Mill. écrit aussi .

4) Pap. Sall. Ier : 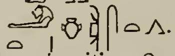. — Pap. Mill. : 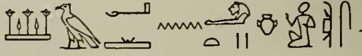. — L'ostr. 5623 n'a pas non plus la préposition .

5) Sall. Ier : 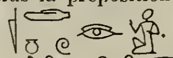.

6) Pap. Mill. : 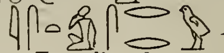. — Le pap. Sall. Ier finit par 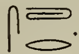.

7) L'ostr. 5623 a au lieu de 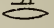 devant 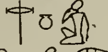.

8) Pap. Mill. : , etc. La leçon du pap. Sall. II est donnée plus bas dans la discussion du texte.

9) Mot-à-mot : Lançant leur tranchant contre moi.

L'explication philologique de la strophe n'offre pas de grandes difficultés jusqu'au commencement du cinquième hémistiche. Il faut cependant remarquer le verbe , qui exprime la lassitude et la fatigue, et ici cet état vague d'inconscience qui précède le sommeil. Au cinquième vers, deux expressions nous arrêtent et . Je considère le mot comme le factitif de . Le mot signifie au propre *tourner, faire le tour,* d'où *se tourner vers, se diriger vers.* Le factitif aura donc le sens de *se retourner vers* ou *faire tourner vers.* Ce sens convient parfaitement en ce passage : *voici que des armes furent faites retournées,* ou simplement : *se retournèrent.* L'expression   est d'une explication plus difficile. Tout d'abord la locution a un sens ordinaire qui est loin de convenir à ce passage, car on la traduit d'ordinaire par *converser, causer, éloquent* et *éloquence.* Cette traduction est évidemment bonne; mais je la crois une traduction d'après le sens figuré, et non d'après le sens propre. La locution est certainement composée du mot et du mot comme l'indique le déterminatif qui les sépare. Comme ce déterminatif est l'homme qui porte la main à la bouche, on est tout naturellement porté à considérer la première partie de la locution comme le verbe auquel on identifie le mot , et que l'on traduit par *saluer, défendre, protéger.* Or, je crois que nous avons en effet affaire à un même radical, mais dans deux acceptions bien différentes, l'une propre , l'autre figurée . Il s'agit simplement de déterminer le sens propre du radical. Or ce sens propre, si on ne l'a pas jusqu'ici découvert en hiéroglyphes, a très bien été conservé dans le mot copte ⲛⲉϫ, *lancer, projeter, faire sortir.* De ce dernier sens se tire très bien celui de *défendre, protéger.* De même celui de *saluer,* car le *salut,* c'est la *parole lancée* à la rencontre de quelqu'un. De même l'expression signifie au propre *lancer la bouche,* en prenant le mot au figuré dans le sens de parole qui sort de la bouche. Le copte n'a pas conservé l'expression, mais il en a une correspondante : ⲛⲉϫ ϣⲁϫⲉ, *lancer les mots, parler.* Ce premier point établi, je ferai observer que les Égyptiens ont toujours appelé *bouche de l'épée, d'une arme,* ce que nous appelons *tranchant, partie affilée.* La figure se comprend d'ailleurs très bien. C'est ce sens de *tranchant* que j'attribue ici au mot puisqu'il s'agit d'armes de guerre, et que ces armes de guerre ne peuvent guère mériter l'épithète d'éloquentes au sens propre. D'où la traduction suivante : *Voici que furent faites retournées des armes pour lancer (leur) tranchant contre moi,* ce qui se justifie complétement et ce qui explique clairement une expression qui avait paru difficile à expliquer, et dont M. Maspero avait cependant saisi le sens général en traduisant : *to oppose me.*[1]

Il faut maintenant expliquer le dernier vers pour lequel j'ai conservé la traduction de M. Maspero d'après le papyrus Millingen. Le papyrus Sallier II donne : ? (?). La lecture de ce passage est complétement incertaine. M. Dümichen a lu le signe qui se trouve entre les deux et que j'ai remplacé par un ?; il lit alors [2] et il y voit le nom de l'Égypte *Tomeri.* La chose serait possible sans la présence du second après , . De plus le nom de l'Égypte est *Tomeri,* et non *Tonmeri* comme l'écrit péremptoirement le papyrus Sallier II. Enfin le signe hiératique se

1) *Records of the Past,* t. II, n° 6 du morceau.

2) *Zeitschrift für ägypt. Sprache,* ann. 1874, p. 33. — Voir aussi Birch, *Egyptian texts,* p. 18.

transcrivant se trouve plus loin au papyrus Sallier II et il est loin d'avoir la même forme. C'est pourquoi je ne puis adopter l'explication d'ailleurs si séduisante : *Je fis comme la perte de la Basse-Égypte.* Il est probable que le copiste a trouvé dans son modèle un serpent ayant à peu près la forme du signe , comme le fait a lieu au papyrus Millingen, et qu'il s'est trompé. La présence de s'explique par le signe , le premier du nom du serpent , connu par ailleurs.[1] La phrase ainsi entendue, et le papyrus Millingen ne laisse pas possibilité de l'entendre autrement, s'accorde parfaitement avec les détails que l'auteur va fournir lui-même sur la rébellion.

VII.

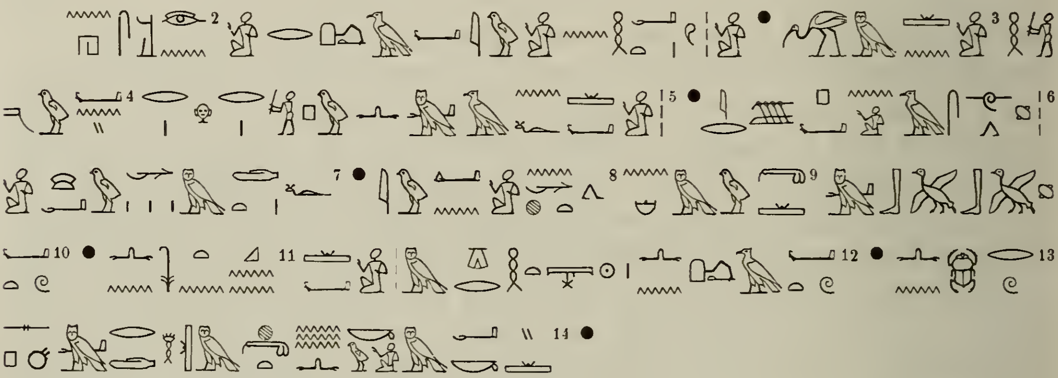

1) *Todtenbuch,* LXXXVII, l. 1.

2) Pap. Sall. II : . — Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : .

3) Pap. Mill. : . — Ostr. 5623 : (?) .

4) Ostr. 5623 : . — Pap. Sall. II : . De même pap. Mill.

5) Ostr. 5623 : . — Pap. Mill. , il y a sans doute faute.

6) Ostr. 5623 : . — Pap. Mill. .

7) Ostr. 5623 : (*sic*). — Peut-être le pap. Mill. avait-il aussi ; mais ce n'est pas certain.

8) Ostr. 5623 : (?) . — Pap. Mill. : (*sic*).

9) Ostr. 5623 : . — Pap. Mill. : .

10) Pap. Mill. : .

11) Pap. Mill. et Ostr. 5623 : .

12) Pap. Mill. : : de même Ostr. 5623. Mot-à-mot : sans que quelqu'un combattit.

13) Ostr. 5623 : .

14) Pap. Mill. : . — Peut-être pourrait-on lire aussi ce qui confirmerait ma traduction.

M'étant éveillé pour combattre, je repris toutes mes forces;[1] *je trouvai des combattants attaquant face à face,*[2] *sans aide; si je prenais l'un de ceux qui me fuyaient, les armes à la main, je le faisais revenir de sa lâcheté de vive force.*[3] *Il n'y eut point d'attaque violente pendant la nuit sans qu'on ait combattu; il n'y eut point de malheureux événement, sans que je fusse sur mes gardes.*[4]

Cette strophe nous apprend comment le pharaon fit face au danger dans lequel il se trouvait et comment il en sortit. Lorsque la révolte l'eut tiré du sommeil de sa sécurité trompeuse, il reprit possession de lui-même : ses ennemis l'attaquèrent face à face, il leur résista de même; il empêcha ses partisans de fuir avec lâcheté toutes les fois qu'il les rencontra. Jamais lui-même il ne s'enfuit et ne désespéra de la victoire, même dans les surprises nocturnes : il veillait, et aucun danger ne le surprit plus à l'improviste.

Ce sens, tel que je le propose, est en parfaite concordance avec ce qui précède et ce qui va suivre, mais il offre beaucoup de difficultés par suite de la divergence des textes. La plupart des copies sont en effet incompréhensibles, prises seule à seule; mais fort heureusement le mouvement du parallélisme montre qu'il y a des omissions dans les copies, soit que les copistes aient réellement omis des mots, soit qu'ils n'aient pas compris le texte primitif et n'aient pas su l'expliquer et le rendre plus clair dans leur copie. Le premier hémistiche ne présente pas de difficulté, et n'offre pas de divergence; il se traduit tout naturellement : M'étant éveillé pour combattre, je fus en mes membres; c'est-à-dire je fus en pleine possession de mes forces. Ces mots répondent à l'expression 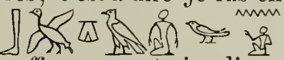 de la strophe précédente et en sont la contrepartie. Le second vers offre au contraire divergence dans les copies et difficulté dans la traduction. D'après le papyrus Sallier II, il faudrait lire 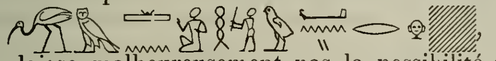, par suite, . La lacune ne laisse malheureusement pas la possibilité de hasarder une traduction, car elle porte sur le passage le plus important de la phrase. Le papyrus Millingen donne de son côté : ; je trouvai combattant : attaque en face ce fut . . . . Il est probable que la lacune du papyrus Sallier II contenait le signe dont on voit encore une partie et qu'ainsi son texte se rapprochait de celui du papyrus Millingen. L'ostracon n° 5623 du British Museum donne une variante qui rend le texte tout-à-fait compréhensible : (?) 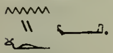. Je trouvai combat : attaquer bouche contre bouche, ce fut, sans . . . . . . Cette dernière variante doit contenir la véritable explication et concorde parfaitement avec le papyrus Millingen : elle concorde d'ailleurs tout aussi bien avec ce qu'on doit attendre, étant donné le sens général. Si les rebelles avaient eu assez d'audace pour surprendre le roi, il serait bien étonnant qu'ils n'eussent bénéficié de leur succès que pour prendre la fuite dès que le pharaon se fut un peu remis. Il dut au contraire y avoir lutte, le texte le dit et la suite le montrera encore plus clairement. Reste à expliquer le mot 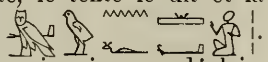. Cette orthographe nous montre tout d'abord qu'il s'agit d'une action qui exige un déploie-

1) Mot-à-mot : étant en mes membres.
2) Mot-à-mot : je trouvai combattant, bouche à bouche ce fut.
3) Mot-à-mot : par le être forcé.
4) Mot-à-mot : moi prudent, sachant.

ment de force, et de gens qui font cette action. L'orthographe donnée par le papyrus Millingen amène au même sens, quoique les déterminatifs soient absents. Le mot n'est pas d'ailleurs inconnu. M. Dümichen l'a rapproché du mot précédé de .[1] M. Goodwin a trouvé en effet ce mot précédé de , ou et il a démontré qu'il fallait le traduire par : *de même, semblablement, semblable.* Mais il y a un obstacle à ce rapprochement, ce sont les déterminatifs, et la discussion de tout ce morceau montre que les déterminatifs du papyrus Sallier II s'expliquent toujours et ne sont ajoutés que pour rendre plus facile l'intelligence du texte. Du reste le mot quand il est déterminé a les signes comme déterminatifs. Il faut donc chercher autre chose. Je crois que le sens d'*aide, d'auxiliaire* serait assez bien venu ici. J'ai regardé d'abord ce sens comme une pure hypothèse que l'on ne peut appuyer sur aucun fait;[2] mais M. Brugsch a fourni des exemples concluants. Le troisième vers n'est remarquable que par le mot traduit avec raison par *fuyards.* Mais ce mot, au lieu de se rapporter aux adversaires d'Amenemhât, se rapporte aux partisans du pharaon, ainsi que l'indique le suffixe de la première personne. En effet, comment le pharaon aurait-il pu obliger les fuyards pris les armes à la main à retourner sur leurs pas avec lâcheté? Leur lâcheté les aurait au contraire fait fuir plus vite. Dans le quatrième vers, deux mots sont d'une difficile interprétation : le mot et le mot . Le mot avec le déterminatif des jambes en arrière signifie *aller à reculons, reculer,* et ce sens s'impose ici. Il reste : je considère le signe comme la préposition et je lui attribue le sens de *hors de.* On sait que la préposition s'échange continuellement avec : or a quelquefois le sens de *hors de,* par exemple dans le papyrus Prisse.[3] Quant au mot je le rapproche avec une quasi-certitude du mot connu qui signifie un *homme-femme,* un *efféminé.* Ici nous avons le nom abstrait au lieu du nom concret, comme le montre le déterminatif . Avec l'orthographe du papyrus Millingen, nous avons au contraire le nom concret : *à faire retourner hors des lâches.* Au vers suivant je prends les mots comme une seule et même expression, le mot indiquant le haut degré de l'action désigné par , mot connu d'ailleurs. Au dernier vers l'expression est connue : le mot-à-mot donne donc : *point de fois de misère ignorant moi.* Reste le mot qui est encore rejeté au commencement de la strophe suivante et qui se trouve ainsi répété deux fois de suite. L'idée vient tout d'abord qu'il a été écrit une fois de trop; mais toutes les copies contiennent le mot, et il faut ainsi écarter l'hypothèse d'une faute. On ne peut non plus songer à faire de ce mot à la fin de cette strophe et au commencement de l'autre une exclamation. Je crois donc qu'il faut lui attribuer le sens qu'il a d'ailleurs de *prudence,* de *prudent,* et alors tout se comprend et s'explique sans difficulté : *point ne fut de fois de misère, ignorant moi la prudence.* J'avoue cependant que cette explication ne me satisfait qu'à demi, et que j'eusse préféré un parallélisme plus complet entre ce vers et le précédent, mais il faudrait alors supposer qu'on a omis un signe , et de plus la

1) *Zeitschrift für ägypt. Sprache,* 1874, p. 34.
2) Schack, *op. cit.* I. Hälfte, VII. (Cette partie n'est pas paginée.)
3) Phil. Virey, *op. cit.,* p. 67 et 73.

place de me semblerait devoir être alors rejetée après le mot , ce qui m'a fait abandonner l'explication.[1]

VIII.

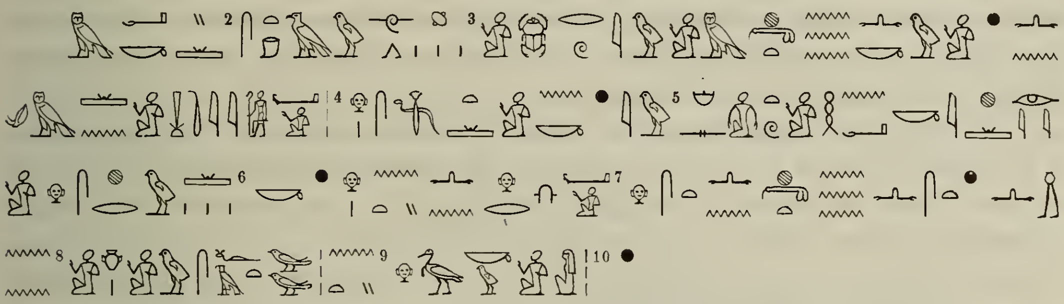

Sachant que mon déclin était arrivé, je fis semblant de ne pas le savoir moi-même;[11] *je n'écoutai point les courtisans afin d'abdiquer en ta faveur.*[12] *En m'asseyant avec toi, certes, je fis pour ton bien; car comme je ne craignais pas cela, puisque je ne l'ignorais pas, mon cœur ne m'amena point à faire paresse au sujet des serviteurs.*[13]

Dans cette strophe, le pharaon poursuit encore l'histoire de son règne. Il semble passer sous silence les années qui s'écoulèrent pour lui entre sa victoire sur les révoltés et le moment où son grand âge fut le sujet de nouvelles trames politiques. Peut-être est-ce là la transition de la pensée, car le roi reviendra plus tard sur ses conquêtes extérieures. Quoi qu'il en soit, il est certain, d'après notre texte, que le pharaon arrivé à un certain âge fut en butte aux obsessions de ses courtisans qui le pressaient de transmettre la couronne à son

1) Le texte devrait alors avoir :

2) Pap. Mill. : . — Remarquer l'orthographe du premier mot, ce qui est encore en faveur de ma traduction.

3) L'Ostr. 5638 n'a pas de suffixe après *stau*. — Ostr. 5623 (?) : il n'y a pas de lacune; mais le signe est illisible.

4) Pap. Mill. . — Ostr. 5623 : . — Ostr. 5638 : .

5) Pap. Mil . : . — Ostr. 5638 : . — Ostr. 5623 : .

6) Pap. Sall. II : sans suffixe. — Pap. Mill. : — Ostr. 5638 même leçon sans suffixe.

7) Pap. Mill. n'a pas devant .

8) Pap. Mill. : . — Ostr. 5638 : .

9) Pap. Mill. . De même ostr. 5638.

10) Pap. Mill. : . — Ostr. 5638 : .

11) Mot-à-mot : je fus ignorant moi-même.

12) Mot-à-mot : pour mon action de transmettre à toi.

13) Mot-à-mot : paresse laquelle des serviteurs.

fils; il se contenta de l'associer à la couronne, et il se félicite d'avoir bien agi en agissant de la sorte, et, comme il n'ignorait pas toutes les machinations ourdies contre lui, il ne les craignit point, sans oublier cependant de surveiller ses serviteurs. Il est probable que le vieux pharaon se fait un peu illusion sur sa situation personnelle vers la fin de sa vie; car, s'il faut en croire certains monuments, on aurait même oublié son existence.[1] Sans doute, il se désintéressa peu à peu des affaires, tout en voulant paraître s'en occuper encore et en réclamant les honneurs dus à sa royauté.

Le texte ainsi entendu paraît très naturel; cependant, encore une fois, il donne lieu à de grandes difficultés d'interprétation par suite de nouvelles divergences dans le texte. Je ne peux d'abord me résoudre à voir dans le mot 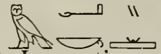 qui commence cette strophe l'interjection que l'on traduit d'ordinaire par *vois!* Je continue de le prendre dans le sens de *prudent, sachant.* Le mot que je traduis par *déclin* est peu connu. Le sens propre du mot est *passer, aller au-delà.* Dans le conte de Sineh le mot se trouve sous la forme de que M. MASPERO a traduit par *défaillance,* avec raison, je crois. Ce sens se tire très bien du sens de *passer,* de même qu'en français le mot *passer* s'entend de s'évanouir, et même de mourir dans le langage courant. Le mot 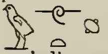 indique d'après son déterminatif une idée de passage qui ne fait pas plaisir à celui qui l'accomplit : le mot *déclin,* quoiqu'ayant une autre origine et renfermant une nuance que ne comporte pas l'expression égyptienne, me semble cependant rendre très bien le fond du sentiment de regret que comportait le mot. Amenemhat a passé au-delà des jours de la force et de la santé, il décline. Dans le second vers, l'abdication en faveur d'un autre est clairement exprimée par le mot , litt. : *transmettre.*

Le troisième vers offre une grosse difficulté. Si l'on adopte le texte du papyrus Millingen, on a : 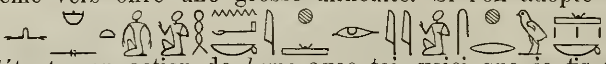; ce qui devrait se traduire : point n'étant mon action de *ḥems* avec toi, voici que je fis tes plans, c'est-à-dire que j'agis pour ton bien. Le verbe 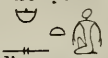 veut dire au propre *s'asseoir,* d'où les sens de *se reposer, rester, s'occuper de.* Si l'on prend le sens de *se reposer,* Amenemhât dirait qu'en ne se reposant pas avec son fils, il aurait fait pour le bien, ce qui est manifestement contraire à ce qui précède, car si les grands de la cour désiraient substituer le fils dans la force de l'âge au père arrivé au déclin, c'est évidemment parce que l'activité du fils leur promettait plus que la faiblesse du père. On pourrait penser à traduire : Je ne me reposai point sur toi, ce qui s'accorderait assez bien avec le contexte; mais le mot 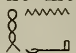 signifie bien *avec* et non *sur.* D'un autre côté si l'on traduisait : En ne m'asseyant point avec toi (sur le trône); on irait manifestement contre l'histoire et contre les paroles mêmes de l'auteur dans la dernière strophe. Il faut donc chercher à 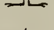 un sens qu'il n'a pas d'ordinaire : ce sens est l'interrogation sous forme négative, portant sur la proposition principale de la phrase, quoique placée au début. De sorte qu'il faut traduire le texte du papyrus Millingen de la manière suivante : Est-ce que, en m'asseyant avec toi (sur le trône), je n'agis pas en vérité pour ton bien? C'est ce sens archaïque et difficile qui fut peu compris par les jeunes scribes qui nous ont laissé des copies du texte : les maîtres alors substituèrent le mot au mot 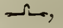, ce

1) Cf. MASPERO, *Hist. des peup. d'Orient,* p. 96; M. MASPERO cite une stèle de l'an VII et deux de l'an IX d'Usortesen; ces dernières sont au Louvre (C 2 et 3).

qui en paraît d'abord la contre-partie parfaite; mais au fond il n'y a qu'une tournure de changée et la pensée est la même. Dans le troisième vers, le roi rend compte de son action : il n'avait pas à craindre de complot pour qu'on lui imposât l'abdication, parce qu'il n'ignorait pas ce qu'on avait voulu faire. Le dernier vers me semble une réflexion dernière sur cette tentative des courtisans, comme s'il disait : ce qui ne m'empêcha point d'ailleurs de surveiller mes serviteurs. Ce dernier vers, écrit ainsi par le papyrus Millingen : , sembla trop difficile à comprendre pour les copistes : on expliqua les derniers mots : *paresse laquelle des serviteurs;* on ajouta à au lieu de : *paresse laquelle au sujet des serviteurs.*

(La suite prochainement.)

THE PROVINCIAL AND PRIVATE COLLECTIONS
OF
EGYPTIAN ANTIQUITIES IN GREAT BRITAIN.

BY

MISS AMELIA B. EDWARDS.

I. THE PEEL PARK MUSEUM, MANCHESTER. (PUBLIC.)
II. THE COLLECTION OF JESSE HAWORTH ESQ. (PRIVATE.)
III. THE MAYER COLLECTION, LIVERPOOL MUSEUM. (PUBLIC.)

In pursuance of the object to which I have twice ventured to call the attention of European Egyptologists, I propose, with M. MASPERO's permission, to contribute to the pages of the *Recueil de Travaux* such descriptive lists of Egyptian antiquities, and copies of Egyptian inscriptions, as I may be able to collect from time to time in the course of my visits to the provincial and private museums of Great Britain. However unimportant some of these minor collections may be when taken singly, they will, I trust, be found valuable *en masse* for purposes of comparative study; and it is with this hope that I submit the first instalment of the present series.

I. THE PEEL PARK MUSEUM (MANCHESTER).

This collection is not large, but it contains three funerary tablets and other objects of interest.

I. A limestone stela, measuring 19 inches by 13 inches, made for a 'royal relative' named *Renpit-nefer* , a priest 'in his month' of the second class. The top of the stela is rounded. In the upper part is seen the signet between two symbolic eyes; below the signet, the hieroglyph representing water and a libation vase ; on either side, the couchant jackals of Anubis with the kherp and flagellum. Below this heading is engraved a group representing *Renpit-nefer* 1 2 3 in a fringed robe, his head surmounted by a cone, and his hands uplifted in adoration before Sokar-Osiris (hawk-headed and crowned with the Atef), Horus wearing the Pschent, and Isis crowned with the seat . Between Renpit-nefer and the gods stands a table of offerings heaped with vegetables, geese, loaves and a libation-vase. Two waterjars in stands are placed under the

table. The inscription fills six horizontal lines. It is ill-cut, and in three places illegible. The execution of the tablet is also very coarse and scratchy.

It will be observed that in lines 5 and 6 the lapidary scribe has erroneously substituted the feminine determinative for after the name of *Renpit-nefer*. The date of the tablet is probably late Ptolemaic or early Roman.

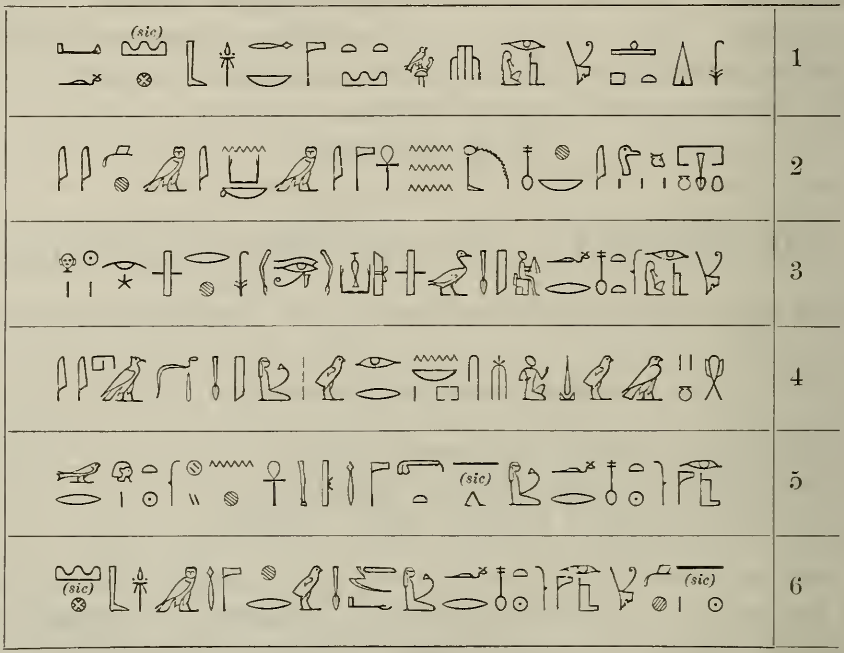

The following translation of the above stela was made in 1885 by the late Dr. BIRCH, and is in the possession of the curator of the Peel Park Museum: —

'Act of homage to Osiris, ruler of the West, great God, Lord of Abydos, who gives sepulchral meals of oxen and birds and all good and pure things off which a God lives, to thy *Ka*, blessed Osiris Renpa-nefer Justified, son of the one attached to the rolls, the singer of the *Ka* . . . royal relative, the one in his month of the second class Harut'a, born of the lady of the house Ariu, Justified. He says: Oh, Osiris Renpa-nefer walking in the presence of the great living god a second time . . . . . the very great year of the sun, the devoted to Osiris Renpa-nefer, justified to the great god in Abydos.'

II. A limestone stela measuring 2 f[t] in height by 15 inches in breadth. The top is rounded. In the centre, the signet and libation cup are flanked by the two symbolic eyes. Beneath this heading is seen a group of three persons in adoration before 'Osiris the great God of Abydos' and 'Horus son of Isis the great God dwelling in Amenti'. Osiris wears the Atef crown, a collar and *menat,* and grasps the 'coucoufa' sceptre with both hands. Horus holds a similar wand in his left hand and the Ankh in his right hand. Both deities are seated on thrones. In front of Osiris is a table of offerings laden with loaves, a libation vase, ribs of beef, vegetables and a large bouquet of lotus lilies. The second register contains eight figures; namely three groups of persons seated on chairs, two and two; two standing male figures in adoration; and two tables of offerings. The third register also con-

tains eight figures; *i. e.* one group of two persons seated on chairs facing towards the left, and six seated female figures one behind the other, each with a small table of offerings. Lowest of all come two horizontal lines of hieroglyphic inscription, leaving a blank space some three inches in depth at the bottom of the tablet.

The large number of persons here represented belong apparently to one family. The three worshippers of Osiris and Horus are (1) 'the maker of adorations to the Lord of Eternity, the attendant in the Pure Place, Kaï' 1 2 3 4; (2) his father 'attached to the seat of Anhur', Raï 1 2 ; and (3) his wife (*i. e.* the wife of Raï), the singer of Anhouri, named Sont-nefer 1 2 . In the second register, the first seated couple are one Didi and his wife, 'the *Neb-t Pa* Maaa' 1 2 . Next come Raï priest of Anhur and his wife Sont-nefer, 1 2 3 seated behind a table of offerings and adored by their son Kaï, the *Set'em ash;* and lastly one Uau, father of Sont-nefer, and his wife, the *Neb-t Pa* Maaa, 1 2 adored by their son Nehi, 1 2 3 . The third register is occupied by the family of Kaï. They are described as 'his brothers' Anhurmes, , and Anhurkebu, ; while, facing the brothers, follow the six seated female figures called (1) 'his sister Tim', ; (2) 'his sister As-t', ; (3) 'his sister As-t the little one' 1 2 (4) 'his sister Tï' ; (5) 'his sister Hâtsheps'; (6) 'his sister Messu', . The mutual relationships of these various personages are not clearly defined. Raï and Sont-nefer appear to be the heads of the family, and Kaï was their son. In the second register, we are probably in presence of the third generation, and Didi may have been the son, or Maaa the daughter of Kaï. Curiously enough, Maaa, who is described as *Neb-t Pa* and the wife of Didi, reappears at the other end of the same register as the wife of Uau. Didi must therefore have died, and Maaa have taken Uau for her second husband, thus giving another confirmatory example of Mr. W. M. F. PETRIE's suggestion that Neb-t-Pa, 'Lady of the House', is a title given to widows. Nehi is evidently the son of Maaa by her second husband. The fact that there were two daughters named As-t (Isis) looks as if this long array of sisters and brothers represented the families borne by Maaa to Didi and Uau. Including Nehi, who is presumably the eldest born, Maaa was the mother of eight children. The fact that Raï and Kaï were priests of Anhur, and the prominence given to Anhur in the names of two of the sons of Maaa, indicate that this family were natives of Abydos. The execution of the tablet is very neat and delicate. The period is probably about the XXVIth dynasty.

The two lines of inscription below the registers of groups read as follows: —

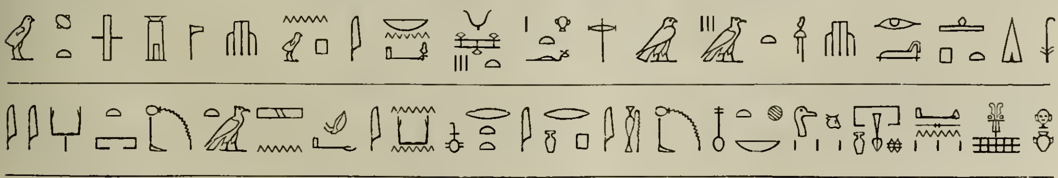

'Royal oblation to Osiris dwelling in Amenti, Horus the support of his father, to Apuat Lord of Taser to Anpu dwelling in the divine abode in the cemetery of Abydos, give sepulchral meals of bread, oxen, birds, all good and pure things, libations of wine and milk to the Ka of the attendant in the pure place, Kaï.'

III. A limestone stela measuring $14^1/_2 + 10^1/_2$ inches, made for a priestess named Kakaaa. The top of the tablet is pointed. The apex is defaced; but it evidently contained the signet, the water and libation cup being uninjured, as well as the two *Utas*. The field of the body of the stela is rounded at the top, and contains a group of two figures; namely Osiris standing on a plinth, wearing the Atef crown, and holding the crook and flagellum. Before him stands a small altar supporting a libation vase and a lotus. Facing the god in an attitude of worship, a sistrum in her right hand, stands the lady Kakaaa, a cone and large lotus lily on her head. She wears a robe with long loose sleeves, and sandals slightly curved upwards at the toes. Behind Osiris is engraved a vertical column of hieroglyphic inscription containing the ordinary formula to 'The great God, Lord of Eternity' etc. etc. In the space above the heads of the figures are five short vertical columns; above Osiris, his name with the title 'Lord of Amenti'; next follow prayers for gifts of incense, water and breaths for the deceased; and behind Kakaaa, her name.

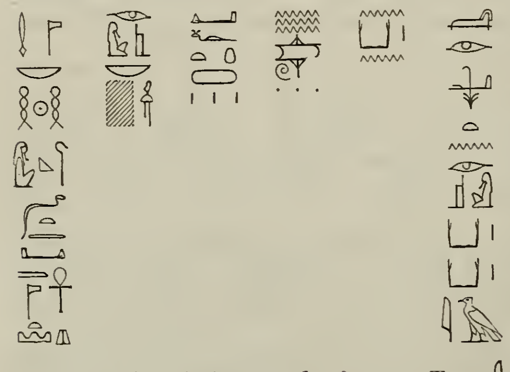

The style of this stela is somewhat stiff and meagre, but the face of Kakaaa is remarkably life-like, and evidently a portrait. I attribute it to the XIXth or XXth Dynasty.

The name Kakaaa is uncommon. I know of but one other example, namely in one of the Leyden stelæ reproduced by LIEBLEIN (*Dict. de Noms Hiéroglyphiques*, p. 302. Inscript. 939).

Of Ushabti, the Peel Park Museum possesses but four. The best (1) is in wood with a finely cut inscription, made for one Teta. The other three, apparently of XXth Dynasty, are painted, and were made for (2) the *Neb-t Pa*; (3) the scribe; and (4) the priest of Amen.

1. 2. 3. 4.

The same collection also contains a large fragment of an Amset alabaster canopic vase, which however is broken accross the top in such wise that the beginning of every column of hieroglyphs is missing. This fragment measures 5 + 5 inches, and is stated to have been brought from Thebes. It appears to have been made for a personage whose name is half destroyed, son of the lady Hes, priest of Isis, and President of the Thirty Judges.

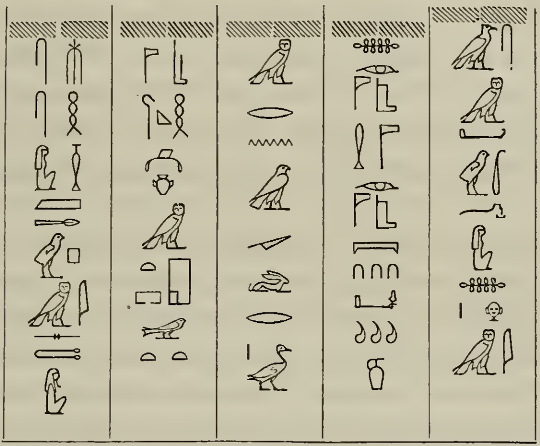

Among the minor Egyptian objects in the Peel Park Museum may be noted (1) a fine bust of Thoth in blue stone ware; (2) the upper part of a very beautiful alabaster Ushabti, coloured; (3) a curious head of an Amu in thin wood, carved on both sides; (4) a fragment of an alabaster throne of a statue inscribed; (5) a fragment of a figure in yellow stone, the legs broken off; (6) and two funerary cones stamped with the same stamp, belonging to the scribe Româ, containing four lines of horizontal inscription, and measuring 2 3/4 inches in diameter :

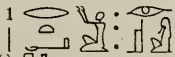

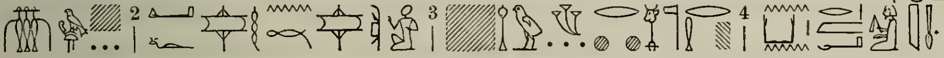

The latest addition to the museum, however, is the mummy of a boy, with a portrait-panel over the face, discovered during the present year (1888) by Mr. W. M. F. Petrie in a large cemetery of the Greek and Græco-Roman period at Hawara, in the Fayûm. The mummy is in a pink cartonnage adorned with gilded figures in relief of Isis, Nebhat, Anubis, etc.; the feet are enclosed in a gilded foot-case with paintings of bound captives on the bottom, under the soles of the feet, resembling the captives commonly depicted on the soles of sandals. The portrait is painted on a thin panel of cedar wood, having a broad border-pattern of vine-tendrils and grapes, richly gilded. The head is that of a boy of twelve or fourteen years of age, swarthy, ruddy, with short curling black hair, thick black eyebrows, large eyes, short nose, and somewhat thick lips. The type is scarcely pure Egyptian; but it probably represents a mixed descent. As art, the painting is free and vigorous, though somewhat coarse, and the expression of the eyes is singularly life-like. The date is probably about the second century. AD. This fine and valuable specimen of the earliest known school of portrait-painting, and of an unique style of mummification, was presented to the Peel Park Museum by Jesse Haworth Esq.

II. — THE COLLECTION OF JESSE HAWORTH ESQ.

of Woodside, Bowdon. Cheshire.

Mr. Haworth's collection, though not very extensive, comprises some objects of great historical interest, of which the most important was, till quite recently, a superb throne-chair made for Queen Hatshepsu of the XVIIIth Dynasty.

I. THE THRONE-CHAIR OF QUEEN HATSHEPSU. This unique piece of royal furniture, though not absolutely perfect, is complete in all its essential parts. The seat and back (which may have been made of plaited palm-fibre or bands of leather) have perished; but all that remains of the original structure is magnificent. The wood is very hard and heavy, and of a rich dark colour resembling rosewood. The four legs are carved in the shape of the legs of some hoofed animal, probably a bull, the front of each leg being decorated with two royal basilisks in gold. These basilisks are erect, face to face, their tails forming a continuous coil down to the rise of the hoof. Round each fetlock runs a silver band, and under each hoof there was originally a plate of silver, of which only a few fragments remain. The cross rail in front of the seat is also plated with silver. The arms (or what would be the arms if placed in position) are very curious, consisting of two flat pieces of wood joined at right angles, so as to form an upright affixed to the framework of the back and a horizontal support for the arm of the sitter. These are of the same dark wood as the legs and rails, having a border line at each side; while down the middle, with head erect at the top of the upright limb, and tail undulating downwards to the finish of the arm-rest, is a basilisk carved in some lighter coloured wood, and encrusted with hundreds of minute silver annulets, to represent the markings of the reptile. The nails connecting the various parts are round-headed and plated with gold, thus closely resembling the ornamental brass-headed nails in use at the present day. The gold and silver are both of the purest quality. Of the royal ovals which formerly adorned this beautiful chair of state, only one longitudinal fragment remains. This fragment measures some 9 in. or 10 in. in length, is carved on both sides, and contains about one-fourth part of what may be called the field of the cartouche. Enough, however, remains to identify on one side the throne-name, and on the other side the family name, of Queen Hatshepsu. The carving is admirable, every detail—even to the form of the nails and the creases of the finger-joints in part of a hand—being rendered with the most perfect truth and delicacy. The throne-name, 'Ra-ma-ka,' is surrounded by a palm-frond bordering, and the family name, 'Amen-Khnum Hatshepsu,' by a border of concentric spirals. The wood of this cartouche is the same as that of the basilisks upon the arms, being very hard and close-grained, and of a tawny yellow hue, like boxwood. Some gorgeously coloured throne-chairs depicted on the walls of a side chamber in the tomb of Rameses III. at Thebes show exactly into what parts of the framework these royal insignia were inserted, and might serve as models for the complete restoration of this most valuable and interesting relic.

The throne-chair of Queen Hatshepsu was exhibited in 1887, by permission of the owner, at the Jubilee Exhibition, Manchester, where it occupied the place of honour on the dais under the dome, in the centre of the building. Since then, it has been patriotically presented by Mr. HAWORTH to the British Museum, where it may now be seen in a conspicuous position in the first Egyptian gallery at the top of the great staircase.

II. SIGNET RING OF QUEEN HATSHEPSU. The bezel of this ring consists of a fine swivel-mounted turquoise, cut in the form of a scarab, and engraved on the under-side with the family name of Queen Hatshepsu 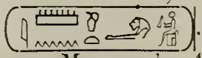. The setting is of the familiar Egyptian pattern shown in fig. 287 of Professor MASPERO'S *Archéologie Égyptienne.*

III. SIGNET RING OF AMENHOTEP II. A fine green-glazed scarab of the best Theban work, mounted like the preceding ring, and engraved with the following legend:—

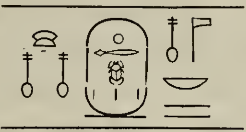

These royal signet rings and the throne-chair of Queen Hatshepsu were all three purchased at Thebes.

IV. FUNERARY STELA OF NAPU. This stela is of limestone, much studded with nummulites. It measures 13 + 10 inches. The top is rounded. In the centre of the arch is the *hut*, or winged disk, flanked by two couchant jackals, each holding the *kherp*, and surmounted by the *Uta*. Below the winged disk, and between the jackals, stands the group.

In the first register is seen, to the right, the deceased, Napu, with the following legend:

'Saith the Osiris, Divine Father (*i. e.* priest) of Maut, true-voiced (*makheru*) before the great cycle of Gods.'

Napu is clothed in a long robe, his head being closely shaven, and surmounted by the pointed cone peculiar to the later periods. He stands with hands and arms uplifted, in the attitude of worship. Before him is placed an altar laden with offerings; and beyond the altar, facing him, stands Ra-Harmakhis, hawk-headed, and in the form of a mummy, with the following legend:

'Said by Ra-Harmakhis, the great God, Lord of Heaven, give him a good sepulture in Kher-nuter.'

Ra-Harmakhis is followed by Hor-se-Ast hawk-headed and crowned with the pschent; Isis; and Nebhat; each crowned with the hieroglyph of his or her name.

The second register contains three horizontal lines of inscription, which in the original read from left to right:

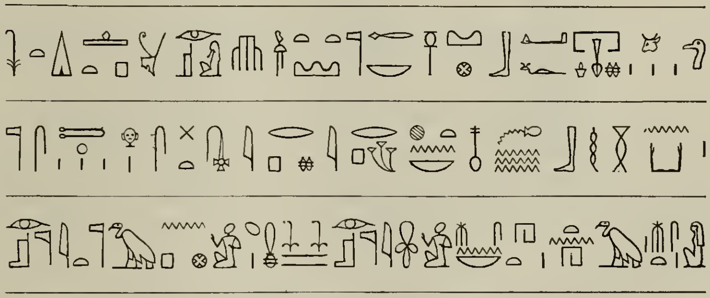

'Royal oblation to Osiris dwelling in Amenti, the great god, Lord of Abot, may he give sepulchral meals, oxen, geese, incense on the fire, wine, linen, vegetables, all good, pure and sweet things to the Ka of the Osiris, the Divine father of Maut, Napu, son of the same, the Osiris Asa [or Ati?], son of the Lady of the House, Mautenhat-mest.'

The name of the last mentioned personage is so much crowded, for want of space, as to be partly illegible; and that of the father of Napu is uncertain, owing to the difficulty of determining the pronunciation of the hieroglyph. That the son, Napu, inherited the priestly dignity of the father as 'Divine father of Maut' is seen by the expression *ma enen*, 'the same', meaning 'holder of the same office'.

The execution of this stela is very careful, the hieroglyphs being long, slender, and finely cut; the figures sculptured in delicate relief; and the details, such as faces, hands and feet, singularly minute. A goose, a vase, a loaf, some cakes, and a sheaf of lotus lilies and buds are piled on the table of offerings; beneath it are seen two tall jars in wooden stands, with conical stoppers. The date of this tablet cannot be earlier than the Saïte period, and is probably later.

V. An alabaster Canopic vase made for one Keniuni, a Majordomo, and engraved with the following legend:

'Says Nebhat, Thou hast extended thy two arms over that which is in thee, thy magical virtue upon this Hapi which is in thee—the Superintendant of the House, Keniuni, true-voiced.'

The body of the vase is of a dark grey-hued alabaster, and the hieroglyphs are filled in with blue pigment. For the original lid, which should of course have been the Hapi-head, an Amset-head lid of fine pale yellow alabaster has been substituted. Curiously enough, I myself possess the Amset-headed vase of this same Majordomo Keniuni, having bought it in London from a dealer in antiquities in the year 1875.

V. Five Ushabti of various periods:

(1) (2) (3) (4) (5)

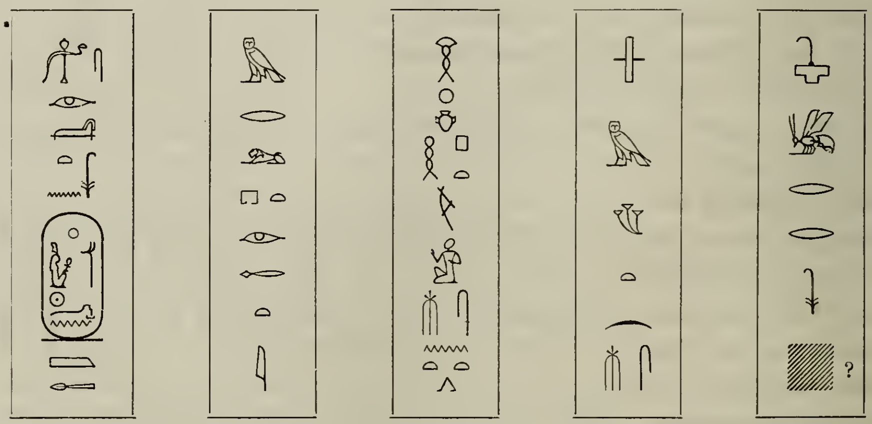

(1) A small specimen measuring 2½ inches in length, coated with a brilliant blue glaze, the inscription being written in black before glazing, and bearing the solar cartouche of Rameses II. This beautiful little ushabti bears the unmistakeable *cachet* of the factory in which the innumerable ushabti found with the royal mummies at Dayr-el-Bahari were made under the priest-kings of the XXth Dynasty.

(2) A fine white ushabti of unglazed ware, measuring 6 inches in height; made for one Iri-aa-ta, Commandant of the Storehouse.

(3) This specimen, made for Uahabra Ptahmer, son of Tetu, is of the usual pale green glazed ware of the Saite period. Height 3½ inches.

(4) An ushabti of unglazed pale green ware, Saite period, height 3½ inches; made for one Ahmes.

(5) Pale green glazed ware, Saite period.

Besides the above, Mr. Haworth's collection contains a particularly fine bronze statuette of Osiris, in a standing position, crowned with the Atef crown, and holding the pedum and flagellum; height 13 inches; also five small alabaster toilet vessels, from 2 to 3 inches in height; and two very curious little figures of archaic design carved in dark wood, and standing on short truncated pedestals. They wear the ordinary wig *(nems)*, are naked to the waist, and are clad in a long kilt with a wide apron. Their arms hang by their sides. The faces are full of character and admirably modelled; but the hands and feet are of inferior execution. These tiny wooden statuettes stand 4 inches high, and were purchased with the fragments of two draught-boxes and a set of 34 draught-men carved in wood in the form of lions' heads. The wooden statuettes are believed to be markers used in the game of draughts; and the whole were purchased at Thebes.

Mr. Haworth's collection likewise includes a variety of interesting objects from the before-mentioned cemetery at Hawara, including a very curious terra-cotta model of a lady carried in a sedan-chair by two slaves, the figure of the lady being separately modelled, and moveable; also a beautiful vase of cut-glass, with engraved «wheel-pattern» ornamentation; some domestic and personal relics from tombs, such as slippers, bronze bracelets, glass toilet bottles, hair-pins, a spindle and distaff with the thread yet wound round the former; etc. etc. Mr. Haworth also possesses a very fine panel-portrait from one of the Hawara mummy-cases. This portrait represents a middle-aged lady with a severe cast of face and regular features, her hair dressed in plain bands, and round her throat a necklace of large emeralds. The terra-cotta group and the portrait may be attributed to the Roman period.

III. — THE MAYER COLLECTION, LIVERPOOL MUSEUM.

Next to the contents of the Egyptian galleries in the British Museum, the most important collection of Egyptian antiquities in England is that of the late Mr. Joseph Mayer, presented by him in 1867 to the Liverpool Museum. To give a detailed description of the contents of this large gallery would carry me far beyond the limits placed at my disposal by Professor Maspero; I therefore propose from time to time to submit to readers of the *Recueil de Travaux* a selection of the more interesting inscriptions, and some account of the more important objects, in the Mayer Collection.

Mr. Mayer's antiquities were principally purchased from Mr. Sams of Darlington; some were brought to England by the Rev[d] H. Stobart, and others by Mr. T. I. Bourne; while some formed part of the Hertz collection, and some were acquired from the collection of Lord Valentia. The Mayer gallery also contains a considerable number of objects presented by Mr. W. Crosfield, Mr. C. Stoess, and Mr. I. A. Tinne. The cases have like-

wise been enriched by donations of amulets, ushabti, scarabæi, etc., from the Egypt Exploration Fund.

I begin with a sepulchral bas-relief of the period of the Ancient Empire.

(I.) This fine fragment, which measures 32½ inches by 25½ inches, formed the lintel-stone of a tomb evidently Memphite, and belonging apparently to the time of the IVth Dynasty. It represents a Chief Scribe, Royal Friend, and Superintendant of the Palace, named Tet-en-Ankh, having also the title, of which the signification is I believe unknown. Tet-en-Ankh is seated before a table of offerings, on which are seen a trussed goose, a joint of beef, vases of wine, etc., with a short superimposed inscription enumerating 'libations of water red and white' (*i. e.* water of the South and the North); 'incense'; and 'wine'. The details of this tablet are very delicately executed, and rival the finest wood-carvings of the same period.

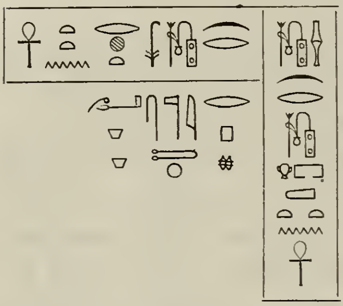

(II.) A sepulchral tablet in red granite made for two persons, both Superintendants of the Palace, named respectively Neferu, and Hotep. Below the inscription, which occupies five horizontal lines, is a bas-relief group representing three men in the act of walking, the centre figure bearded.

All three carry the kherp in one hand and a long staff in the other. This very fine and interesting tablet measures 37½ inches by 23¾ inches; and is of the period of the XIIth dynasty.

TRANSLATION:

1. Superintendant of the Palace, Nefru; superintendant of the Palace, Hotep.
2. Royal oblation to Osiris, Lord of Tattu,
3. All good and pure things on which a God may live to the devout Superintendant of the Palace, Hotep,
4. Born of the Lady Khnumhotep, daughter of the devout servant Khnumu,
5. Born of Khnumhotep, son of the Superintendant of the Palace, Khnumhotep.

(III.) A pyramidion in black granite made for one Nefer-renpit, who was a prince, chief of the two Lands, Nomarch, general, son of the Lady of the House, Akfta-em-aï. This monument was dedicated to Nefer-renpit by his son Bak-en-Ptah, a priest, and dates from the XVIIIth dynasty. The height of the Pyramidion is 16 inches. The inscriptions on the four sides read as follows:

1.

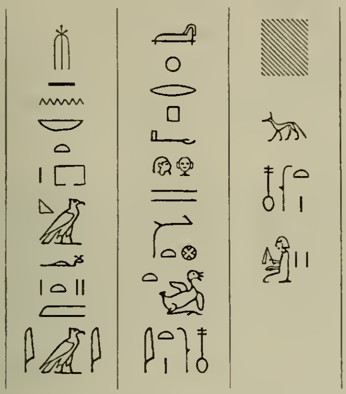

2.

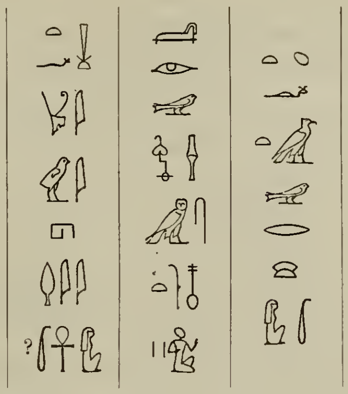

3.

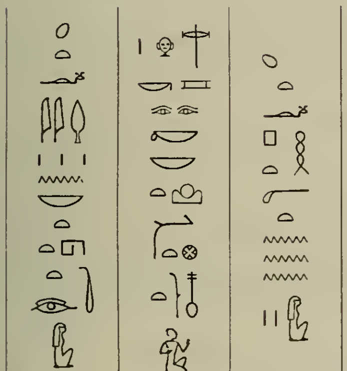

4.

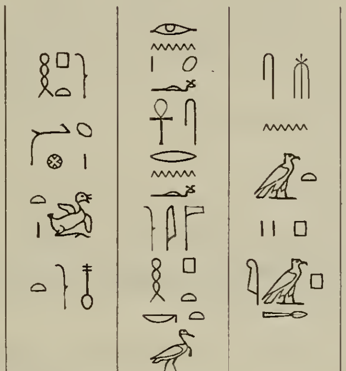

1. The Osiris, the Prince, Chief of the two Lands, Nomarch, General, Nefer-renpit,
   Born of the Lady of the House Akfta-em-aï,
   Son of the Osiris, the Judge, Nefer-renpit.
2. The Osiris, the High Priest of Ptah, the servant [of Ptah] Nefer-renpit,
   His sister Anauhi, living(?),
   His mother Ta-ur-khati.
3. Hail to thee! See the Lord of the Horizon, oh Nomarch, Nefer-renpit,
   His daughter Amiu, by the Lady of the House . . . . .
   His daughter Ptah- . . . . .
4. Made by his son who perpetuates his name[1], the Prophet of Ptah, Bak-en-Ptah,
   Son of the Nomarch, the General, Nefer-renpit.
   Born of Ta Pipa.

The names of Nefer-renpit and his sister Anauhi are given by LIEBLEIN under a reference to this monument, n° 1068 of his Dictionary of Hieroglyphic names. The name of Anauhi is however erroneously given as ; and the names of Akfta-em-aï,

1) Literally 'who makes his name to live'.

Ta-ur-khati, Ptah . . . . . and Bak-en-Ptah are omitted. The last is, however, given from a stela at Boulak (Lieblein, n° 832), though not from the Liverpool pyramidion.

(IV.) A leaf-shaped dish in green basalt, said to have been found at Edfû, engraved with a dedication to Osiris for a Judge named Ankh-f-ni, , son of one Sebakhotep, and of a lady named Senankh. This object measures 7 3/8ths of an inch in lenght, and dates probably from the XIIIth dynasty.

Translation:

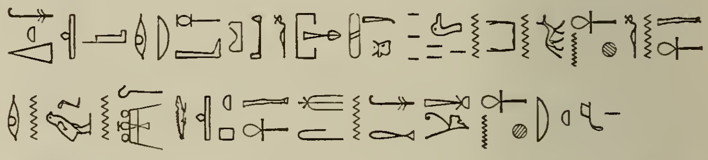

Royal oblation to Osiris, Lord of Abydos, that he may give sepulchral meals, bread, oxen, vegetables, geese, to the Ka of the Judge Ankh-f-ni, who lives anew; born of the sister of the master of the altar, Sebakhotep who lives anew, born of the slave, Sen-Ankh, Lady of perfection.

(V.) A stibium-box in dark wood, carved in the form of a square pillar with semicircular corners, and fitted with a kohl-stick. The following inscription is cut down one of the sides:

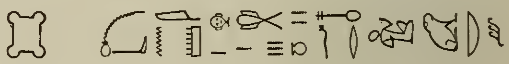

Translation:

'The priest of Amen of the second class, Nefer.'

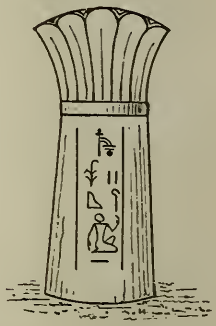

(VI.) Another stibium-box, carved in wood, in the shape of a column with palm-capital, engraved with the accompanying legend for a scribe named Hyk.

(VII.) Another specimen, same design, but with square abacus.

(VIII.) Fragment of dark wood, carved with the subjoined horizontal inscription:

Translation:

Royal oblation to Ra, Royal oblation to Osiris dwelling in Amenti [for] Asui, Living.

(IX.) An alabaster vase, in shape of a Greek Kalathos, graven with the Ka-name (ordinarily called the 'banner-name') of king Khufu, builder of the Great Pyramid. This interesting and important object measures 9 inches in height, and is about 5/8ths of an inch in thickness. IVth Dynasty. See Lepsius, *Denkmäler*, Vol. 3. Abth. II. Bl. 2. D.

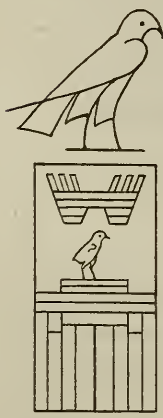

Ka-name of Khufu on alabaster vase.

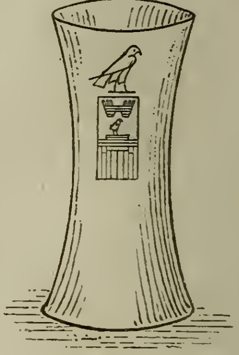

Alabaster vase of Khufu.

(X.) A seated statue in black granite, of one Amenemha-t, Majordomo of the palace. This monument has been broken anciently, but is mended, and the parts are perfect. The features, hands, and feet, are very finely executed, and the work throughout is in the best style of the XIIth dynasty. Height 23 inches. Round the feet is engraven the following inscription:

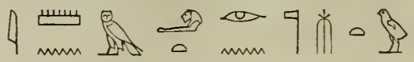

TRANSLATION :

Amenemha-t born of Neter-mestu.

(XI.) A small alabaster slab engraven with seven vertical columns of hieroglyphs containing the names of various cosmetics, oils, etc., each column of inscription terminating in a small cup-like hollow. Size 4″ 11/16th in length, by 2″ 3/16th in width.

(To be continued.)

THE LARCHES, Westbury on Trym. August 1. 1888.

LES CARRIÈRES DE GEBELEIN ET LE ROI SMENDÈS.

PAR

GEORGES DARESSY.

Presque à mi-chemin entre Esneh et Erment, les rochers de Gebelein se dressent à pic, isolés, au bord du fleuve.[1] Dans l'antiquité la ville de 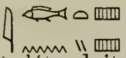 Anti, c'est-à-dire les deux montagnes, exactement comme le nom arabe du lieu, s'étendait derrière ces rochers dans la plaine qui va jusqu'à la chaîne lybique, distante du Nil d'environ un kilomètre et demi.[2] La nécropole, bien que présentant des tombes qui peuvent remonter à l'époque du moyen empire, n'a guère livré jusqu'ici que des objets du temps de la décadence et des momies romaines.

La rive opposée n'avait pas jusqu'à présent attiré l'attention des archéologues. Il est vrai que du fleuve on n'aperçoit aucun vestige d'antiquités : on a devant soi une petite vallée fermée au fond par une montagne en calcaire très blanc, argileuse à la base, ayant la même apparence que Déir-el-bahari.[3]

---

1) Le plus grand des rochers, celui sur lequel est le tombeau du Sheikh Moussa paraît s'être nommé 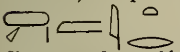 ou 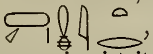, d'après un fragment de légende d'une divinité, provenant des murs d'un temple ptolémaïque qui existait en cet endroit.

2) Gebelein est peut-être Pathyris. Sur une stèle grecque qui en provient le proseynème est fait à « Isis la déesse très grande de Pathyris ».

3) Une fois au fond de la vallée, si on prend la ramification qui s'étend à droite, puis encore la première dépression à gauche, on trouve de gros blocs d'albâtre, qui toutefois ne paraissent pas avoir été exploités. Presque au sommet de la montagne il y a une grande grotte naturelle, ou plutôt un ensemble de larges fissures causées par des mouvements du terrain, qui ont été habitées par les Arabes.

Mais si, passant à côté du village de Dababieh, après quelques minutes de marche dans la vallée, on tourne à gauche en suivant une dépression du terrain, on se trouve bientôt au milieu de carrières antiques. Le calcaire, en cet endroit, est très compact, et convient aussi bien pour la statuaire que pour la construction. Une partie du monticule qui renferme cette couche, a été exploitée à ciel ouvert; plus tard l'extraction se fit en creusant des galeries dans la masse. Deux des ateliers sont encore à peu près dans l'état ancien, cinq ou six autres ont été remblayés entièrement.

Dans l'une des carrières, le chef des ouvriers a gravé sous Séti Ier une stèle maintenant très mutilée. En haut, le roi 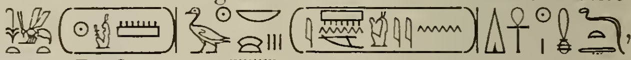, fait une libation devant 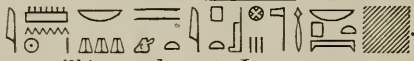. L'auteur de la stèle est représenté en bas à droite, agenouillé et adorant. Le texte se compose de quatorze colonnes verticales :

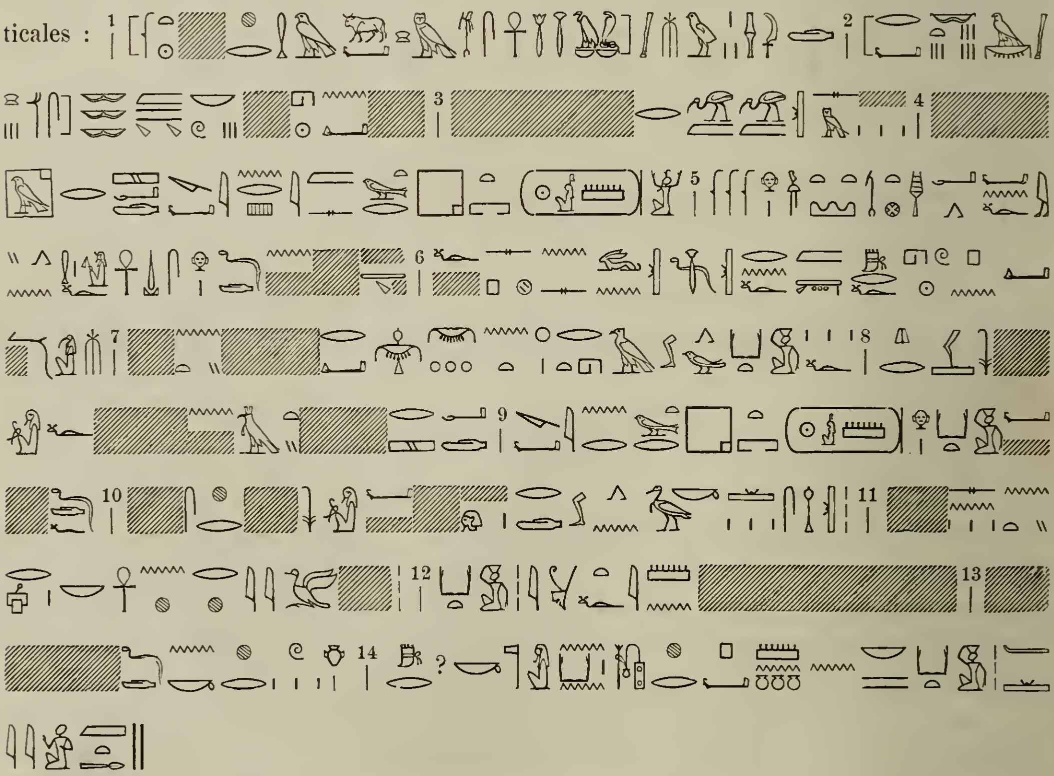

A l'époque romaine, trois proscynèmes écrits en grec ont été tracés à la sanguine sur les parois, ils sont presque entièrement effacés. Le ciel de la carrière garde encore les indications pour la coupe des pierres marquées à la pierre rouge. Un certain nombre des divisions porte en outre des signes de repère, les uns sont fantaisistes, les autres formés de points semblent être des chiffres. Toute une rangée est distinguée par le caractère 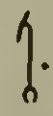.

La seconde exploitation, distante d'une trentaine de mètres de la première, est remblayée d'environ 1^m^50. En fouillant dans ce mélange de sable et de débris de carrière, on trouve beaucoup de scellés de vases en terre crue, d'époque copte, les uns simples, les autres avec des inscriptions ou des ornements dans lesquels la croix primitive revient continuellement sous toutes ses formes. Un de ces bouchons présente même l'empreinte d'un homme

de face, vêtu d'une longue robe, les bras levés, la tête entourée d'une auréole. C'est probablement Jésus Christ qu'on a voulu représenter.

Si sur les murs on remarque des traces d'inscriptions en démotique, en grec et en arabe dont il n'y a rien à tirer, en revanche un texte important est celui gravé en beaux hiéroglyphes sur un pilier, dont malheureusement une moitié a été abattue plus tard, peut-être par des chercheurs de trésors, qui ont également creusé à la base du pilier.

L'aspect général de l'inscription est celui de la stèle de Sheshanq Ier au Gebel Silsileh. Au sommet s'étend le disque ailé. A droite une bande verticale servant pour ainsi dire de cadre, porte en gros caractères « Le dieu bon, maître des deux terres, souverain auteur des choses, Rā het' χeper step en rā, fils du soleil, maître des diadèmes, Amen-mer nes-bi-ṭaṭ, donnant la vie, la stabilité et la tranquillité comme Râ ». La bordure de gauche était sans doute identique.

Sous le disque ailé une double scène d'adoration occupait la largeur de la stèle. Deux colonnes verticales d'hiéroglyphes écrits en sens inverse séparent les deux représentations. A droite on lit : « Ce que dit Ammon-râ, le sécateur de la terre, qui est le dieu qui existait la première fois : il donne la vie ». A gauche : « Ce que dit Ammon-râ, seigneur des trônes des deux terres dans Thèbes, le plus grand des dieux : il donne la force ».

A droite, le roi coiffé est représenté tenant une offrande indistincte. Sa légende, gravée au-dessus de lui, est . Il est en présence d'Ammon-râ, coiffé des deux plumes et du disque, et de Khonsou à tête d'épervier surmontée du disque solaire, tous deux debout tenant le sceptre et le signe de la vie. Les titres de ces divinités sont « Amon-râ, seigneur des trônes des deux terres, dans Thèbes, dieu grand, maître du ciel », et « Khonsou, maître de vérité, uni à la vérité ».

A gauche le roi devait être en présence d'Ammon et de Mont. Mais, par suite de la destruction d'une partie du pilier, le roi a disparu entièrement; il reste un fragment de légende qui doit se rapporter au dieu thébain et on distingue une coiffure qui est celle de la déesse Maut, dont le corps est détruit, et les titres devenus illisibles.

L'inscription proprement dite compte dix-sept lignes écrites de droite à gauche. La moitié au commencement, près des deux tiers du texte à la fin a disparu. Dans la traduction j'essaierai de donner une restitution du sens général des parties détruites.

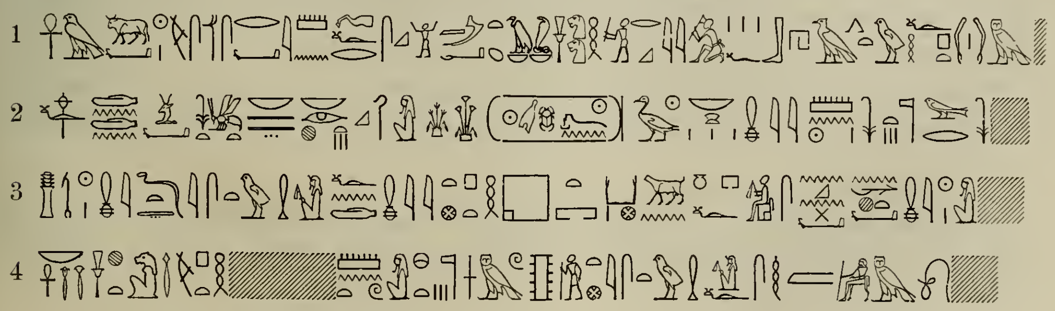

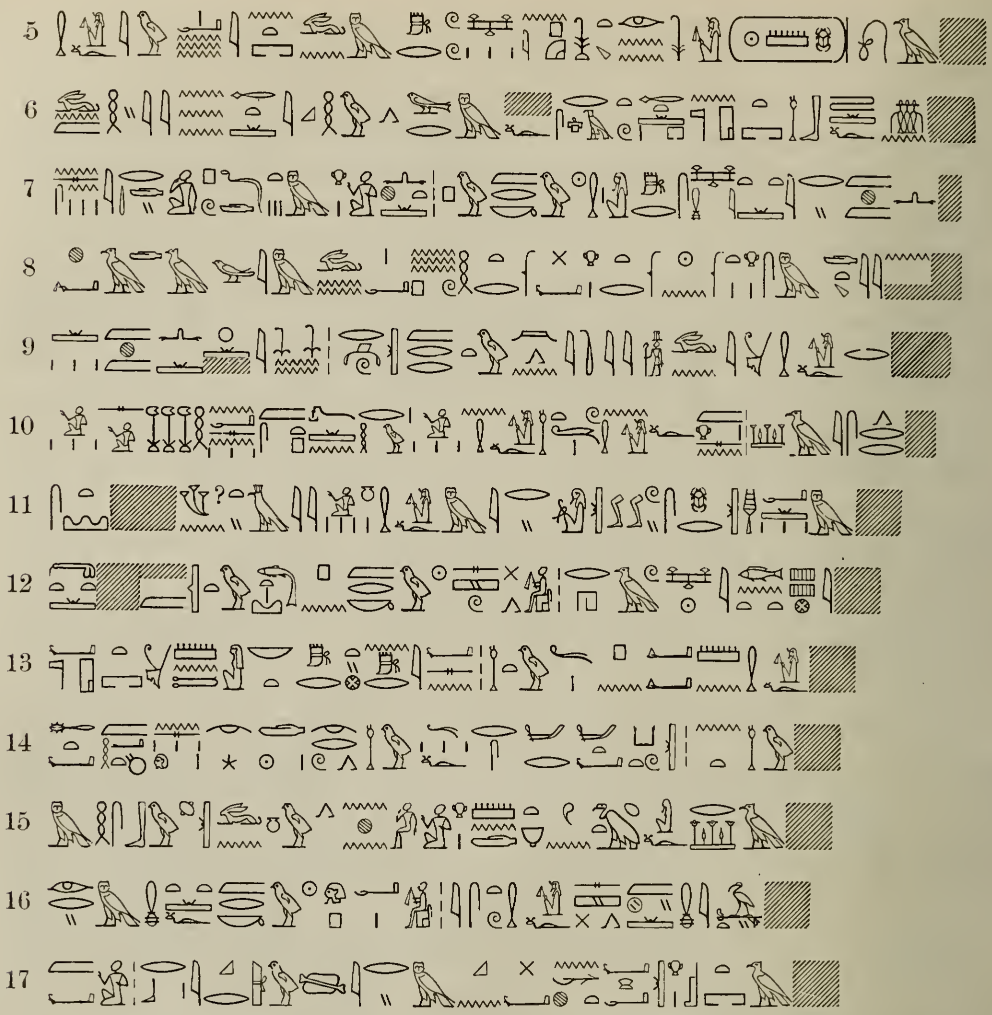

«L'Horus vivant, taureau fort aimé de Râ; Ammon a fait puissant son glaive pour l'exaltation de la vérité. Souverain du midi et du nord, maître très vaillant qui frappe ses ennemis abattus et se fixe dans . . . . . (l. 2) et repousse la rebellion. Roi du midi et du nord, maître des deux terres, souverain auteur des choses, prince de la Haute et de la Basse Égypte, Rā-het'-χeper-setep-n-rā, fils du soleil, maître des diadèmes comme Ammon-rā, roi des dieux, le grand des attributions royales(?) [Amen-mer-nes-bi-ṭaṭ, donnant la vie] (l. 3) la stabilité et la tranquillité comme Râ, à toujours. Voici que Sa Majesté, dans la ville de Memphis, sa résidence, auguste de force et victorieuse comme Râ, [se rendit au temple pour adorer Ptah] (l. 4) seigneur de la vie des deux terres, Sekhet, la grande amie de Ptah, ..., Mentou et le cycle des dieux de Aneb (?) ur.[1] Voici que Sa Majesté se reposa dans [. . . . .[2] Elle eut un songe; il lui sembla que Thoth descendait à côté d'elle

1) Le premier signe est douteux ou .

2) Probablement . M. Brugsch traduit ce mot ⲟⲩⲣⲉϩ «aire». D'après la racine , «verdoyer», ce pourrait être un jardin, ou même la salle hypostyle, dont les nombreuses colonnes imitaient des végétaux.

et il dit à] (l. 5) Sa Majesté : «Le bras d'eau du bâtiment qui est aux extrémités de Ap-res, qui a été fait par le roi Thothmès III et qui tombe [en ruine, a été rempli par l'inondation,] (l. 6) et un fort courant, d'une grande violence dans son . . . . menace beaucoup le bâtiment du temple. Il circule dans [. . .» Sa Majesté, en s'éveillant, fit appeler ses ingénieurs et] (l. 7) leur [dit] : «Si je m'adresse (à vous) en paroles, par moi-même, c'est qu'il n'y a pas de choses au temps de Ma Majesté extraordinaires à l'égal de me garder dans l'ignorance [des calamités qui arrivent à Thèbes, et de cacher à ma] (l. 8) sollicitude le fléau qui y est. Il y a une voie d'eau, causée par ce moment de l'année, dans les dépendances [du temple et elle menace les constructions. C'est une faute] (l. 9) que d'ignorer des faits pareils par l'importance, en dehors du souverain.»[1] Sa Majesté leur [dit alors de faire le nécessaire, au plus vite, de prendre] (l. 10) des hommes, des milliers d'hommes avec eux, choisis parmi les plus habiles de Sa Majesté. L'ordre que sa Majesté donna à eux-mêmes : «Partir [de suite pour la Haute Égypte, voir le travail à faire et mettre dans la] (l. 11) montagne des ouvriers de Sa Majesté, enchaînés, pour faire des monceaux de [pierre de taille nécessaires.» Les ingénieurs partirent aussitôt et après] (l. 12) examen [ils firent travailler] dans cette carrière. Depuis le temps des ancêtres jusqu'à maintenant Gebelein [a fourni de la bonne pierre(?). Après avoir achevé le travail et fait offrande dans] (l. 13) le temple de Ment, maîtresse de T'erti, ils gravèrent cette inscription afin de fixer Sa Majesté [dans le souvenir de ceux qui viendront dans des millions d'années, mettant en tête les divinités] (l. 14) gravées sous leurs formes(?). Du commencement du mois où arrivèrent ses ordres pour faire activer les travaux qu'avait ordonnés [Sa Majesté jusqu'à ce jour, en ne portant pas(?)] (l. 15) dans le compte l'impotent et l'enfant sur le sein de sa mère, du commencement [à la fin on a employé x hommes en x mois. Jamais on n'avait] (l. 16) fait le pareil du temps des ancêtres. Voici que Sa Majesté passant une seconde fois,[2] de même Thoth [. . . . . . . et Sa Majesté félicita] (l. 17) les travailleurs, comme pour une chose digne de récompense. Fait dans la force et la gloire de l'élevé sur le trône d'Horus [. . . . le maître des deux terres Amen-mer-nes-ba-ṭaṭ, donnant la vie, la stabilité et la tranquillité comme Râ à toujours].

L'inscription, en elle-même, n'offre qu'un intérêt secondaire : une crue du Nil a endommagé certaines parties du temple de Karnak. — Le roi envoie une commission d'ingénieurs pour faire extraire des carrières de Gebelein les matériaux nécessaires pour les réparations. L'importance de la stèle réside dans la mention du roi Nes-bi-ṭaṭ jusqu'ici inconnu.

On pourrait penser un instant que ce n'est qu'un nom différent pris à une certaine époque par un des Bubastites qui ont le même prénom; mais Takelot II s'est toujours appelé Takelot. Ce qui nous reste de sa bannière , probablement , ne peut trouver place dans la légende de notre roi 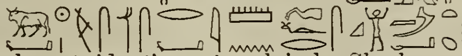; d'un autre côté si la première partie de ce protocole est identique à celui de Sheshanq Ier, la suite ne comporte aucun rapprochement avec 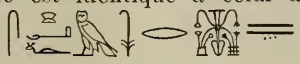 qui complète la bannière du

1) Il est difficile de retrouver le sens au milieu de ces phrases hachées. Peut-être le pharaon dit que ses ingénieurs sont coupables ou pour ne pas avoir su ce qui arrivait, ou pour ne pas l'avoir prévenu s'ils le savaient.

2) Ce qui reste ne nous permet pas de voir si le roi a un second songe, comme j'en ai supposé un, ou s'il entreprend un voyage à Thèbes.

fondateur de la XXIIe dynastie, et de plus la dalle d'Abydos relative aux funérailles de Nimrot nous dit qu'il s'appelait également Sheshanq alors qu'il n'était encore que prétendant. Cette dynastie est assez connue maintenant pour qu'on ne puisse songer à y introduire Nes-bi-ṭaṭ. La XXIIIe dynastie est essentiellement de la Basse Égypte, alors que Thèbes était déjà occupée par les Éthiopiens; on ne peut donc placer ce souverain que dans la XXIe dynastie.

Son identification avec le Smendès de Manéthon s'impose dès lors. Le roi 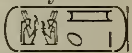 n'avait été maintenu que provisoirement en tête de cette famille, après que M. NAVILLE eût vérifié que le nom était bien toujours Si-Amen, et jamais Si Menton, ce qui rendait plus difficile à admettre la dérivation du nom grec. Nes-bi-ṭaṭ au contraire se transcrit exactement 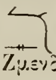 *nes (nsi)* devient en grec ζ; est le nom de la ville de Mendès. On a donc Ζμενδης, devenu facilement Σμένδης.

Cette découverte anéantit les rapprochements qu'on avait tenté de faire entre Smendès et les grands prêtres thébains, Her hor ou autres, dont les noms et les protocoles sont entièrement différents. Il est regrettable que le texte ne nous ait pas fourni davantage de renseignements historiques, et pas même de date. On peut néanmoins remarquer que la résidence du pharaon est à Memphis. Cette ville semble en effet avoir joué un certain rôle sous la XXIe dynastie. C'est à Gizeh, dans un temple situé au pied d'une des petites pyramides qui sont à la base de celle de Chéfren, que l'on a trouvé les bas-reliefs du roi 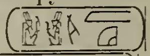 Amen-m-ap, assimilé à Aménophis ou Aménophtis, à côté de textes du temps de 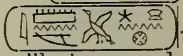. D'autre part, il est évident que Nes-bi-ṭaṭ domine sur tout le pays, puisqu'il s'occupe de réparer le sanctuaire de Thèbes et fait graver des inscriptions à Gebelein. La situation politique de l'Égypte à cette période n'est donc pas encore débarrassée des ténèbres qui l'obscurcissent. Jusqu'ici on a considéré Her-hor comme parvenant au trône, ou l'usurpant immédiatement après les Ramsès. D'après notre texte Smendès est souverain unique et exerce le pouvoir là où l'on s'attendait à rencontrer le grand prêtre. Le renversement des Ramessides devrait donc être attribué aux Tanites, et ce n'est que plus tard que Her-hor aurait rejeté l'autorité du nouveau pharaon, et, fort des droits qu'il tenait de ses alliances avec la famille déchue, aurait tenté de se tailler un royaume dans la Haute Égypte. Je ne crois pas que son essai ait eu un succès complet. Victorieux un moment, il s'attribue tous les titres royaux, mais dans la suite son fils Pianχ est réduit à ses fonctions sacerdotales. Sous Pinet'em Ier un rapprochement se fait entre les deux familles, et le grand prêtre marie sa sœur ou sa fille avec 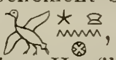, qui lui permet de prendre une légende royale, mais sans les cartouches. Pinet'em II, fils de 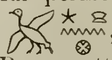, se révolte à son tour, et Thèbes redevient un moment capitale d'un royaume. Pour mettre fin aux luttes, les Tanites se décident à abandonner aux grands prêtres la Haute et la Moyenne Égypte, jusqu'à l'entrée du Fayoum, ainsi que les oasis. Mais si les premiers prophètes d'Ammon sont maîtres dans ce vaste domaine, en revanche ils abandonnent toute prétention au pouvoir, et ne joignent à leurs titres sacerdotaux que celui de général en chef des armées. Dès lors, pendant un siècle, l'Égypte vécut tranquille, les rois de Tanis gouvernant le Delta, les grands prêtres de Thèbes la Haute Égypte, sous l'autorité des premiers, jusqu'à ce que Sheshanq se substituant successivement à ces deux pouvoirs ait réussi à fonder une nouvelle dynastie, dominant sur tout le pays sans partage.

REMARQUES ET NOTES.

PAR

GEORGES DARESSY.

I. Toutes les localités citées dans la liste géographique d'Abydos n'ont pas encore été reconnues. Je puis proposer l'identification de quelques-uns des noms douteux.

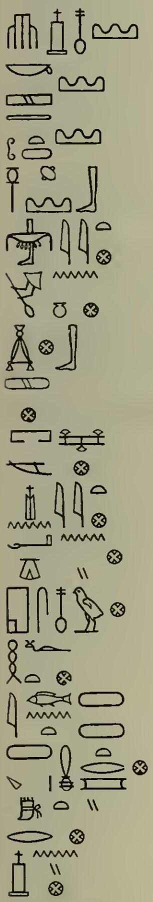

Pays des Troglodytes. — Etbaye.	
Ethiopie	
Nubie	
Eléphantine	Geziret Assouan.
Ombos	Kom-Ombou
Silsilis	Gebel Silsileh
Apollinopolis	Edfou
Hiéraconpolis	*Kom el Ahmar*
	Komir
Latopolis	Esneh
	Matana (?)
	Asfoun (?)
	Mehallah
Phatyris	*Gebelein*
	Gebel Sheikh-Moussa
	Toud
Hermonthis	Erment

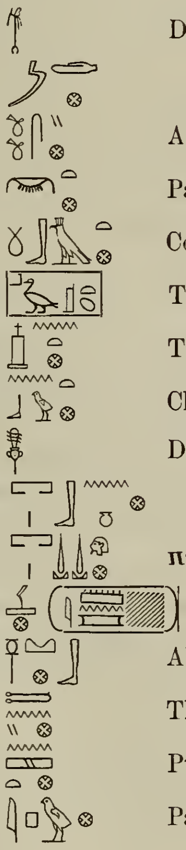

Diospolis-Thèbes.	
	Medamoud
Apollinopolis	Qous
Pampansi (?)	*Ballas*
Coptos	Qeft
Tabenne (?)	Geziret el-rharb
Tentyris	Denderah
Chenoboscia	Dehechneh (?)
Diospolis	Hou
	Farchout (?)
πϫωϫ	El-tout
τπογρανη	*Belianeh*
Abydos	Arabat
This	*Tinah (?)*
Ptolemaïs	Menchieh
Panopolis	Akhmim.

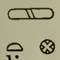 Neχen est à distinguer de Het'-neχen. Le premier nom désigne Hiéraconpolis, aujourd'hui Kom el Ahmar sur la rive gauche du Nil; le second est Eileithyia, maintenant El Kab, sur la rive opposée, et un peu plus au nord.

Dans un article publié en 1885 dans les *Études archéologiques* dédiées à M. LEEMANS, M. BOURIANT émettait l'opinion de la haute antiquité de Hiéraconpolis. Le musée de Boulaq vient de faire l'acquisition en cet endroit de trois statues en granit noir. L'une porte 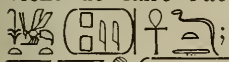; la seconde ; la dernière 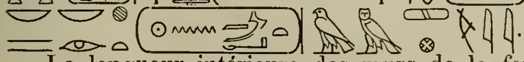. La ville existait donc déjà sous la VIe dynastie. — La longueur intérieure des murs de la forteresse, qu'a décrite M. BOURIANT, est de 55^m, la hauteur de 8^m 10, l'épaisseur de 3^m 50. Du côté extérieur les murs sont ornés de canne-

lures, comme les monuments de l'ancien empire. La largeur des saillants comme des rentrants est d'environ 0m 55, la profondeur du creux 0m 15. La largeur entre les deux enceintes est de 1m 50, égale à l'épaisseur du mur extérieur.

est Komir (probablement contraction de Kom mir), à mi-chemin entre Kom el Ahmar et Esneh. Il y a dans ce pays les arrasements d'un temple complétement enfoui. La montagne, à une demi-heure du village, est remplie de puits de momies de gazelles. Dans le *Recueil de monuments* de M. BRUGSCH, t. I, pl. XCIII on trouve dans une liste de divinités. Cette mention nous permet de voir que (même vol. pl. LXV, n° 23) ou (pl. XXXVII) et ne sont qu'une même ville, capitale du district ou (de la gazelle).[1] La liste est très développée pour la partie comprise entre Esneh et Erment, et ne donne pas moins de six noms, sur lesquels quatre peuvent être identifiés avec certitude. Commençons par les derniers.

est Toud, en face d'Erment. On hésite encore à dire si T'erti, Toud, correspond à Tuphium ou à Crocodilopolis.

A l'endroit nommé Gebelein, le Nil passe au pied de trois rochers isolés, hauts d'une vingtaine de mètres. Au sommet du plus grand de ces monticules a existé un temple d'époque ptolémaïque, bâti en grès, et sur une des pierres qui en proviennent j'ai pu lire dans la légende d'une divinité , variante du d'Abydos. Le temple a été renversé probablement par les Coptes, qui ont laissé des constructions en cet endroit. Une chapelle arabe dédiée au Sheikh Moussa domine le rocher.

correspond exactement comme signification au Gebelein moderne. La ville est sur la rive gauche, au pied du roc de Sheikh Moussa. Une stèle trouvée sur les lieux représente Trajan faisant offrande à six divinités égyptiennes. En dessous on lit :

ΝΕΧΟΥΘΗϹ ΠΕΤΕΑΡΟΥΗΡΙϹ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ϹΤΗΛΗΝ ΙϹΙΔΟϹ ΘΕΑϹ
ΜΕΓΙϹΤΗϹ ΠΑΘΥΡΙϹ L ΙΒ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΤΥΒΙ Ις

Νεχουθης Πετεαρουηρις, ανεθηκεν στηλην Ισιδος θεας
μεγιστης Παθυρις L ιβ Τραιανου του κυριου τυβι ις

Cette inscription permet d'identifier Gebelein avec Pathyris ou Phatyris. La liste de Karnak reproduite dans les *Monuments* de BRUGSCH, pl. XCIII donne Hathor comme déesse de cette localité. Le mot grec vient évidemment du nom sacré .

se retrouve sous la forme (BRUGSCH, *Mon.*, pl. 37) et , comme chef-lieu du district . Sur la rive orientale on trouve au sud de Gebelein les restes d'une ville et d'une nécropole remontant à la XIIe dynastie, près de Mehallah; nul doute que ce ne soit là Hefu.

Il ne reste plus à identifier que les deux villes citées après Esneh , qui est écrit aussi (BRUGSCH, *Monuments*, pl. 103), et . Si cette dernière était la même que ou Asphynis des Grecs, maintenant Asfoun, avec les ruines de

1) Dans le texte de la statue de Nimrot, du musée de Miramar, on demande pour le défunt «parcourir la montée d'Esneh». Il s'agit probablement de la région dont était le chef-lieu.

deux temples, Agni devrait forcément se trouver près de Mātana. Juvénal, dans ses satires, raconte l'inimitié entre les habitants de Tentyris qui tuaient les crocodiles et ceux d'Ombos qui les adoraient. L'auteur a fait confusion entre Ombos, et qu'on croit être Pampanis. Cette dernière seule peut correspondre avec le récit de l'expédition. La découverte d'un crocodile en granit à Ballas me fait supposer que se trouvait à cet endroit. L'étymologie, «ville du modelage», conviendrait à merveille pour cette localité, où se fabriquent encore des quantités de ces cruches auxquelles, du reste, Ballas a donné son nom. La présence du nom d'Isis dans me décide seule à proposer l'identification avec Tabenne, ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲏⲥⲉ, actuellement Geziret el-rharb, au tournant du fleuve, entre Qeneh et Denderah. est peut-être Chenoboscion, près de Dehechneh (?). Si , en copte ⲡϫⲱϫ est El-tout, au bord du fleuve, près de Samhoud, reste à trouver dans les environs de Farchout.

, entre El-Tout et Abydos, doit correspondre à Belianeh. Les Coptes l'appellent ⲧⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲏ. Mourtadhi rapporte qu'elle fut dans l'antiquité le théâtre des exploits d'un grand magicien.[1]

La position de est toujours inconnue. Près de Kom-es-sa' idah, il y a un village de Tinah qui pourrait avoir gardé le nom antique. — Je ne sais si on a fait attention au poteau des étrangers qui accompagne presque toujours le nom de cette ville. On trouve à Gournah deux types de cônes funéraires qui paraissent bien provenir du tombeau d'un seul individu. Or, dans l'un, le scribe Min est appelé gouverneur de Teni, dans l'autre gouverneur de Uti. Teni et Uti désigneraient donc la même localité. Mais est connu comme le nom des Oasis. Faudrait-il donc chercher la patrie de Ménèh à l'ouest de l'Égypte?

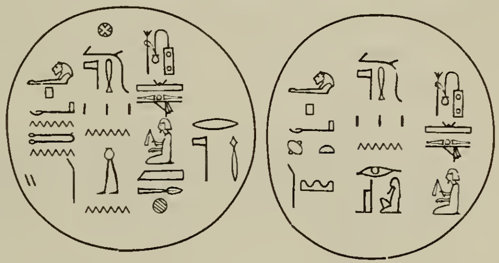

II. Méchaïkh, presque en face de Girgeh, est bâti sur les ruines d'une ville antique et d'un temple de la XIXe dynastie. C'est à côté de ce village, nommé aussi Aoulad Yahia, que se trouve le tombeau d'Anhourmès dont quelques parties ont été publiées par MARIETTE dans ses *Monuments divers*.

Dans le temple se trouve un naos d'époque saïte qui a été trouvé entièrement rempli de poissons en bronze. Peut-être doit-on placer en cet endroit la ville de Lepidotum. Les divinités du lieu sont Anhour et Mehit à têtes de lions; mais il ne faut pas oublier que la déesse Mehit est parfois représentée avec une tête humaine, coiffée d'un poisson.

III. Entre le Gebel Silsileh et Edfou on remarque, sur la rive droite, mais sans s'y arrêter souvent, les restes d'un grand couvent copte fortifié qui s'étage sur le penchant de la montagne. En cet endroit il y a sur les rochers au bord du fleuve plusieurs graffiti et

1) CHAMPOLLION, *L'Égypte sous les Pharaons*, p. 248.

une stèle dont le cartouche est martelé. Les prières s'adressent à . Un peu plus au nord sur des rochers qui paraissent avoir été exploités, on lit :

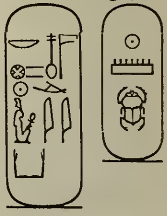

Enfin à 1 kilomètre au nord des ruines coptes se trouve la ville égyptienne perchée au sommet de la montagne, entre le Nil et une vallée. Elle est entourée d'une forte enceinte en briques crues, et possède un temple creusé à ciel ouvert dans le roc, du reste sans inscriptions. En-dessous de la ville, le graffiti reproduit ci-dessus, est gravé sur la paroi à pic de la montagne et doit remonter au temps de la XIIe dynastie.

IV. Une stèle ptolémaïque que j'ai vue, il y a un an, à Zagazig, et qui est maintenant au musée de Constantinople, représente un roi dont les cartouches n'ont pas été remplis, faisant offrande à Amon-Râ et à Maut, dont la légende est :

Pa-bau est inconnu à moins que ce ne soit le nom sacré de Shent het'aneb «le grenier de Memphis». Cette dernière ville se retrouve sur la stèle de Pianχi (où on avait cru lire *sept* le premier signe). D'après le dire du détenteur, la stèle venait de El 'Awasgah العواسكه, district de Sawaleh, aux environs de Faqous. La position des deux villes au pouvoir du prince serait donc connue.

V. Au Caire, sur un bloc de granit noir qui sert de mortier, on lit deux fois la légende : . La princesse Ptah-nefru n'était pas, je crois, connue. La pierre pourrait être de la XVIIIe dynastie.

VI. A Aboutig (Apothéké) un bloc de granit rose taillé en forme de meule était placé sur un puits. Une colonne verticale donne un fragment de texte en gros caractères . A droite est représenté Ammon . A gauche coiffée comme Ammon, présente ; la légende est . Sous ce tableau, on voit le haut d'un second avec des fragments de texte . On serait tenté de croire que la Régente Hatšepou avait élevé un grand monument dans cette ville, tandis qu'il n'y a là qu'un fragment de son deuxième obélisque à Karnak, correspondant au 6e tableau de la face O. de celui qui est intact. Cet exemple de la facilité avec laquelle même les fragments de gros monuments peuvent être déplacés, montre avec quel soin on doit vérifier les provenances.

VII. Dans une maison du Caire un morceau de sarcophage en brèche verte porte l'inscription suivante :

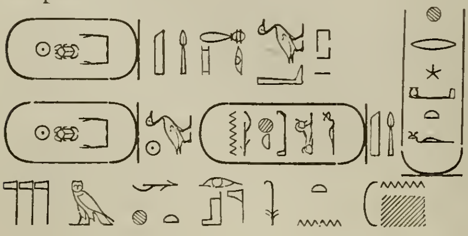

C'est évidemment un fragment du tombeau de Nectanébo II. Déjà le musée de Boulaq possédait des statuettes funéraires à son nom trouvées à Memphis. Les auteurs grecs rapportent que Nectanébo après sa défaite s'était réfugié en Éthiopie. Il semblerait résulter de ces monuments que Nectanébo

a été enterré à Memphis; il faut alors que les Perses lui aient permis de rentrer en Égypte, ou que les Ptolémées aient fait revenir son corps de Nubie.

VIII. Il existe encore des incertitudes sur les noms de quelques-unes des pierres de construction employées par les Égyptiens. Voici une liste de matériaux, d'après leur désignation sur le monument même.

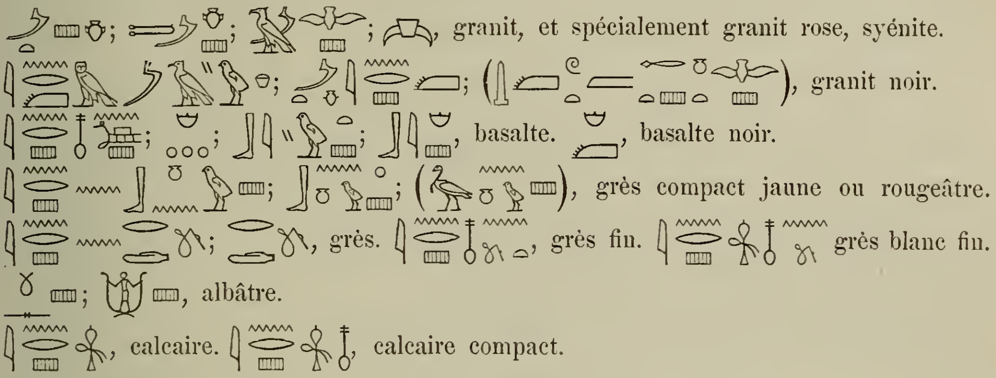

IX. Les monuments d'Amenmès sont assez rares. A deux cents mètres derrière le Ramesseum son nom se trouve écrit en surcharge sur un fragment du bas d'une grande stèle qui, je crois, n'a pas encore été signalé.

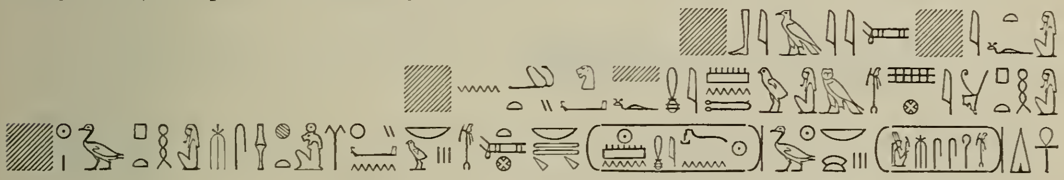

X. Dans le volume d'IDELER, *Hermapion*, se trouve une lettre de HUMBOLDT à CHAMPOLLION au sujet d'un cartouche relevé à Ashmounéin par le comte de MINUTOLI, et dans lequel il hésitait à lire Philippe. C'est bien de ce roi qu'il s'agit : les noms sont gravés sur la base des colonnes du portique :

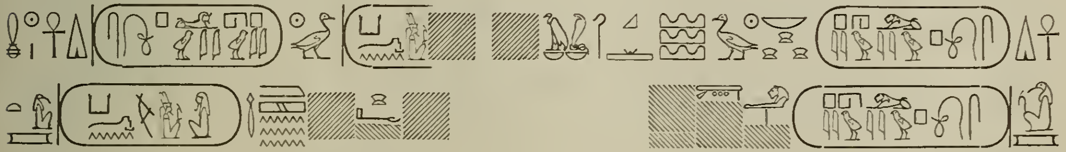

Une pierre, faisant partie d'un mur situé dans une autre partie du Tell, porte des restes d'inscriptions du temps d'Alexandre II.

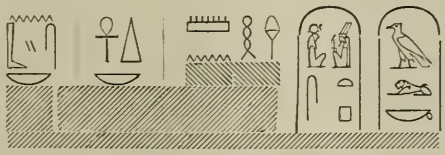

Nous voyons ici la mention du dieu ou de la déesse [hiéroglyphes] qui, comme divinité éponyme, peut nous fournir l'expression phonétique du groupe [hiéroglyphes], signifiant huit, et non pas quatre-vingt. Le passage d'Anastasi V, 11, 5, sur lequel M. BRUGSCH se fondait pour attribuer

la valeur 80 à , est loin de fournir des preuves. Hemen peut avoir été durci en Xmen, devenu en copte ϣⲙⲏⲛ, ϣⲙⲟⲩⲛ̄.

XI. La grande stèle de Mentouhotep du Musée de Boulaq (MARIETTE, *Abydos*, t. III, n° 617) n'a eu qu'une face publiée; l'autre côté est mutilé et n'a pas été reproduit. M. PIEHL m'ayant fait remarquer que quelques-uns des groupes subsistants se retrouvaient sur une autre stèle, j'ai cherché s'il ne serait pas possible au moyen d'autres monuments de combler les lacunes. Deux stèles m'ont servi à vérifier le texte de Mentouhotep dans une certaine mesure; mais, malheureusement, pour la partie la plus abîmée, et qui semble la plus intéressante, je n'ai pu trouver de copies. Je donne en dessous l'un de l'autre le texte *A* de Mentouhotep, *B* une stèle trouvée, il y a trois ans, par M. MASPERO à Gournah et reproduite par M. BOURIANT dans les *Mélanges* (commencement de la XVIIIe dynastie), *C* une stèle (n° 125 de MASPERO) d'un certain , contemporain de l'auteur de notre monument et venant d'Abydos (n° 670 de MARIETTE).

Le sommet de la stèle porte les légendes suivantes :

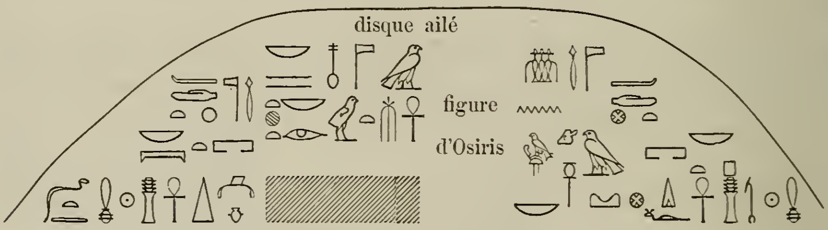

Dans la lacune devait se trouver le cartouche d'Usurtesen, d'après la stèle de gravée sur un modèle semblable. L'inscription est ainsi disposée :

Les 8 grandes lignes et les 16 petites se suivent, de même que l'inscription commençant par la petite ligne horizontale de gauche se poursuit par les colonnes verticales et finit au-dessus du personnage. Dans l'inscription *B*, le personnage se donne comme serviteur non du roi, mais de la reine-mère . Aussi le des deux autres textes est remplacé par .

<table>
<tr><td colspan="3">1 ligne en gros caractères</td></tr>
<tr><td colspan="3">8 lignes horizontales</td></tr>
<tr><td>5 lignes horizontales</td><td>1 ligne horizontale</td><td rowspan="2">16 lignes horizontales</td></tr>
<tr><td>Le défunt debout et à la main</td><td>5 lignes verticales</td></tr>
</table>

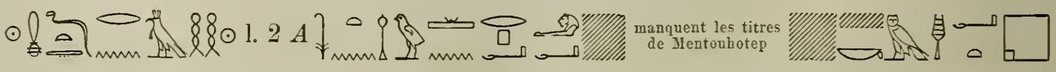

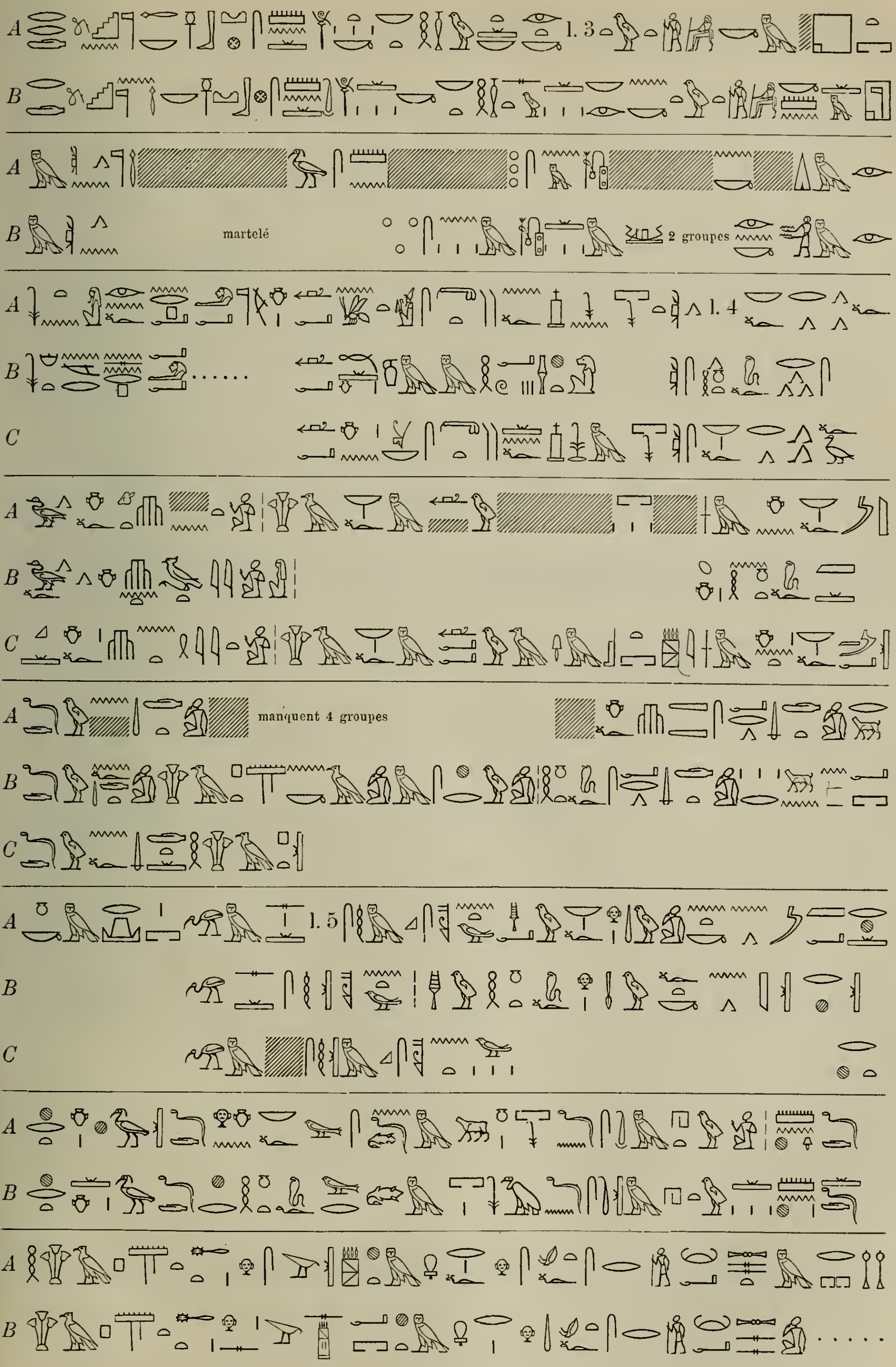
A
l. 3
B
A
B
martelé
2 groupes
A
l. 4
B
C
A
B
C
A
manquent 4 groupes
B
C
A
l. 5
B
C
A
B
A
B

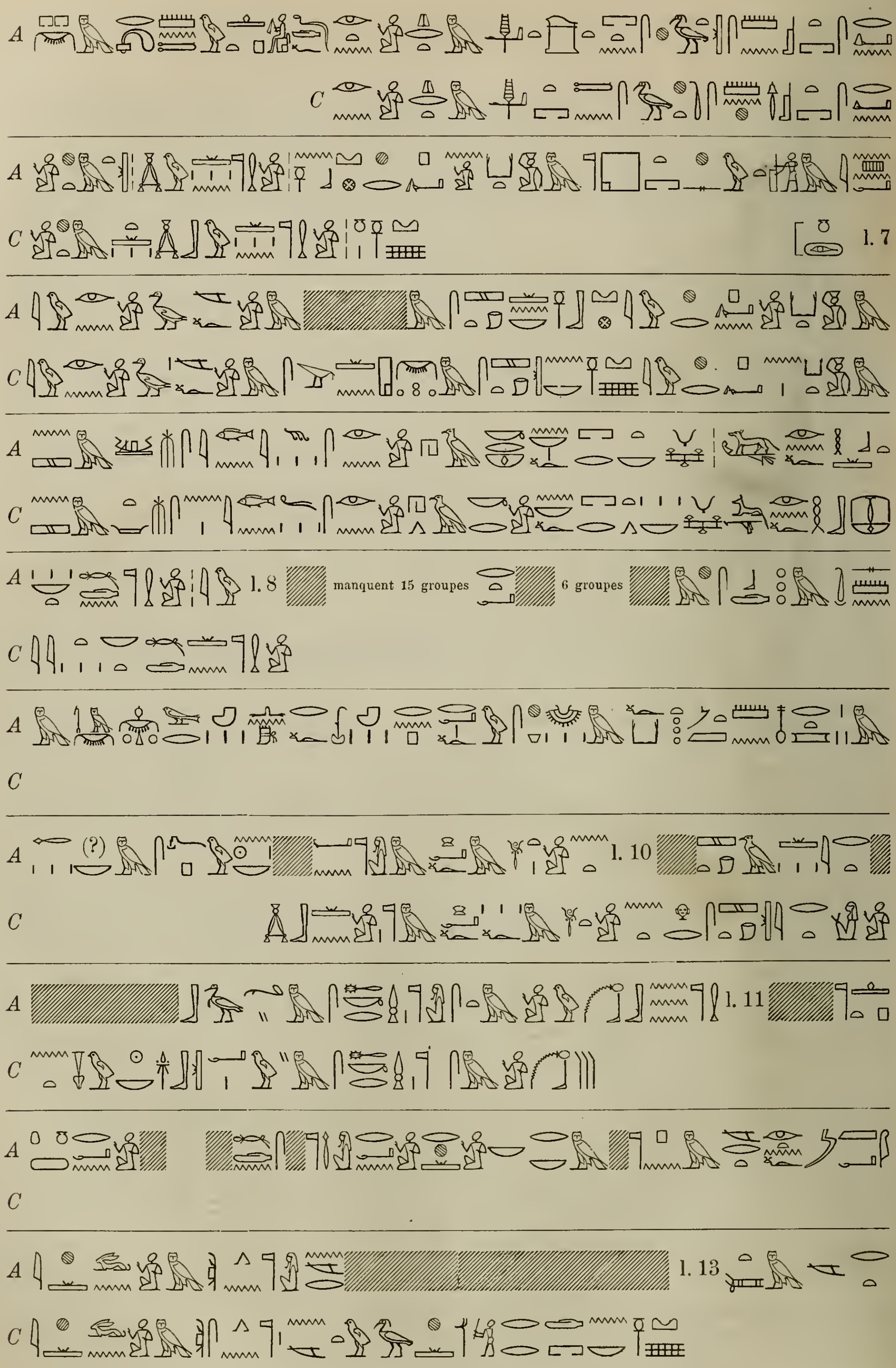
A
C
A
C
l. 7
A
C
A
C
A
l. 8
manquent 15 groupes
6 groupes
C
A
C
A
(?)
l. 10
C
A
l. 11
C
A
C
A
l. 13
C

A 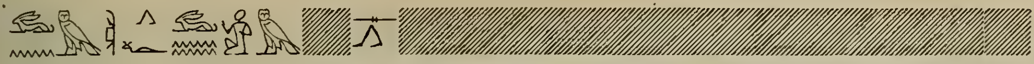

A l. 14 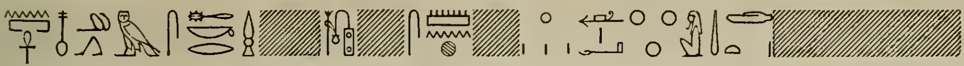

A l. 15 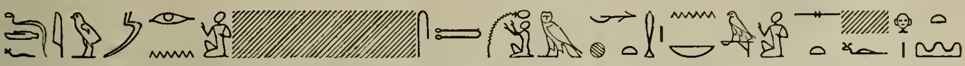

A l. 14 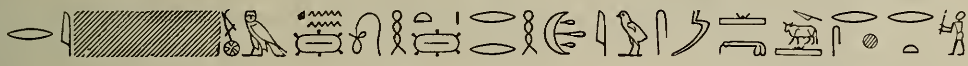

A l. 15

A l. 16

A l. 17

A l. 18 fin l. 19 fin 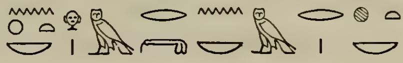

l. 20 fin puis 3 lignes entièrement détruites

A
C
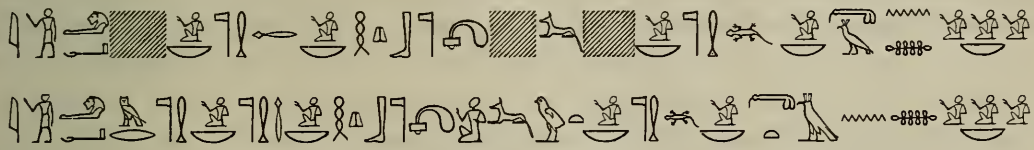

A
C
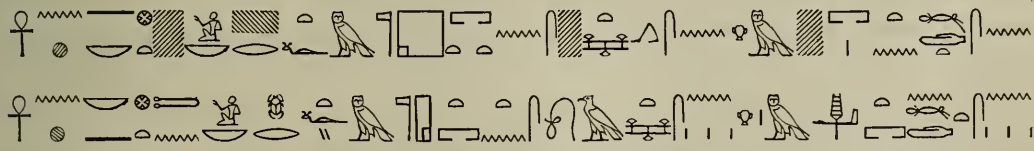

A
C
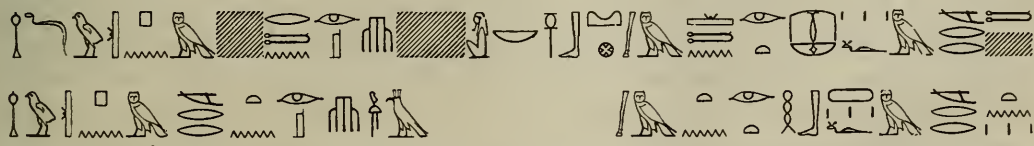

A
C
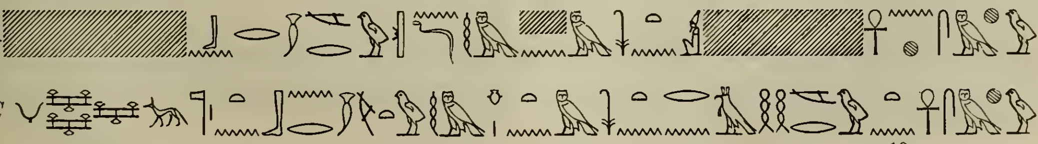

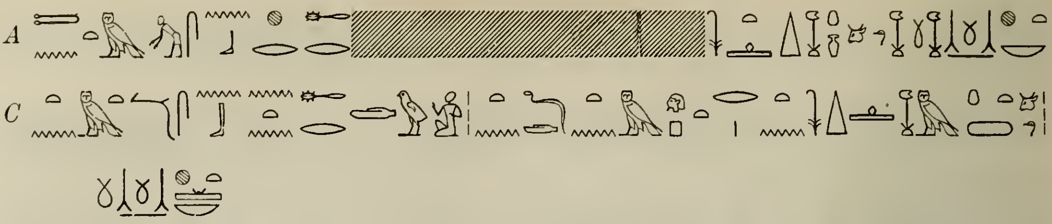

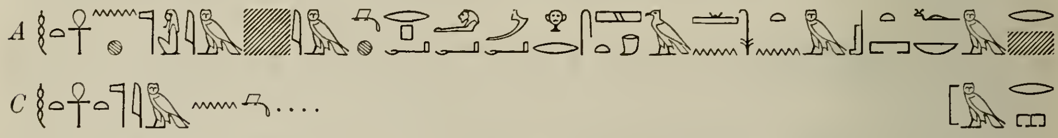

«L'Horus vivant par ses naissances, maître des diadèmes, vivant par ses naissances [roi du midi et du nord Kheper-ka-rā, dieu bon, maître des deux terres, fils du soleil Usurtesen Ier, donnant la vie, la stabilité, la tranquillité, la santé, la joie] comme le soleil, à toujours pour l'éternité. C'est un ordre royal, grand héritier . . . . . Mentouhotep, qu'on te fasse une sépulture près de l'escalier du grand dieu, seigneur d'Abydos, perpétuant toutes tes dignités, toutes tes faveurs. On t'a fait une statue (placée) dans la salle divine, comme un serviteur du dieu grand . . . . leurs . . . . en écrits . . . . On t'a rendu hommage à cause de ce que le roi a fait pour lui, au grand héritier, ami divin, pensée unique du souverain qui l'a apprécié comme colonne du sud de son palais.[1] Suivant son maître dans ses marches, faisant entrer sa pensée parmi les hommes. (Marchant) derrière son maître isolément, seigneur(?) parfait dans le palais. Remplissant[2] le cœur de son seigneur, vraiment, qui lui dit [la parole secrète, discutant(?) les desseins de son seigneur] pour les deux terres, faisant parvenir les paroles au palais, moi, le chef des greniers. Trouvant (le moyen de) rendre agréable les difficultés, soutien de son seigneur pour (contre) la parole qui froisse la vérité, le savant par rapport à la pensée, à l'esprit et à la parole, près de son seigneur. Très estimé dans l'intérieur du palais, pondéré dans le pessimisme, parfait de parole. Cœur voilé sur ce qui se passe au palais, bouche close sur ce qu'il a entendu. Fonctionnaire habile à discourir, intendant des maisons de l'argent et de l'or, le chancelier Mentouhotep. Il dit : J'ai fait pour la sépulture du célébré (Osiris) la consolidation de cette place. J'ai mis fin aux réclamations des prophètes d'Abydos. J'ai ordonné le travail dans le temple, bâti en pierre de Tourah. Ce que j'ai fait est d'un fils qui l'aime, comme un guide de la salle d'or dans le mystère du seigneur d'Abydos. J'ai ordonné le travail de la barque sacrée, j'ai fait ses membrures(?), j'ai fait la liesse de son seigneur; à toutes les sorties de Ap-herou, il a fait toutes les choses des fêtes décrétées par les prophètes. Il a . . . . mettant . . . . en lapis, en cuivre incrusté en électrum, en argent fin(?), en bronze, on ne sait sa fin, des métaux de l'année(?),

1) Variante de *B* : l'unique remplissant le cœur de l'unie aux membres de Seχet.

2) Le texte *B* donne ici = 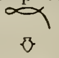 au lieu de . *Am* est un véritable verbe signifiant «se trouver dans, être dans».

annuellement. Il a mis des colliers de turquoises vraies, des bracelets de toutes pierres(?) de choix, chaque jour. J'ai rendu(?) à dieu, par sa splendeur, ma préséance de maître des mystères. J'ai accompli le rite de la réunion, chaque jour, voulant que mes mains ornent le dieu, étant prêtre, purificateur ou prophète . . . . les divines offrandes. J'ai placé . . . . . dieu grand, j'ai mis tout mon savoir à . . . . ce dieu, afin qu'il me fasse juste. Ainsi, j'ai été au service de dieu pour être esprit pur, et puissant auprès de l'escalier du seigneur d'Abydos . . . . afin d'être à son service. J'ai été . . . . . . de la bonne demeure de vie, parvenu en ornement . . . . Il dit : J'ai vu . . . . prêtre à la suite de la majesté de mon maître . . . . ville de mer poisson, frai,[1] et mollusques(?) Étant tué le taureau(?) pour faire tomber les ennemis . . . . . les . . . . . . des chemins sont en fête, les pays étrangers se purifient; ceux-ci placent au sommet de la montagne toutes les offrandes après . . . . . . devint Sa Majesté faisant vivre celui qui y mourait . . . . . . le chancelier Mentouhotep. Il dit : Moi . . . . .»

Il ne reste que des mots insignifiants des six dernières lignes.

L'inscription de gauche est ainsi conçue :

«O, tout chef ou directeur des prophètes, tout grand prophète, tout officiant, chancelier sacré ou initié aux mystères, tout prophète inférieur,[2] tout individu assuré de la protection,[3] tout vivant de tout pays en vos villes, étant en vos temples, ayant passé en face du tombeau et ayant lu cette stèle; afin que Osiris dans l'Amenti, seigneur d'Abydos, vous renouvelle, quand vous célébrez ses fêtes, afin qu'Ap herou et vos dieux soient pour vous des palmes d'amour, réjouissant vos cœurs comme un roi pour l'éternité; (vous qui) désirez la vie, repoussez la mort et (voulez) la santé pour vos enfants, dites au commencement de vos prières : Oblation de milliers de pains, liquides, bœufs, oies, des milliers de vêtements, des milliers d'objets, et toute chose agréable dont vit un dieu au favorisé, grand héritier véritable, chef des secrets du roi dans toutes ses demeures, préposé au trésor, officiant . . . . chancelier Mentouhotep véridique.

XII. La première phrase du papyrus Prisse, dont M. VIREY a publié dernièrement une traduction remarquable, a embarrassé tous les commentateurs. La clef des difficultés se trouve dans le mot [hiéroglyphes] qui ne signifie pas ici couteaux, mais coupures, césures. Je comprends ainsi le passage :

1) Trois mots difficiles à traduire, d'autant plus qu'ils sont isolés. Le déterminatif des deux premiers ressemble à celui des places fortes, mais avec un trait au milieu [hiéroglyphe]. J'ai traduit «poisson» [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] = [hiéroglyphes] «pisciculus», à cause du troisième mot dont le déterminatif [hiéroglyphe] m'a paru représenter une méduse.

2) C'est-à-dire prophètes de toutes classes dont le rang est indiqué par un chiffre composé de plusieurs signes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc.

3) Je ne crois pas que [hiéroglyphes] désigne les inspecteurs des temples comme M. DE HORRACK l'avait proposé. Le déterminatif même, trois hommes au lieu d'un, indique que c'est la désignation d'une catégorie nombreuse d'individus. Les *meti n sa* sont tous les citoyens, les fidèles serviteurs sur lesquels la divinité répand sa grâce [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphe], de même que le roi est spécialement l'élu, le choisi de cette même protection [hiéroglyphes]

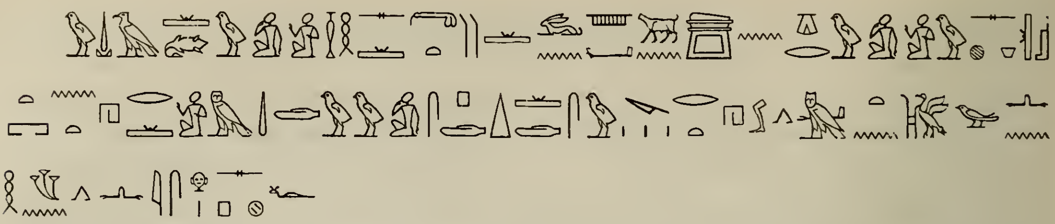

« J'affirmis ma vénération en chantant le bien, (ouvrant l'arche de mon silence, vaste demeure qui me plaisait,) en un discours muni de césures, pour qu'on ne s'embarrasse dans un sens mauvais sans être guidé, si ce n'est alors à sa volonté. »

XIII. Dans son catalogue du Musée de Florence, M. SCHIAPARELLI a donné une liste des grands prêtres de Ptah. Un monument du Musée de Boulaq déjà publié il y a deux ans par M. BOURIANT dans ce même recueil, nous fournit un nom de plus. C'est une stèle en granit noir dont les inscriptions sont ainsi disposées :

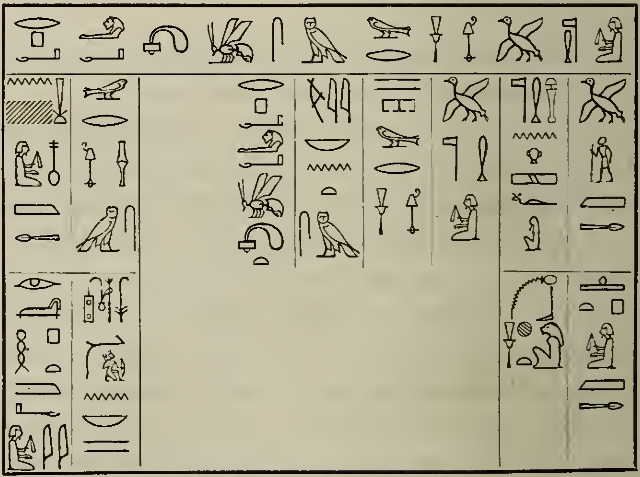

Le milieu de la stèle est en retrait. Pi-nuter-hon y est représenté adorant Ptah. Sous les noms des quatre membres de sa famille, ceux-ci sont représentés agenouillés. Le texte ne nous dit malheureusement pas les liens de parenté de ces cinq personnages, mais il est probable que 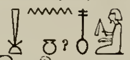 est le père de , lequel vivait sous Thothmès IV et eut un fils qui exerça après lui les fonctions de 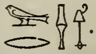.

XIV. Dans les dernières fouilles du Musée de Boulaq à Gournah, on a recueilli les fragments d'une stèle en calcaire de la XVIIIe dynastie, et probablement de Thotmès III. Le monument a été tellement broyé, que je n'ai pu reconstituer entièrement qu'une seule ligne, qui justement nous donne une énumération curieuse : 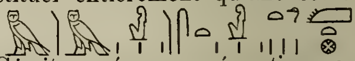 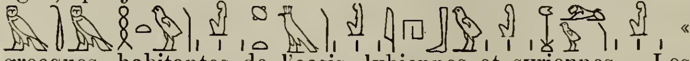 « Sémites, négresses, égyptiennes, grecques, habitantes de l'oasis, lybiennes et syriennes ». Les 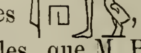, de la racine , « être en joie, sauter », sont évidemment les Lybiens, les Psylles, que M. BRUGSCH a déjà trouvé désignés sous le nom de 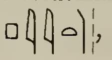, les voltigeurs (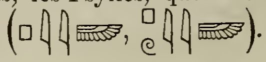).

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

PAR

M. Aurès.

(Suite.)

Cinquième Partie. — Essai sur les mesures de poids.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales.

La numération sexagésimale dont j'ai exposé les règles dans le IIIe volume du *Recueil*[1] publié sous la direction de M. G. Maspero, constitue un système si perfectionné et si complet qu'il semble impossible de le considérer comme *primordial* et qu'il est par conséquent nécessaire d'admettre que lès Chaldéens ont dû le substituer à un autre système moins parfait et en même temps beaucoup plus ancien, lorsqu'ils l'ont introduit dans leur arithmétique, pour en rendre les calculs à la fois plus prompts et plus faciles.

Ils n'ont fait qu'obéir, en agissant de la sorte, à l'une des grandes lois des choses de ce monde, où les diverses améliorations successivement introduites dans les sciences, dans la civilisation et plus généralement encore dans les institutions humaines quelles qu'elles soient, n'ont été obtenues, à quelque époque qu'on les considère, qu'en mettant à contribution les connaissances déjà acquises par les générations antérieures.

Pour ce qui concerne, en particulier, les anciennes populations de l'Asie, je crois avoir déjà prouvé, par une nouvelle interprétation du texte de la tablette de Senkéreh, insérée aux pages 150 et suivantes du VIIe volume du *Recueil* de M. Maspero, que le système de numération dont elles se servaient, avant d'adopter le système sexagésimal, était un système où les unités étaient comptées :

1° par sixains ou *qani* de . . . . 6 unités,
2° par douzaines ou SA de . . . . 12 unités,
3° par soixantaines de SA ou US de . . . . 720 unités,
et 4° enfin par trentaines d'US ou KAS'BU de . . . . . 21.600 unités.

On sait, d'un autre côté, qu'à l'origine de toutes les civilisations, c'est toujours la numération décimale qui se montre la première, parce qu'il est évident que, lorsque les hommes ont voulu, pour la première fois, former des nombres en groupant des unités, ils n'ont pu le faire qu'en les comptant *sur leurs doigts*, par quines et par dizaines.

Dans cet état de la question, il y a pour nous un intérêt majeur à connaître, si la chose est possible, les divers systèmes de numération qui se sont succédés, chez les Assyriens, depuis leur numération décimale primitive jusqu'à leur numération sexagésimale, parce

1) *Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie Égyptiennes et Assyriennes,* publié sous la direction de M. G. Maspero, pour servir de Bulletin à la mission Française du Caire, pages 8 et suivantes, 155 et suivantes.

que c'est toujours en se conformant aux lois de leur numération qu'ils ont réglé leurs systèmes métriques successifs et parce que c'est, sans aucun doute, bien longtemps avant d'en venir à cette numération sexagésimale, qu'ils ont commencé à fixer leurs premières mesures; d'où il résulte avec évidence que la connaissance de leurs diverses numérations suffirait pour éclairer d'un jour nouveau les points encore obscurs de leurs divers systèmes métriques.

Il serait complétement inutile d'entreprendre une semblable recherche par rapport aux autres peuples de l'antiquité, parce qu'on sait que ces divers peuples ont toujours conservé leur système primitif de numération décimale, sans jamais le modifier en aucune manière, quoique leurs systèmes métriques, tels que nous les connaissons, soient tous essentiellement duodécimaux. C'est ainsi, par exemple, que les Romains, qui ont toujours considéré l'as, divisé en 12 onces, comme la base fondamentale de toutes les combinaisons de leur métrologie et dont le système métrique se trouve, par suite, incontestablement duodécimal, n'ont jamais cessé de calculer les nombres suivant le système décimal ordinaire et mieux encore suivant le système quinaire, puisqu'on trouve, comme je l'ai déjà fait remarquer ailleurs, dans leur numération écrite, non-seulement le signe V pour représenter le quine, mais encore le signe X égal à 2 V (X) pour représenter la dizaine, et en outre :

Le signe L, pour représenter la cinquantaine = 5 dizaines ou 10 quines.

Le signe C, pour représenter la centaine = 2 L = 10 X.

Le signe D, pour représenter la cinq-centaine = 5 C = 10 L = 100 V.

et enfin le signe M, pour représenter le mille = 2 D = 10 C = 100 X.

Il en est à peu près de même dans tous les autres pays et ce n'est certainement pas par hasard qu'une numération décimale et une métrologie duodécimale existent ainsi, à toutes les époques, dans tant de lieux et dans des lieux si différents les uns des autres; c'est, au contraire, de la façon la plus simple et la plus naturelle que cette anomalie, au premier abord si choquante, se rencontre partout et se conserve depuis si longtemps.

Elle résulte, en effet, de ce que, dès qu'une mesure, quelle qu'elle soit, de longueur, de volume ou de poids, est admise dans la pratique, on ne peut s'en servir, avec un peu de précision, qu'à la condition d'en prendre la moitié, le tiers et le quart et par conséquent aussi le douzième, puisque un douzième est égal à un tiers moins un quart. De sorte qu'il a toujours été aussi naturel et aussi facile de diviser les unités métriques en 12 parties égales que de continuer à compter les unités ordinaires par quines et par dizaines. C'est même pour cela que les divers peuples de l'Europe, malgré leur civilisation aujourd'hui si avancée, continuent encore à agir de la même manière et si, pour ce qui concerne la France, nous sommes enfin parvenus, au commencement de ce siècle, à mettre exceptionnellement notre nouveau système métrique en parfait accord avec notre ancien système de numération décimale, on sait que nous n'avons pu obtenir cet avantage qu'en perdant tous ceux que notre ancienne métrologie duodécimale nous offrait si heureusement.

Les populations asiatiques n'ont jamais eu à subir un pareil inconvénient, parce que, aux diverses époques de leur histoire, leur système primitif de numération décimale a été successivement modifié de manière à être toujours d'accord avec le système duodécimal des mesures et c'est là précisément ce qui fait que l'étude des différentes modifications introduites, peu à peu, dans ce système primitif, doit être pour nous d'une très grande utilité : d'une part, en nous aidant à mieux comprendre tous les détails de l'ancienne métrologie et

de l'autre, en nous montrant comment il arrive qu'à une époque où toute l'Europe était encore plongée dans la plus profonde barbarie, les nations assyriennes étaient déjà parvenues à appliquer, d'une manière définitive, à leur numération, en même temps qu'à la formation de leurs mesures, le système sexagésimal dont la perfection est si grande et qui laisse si loin derrière lui ce système décimal moderne que nous avons eu tant de peine à établir chez nous et que nous tenons aujourd'hui en si grande estime, malgré sa faible valeur.

Chez les Assyriens, l'unité métrique primordiale et fondamentale de laquelle on a successivement déduit toutes les autres mesures, au fur et à mesure des besoins, est incontestablement l'*Empan*, comme M. Oppert l'a fait voir le premier et comme les explications qui vont suivre, achèveront de le démontrer; et cette première unité, ainsi que je l'ai déjà répété plusieurs fois, a été certainement divisée, dès l'antiquité la plus reculée, en 2, en 3, en 4, et par conséquent en 12 parties égales, de la manière indiquée, en 1883, dans le 1er chapitre de la 2e partie de cet *Essai*, à la page 158 du IVe volume du *Recueil* de M. Maspero. Cependant le quart de l'empan, égal à 3 doigts, n'a jamais servi à former une mesure réelle, tandis que, au contraire, sa moitié, à laquelle j'ai conservé le nom de *Sulum* que M. Oppert lui a attribué, son tiers qu'il a nommé *Palme* et que je désigne, de mon côté, sous le nom de *Petit Palme* (on verra tout à l'heure pourquoi) et enfin sa douzième partie que j'appelle *Doigt* constituent, d'une manière certaine, de véritables mesures, malgré l'opinion contraire de Lenormant qui n'a admis, dans son tableau des mesures linéaires assyriennes, ni le *Petit Palme*, ni le *Doigt* et malgré celle de M. Oppert qui a pareillement refusé et refuse encore de comprendre le doigt dans sa série.[1]

A ces quatre mesures primitives, le *Doigt*, le *Petit Palme* égal à 4 doigts, le *Sulum* égal à 6 doigts et l'*Empan* égal à 12 doigts, les anciens Assyriens ont ajouté, dès le principe, la *Coudée*, égale à 2 empans et divisée, par conséquent, elle-même en 4 sulum, 6 petits palmes et 24 doigts et s'ils ont éprouvé le besoin de créer cette 5e mesure, c'est, ou bien parce que, dans presque tous les systèmes métriques, les unités principales figurent habituellement, dans les séries auxquelles elles appartiennent, entre leur moitié et leur double, ou, mieux encore, parce que l'empan était une mesure beaucoup trop courte pour être employée commodément dans certains cas particuliers et, par exemple, lorsqu'il s'agissait de mesurer des dimensions un peu fortes.

Dans cette première et très ancienne série de mesures qui commençait au doigt et finissait à la coudée, le doigt semble être la première des unités que les Assyriens ont comptées par douzaines. Et l'on peut même considérer comme à peu près certain qu'au moment où ils ont introduit cette petite mesure dans leur métrologie, ils comptaient encore toutes les autres unités, sans exception et quelles qu'elles fussent, conformément à leur premier système de numération, c'est-à-dire par dizaines.

Il est, malgré cela, nécessaire de reconnaître que le système duodécimal, si naturellement introduit dans la métrologie assyrienne, comme d'ailleurs dans toutes les autres métrologies, par la division de la plus ancienne mesure en 12 parties égales, n'a pas tardé à s'y

1) Dans son dernier mémoire sur les mesures assyriennes de capacité, M. Oppert donne le nom de *Doigt* à la 60e partie de l'empan (tirage à part, p. 9, l. 20). Dans cette hypothèse, la longueur du doigt se trouve réduite à *4 millimètres* $^{1}/_{2}$ seulement!!

développer et à s'y étendre peu à peu, puisqu'on y trouve, au-dessus de la coudée, au nombre des anciennes mesures linéaires, la *Canne,* égale à 6 empans et la *Perche,*[1] égale à 12 empans, identiquement comme on y trouve, au-dessous de la coudée, le sulum égal à 6 doigts et l'empan égal à 12 doigts.

La canne et la perche, une fois admises dans la série métrique, ont servi à former le *Pied,* égal à la 10e partie de la perche ou, si on l'aime mieux, à la 5e partie de la canne, et ce pied a été naturellement divisé lui aussi, comme toutes les autres mesures, en 2, en 3, en 4 et en 12 parties égales, parmi lesquelles le tiers que j'ai appelé *Grand Palme* pour le distinguer du petit palme, et le 12e, que tout le monde appelle *Pouce,* ont été admis seuls au rang des mesures proprement dites, de sorte qu'après ces diverses additions et modifications, la série des mesures linéaires assyriennes s'est trouvée finalement divisée en deux groupes bien distincts comprenant :

Le premier :	1° le doigt . . .	=	. . . .		1 doigt
	2° le petit palme	=	. . . .		4 doigts
	3° le sulum . . .	=	. . . .		6 doigts
	4° l'empan . . .	=	1 empan	=	12 doigts
	5° la coudée . .	=	2 empans	=	24 doigts
	6° la canne . . .	=	6 empans	=	72 doigts
	et 7° la perche . .	=	12 empans	=	144 doigts
et le second :	1° le pouce . .	=	. . . .		1 pouce
	2° le grand palme	=	. . . .		4 pouces
	3° le pied	=	1 pied	=	12 pouces
	4° la canne . . .	=	5 pieds		
	5° la perche . . .	=	10 pieds		
	et 6° enfin le plèthre . .	=	10 perches	=	100 pieds

qui semble avoir été introduit dans la série métrique en même temps que le pied.

Les rapports établis, dans le premier de ces deux groupes, entre les diverses mesures qui le composent, sont tous essentiellement duodécimaux, tandis que les anciens rapports décimaux ont été conservés, au contraire, dans le second, avec un soin bien manifeste; et il résulte de là, si je ne me trompe, non-seulement que les mesures du premier groupe étaient plus particulièrement employées dans les villes, dont la population, toujours plus civilisée que celle des campagnes, admet plus facilement les innovations et les progrès, mais encore que, par une raison inverse, celles du second groupe devaient servir, d'une manière à peu près exclusive, dans les campagnes, pour les besoins des agriculteurs et des paysans qui n'ont jamais aimé le changement et dont l'esprit étroit et routinier s'est opposé, dans tous les temps, à tout ce qui a pu ressembler à un changement de système.

Quoi qu'il en soit, et quelle que puisse être la vérité sur ce point, il n'est pas difficile de comprendre maintenant que les deux systèmes que je viens de faire connaître, ne sont pas restés indépendants l'un de l'autre, et qu'on les a, au contraire, forcément réunis, dans

1) M. Oppert qui désigne cette mesure sous le nom de *Toise,* donne ainsi une très fausse idée de sa longueur réelle et c'est pour éviter cet inconvénient qu'il m'a semblé préférable de substituer le nom de *Perche* à celui de *Toise.*

la suite des temps, avec d'autant plus de raison que cette seule réunion a suffi, comme on va le voir, pour amener plusieurs améliorations importantes.

La division de la perche en 12 empans et celle de la canne en 12 sulum ne permettait d'en prendre que la moitié, le tiers, le quart, le sixième et le douzième, et l'on n'en pouvait prendre ni le cinquième ni le dixième. Mais l'introduction, dans la série métrique, d'un pied égal à la 10e partie de la perche et à la 5e partie de la canne a d'abord suffi pour combler cette lacune.

En outre, puisque le pied est égal à la 10e partie d'une perche, ou ce qui est la même chose au dixième de 12 empans, l'empan lui-même se trouve égal à $\frac{10}{12}$ d'un pied ou en d'autres termes à 10 pouces et par suite peut être divisé, à son tour, aussi aisément que la perche, en 10 et en 5 parties égales.

La coudée, double de l'empan, et par conséquent égale à 20 pouces, peut être divisée aussi de la même manière, et sa cinquième partie devient alors égale à 4 pouces, ou ce qui est la même chose, à 1 grand palme; de sorte que la coudée peut être divisée en 5 grands palmes aussi naturellement qu'en 6 petits palmes, et l'on voit par là à quoi se réduit et comment il faut résoudre la question depuis si longtemps controversée entre les métrologues pour parvenir à savoir si la coudée assyrienne était autrefois divisée en 5 palmes ou en 6.

Un autre résultat, encore plus remarquable que ceux qui viennent d'être exposés, a été aussi la conséquence de la réunion, dans une seule et même série, de toutes les unités métriques linéaires. Voici en quoi il consiste :

Lorsqu'on traçait, comme on devait le faire presque toujours, sur un empan, sa double division en 10 pouces et en 12 doigts, la distance comprise entre l'extrémité du premier pouce et celle du premier doigt se trouvait forcément égale à $\frac{1}{60}$ d'empan, parce que, en effet, $\frac{1}{10} - \frac{1}{12} = \frac{1}{60}$. On voit ainsi qu'il était impossible de diviser un empan en 10 pouces et en 12 doigts, sans le diviser, en même temps, en 60 parties égales, que les Assyriens nommaient *Sussi*, ce qui est bien certainement le plus ancien exemple de l'introduction d'une division sexagésimale dans le système métrique assyrien; et cet exemple doit être remarqué, quoique il ne suffise pas encore pour qu'il soit permis de considérer, dès à présent, le système entier comme sexagésimal et qu'il suffise seulement pour mettre sur la voie, en montrant comment la numération sexagésimale a pu s'introduire peu à peu et à la longue, dans la métrologie.

En résumé, puisqu'il résulte de ce qui vient d'être dit que le *Sussu*, 60e partie de l'empan, doit être finalement ajouté à la série des mesures linéaires et puisqu'on sait, d'un autre côté, que la longueur du pied assyrien est très sensiblement égale à celle du pied gaulois, et peut être ainsi réglée très approximativement à $0^m 324$. Voici quel est exactement le point où est parvenue maintenant notre étude.

Nous savons, de la manière la plus certaine, que la série des mesures linéaires assyriennes comprenait très anciennement :

1° Six fractions plus petites que l'empan et qui sont :

Le sussu ($^1/_{60}$ d'empan) ayant une longueur de	. . . . . .	$0^m 004^{mm} 5$
le doigt ($^1/_{12}$ d'empan)	= 5 sussi = ...	$0^m 022^{mm} 5$
le pouce ($^1/_{10}$ d'empan)	= 6 sussi = ...	$0^m 027$
le petit palme ($^1/_3$ d'empan)	= 20 sussi = ...	$0^m 090$

le grand palme ($^2/_5$ d'empan) = 24 sussi = ... 0^{m}108
et le sulum ($^1/_2$ d'empan) = 30 sussi = ... 0^{m}135.

Mesures qui se déduisent toutes, comme on le voit, de l'empan dont la longueur exprimée en mesure française est égale à 0^{m}270.

Et 2° Cinq mesures plus grandes que l'empan et qui sont :

Le pied = 3 grands palmes = 12 pouces . . . . = 0^{m}324
la coudée = 2 empans = 5 grands palmes = 6 petits palmes = 0^{m}540
la canne = 3 coudées = 5 pieds = 6 empans = *60 pouces* = 1^{m}620
la perche = 6 coudées = 10 pieds = 12 empans . . . . . . = 3^{m}240
et le plèthre = 10 perches = *60 coudées* = 100 pieds . . . = 32^{m}400.

Ensemble 12 mesures en y comprenant l'empan.

Mais, je le répète et on le remarquera, le système métrique ainsi réglé n'est pas véritablement sexagésimal, quoiqu'on y rencontre déjà trois mesures divisées en 60 parties égales, l'empan divisé en 60 sussi, la canne divisée en 60 pouces et le plèthre divisé en 60 coudées; ce n'est, malgré cela, qu'un mélange hybride de l'ancien système décimal toujours plus ou moins en usage et d'un système duodécimal qui tend à se développer et se développera encore. Car le système linéaire assyrien, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, contient, indépendamment des 12 mesures dont les noms précèdent, quelques autres mesures qui lui ont été successivement ajoutées, lorsque le besoin s'en est fait sentir. On sait, par exemple, que dans l'origine, lorsque les distances n'étaient évaluées qu'au *Pas* et en comptant les pas, tantôt par dizaines, suivant l'ancien système de numération, et tantôt par douzaines, suivant le nouveau système, on a réglé la première mesure itinéraire, *le Stade*, à 120 pas, très probablement parce que ce nombre 120 convient aussi bien à la numération décimale qu'à la numération duodécimale (10 fois 12 = 12 fois 10 = 120). Mais cette longueur de 120 pas variait alors, dans la pratique, suivant la taille et même suivant la volonté du marcheur, et il est résulté de là que lorsqu'on a voulu admettre sérieusement cette mesure dans le système métrique, il a été nécessaire de la régler avec plus de précision, ce qu'on a fait en assignant au pas identiquement la même longueur qu'à la canne,[1] de sorte que le stade, lorsqu'il a été ajouté, d'une manière définitive, à la série des mesures linéaires, s'est trouvé rigoureusement égal :

1° à 6 plèthres,

2° à 60 perches,

3° à 120 pas (pas doubles, en latin *Passus*) ou à 120 cannes,

---

1) Les mesures telles que l'empan, la coudée et même le pas, ont été déduites, chez tous les peuples, des dimensions du corps humain, et pendant une longue série de siècles, les hommes n'ont mesuré les longueurs qu'en les rapportant à leur propre pas, à leur propre coudée, ou à leur propre empan.

L'empan naturel et la coudée naturelle sont très sensiblement dans le rapport exact de 1 à 2, et sont, en outre, très approximativement égaux, le 1er à 0^{m}25 et la 2e à 0^{m}50. Mais le pas, variant nécessairement dans des limites plus étendues, a laissé une certaine latitude aux créateurs des divers systèmes métriques. Si donc, comme il est impossible d'en douter, les Assyriens ont fini par assigner à leur empan et à leur coudée des longueurs de 0^{m}27 pour le premier et de 0^{m}54 pour la seconde, qui sont un peu supérieures aux longueurs naturelles, ce ne peut être que parce qu'ils ont voulu donner la préférence au *Pas*, comparativement à la coudée ou à l'empan, lorsqu'ils ont établi des rapports exacts et définitifs entre ces trois mesures et parce qu'ils ont alors fixé *a priori* la longueur du pas à 1^{m}62, pour en déduire ensuite les dimensions de la coudée et de l'empan.

4° à 360 coudées,

5° à 600 pieds,

et 6° enfin à 720 empans.

Et l'on voit qu'à ce moment le système linéaire assyrien considéré dans son ensemble, présentait déjà une certaine perfection et même une assez grande régularité, sans être encore tout à fait sexagésimal, puisqu'on y trouvait en même temps :

1° La plus grande des mesures manuelles, la perche, égale à 720 sussi,

et 2° la plus grande des mesures itinéraires, le stade,[1] égale à 720 empans.

De plus et il importe de le faire remarquer, pour achever de montrer combien il est exact de dire que la numération et la métrologie ont toujours été, chez les Assyriens, en parfait accord l'une avec l'autre, si les principaux groupes d'unités métriques s'arrêtaient alors, comme on vient de le constater, à ce nombre 720, que les Assyriens appelaient un US et représentaient par le signe numéral , ainsi qu'on le voit sur la 2e colonne de la 3e tablette de Senkéreh, c'était précisément parce que ce nombre était, à ce moment, le plus élevé de ceux dont on se servait dans la numération, en partie décimale et en partie duodécimale, déjà substituée à la numération primitive, qui était complétement décimale, et parce qu'on se contentait en conséquence, à cette époque reculée, lorsqu'on voulait exprimer un nombre quelconque supérieur à un US = 60 douzaines = 720, de dire 2 US, 3 US etc. jusqu'à 720 US = 518.400, sans jamais aller au-delà.

La tablette de Senkéreh démontre cependant qu'à la longue on a été amené à faire mieux et qu'on a ajouté alors à la série numérique le KAS'BU, égal à 30 US = 21.600 unités, ce qui permettait de compter, à l'aide de ce nouveau nom de nombre, jusqu'à 21.600 KAS'BU = 466.560.000.

Mais, comme je vais le montrer dans un instant, cette amélioration n'a été introduite dans la numération qu'à une époque beaucoup plus rapprochée de la notre, quoique pourtant toujours fort ancienne.

Pour avoir les moyens de justifier cette assertion, il est nécessairc que je dise, au préalable, par quelle série de tâtonnements successifs la division de la circonférence, en degrés, minutes et secondes, a pu être introduite dans la pratique assyrienne, ou plus exactement chaldéenne, dès l'antiquité la plus reculée.

A cet égard, tout le monde sait que ce sont des Chaldéens qui ont songé, les premiers, à diviser la circonférence de cette manière, c'est-à-dire en 360 degrés, 21.600 minutes, 1.296.000 secondes etc. et l'on s'accorde généralement pour regarder comme incontestable qu'ils ont obtenu ce résultat en divisant d'abord la circonférence en six arcs égaux, sous-tendus chacun par un rayon, et en subdivisant ensuite, suivant les règles de la numération sexagésimale, chacun de ces arcs en 60 degrés, chaque degré en 60 minutes, chaque minute en 60 secondes etc.

Mais telle n'est pas et ne peut pas être la vérité, parce que les hommes ne sont jamais arrivés, du premier coup, à la perfection absolue et parce qu'un système aussi régulier et aussi complet que le système sexagésimal ne peut pas avoir été créé a priori et tout d'une pièce par les astronomes chaldéens. Il est même facile de montrer, contrairement à l'opinion

1) La parasange n'existait pas encore, comme on le verra bientôt.

commune, que le premier système de division appliqué par ces astronomes à toutes les circonférences, comme au zodiaque lui-même, a été une simple division en 12 parties égales et qu'ils ont opéré, dans ce cas, en suivant les règles qui avaient été déjà appliquées à la métrologie, c'est-à-dire en divisant la circonférence en 2, en 3, en 4 et enfin en 12 parties égales.

Cette première et très ancienne division de la circonférence, en 12 parties seulement, peut être prouvée, en effet, de la manière la plus formelle, par la tablette des équinoxes insérée par M. Joachim Ménant à la page 391 de son *Manuel de la langue assyrienne,* parce qu'il y est dit, en termes fort clairs, qu'au moment de l'équinoxe, le jour et la nuit se balancent et donnent 6 KAS'BU pour le jour et 6 KAS'BU pour la nuit, ensemble 12 KAS'BU, qui sont évidemment égaux à la circonférence entière, d'où il résulte que le KAS'BU considéré isolément n'en peut comprendre que la 12e partie.

En résumé, il demeure dès à présent certain que, dans le principe, la circonférence a été divisée, chez les Assyriens, en 12 parties seulement, comme l'empan en 12 doigts, le pied en 12 pouces, la canne en 12 sulum et la perche en 12 empans.

Mais cette première division n'a pas tardé à devenir insuffisante et a dû être modifiée, dans la suite des temps.

On a d'abord divisé le KAS'BU en 5 parties égales, comme le doigt en 5 sussi, pour diviser ainsi la circonférence entière en 60 parties, comme l'empan en 60 sussi, la canne en 60 pouces, le stade en 60 perches etc., et il est fort curieux de constater que ce second système de division de la circonférence en 12 et en 60 parties, presque aussi ancien que l'autre, est cependant, comme on le voit sur la figure ci-jointe, celui dont nous nous servons encore aujourd'hui, pour marquer les heures et les minutes sur les cadrans de nos montres, avec cette différence pourtant que nous donnons le nom d'*heure* aux divisions que les Assyriens appelaient KAS'BU et que nous faisons ainsi correspondre à une heure un arc qui, pour les Assyriens, correspondait à 2 heures, parce qu'il faut au soleil 24 heures pour achever sa révolution journalière et parce qu'il met ainsi deux heures à parcourir un KAS'BU dans le ciel.

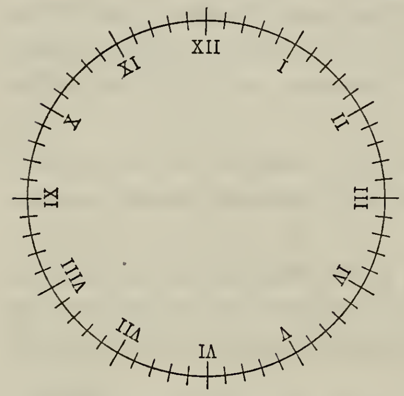

Il est naturel de penser que lorsque la division de la circonférence en 60 parties égales est devenue, à son tour, insuffisante, on s'est appliqué à obtenir une plus grande précision en divisant successivement chacune de ces 60 parties, d'abord en 2, ensuite en 3 et par conséquent en 6 portions nouvelles ($\frac{1}{2}$ — $\frac{1}{3}$ = $\frac{1}{6}$) et que c'est ainsi qu'on est arrivé à diviser la circonférence entière en 360 degrés (6 fois 60), comme le plèthre en 360 petits palmes, le stade en 360 coudées etc., et l'on peut même considérer comme certain que cette division de la circonférence, en 360 degrés, a suffi, à son tour, pendant très longtemps, pour tous les besoins des astronomes.

Cependant un moment a dû venir encore, à la longue, où il a été nécessaire d'obtenir, dans certains cas, une précision encore plus grande et c'est seulement alors qu'on a finalement songé à diviser, en 60 parties égales, le degré considéré comme une véritable unité

métrique et qu'on est ainsi arrivé à diviser la circonférence entière en 21.600 parties égales (60 fois 360) qui sont précisément celles que nous nommons aujourd'hui des minutes.

Lorsque ce nouveau système de division a été définitivement introduit dans la pratique des astronomes, on a appliqué peu à peu, à d'autres usages, ce nombre 21.600 auquel les générations primitives n'avaient certainement jamais songé, parce qu'il dépassait, sans aucun doute, les limites de leurs besoins et il est probable que ce nombre, égal à 30 fois 720, ou en termes assyriens, à 30 US, a été alors introduit, dans la numération, puisque c'est à ce titre qu'il figure sur la tablette de Senkéreh, où il porte le nom *numéral* de KAS'BU, quoique ce même nom soit celui que l'on appliquait antérieurement, mais sous une autre acception, à la 12e partie de la circonférence, c'est-à-dire à l'arc de 30 degrés. Quant au KAS'BU, considéré comme nom de nombre = 30 US = 30 fois 720 = 21.600, il est aisé de comprendre qu'il n'a pas tardé à être introduit aussi dans la métrologie, une fois qu'il a été admis dans la numération, et que par conséquent on s'en est servi lorsqu'on a voulu créer, sous le nom de parasange, une grande unité linéaire applicable à la mesure des distances géographiques. C'est donc par ce motif que la parasange se trouve égale à 30 stades, c'est-à-dire à 30 fois 720 empans = 21.600 empans. Si même, comme le fait est certain, les Assyriens ne sont jamais allés au-delà, c'est parce que ce nombre 21.600 a toujours été le plus élevé de ceux qui ont eu un nom particulier dans leur numération. Voici donc, en dernière analyse, comment le groupe des mesures linéaires était autrefois constitué chez les Assyriens, conformément aux règles de la numération alors en usage.

Il comprenait, comme mesures principales :
1° L'empan, mesure primordiale servant d'unité = ... 1 U — 1 unité,
2° la canne ou pas = 6 empans, comme le qanu = ... 6 U — 6 unités,
3° la perche = 12 empans, comme le SA = ... 12 U — 12 unités,
4° le stade = 60 perches = 720 empans, comme l'US = 60 SA = . . 720 U — 720 unités,
et 5° la parasange = 30 stades = 21.600 empans, comme le KAS'BU = 30 US = 21.600 U = 21.600 unités.

Les autres mesures en usage qui n'étaient que des mesures intercalées, à diverses époques, entre les mesures précédentes, pour en faciliter l'usage, comprenaient :

1° Le pied = 1 empan et $^2/_5$ = $^1/_5$ de canne = $^1/_{10}$ de perche,
2° la coudée = 2 empans = $^1/_3$ de canne = $^1/_6$ de perche,
et 3° le plèthre = 120 empans = 60 coudées = 100 pieds.

Quant aux fractions de l'empan, elles comprenaient toujours les mêmes mesures, savoir:
1° Le sussu = $^1/_{60}$ d'empan,
2° le doigt = $^1/_{12}$ d'empan = 5 sussi,
3° le pouce = $^1/_{10}$ d'empan = 6 sussi,
4° le petit palme = $^1/_3$ d'empan = 20 sussi,
5° le grand palme = $^2/_5$ d'empan = 24 sussi,
et 6° le sulum = $^1/_2$ d'empan = 30 sussi.

Les nombres 1, 6, 12, 720 et 21.600, qui correspondent aux cinq mesures principales, sont précisément ceux qui figurent sur la tablette de Senkéreh, avec les noms particuliers d'U, de Qanu, de SA, d'US et de KAS'BU, et c'est là certainement ce qui a induit en erreur

les assyriologues et les a amenés à confondre cette tablette avec un tableau indicatif des mesures de longueur.

Il est, en même temps, certain qu'on peut, à la rigueur, trouver sur cette tablette, non-seulement les fractions qui correspondent aux six mesures fractionnaires, mais encore les nombres 2 et 120 qui correspondent à la coudée et au plèthre, quoiqu'ils n'y figurent sous aucun nom spécial. Mais il est complétement impossible d'y trouver le nombre fractionnaire $1 + {}^2/_5$ qui correspond au pied, quoique le pied soit une mesure très usuelle dans le système assyrien. Et cette seule observation suffirait au besoin pour prouver que la tablette de Senkéreh n'est pas, comme on l'a dit, un tableau des mesures linéaires.

La même preuve peut aussi résulter de ce que, si cette tablette devait être réellement considérée comme un tableau de mesures, il serait bien difficile de comprendre l'utilité de chacune des lignes qu'on y voit en si grand nombre.

CHAPITRE SECOND.

Détermination des mesures pondérales.

Quoiqu'on puisse considérer, au premier abord, les longues explications contenues dans le chapitre précédent comme étrangères au système pondéral assyrien que je me propose d'exposer et de faire connaître maintenant, la vérité est cependant qu'elles s'y rattachent, ainsi qu'on va le voir, d'une manière bien directe.

Ce système est d'ailleurs, depuis longtemps déjà, assez exactement connu, au moins dans ses grandes lignes, grâce aux travaux des numismates qui ont relevé, avec le plus grand soin, les poids de toutes les anciennes monnaies asiatiques et grâce surtout à ceux des archéologues qui ont relevé, de leur côté, avec le même soin, les poids des étalons pondéraux assyriens conservés en très grand nombre dans les musées. Et tout le monde sait aujourd'hui, de la manière la plus positive, que les Assyriens possédaient, dans leur système monétaire, ou ce qui est la même chose, dans leur système pondéral :

1° des oboles,

2° des drachmes, contenant 6 oboles,

3° des sicles, contenant 2 drachmes ou 12 oboles,

4° des mines que les métrologues appellent aujourd'hui mines fortes (je dirai bientôt pourquoi) et qui contenaient 60 sicles ou 720 oboles,

et 5° enfin des talents, égaux à 30 mines ou à 21.600 oboles.

On sait même que leur système monétaire s'arrêtait à l'obole, qui était la plus petite de leurs anciennes monnaies.

Cependant leur système pondéral était réglé de manière à donner les moyens d'évaluer, avec exactitude, des poids beaucoup plus faibles, et on peut le prouver à l'aide du plus petit des étalons de poids, en forme de canards, que le musée assyrien du Louvre possède, car ce petit poids qui pèse seulement $0^{gr}95$, porte sur sa base, la notation assyrienne suivante : 𒌋𒌋𒐖𒈦𒊺, c'est-à-dire 22 grains $^1/_2$, en donnant le nom de *Grain* au poids qui est représenté par l'idéogramme 𒊺. Mais ce poids de 22 grains $^1/_2$ ne peut correspondre

qu'à $^3/_4$ d'obole[1] et il suit de là que l'obole assyrienne était divisée en 30 grains, puisque les $^3/_4$ de 30 sont égaux à 22 $^1/_2$. La réalité de l'existence de cette petite unité pondérale, à laquelle je viens de donner le nom de grain, a d'ailleurs été admise sans difficulté par Lenormant, aussi bien que par M. Oppert qui lui donnent le nom de *Grain fort* et qui attribuent même, au système assyrien, une autre unité pondérale, encore plus petite, qu'ils nomment *Grain faible* et qu'ils supposent égale à la moitié d'un grain fort. On verra cependant bientôt qu'une semblable hypothèse est loin d'être exacte. On peut même le constater, dès à présent, en considérant que si le système assyrien avait réellement contenu deux petites unités pondérales, sous les noms de grain fort et de grain faible, l'étalon du Louvre, au lieu d'être marqué, sur sa base, comme correspondant à 22 $^1/_2$ grains forts, y serait marqué, au contraire, comme correspondant à 45 grains faibles.

Quoi qu'il en soit sur ce point, le système monétaire assyrien constitué comme on vient de le voir, ou ce qui est la même chose, l'ancien système pondéral, étaient, l'un aussi bien que l'autre, rigoureusement déduits, ainsi que le tableau comparatif suivant le démontre, soit du système linéaire, soit, ce qui est encore la même chose, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, de cet ancien système de numération que la tablette de Senkéreh fait connaître.

Tableau

indicatif des unités pondérales, linéaires et numérales que les Assyriens employaient autrefois, dressé pour servir à comparer le système pondéral tant au système linéaire qu'au système de numération.

Unités pondérales	Unités linéaires	Unités numérales telles que la tablette de Senkéreh les fait connaître
Obole	Empan	U
Drachme = 6 oboles	Canne = 6 empans	Qanu = 6 U
Sicle = 12 oboles,	Perche = 12 empans	SA = 12 U
Mine = 60 sicles = 720 oboles	Stade = 60 perches = 720 empans	US = 60 SA = 720 U
Talent = 30 mines = 21.600 oboles	Parasange = 30 stades = 21.600 empans	KAS'BU = 30 US = 21.600 U

D'un autre côté, on sait que, dans tous les pays, les mesures de capacité, après avoir été déduites des mesures linéaires, ont servi, à leur tour, à créer les mesures de poids, de sorte que ces dernières mesures sont un peu moins anciennes que les mesures de capacité et beaucoup moins anciennes que les mesures linéaires.

1) Comme je crois l'avoir prouvé, dans une lettre que la *Revue archéologique* a publiée, au mois de novembre 1878, et comme M. Oppert l'a admis aussi lui-même à la page 79 de son *Étalon*, où il fait correspondre ce poids à $^1/_8$ de drachme. Il est certain, en effet, puisque 1 drachme = 6 oboles, que $^1/_8$ de drachme = $^6/_8$ = $^3/_4$ d'obole.

Il y a lieu de faire remarquer seulement que cette expression $^1/_8$ de drachme n'est pas rigoureusement assyrienne et qu'on doit, en conséquence, traduire 22 grains $^1/_2$ par $^3/_4$ d'obole, plutôt que par $^1/_8$ de drachme, quoique ces deux expressions soient, au fond, parfaitement égales l'une à l'autre.

Dans cette situation, il n'est pas sans intérêt de chercher à savoir comment le système pondéral a été lui-même réglé et quelle a été sa mesure primordiale.

Chez les principaux peuples de l'antiquité, tels par exemple que les Égyptiens ou les Romains, cette mesure primordiale a toujours été le poids du liquide (eau ou vin) contenu dans l'une des principales mesures de capacité, et cependant il est évident qu'il n'en a pas été de même chez les Assyriens où le talent pèse très approximativement 30 kilogrammes et où il n'existe aucune mesure cubique ayant un semblable poids, une fois remplie d'eau ou vin.

Il faut par conséquent le reconnaître, les Assyriens ne se sont servis ni de l'eau, ni du vin et ont donné la préférence à une autre substance, quand ils ont voulu régler leurs mesures de poids et, comme je l'ai déjà fait voir dans le chapitre 3, § 2 de la IVe partie de cet essai (à la page 77 du VIIe volume du présent recueil), cette autre substance ne peut être que le blé, puisque un bar ou épha égal à deux empans cubes et contenant ainsi 39^litres^366, quand il est plein de blé, pèse alors aussi exactement que possible 30 kilogrammes ou un talent, en assignant au blé un poids moyen de 76 kilogrammes par hectolitre.[1]

Voici même, si je ne me trompe, comment on peut comprendre et expliquer cette préférence accordée au blé.

Les assyriologues nous apprennent que le même idéogramme exprimait aussi bien l'idée de *Tribut* que celle de *Talent* (mesure de poids);[2] et, en même temps, il semble permis de croire qu'avant l'invention des poids et balances, tous les tributs étaient payés en nature, principalement en blé, et que par conséquent lorsque les agriculteurs avaient à porter leurs tributs dans les villes, ils s'acquittaient de ce devoir en y portant un nombre déterminé de mesures de blé; de sorte que c'est de ce transport que doivent dériver les premières notions de poids et l'on comprend ainsi pourquoi la première unité pondérale a dû correspondre au poids de la quantité de blé qu'un bar ou epha pouvait contenir, poids que l'on appelait indifféremment un tribut ou un talent.

Pendant de très longues années, le talent ainsi constitué a dû être la seule mesure de poids en usage. Mais lorsque la notion de la pesanteur s'est perfectionnée et surtout, dès que les premières balances ont été inventées, on ne s'est pas contenté de peser le blé et l'on a voulu peser aussi une infinité d'autres substances, ce qui a conduit à se procurer, non-seulement des poids pesant un talent, mais encore des poids plus faibles qui, par des

1) Pendant très longtemps, avant et après 1830, l'annuaire du bureau des longitudes a fixé le poids moyen d'un hectolitre de blé à 75 kilogrammes seulement.

Plus tard, et notamment en 1866 (page 104) et en 1869 (page 108) le même annuaire a élevé ce poids de 75 à 76 kilogrammes.

Depuis lors, le gouvernement français publie chaque année une statistique agricole officielle sur laquelle le poids de l'hectolitre de blé se trouve déterminé de la manière suivante pour les années 1884 et 1885:

	en 1884 kil.	en 1885 kil.
1re qualité	78·67	79·49
2e qualité	77·62	77·45
3e qualité	74·58	75·19

On peut donc admettre que je ne me suis pas beaucoup écarté de la vérité, lorsque j'ai fixé le poids moyen de l'hectolitre de blé à 76 kilogrammes. Si je me suis trompé dans cette évaluation, mon erreur doit être plutôt en moins qu'en plus.

2) Voyez le *Manuel* de M. Menant, à la page 142, et l'*Étalon* de M. Oppert, à la fin de la page 86.

divisions successives ont été, peu à peu, réduits jusqu'à une obole et même jusqu'à un grain, à mesure que la civilisation a progressé. C'est donc ainsi qu'on a créé le système pondéral, tel qu'il vient d'être exposé, où les poids vont en diminuant depuis le talent qui est la mesure primordiale, jusqu'à l'obole et jusqu'au grain. Et, dans le principe, ce système a été naturellement réglé, comme on l'a vu, en y conservant, entre les divers poids qui le composent, les mêmes rapports qu'entre les mesures linéaires, suivant les règles de l'ancienne numération dont on continuait à se servir encore à ce moment et dont l'usage n'a peut-être jamais été entièrement abandonné.

Cependant ce premier système pondéral a été modifié dans la suite et on y a ajouté alors, comme les poids assyriens que l'on conserve dans les musées le démontrent, trois nouveaux poids qui sont : le décadrachme, auquel les Assyriens donnaient le nom de Pierre,[1] la mine faible égale à la moitié d'une mine forte et un poids égal à la 6e partie d'un talent ou ce qui est la même chose, égal à 10 mines faibles, et que j'appellerai, par ce motif, *Décamine.* Pourquoi et à quel moment ces nouveaux poids ont-ils été ajoutés aux anciens? Il ne semble pas difficile de le dire; car si l'on exprime, en fonction de la drachme, en caractères assyriens et en adoptant la numération sexagésimale, un poids quelconque contenant un nombre entier au fractionnaire de drachmes, par exemple, un poids de 8.627 drachmes $^1/_3$, ce nombre se trouve alors écrit de la manière suivante :[2] , et voici ce qu'on peut remarquer, sur cette expression, après l'introduction dans la série pondérale des trois poids additionnels dont je viens d'indiquer les noms. Chaque sixième de drachme ($\frac{10}{60}$) y représente une obole, les drachmes y sont représentées par les unités, les décadrachmes ou pierres par les dizaines, les mines faibles par les sosses, les décamines par les ners et enfin les talents par les sars, de sorte qu'à la seule vue du nombre donné, on reconnaît, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que 8.627 drachmes $^1/_3$ contiennent : 2 talents, 2 décamines, 3 mines faibles, 4 pierres, 7 drachmes et 2 oboles, ou ce qui est la même chose, 2 sosses et 23 = 143 mines, 47 drachmes et 2 oboles.

En présence de ce résultat, il devient clair :

1° Que si le système pondéral assyrien a été complété, comme je viens de le dire, c'est pour le rendre rigoureusement sexagésimal,

et 2° qu'on n'aurait pas songé à introduire cette amélioration dans le système primitif, si l'ancien système de numération n'avait pas été remplacé lui-même par une nouvelle numération complètement sexagésimale. Il me reste par conséquent à indiquer comment ce grand progrès avait pu être obtenu.

Pour le faire bien comprendre, j'ai besoin de revenir encore à l'étude des divisions du cercle en degrés, minutes etc.

Lorsqu'on le divisait en 12 parties seulement alors nommées KAS'BU et contenant chacune 30 degrés, c'est-à-dire lorsqu'on n'allait pas encore jusqu'aux minutes et que l'entier développement du cercle ne comprenait que 360 degrés, les Assyriens étaient, comme on

1) Comme M. Oppert le constate aux pages 75 et 76 de son *Essai.*

2) Puisque, en effet, 2 sars = 2 × 3.600 = 7.200
puisque 23 sosses = 23 × 60 = 1.380
puisque 47 unités = 47
et puisque enfin 20 soixantièmes = $^1/_3$
ce qui donne en total, comme ci-dessus 8.627$^1/_3$

l'a vu, encore loin de pratiquer la numération sexagésimale et se servaient toujours, au contraire, soit de la numération décimale primitive, soit de la numération duodécimale dont j'ai déjà indiqué l'origine. Par conséquent on n'exprimait alors le nombre 360 qu'en disant : soit 36 dizaines, soit 30 douzaines, soit un gagar ou bien encore $^1/_2$ US, puisque en effet un US était égal à 60 douzaines.

Malgré cela, il semble permis de considérer comme très probable que le nombre 60 qui jouait un rôle si considérable dans la métrologie assyrienne était employé aussi quelquefois et que les 360 degrés de la circonférence pouvaient être exprimés avec autant de régularité en disant 6 soixantaines qu'en disant 30 douzaines de degré, peut-être même disait-on déjà 6 sosses. Si cette hypothèse n'est pas complétement exacte, il est au moins nécessaire de reconnaître que la circonférence a toujours été divisée très naturellement de la manière indiquée sur la figure ci-jointe, c'est-à-dire en six arcs égaux sous-tendus chacun par un rayon et que chacun de ces arcs, contenant deux KAS'BU, contenait ainsi fort exactement 60 degrés, par l'effet de la division successive de chaque KAS'BU en 5 parties égales et de chacune de ces parties en 6 dégres.

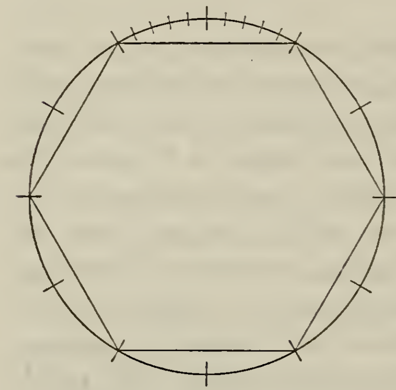

En résumé, il semble permis de le croire, que ce soit par cette dernière raison ou par la précédente ou mieux encore par les deux raisons à la fois, il a dû arriver qu'on a fini par considérer la circonférence comme divisée en six arcs égaux subdivisés chacun en 60 degrés et c'est là très probablement ce qui a conduit les astronomes, lorsque cette division de la circonférence est devenue, à son tour, insuffisante, à adopter, pour les degrés, la division en 60 parties égales déjà en usage pour les arcs sous-tendus par un rayon, c'est-à-dire à diviser la circonférence en 21.600 minutes. On peut cependant regarder comme certain que ce système de division

1° de la circonférence entière en 6 arcs égaux,

2° de chacun de ces arcs en 60 degrés,

et 3° de chacun de ces degrés en 60 minutes, quoique parfaitement sexagésimal dans ses résultats, n'a pas été apprécié, dès le principe, à toute sa valeur, puisque la numération sexagésimale elle-même n'était encore connue, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, ni lorsque le KAS'BU, considéré comme nom de nombre et égal à 21.600 a été ajouté au système de numération alors en usage, ni lorsque la parasange a été ajoutée, quelque temps après, à la série des mesures linéaires, ni même lorsque ce système linéaire a servi, à son tour, à régler le *premier* système pondéral.

C'est donc seulement par la pratique et petit à petit que les Chaldéens après avoir créé, comme on vient de le voir, et d'une manière presque inconsciente, la division sexagésimale du cercle, en ont enfin reconnu la valeur particulière.

Dès l'abord, ils ont pu constater sans beaucoup de peine :

D'une part, qu'un arc quelconque exprimé en degrés et en minutes, par exemple, un arc de 3 degrés, 35 minutes (en caractères assyriens 𒐈 degrés 𒌍𒐊 minutes) peut être

multiplié *sans calcul* par 60, en avançant simplement chaque groupe de chiffres d'une colonne vers la gauche et qu'il prend alors la forme suivante 𒐗𒌍𒐙 pour exprimer 3 arcs de 60 degrés chacun plus 35 degrés, ensemble 3 sosses et 35 = 215 degrés, parce qu'il est évident que les minutes multipliées par 60 donnent des degrés et que les degrés multipliés de même donnent des arcs de 60 degrés.

Et d'autre part, que par la même raison, une portion de circonférence dont la longueur est déterminée en degrés et arcs de 60 degrés peut être divisée par 60 et exprimée en degrés et minutes, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, et seulement en reculant tous les groupes de chiffres d'un rang vers la droite.

Les astronomes chaldéens ont dû voir, en outre, bientôt après, combien ils simplifiaient toutes les opérations de l'arithmétique, quand ils les appliquaient à des arcs de cercle exprimés en degrés et minutes de sorte qu'en dernier lieu, c'est probablement après avoir eu à diviser par un nombre entier un arc exprimé de cette manière, qu'ils ont eu l'idée de transformer le reste de cette division en soixantièmes de minute, c'est-à-dire en secondes, comme ils exprimaient déjà les soixantièmes de degrés en minutes; cette hypothèse est même d'autant plus admissible que leurs instruments astronomiques ne semblent pas avoir été assez parfaits, à cette époque, pour leur permettre de mesurer directement des arcs d'une seconde (1.296.000^{e} partie de la circonférence). Cette seconde n'était donc pour eux que l'expression arithmétique d'une fraction de minute calculée en soixantièmes, et le système sexagésimal tout entier s'est ainsi trouvé créé, de la manière la plus simple et la plus naturelle, non-seulement avec ses sosses, ses sars etc., mais encore avec ses fractions exprimées en 60èmes, 3.600^{èmes}, etc.

Il ne faudrait pourtant pas aller jusqu'à croire que ce système, une fois connu des savants, et appliqué par eux, a pu entrer immédiatement dans la pratique générale. Ce serait une exagération évidente, et il est infiniment plus probable, au contraire, qu'un semblable résultat n'a jamais été obtenu d'une manière bien complète, et que la plus grande partie de la population a toujours continué à calculer en conservant son ancien système.

La tablette de Senkéreh n'aurait été dressée, dans ce cas, que pour donner les moyens de passer aisément, comme je l'ai dit ailleurs, d'un système de numération à l'autre, en permettant de transformer, à l'aide de calculs très simples, soit un nombre quelconque de KAS'BU, d'US et de SA en sars, ners et sosses, soit une fraction ordinaire en fraction sexagésimale.

Mais autant il est probable que la numération sexagésimale n'est jamais devenue véritablement populaire, autant il semble permis de croire qu'elle était autrefois connue et même pratiquée par un assez grand nombre de personnes et spécialement par tous ceux qui avaient à recourir souvent à des opérations d'arithmétique. Et comme le système pondéral est incontestablement celui de tous les systèmes métriques qui est le plus souvent introduit dans les calculs commerciaux, c'est évidemment le système pondéral qui a dû être modifié le premier, pour le rendre parfaitement sexagésimal. Cette modification a même été très simple, car, ainsi qu'on le voit sur le tableau suivant, on a pu l'opérer en ne faisant subir que de très légers changements à l'ancien système.

Tableau

indicatif et comparatif de l'ancien système pondéral des Assyriens et du système sexagésimal qu'ils ont substitué, dans la suite des temps, à cet ancien système, avec addition sur le même tableau de la concordance de chacun de ces deux systèmes métriques avec le système de numération qui lui correspond.

Noms de nombre dans l'ancienne numération	Nombres auxquels ces noms correspondent	Unités pondérales				Noms de nombre dans la numération sexagésimale	Nombres auxquels ces noms correspondent
		dans l'ancien système		dans le système sexagésimal			
		Noms	Expressions numériques en fonction de l'obole	Noms	Expressions numériques en fonction de la drachme		
KAS'BU	21.600	Talent	21.600	Talent	3.600	Sar	3.600
»	»	»	»	Décamine $^1/_6$ de talent	600	Ner	600
US	720	Mine forte[1]	720	»	»	»	»
»	»	»	»	Mine faible[1]	60	Sosse	60
»	»	»	»	Pierre	10	Dizaine	10
SA	12	Sicle[2]	12	»	»	»	»
Qanu	6	Drachme	6	Drachme	1	Unité	1
U	1	Obole	1	Obole	$^1/_6$	$^1/_6$ d'unité	$^{10}/_{60}$
»	»	»	»	3 grains	$^1/_{60}$	Sussu	$^1/_{60}$
$^1/_{30}$ U = 2 sussi	$^1/_{30}$	Grain	$^1/_{30}$	»	»	»	»
$^1/_{60}$ U = 1 sussu	$^1/_{60}$	$^1/_2$ grain	$^1/_{60}$	$^1/_2$ grain	$^1/_{360}$	$^1/_6$ de sussu	$^{10}/_{3600}$

On voit, en effet, sur ce tableau, que pour rendre le système primitif complétement sexagésimal, il a suffi, après avoir substitué la drachme à l'obole comme unité principale, de remplacer, ainsi que je l'ai dit précédemment, la mine forte par la mine faible, de retrancher le sicle et d'ajouter le décamine et la pierre ou décadrachme.

Convient-il de croire, après ce qui vient d'être dit, que la mine forte et le sicle sont tombés en désuétude et qu'on a complétement cessé de les employer? Non, sans le moindre doute, parce que le peuple ne renonce jamais à ses anciennes habitudes. La mine forte et le sicle sont donc toujours restés en usage, avec cette restriction cependant que la drachme devait être plus souvent employée que le sicle et la mine faible plus souvent que la mine forte. Et voici en conséquence, quel était finalement le système complet des mesures pondérales assyriennes. Il comprenait, en classant ces mesures de la plus petite à la plus grande :

1) Il serait plus convenable de remplacer, contrairement à l'usage généralement admis, le nom de *Mine forte* par celui de *Ancienne mine* et le nom de *Mine faible* par celui de *Mine nouvelle.*

2) Les petits poids assyriens du Musée du Louvre correspondent : Le 1er à une pierre ou décadrachme, le 2e à un sicle, le 3e à une drachme, le 4e à 3 oboles $^1/_4$, le 5e à 2 oboles, le 6e à $^3/_4$ d'obole, et ces trois derniers ensemble à 6 oboles ou une drachme.

Tous sont en forme de canard, à l'exception du second qui a la forme d'une tête de sanglier. Et comme ce dernier poids appartient seul à l'ancien système, c'est peut-être pour l'indiquer qu'on lui a donné exceptionnellement une forme différente des autres.

1° Le grain, 30e partie de l'obole,

2° l'obole, 6e partie de la drachme,

3° la drachme, devenue l'unité la plus usuelle,

4° le sicle, double de la drachme,

5° la pierre ou Décadrachme,

6° la mine faible, contenant 60 drachmes (1 sosse de drachmes),

7° la mine forte, double de la mine faible (1 sosse de sicles),

8° le décamine ou 10 mines faibles = 600 drachmes (1 ner de drachmes),

et 9° enfin le talent, contenant 60 mines faibles ou 3.600 drachmes (1 sar de drachmes).

En présence de ce résultat, et en le considérant comme justifié par les observations qui précèdent, quel cas convient-il de faire, je ne crains pas de le demander maintenant, des assertions suivantes que je transcris ici d'une manière textuelle?

1° Il existe (dans le système pondéral assyrien) deux séries de poids très distinctes l'une de l'autre, mais se raccordant cependant l'une avec l'autre, puisque l'unité de la seconde est tout juste la moitié de la première (Extrait d'une note de M. Mommsen sur le système métrique des Assyriens, ajoutée par M. de Blacas, à la fin du 1er volume de sa traduction de l'*Histoire romaine*, p. 402).

2° La mine et les poids qui en dépendent, représentent deux séries de valeurs dont les unes sont les doubles des autres. Les poids assyriens constatent ce fait incontestable. (J. Oppert, *Étalon des mesures assyriennes*, p. 72.)

et 3° le système des poids chaldéo-assyriens est parfaitement connu maintenant . . . . Ce système . . . . . ne présente plus désormais aucun point obscur. On sait, avec certitude, que les Babyloniens et les Assyriens leurs disciples faisaient usage de deux séries de poids dans l'une desquelles les unités étaient exactement le double de celles de l'autre, l'une ayant pour point de départ un talent fort de 61 kilogrammes, 300 grammes, l'autre un talent faible de 30 kilogrammes, 650 grammes. L'échelle des multiples et des divisions se reproduit absolument la même dans les deux séries (François Lenormant, *Essai sur un document mathématique chaldéen*, p. 92).

Si quelqu'un venait nous dire aujourd'hui que le système monétaire français est double et qu'il est composé de deux séries distinctes, parce qu'on y rencontre des pièces de cuivre de 1 et de 2 centimes, de 5 et de 10 centimes, des pièces d'argent de 1 et de 2 francs, des pièces d'or de 10 et de 20 francs, et même des pièces d'or de 50 et de 100 francs, nous refuserions de le croire. A plus forte raison faut-il traiter de la même manière l'étrange théorie contenue dans les textes précédents, alors surtout qu'il résulte de la discussion qu'on vient de lire que la série assyrienne contient seulement, par les motifs qui ont été indiqués, une mine forte double de la mine faible et un sicle double de la drachme.

Pour justifier son opinion relative à des poids supérieurs à la mine, Lenormant a introduit arbitrairement, dans le système assyrien, un talent fort double du talent proprement dit. Mais M. Oppert a déjà fait justice de cette erreur en montrant qu'il n'a jamais existé, chez les Assyriens, qu'un seul talent composé de 3.600 drachmes.[1] A l'égard des poids in-

1) C'est aussi parce qu'il n'existait dans l'ancienne numération assyrienne aucun nom de nombre supérieur à 21.600 que le talent assyrien n'a jamais dépassé le poids de 3.600 drachmes, ou, ce qui est la

férieurs à la mine, LENORMANT et M. OPPERT ont introduit, tous les deux, mais seulement par hypothèse, dans la série de leurs poids, une obole forte égale à 2 oboles, et surtout un grain faible, moitié du grain proprement dit, parce qu'il leur a semblé étrange que l'obole soit divisée, dans le système assyrien, en 30 grains forts, plutôt qu'en 60 grains faibles. Telle était pourtant la vérité, et voici comment elle peut être constatée.

Puisque le talent correspond au poids du blé qu'un bar peut contenir, tous les autres poids assyriens peuvent être représentés, à leur tour, par le poids d'une certaine quantité de blé, et l'obole en particulier peut être évaluée de même.

D'un autre côté, comme on sait qu'un talent est très approximativement égal à 30 kilogrammes, il est clair que l'obole peut être réglée, avec une approximation très voisine de la réalité à $\frac{30}{21600}^{\text{kil}} = \frac{30000}{21600}^{\text{gr}} = 1^{\text{gr}}4$. Or si l'on met dans une balance une quantité de blé ayant exactement ce poids, ce n'est pas sans étonnement que l'on constate qu'elle contient, presque toujours, fort exactement, 30 grains; de sorte qu'avec un peu de soin, il devait être facile, aux Assyriens, de se procurer 30 grains de blé pesant rigoureusement une obole, et qu'ainsi ils ont souvent pu s'éviter la peine de fabriquer des poids pesant un grain et qu'ils les ont, au contraire, presque toujours remplacés par de simples grains de blé convenablement choisis.

On voit ainsi pourquoi l'obole n'était divisée qu'en 30 grains dans le système assyrien, comme le petit poids du Musée du Louvre le démontre; et quoique la 60e partie de l'obole restât, par suite, toujours égale à $^{1}/_{2}$ grain, ce demi-grain n'a pourtant jamais été considéré comme une véritable mesure et par suite ne peut pas recevoir le nom de grain faible. Il n'était, en fait, que la simple expression arithmétique d'une fraction de poids.

Mon étude serait maintenant complète si les considérations précédentes permettaient de calculer, avec une approximation suffisante, les poids réels du talent et des autres unités pondérales. Mais il n'en est rien malheureusement.

D'une part, en effet, la longueur de $0^{\text{m}}27$ assignée à l'empan, *en nombre rond de centimètres,* ne peut être qu'approximative et par conséquent ne permet pas de considérer, comme tout à fait exacte, la contenance de $39^{\text{lit}}366$ attribuée au bar, et d'autre part, le poids de 76 kilogrammes adopté, en moyenne, pour un hectolitre de blé assyrien est luimême encore plus hypothétique.

La valeur de $29^{\text{kil}}918$ que ces diverses suppositions assignent au talent est donc ellemême très douteuse, probablement un peu faible et a besoin, par ce motif, d'être soumise à un nouvel examen et à de nouvelles recherches qui feront l'objet du chapitre suivant.

même chose, de 21.600 oboles. C'est par le même motif qu'il n'a jamais existé, dans le système linéaire, assyrien, aucune mesure supérieure à la parasange égale à 21.600 empans; et c'est aussi pour cela que le schœne auquel M. OPPERT attribue une longueur double de la parasange, pour l'admettre dans son système, n'y a cependant jamais figuré et n'est, en fait, qu'une mesure égyptienne, presque égale à la parasange assyrienne.

FRAGMENTS
DE LA
VERSION THÉBAINE DE L'ÉCRITURE (ANCIEN TESTAMENT).

PAR

E. Amélineau.

(Fin.)

JOËL.[1]

Chap. II.

1. . . . . . ϫⲉ ϯⲛⲁϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁϥⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

2. ϫⲉ ⲉϥϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲕⲁⲕⲉ ϩⲓ ϭⲟⲥⲙ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ϩⲓ ⲕⲣⲙⲧⲥ ϥⲛⲁⲡⲱⲣϣ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩ (*sic*) ⲛϣⲱⲣⲡ ϩⲓϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲟϣ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲙⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟϥ ϫⲓⲛ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉϥϩⲉ ϣⲁ ϩⲛ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛϩⲛ ϫⲱⲙ ⲛϫⲱⲙ.

3. ⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲡⲉⲧϩⲓ ϩⲏ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲁϩ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ⲡⲉⲧϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲉ ⲛⲁⲛⲟⲉⲓⲛ ⲡⲣⲏ ⲙⲛ ⲡⲟⲟϩ ⲛⲁⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲥⲉⲛⲁϯ ⲁⲛ ⲙⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓⲛ.

4—10 desunt.

11. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϯ ⲙⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲡⲉ ⲉϥϩⲁ ϩⲟⲧⲉ ⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϣϥⲓ ϩⲁⲣⲟϥ.

AMOS.

Chap. VII.

14. . . . . ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲛⲩ (*sic*) ⲟⲩⲙⲁⲛⲉ ⲃⲁⲁⲙⲛⲉ ⲉⲓⲟⲩⲟⲩⲕⲉ (*sic*) ⲛϩⲉⲛ ⲕⲙⲡⲉ (*sic*).

15. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲁⲉⲥⲟⲟⲩ (*sic*) ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲛⲅⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲏⲗ.

16. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲕⲡⲣⲟⲫⲩⲧⲉⲩⲉ (*sic*) ⲙⲡⲓⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲕⲥⲉⲩϩ ⲙⲙⲏⲛϣⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϫⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

17. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲉⲉⲣⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲕⲁϩ ⲥⲉⲛⲁϣⲓⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ⲕⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉϥϫⲁϩⲙ ⲡⲓⲏⲗ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲓⲧϥ ⲛⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϥⲕⲁϩ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲟⲩⲟⲓ.

Chap. VIII.

1. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩϩⲛⲁⲁⲩ ⲛϭⲉⲣⲏϭ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲟⲩ ϩⲁⲙⲱⲥ.

2. ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲩϩⲛⲁⲁⲩ (*sic*) ⲛϭⲉⲣⲏϭ ⲡⲉϫⲉ ϫⲟⲉⲓⲥ (*sic*) ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲁ ⲑⲁⲏ ⲉⲓ ⲉϫⲉⲙ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲏⲥ (*sic*) ⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϭⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉⲓⲁⲁⲧϥ.

3. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲙⲉϣϯⲃⲉ ⲙⲡⲣⲡⲉ . . . . ⲙⲙⲉⲗⲁⲧⲉ ⲛⲛⲏϩⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϣⲉ ⲧⲣⲁϩⲧⲥ ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁϯ ⲙⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁ.

4. ⲥⲱⲧⲙ ϭⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧϩⲟϫϩϫ ⲙⲡⲣⲧⲙⲟⲕϩ (*sic*) ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲧⲙ(ⲕⲟ) (*sic*) ⲉϫⲛ ⲛϩⲏⲕⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

5. ⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲁⲟⲩⲱ ⲧⲛⲁⲩ ⲛⲧⲛϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲉⲛⲁϩⲟ ⲉⲧⲁⲙⲓⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛⲟⲓⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϩⲉⲣϣ ⲡϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲙⲓⲉ ⲟⲩⲙⲁϣⲉ ⲛⲕⲣⲟϥ.

1) En tête : ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲓⲱⲏⲗ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫ: ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

6. ⲉⲧⲣⲡⲕⲱ ⲛⲁⲛ ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲕϩ ϩⲁ ⲟⲩϩⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲏⲕⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲛϩⲉⲛ ⲧⲟⲟⲩⲉ ⲛⲧⲉⲛⲣ ⲉⲓⲉⲛ ϣⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛ(ⲅⲉⲛ)ⲏⲙⲁ ⲛⲓⲙ.

7. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲱⲣⲕ ⲉϫⲛ ⲧⲙⲛⲧϫⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲉⲛⲁⲣ ⲡⲱⲃϣ ⲛⲛⲉⲧⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩϫⲣⲟ.

8. ⲙⲏ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲁϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲛ ⲛⲓⲣ *(sic)* ϩⲏⲃⲉ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩϩⲁⲏ ⲛⲁ(ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ) ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲉⲓⲉⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲓⲉⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ.[1]

13. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲱϫⲛ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲑⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲃⲉ.

14. ⲛⲉⲧⲱⲣⲕ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲇⲁⲛ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲛϩ ⲃⲏⲣⲥⲁⲃⲉⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲛⲉⲧⲙⲉϣⲧⲱⲟⲩⲛ ϭⲉ.

CHAP. IX.

1. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϩⲓⲟⲩⲉ ⲉϫⲙ ⲡϩⲓⲗⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲉⲓⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲏⲗⲏ *(sic)* ⲉⲧϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲛⲅϩⲓⲟⲩⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲁⲡⲏ *(sic)* ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ϯⲛⲁⲙⲟⲟⲩⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲗⲁⲁⲩ ⲣ ⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲧⲙ ⲗⲁⲁⲩ ⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲁⲩ.

2. ⲉⲩϣⲁⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ ϯⲛⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩϣⲁⲛⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲁⲙⲛⲧⲉ ⲧⲁϭⲓϫ ⲛⲁⲧⲟⲕⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

3. ⲉⲩϣⲁⲛϩⲟⲡⲟⲩ ϩⲙ ⲡϫⲱϥ ⲙⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ ϯⲛⲁϯ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲥⲱⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲧⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲱⲡⲟⲩ *(sic)* ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ (ⲛ)ⲛⲉⲧϣⲏⲕ ⲛ(ⲑⲁ)ⲗⲁⲥⲥⲁ ϯⲛⲁϩⲱⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡⲉⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲉⲗⲟⲕⲥⲟⲩ.[2]

6. ⲡⲉⲧⲕⲱⲧ ϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲁ ⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲉⲣⲏⲧ (ⲁϥⲥ)ⲙⲛ ⲥⲛⲧⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲉⲧⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲡⲱϩⲧ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ.

7. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲧⲛϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲉϭⲟⲟϣ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲧⲁⲓⲛⲧϥ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲗⲗⲟⲫⲩⲗⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲕⲁⲡⲡⲁⲇⲟⲕⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲩⲣⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲕⲉⲉⲓⲣⲁ.

8. ⲉⲓⲥ ⲛⲃⲁⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲱϣⲧ ⲉϫⲛ ⲧⲙⲛⲧⲣⲟ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲡⲗⲏⲛ ⲛϯⲛⲁϥⲓ ⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

9. ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲃⲃⲟ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲉϣⲁⲩⲧⲃⲃⲟ ⲙⲡϩⲁⲧ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲁⲕⲟ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

10. ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲣϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲩϩⲱⲛ ⲉⲣⲟⲛ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓ ϩⲓⲱⲱⲛ.

11. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϯⲛⲁⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧⲥ ⲛⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲏ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲧⲉⲛⲧⲁⲥϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱⲧ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲣϣⲱⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲥ ϯⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲟⲧⲥ ⲛⲑⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲁⲓⲱⲛ.

12. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϣⲓⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲡϣⲱϫⲡ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲣⲉ *(sic)* ⲛⲛⲁⲓ.

13. ⲉⲓⲥ ϩⲉⲛ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲏ(ⲩ) ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲱϩⲥ ⲧⲁϩⲉ ⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲁⲡⲱϩ ⲙⲡⲥⲏⲩ ⲙⲡϫⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲏ ⲥⲉⲛⲁϣⲟⲩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩϩⲗⲟϭ ⲛⲧⲉ ⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲣⲱⲧ ⲛϣⲏⲛ.

14. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲧⲟ ⲛⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲥⲉⲕⲱⲧ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲉⲧⲱϭⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲥⲉⲥⲉ ⲡⲉⲩⲏⲣⲡ ⲛⲥⲉϫⲟ ⲛϩⲉⲛ ϣⲏⲛ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ.

---

1) Les versets 9—12 ont été publiés par M. ERMAN.
2) Les deux versets suivants se trouvent dans ZOEGA.

15. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲟϭⲟⲩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲩⲕⲁϩ ⲛⲥⲉⲧⲙⲡⲟⲟⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲩⲕⲁϩ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧ(ⲉ ⲡⲡⲁⲛ)ⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.[1]

ABDIAS.

1. ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲇⲓⲟⲩⲥ[2] . . . .

8. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ϩⲛ ⲇⲓⲟⲩⲇⲁⲓⲁ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙ ⲛϩⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲥⲁⲩ.

9. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲛϭⲓ ⲛⲕⲣϥⲙⲓϣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑⲁⲓⲙⲁⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲁⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲏⲥⲁⲩ.

10. ⲉⲧⲃⲉ ⲡϩⲱⲧⲃ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧϣⲁⲃⲧⲉ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲟⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲁϣⲓⲡⲉ *(sic)* ⲛⲁϩⲱⲃⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϥⲓⲧⲕ ⲙⲙⲁⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

11. ϫⲓⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲕⲁϩⲉⲣⲁⲧⲕ ⲉϯ ⲟⲩⲃⲏϥ ϩⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲛϣⲙⲙⲟ ⲉⲩⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱϯⲍⲉ *(sic)* ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϣⲙⲙⲟ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉϥⲡⲏⲗⲏ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛϫ ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉϫⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲛⲉⲕⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϭⲱϣⲧ ⲉϫⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲛϣⲙⲙⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲣⲁϣⲉ ⲉϫⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲉ ⲛⲟϭ ⲛϣⲁϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ.

13. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲥⲟⲟⲩϩⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲙⲡⲣϭⲱϣⲧ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲩⲥⲟⲟⲩϩⲥ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲁϩⲉⲣⲁⲧⲕ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲧⲁⲕⲟ.

14. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣϭⲱ ϩⲓⲣⲱⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩⲙⲁ ⲙⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϩⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲱⲣⲉⲃ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲩⲥⲉⲉⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ.

15. ⲉⲃⲟⲗϫ *(sic)* ϥϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲛ ⲛϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲥ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲕ ϩⲓ ⲛⲁⲓ ⲡⲉⲕⲧⲟⲩⲱϥ ⲛⲁⲕⲧⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ.

16. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲧⲁⲕⲥⲱ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲟⲩⲏⲣⲡ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱ ⲛⲥⲉⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲥⲉⲉⲣ ⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲥⲉϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ.

17. ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲇⲉ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲛⲧⲁⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

18. ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϥⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϩ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲡⲏⲓ ⲇⲉ ⲛⲏⲥⲁⲩ ϥⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛϩⲛ ⲣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲙⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϥⲟⲩⲱⲙ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲱϫⲡ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲁϫⲉ.

JONAS.

CHAP. I.

10. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲧⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲓⲱⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕⲣ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲛ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲩⲉⲓⲙⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲡⲱⲧ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ *(sic)*.

11. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲁⲗⲟ ⲉⲥⲟ ⲛϩⲟⲉⲓⲙ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉⲥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉⲥⲛⲉϩⲛⲉ *(sic)* ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲉⲓⲙ.

12. ⲡⲉϫⲉ ⲓⲱⲛⲁⲥ ϫⲉ ϥⲧ *(sic)* ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲟϫⲧ ⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲛⲁⲗⲟ ⲉⲥⲟ ⲛϩⲟⲉⲓⲙ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲓⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲉⲓⲙ ϩⲓϫⲱⲛ.

---

1) Le manuscrit donne à la fin : ϩⲁⲙⲱⲥ ⲩ̅.

2) Le nom est écrit ⲁϥⲇⲓⲟⲩⲥ en tête du fragment.

13. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲡⲁ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ *(sic)* ⲉⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲉϣⲧⲟⲟⲩ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲉⲥⲣ ϩⲟⲉⲓⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲉϫⲱⲟⲩ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩⲱϣ *(sic)* ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲣϭⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲧⲣⲛⲙⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲙⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡⲣⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲕⲟⲩⲁϣⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕⲁⲁⲥ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲓⲱⲛⲁⲥ ⲁⲩⲛⲟϫϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲗⲟ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉⲥⲟ ⲛϩⲟⲉⲓⲙ.

16. ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲉⲣⲏⲧ ⲛϩⲛ ⲉⲣⲏⲧ.

CHAP. II.

1. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲕⲏⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱⲙⲕ *(sic)* ⲛⲓⲱⲛⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲓⲱⲛⲁⲥ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲕⲏⲧⲟⲥ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩϣⲏ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲛϭⲓ ⲓⲱⲛⲁⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϥⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲁⲓϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲁⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲓⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲁⲙⲛⲧⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲁϩⲣⲟⲟⲩ.

4. ⲁⲕⲛⲟϫⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϣⲓⲕ ⲙⲡϩⲏⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϩⲟⲉⲓⲙ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ.

5. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩⲛⲟϫⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲉⲕϩⲟ ⲁⲣⲁ ϯⲛⲁⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉϭⲱϣⲧ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲕⲣⲡⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

6. ⲁ ϩⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲛ ⲛϩⲁⲉ ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩϩⲩⲗⲟⲥ *(sic)* ⲁϥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧⲁⲁⲡⲉ.

7. ⲁⲓⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲛⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲏ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲩⲕⲁϩ *(sic)* ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲭⲗⲟⲥ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ *(sic)* ⲙⲡⲁⲱⲛϩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲧⲁⲕⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ.

8. ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲥⲱϣⲙ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲁⲓⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁϣⲗⲏⲗ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲉⲕⲣⲡⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

9. ⲛⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲙⲛ ⲛϭⲟⲗ ⲁⲩⲕⲱ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲛⲁ.

10. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲱⲃϩ ⲉⲓⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲥⲓⲥ *(sic)* ϯⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲛⲁⲕ ⲛⲛⲧⲁⲓⲉⲣⲏⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲕ ⲉⲡⲁⲟⲩϫⲁⲓ.

HABACUC.[1]

CHAP. I.

2. ϣⲁ ⲧⲛⲁⲩ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲁϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲅⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲛⲁⲱϣ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲓϫⲏⲩ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲛⲅⲧⲙⲛⲁϩⲙⲛⲧ.

3. ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕⲧⲥⲁⲃⲟⲓ ⲉϩⲛ ϩⲓⲥⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲙⲟⲕϩⲥ ⲉⲧⲣⲁϭⲱϣⲧ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲇⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲥⲉⲃⲓⲁ *(sic)* ⲁⲩⲕⲣⲓⲥⲓⲥ *(sic)* ϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ϥϫⲓ.

4. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲛϫ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩϯ ϩⲁⲡ ⲉϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϥϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡϩⲁⲡ ⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϭⲟⲟⲙⲉ.

5. ⲁⲛⲁⲩ ⲛⲉⲧⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ϩⲧⲏⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲩ ⲉϩⲛ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲕⲟ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲟⲟⲩ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲧⲁⲟⲩⲟϥ ⲉⲣⲱⲧⲛ.

6. ϫⲉ ⲉⲓⲥⲧⲉ *(sic)* ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲉϫⲱⲧⲛ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲛⲣϥⲙⲓϣⲉ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲥⲱⲟⲩ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲧⲟϣ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛϩⲛ ⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲟⲩϥ ⲁⲛ ⲡⲉ.

---

1) En marge : ⲁⲃⲃⲁⲕⲟⲩⲙ.

7. ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲡⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲥⲟⲉⲓⲧ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲁⲡ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲗⲓⲙⲙⲁ *(sic)* ⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ.

8. ⲛϥϩⲧⲱⲱⲣ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲩⲁⲥⲱⲟⲩ ⲛϩⲟⲩⲉ ⲉϩⲛ ⲡⲁⲣⲇⲁⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϩⲓⲡⲡⲉⲩⲥ ⲥⲉⲁⲥⲱⲟⲩ ⲛϩⲟⲩⲉ ⲉϩⲛ ⲟⲩⲱⲛϣ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲣⲁⲃⲓⲁ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲛⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲧⲱⲱⲣ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲩϩⲓⲡⲡⲏⲩⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲡⲟⲩⲉ ⲛⲥⲉϩⲱⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁⲉⲧⲟⲥ ⲉϥⲥⲃⲧⲱⲧ ⲉⲟⲩⲱⲙ.

9. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲥⲓⲛⲧⲉⲗⲓⲁ *(sic)* ⲛⲁⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲩϯ ⲟⲩⲃⲏⲩ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲱ.

10. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁⲧⲣⲏⲫⲁ *(sic)* ϩⲛ ϩⲛ ⲣⲣⲱⲟⲩ ⲛϥϫⲓ ⲛϩⲣⲁϥ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲏⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲥⲱⲃⲉ ⲛⲥⲁ ⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲣϫ ⲛϥⲛϫⲧⲏⲛ *(sic)* ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϥϭⲱ ϩⲓⲣⲱⲟⲩ ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲁⲕⲧⲟϥ ⲛϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϥⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ . . . . . .

NAHUM.[1]

CHAP. I.

1. ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲛⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲛⲁⲟⲩⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲗⲕⲉⲥⲁⲓⲟⲥ.

2. ⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲣϥⲕⲱϩ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϫⲓ ⲕⲃⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲃⲱⲛⲧ *(sic)* ⲛⲕⲉⲧϯ ⲟⲩⲃⲏϥ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲟϥ ⲛⲛⲉϥϫⲁϫⲉ.

3. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩϩⲁⲣϣ ϩⲏⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲧⲉ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲧⲃⲃⲏⲩ ⲛϥⲛⲁⲧⲃⲃⲟϥ ⲁⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲓⲛⲧⲉⲗⲓⲁ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲕⲙⲧⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲛϣⲟⲉⲓϣ ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ.

4. ⲉϥⲉⲡⲉϯⲙⲁ *(sic)* ⲛⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉϥⲧⲣⲉⲥϣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϥⲧⲣⲉⲩⲱϣⲙ ⲁ ⲧⲃⲁⲥⲁⲛ ⲥⲃⲟⲕ ⲙⲛ ⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϯⲟⲩⲱ ⲙⲡⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲁⲩⲕⲓⲙ.

5. ⲛⲧⲟⲟⲩⲛ ⲁⲩⲛⲟⲉⲓⲛ ϩⲁ ⲧϥϩⲏ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲕⲓⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ϣϩⲟⲡϥ ϩⲁ ⲧϥϩⲏ ⲙⲛ ⲟⲩⲟ *(sic)* ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧϥ.

6. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲟⲣⲅⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲧⲉⲓ ⲟⲩⲃⲉ ⲉⲧⲟⲣⲅⲏ *(sic)* ⲙⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲁⲣⲭⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ ⲁⲩⲟⲩⲱϣϥ ϩⲁ ⲧϥϩⲏ.

7. ⲟⲩⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛⲉⲧϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲧⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ.

8. ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧϥϩⲓⲏ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲥ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϫⲓⲛϫⲉⲉⲩⲉ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲛⲁⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱⲟⲩ.

9. ⲉⲧⲉⲧⲛⲙⲟⲕⲙⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ ⲛϥⲛⲁϫⲓ ⲕⲃⲁ ⲛⲥⲡ ⲥⲛⲁⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ϩⲛ ⲟⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ.

10. ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲱϥ ϣⲁ ⲧⲉⲩⲥⲛⲧⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛϣⲟⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲙⲓⲗⲁⲝ ⲉϣⲁⲥϭⲗⲟⲙⲗⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲛⲁϣ ⲉϥⲟⲃⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

11. ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲗⲟⲩⲓⲥⲙⲟⲥ ⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕϣⲟϫⲛⲉ ⲉϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲩϯ ⲟⲩⲃⲏⲕ.

12. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲁⲣⲭⲏ ⲉϫⲛ ϩⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ.

SOPHONIE.

CHAP. I.

14. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲧⲟϭϥ ϥⲥⲁϣⲉ ⲉϥⲛⲁϣⲧ ⲉϥϭⲙϭⲟⲙ.

15. ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲣⲅⲏ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ϩⲓ ⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲕⲁⲕⲉ ϩⲓ ϭⲟⲉⲙ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ϩⲓ ϩⲧⲟⲙⲧⲙ.

1) En marge : ⲛⲁⲟⲩⲙ.

16. ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ϩⲓ ⲁϣ ⲕⲁⲕ ⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲛⲟϭ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.

17. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϩⲉϫϩⲱϫ *(sic)* ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲉⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ⲃⲉⲗⲗⲉⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϥⲛⲁⲡⲱϩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲩⲥⲛⲟϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲥⲁⲣⲝ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ϩⲟⲓⲣⲉ.

18. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲕⲉϩⲁⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲩⲕⲉⲛⲟⲩⲃ ⲛϥⲛⲁϣⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲛ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲱϫⲛ ϩⲛ ⲥⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲕⲱϩⲧ ⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲁⲓⲁ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

CHAP. II.

1. ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲡⲥ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲧⲥⲃⲱ.

2. ⲙⲡⲁⲧⲉⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲣⲏⲣⲉ ⲉϣⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲁⲧⲉⲥⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛ ⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ.

3. ⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉⲧⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲣⲓ ⲡϩⲱⲃ ⲙⲡϩⲁⲡ ⲛⲧⲉⲧⲛⲡⲱⲧ ⲛⲥⲁ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲧⲉⲧⲛϩⲁⲣⲉϩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϩⲙ ⲉⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛ ⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ.

AGGÉE.

CHAP. II.

2\. . . . ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲁϫⲉ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲛⲁⲅⲅⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲁⲗⲁⲑⲓⲏⲗ ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁⲩⲱ ⲓⲏⲥⲟⲩⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲱⲥⲁⲇⲉⲕ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

4. ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲏⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉϣϫⲉ ⲛⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.[1]

11. ϩⲛ ⲥⲟⲩ ϫⲁⲧϥⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲯⲓⲥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲧⲙⲉϩ ⲣⲙⲡⲉ ⲥⲛⲧⲉ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ *(sic)* ⲡⲣⲣⲟ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲁⲅⲅⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

12. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ϫⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉⲩⲛⲟⲙⲟⲥ *(sic)* ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

13. ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲛⲟⲩⲁ *(sic)* ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲡ ⲛⲧⲉϥϣⲧⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲡⲧⲟⲡ ⲛⲧⲉϥϣⲧⲏⲛ ϫⲱϩ ⲉⲩⲟ(ⲉⲓⲕ) ⲏ(ⲡⲉⲧⲡⲟⲥⲉ ⲏ) ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲉϩ (ⲏ ϩⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲛⲉϥⲛⲁ)ⲧⲃⲃⲟ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ.

14. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲁⲅⲅⲁⲓⲟⲥ ⲉϥϣⲁⲛϫⲱϩ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧϫⲱϩⲙ ⲏ ⲡⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ϩⲛ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉ ϥⲛⲁϫⲱϩⲙ ⲟⲛ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲛⲁϫⲱϩⲙ.

15. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲁⲅⲅⲁⲓⲟⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁϩⲱⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲱϩⲙ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲗⲏⲙⲙⲁ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲥⲉⲛⲁⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲩϩⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲙⲟⲥⲧⲉ ⲛⲛⲉϫⲡⲓⲟ *(sic)* ϩⲛ ⲙⲡⲩⲗⲏ.

16. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ϭⲁⲁⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ ϫⲓⲛ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲛⲥⲱⲥ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲕⲁ ⲱⲛⲉ ⲉϫⲛ ⲱⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲣⲡⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

17. ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲟ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲙⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲟⲩⲁϣⲏ ⲛⲭⲟⲩⲱⲧ ⲛϣⲓ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲩⲣ ⲙⲏⲧ ⲛϣⲓ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϣⲁⲧⲉⲧⲛⲃⲱⲕ ⲡⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲓⲟⲙ ϩⲁ ⲏⲣⲡ ⲉϫⲱⲗϩ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲉⲧⲣⲏⲧⲏⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲉϣⲁⲩⲣ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ.

---

1) Les versets 5—10 ont été publiés par M. ERMAN.

18. ⲁⲓⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϩⲛ ⲟⲩϭⲣⲱϩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲛⲓⲕⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲛϭⲓϫ
ⲁⲓⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲁⲗⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲧⲛⲕⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

19. ⲕⲁⲁⲥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ ϫⲛ *(sic)* ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲛ ⲥⲟⲩ ϫⲁϥⲧⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲯⲓⲥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲁⲩⲱ
ϫⲓⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲥⲙⲛ ⲥⲛⲧⲉ ⲙⲡⲉⲣⲡⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲁⲁⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ.

20. ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩⲓ ⲡⲉϫⲛⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲙⲛ ⲧⲃⲱ ⲛⲕⲛⲧⲉ
ⲙⲛ ⲧⲃⲱ ⲛϩⲉⲣⲙⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲃⲱ ⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲙⲡⲉⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ϯⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

21. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲁⲅⲅⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ
ⲥⲉⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲥⲟⲩ ϫⲁⲧϥⲉ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ.

22. ϫⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲁⲗⲁⲑⲓⲏⲗ ⲡⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲓⲙ ⲉⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ *(sic)*.

23. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲩⲟⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧϭⲟⲙ ⲛⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ
ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲩⲟ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲧⲁⲗⲏⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

24. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϯⲛⲁϫⲓⲧⲕ ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ . . . .

MICHÉE.

CHAP. I.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲙⲓⲭⲁⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲱⲣⲁⲥⲑⲉⲓ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲓⲱⲁⲛⲁⲑⲁⲙ *(sic)*
ⲙⲛ ⲁⲭⲁⲍ ⲙⲛ ⲉⲍⲉⲭⲓⲁⲥ ⲛⲣⲣⲱⲟⲩ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲑⲓⲗⲏⲙ ⲙⲛ ⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ.

2. ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲕⲁϩ ϯ ϩⲧⲏϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ
ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ *(sic)* ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲉϥⲣⲡⲉ
ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

3. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϥⲛⲁⲉⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϫⲛ ⲙⲙⲁ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲕⲁϩ.

4. (ⲁⲩⲱ ⲛ)ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ ⲥⲉ(ⲛⲁ)ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲁ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲗϩ
ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉϥⲙⲁ ⲛⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ.

5. ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏⲗ ⲁϣ ⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ
ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲙⲛ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϣ ⲡⲉ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲙⲛ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ⲁⲛ ⲧⲉ.

6. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛϩⲁⲣⲉϩ ϩⲛ ⲧⲉⲥⲱϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲱϭⲉ ⲙⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ
ϯⲛⲁⲧⲁⲩⲉ ⲛⲉⲥⲱⲛⲉ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲉⲥⲥⲛⲧⲉ ϯⲛⲁϭⲟⲗⲡⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

7. ⲛⲉⲥⲕⲗⲩⲡⲧⲟⲛ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ϯⲛⲁⲁⲩ ⲛϣⲏⲙϣⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲃⲉⲕⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣⲟⲕϩⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϯⲛⲁⲕⲁⲁⲩ ⲉⲩⲧⲁⲕⲟ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲧⲁⲥⲥⲟⲟⲩϩⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲃⲉⲕⲏⲩⲉ
ⲙⲡⲟⲣⲛⲏ.

8. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲛⲁⲛⲉϩⲡⲉ ⲛⲥⲧⲟⲉⲓⲧ ⲥⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲥⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲉⲣⲉ ⲣⲁⲧⲥ ϩⲓ ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲥⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ
ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲉⲃⲉ *(sic)* ⲛⲑⲉ ⲛⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛⲥⲓⲣⲏⲛⲟⲥ.

9. ϫⲉ ⲁ ⲧⲉⲥⲡⲗⲏⲅⲏ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϫⲱⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲥⲉⲓ ϣⲁ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲥϩⲱⲛ ϣⲁ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ
ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲑⲓⲗⲏⲙ.

10. ⲛⲉⲧⲅⲉⲑ ⲙⲡⲣϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲁⲕⲓⲙ ⲙⲡⲣϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲱⲃⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲧⲛⲏⲓ ϣⲉϣ ⲉⲓⲧⲛ
ⲉϫⲱⲧⲛ.

11. ⲟⲩⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲱⲃⲉ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲕⲁⲗⲱⲥ ϯⲛⲁϣⲣϣⲣ ⲛⲉⲥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉ ϣⲓⲛⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲙⲟ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲥⲉⲛⲁⲁⲣ ⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲟⲉⲓⲧ ⲉⲡⲏⲓ ⲉⲧϩⲓⲛ ⲉⲣⲟⲥ.

12. ⲥⲛⲁϫⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲟⲩⲡⲗⲏⲅⲏ ⲛⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁ ϩⲉⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ
ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲛ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ.

13. ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲗⲁⲭⲓⲥ ⲧⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ ⲙⲡⲉⲥⲛⲟⲃⲉ ⲧⲉ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ ϫⲉ ⲁⲩϭⲓⲛⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲙⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅.

14. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲛⲁϯ ⲛⲛⲉⲧⲥⲛⲁϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲅⲉⲑ ϩⲛ ⲛⲓ ⲉⲩϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲛϫⲓⲛϫⲏ ⲛⲛⲣⲣⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅.

15. ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲗⲁⲭⲓⲥ ⲧⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲁⲡⲱϩ ϣⲁ ⲟⲇⲟⲗⲁⲙ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ.

16. ϩⲉⲉⲕⲉ ϫⲱ ⲛⲧⲉϣⲉϥ ϫⲱ ⲉϫⲛ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲧϭⲏⲛ ⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲟⲩⲙⲛⲧⲭⲏⲣⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲟⲩⲁⲉⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩϥⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲟⲧⲉ.

CHAP. II.

1. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲩϫⲓ *(sic)* ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲩⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁ ⲛⲛⲕⲟⲧⲕ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲟⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϥⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲉϩⲉⲛ ⲥⲱϣⲉ ⲁⲩⲧⲟⲣⲡⲟⲩ ⲛⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ ⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲧⲱⲣⲡ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲟⲩ(ⲣⲱ)ⲙⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲕ(ⲗⲏⲣ)ⲟⲛⲟⲙⲓⲁ.

3. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϣⲟϫⲛⲉ ⲉϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲓⲫⲩⲗⲏ ⲉⲛⲧⲉⲧⲛⲁϣϥⲓ ϫⲱⲧⲛ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩⲉϣⲛⲉ ⲛⲉⲧⲛⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲡⲉ.

4. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛⲥⲉϫⲱ ⲛⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲱϣ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲉⲛ *(sic)* ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ ⲁⲛⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲉⲓ ⲧⲙⲙⲉⲣⲓⲥ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩϣⲓⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛϣⲓ ⲉⲓⲱϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲛ ⲡⲉⲧⲕⲱⲗⲩ *(sic)* ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲧⲛⲥⲱϣⲉ ⲁⲩϣⲓⲧⲟⲩ.

5. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲛⲁⲕ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲉⲣ ⲛⲟⲩϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲥ.

6. ⲙⲛⲣⲣⲓⲙⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲣⲙⲉⲓⲟⲟⲩⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉⲩⲣⲓⲙⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲃⲁⲗ ⲛϥⲛⲁⲛⲟⲩϫⲉ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲛⲟϭⲛⲉϭ.

7. ⲡⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁϥϯ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲙⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲛⲉ ϩⲉⲛ *(sic)* ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲏ ⲛⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲁⲛ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛϫⲓⲛ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩⲙⲛⲧϫⲁϫⲉ *(sic)* ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲡⲉϥ-ϣⲁⲁⲣ ⲁⲩϩⲁⲧϥ ϩⲓⲱⲱϥ ⲉⲧⲣⲉⲩϥⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲟⲩⲟⲩⲱϣϥ ⲙⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲛⲟϭ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲉⲩⲧⲣⲩⲫⲏ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲑⲟⲟⲩ ⲁⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲛ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

10. ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲃⲱⲕ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲓ *(sic)* ⲁⲛ ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϫⲱϩⲙ ⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲕⲟ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲕⲟ.

11. ⲁⲩⲡⲱⲧ ⲛⲥⲁ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲙⲛ ⲡⲉⲧⲡⲏⲧ ⲛⲥⲱⲧⲛ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛϭⲟⲗ ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲁϥⲧⲗⲧⲗ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲏⲣⲡ ⲙⲛ ⲛⲟⲩϯϩⲉ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲗⲧⲗ ⲙⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ.

12. ϩⲛ ⲟⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲥⲉⲛⲁⲥⲉⲩϩ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϩⲛ ⲟⲩϣⲱⲡ ϯⲛⲁϣⲱⲡ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲛⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϩⲓ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲙⲡⲉϥⲕⲧⲏ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲟϩⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲱⲱ . . . . ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ-ⲅⲉⲗⲏ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥϣⲁⲓⲣⲉ ⲥⲉⲛⲁⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

13. ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧϣⲱⲱⲧ ϩⲓ ϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲥⲉⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲣⲟ ϩⲓ ϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁϫⲱⲟⲩ.

CHAP. III.

1. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ ϭⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲧⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲥⲟⲩⲛ ⲛϩⲁⲡ.

2. ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲙⲉ ⲙⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲩⲧⲱⲣⲡ ⲛⲛⲉⲩϣⲁⲁⲣ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲥⲁⲣⲝ ϩⲓ ⲧⲡⲉ ⲛⲛⲉⲩⲕⲉⲉⲥ.

3. ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛ(ⲥⲁⲣ)ⲝ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲁⲁⲣ ⲁⲩϩⲁⲧⲟⲩ ⲛⲉⲩⲕⲉⲉⲥ ⲁⲩⲟⲩⲟϭⲡⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛϣⲁⲩϣⲁⲩ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲉϩⲉⲛ ⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲁϥ ⲉⲩϭⲁⲗⲁϩⲧ.

4. ⲧⲟⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲱϣ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛϥⲧⲙⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲕⲧⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

5. ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲧⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲧⲗⲱⲕⲥ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲟⲃϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲕⲩⲣⲏⲥⲥⲉ *(sic)* ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲉⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ⲁⲩⲧⲟⲩⲕⲟⲥ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

6. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲕⲁⲕⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲏ ϩⲱⲧⲡ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲣ ⲕⲁⲕⲉ ⲉϫⲱⲟⲩ.

7. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲡⲱⲣⲉ ⲛⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲛϭⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲃⲉ ⲛⲥⲁ ⲛⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

8. ⲉⲓⲧⲙⲙⲁϩⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ⲛϭⲟⲙ ϩⲙ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲛϭⲟⲙ ⲉⲧⲁⲩⲟ ⲉⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉϥⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲛⲉϥⲛⲟⲃⲉ.

9. ⲥⲱⲧⲙ ϭⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲛⲟϭ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲛⲉⲧϥⲱⲧⲉ *(sic)* ⲙⲡϩⲁⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲡⲱϣⲥ ⲛⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲧⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

10. ⲛⲉⲧⲕⲱⲧ ⲛⲥⲓⲱⲛ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲥⲛⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

11. ⲛⲉⲥⲛⲟϭ ⲁⲩϯ ϩⲁⲡ ϩⲓ ϩⲉⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϫⲓ ⲃⲉⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩϫⲓ ϩⲁⲧ ⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲁⲛ ⲙⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲁⲉⲓ ⲉϫⲱⲛ.

12. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲉⲛⲁⲥⲕⲁⲓ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲱⲱϣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲥⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲃⲟⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϥⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁⲗⲥⲟⲥ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ.

CHAP. IV.

1. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛϩⲁⲉ ⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥⲥⲃⲧⲱⲧ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲟⲟϩ ⲛⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲛ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲛϥⲣ ⲡⲉⲧⲡⲉ ⲛⲛⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲡⲱⲧ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ.

2. ⲛⲥⲉⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϭⲓ ϩⲛ ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲛⲥⲉϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲥⲉⲧⲁⲙⲟⲛ ⲉⲛⲉϥϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉϥⲙⲁ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

3. ⲛϥⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲛϥϫⲡⲓⲟ ⲛϩⲉⲛ ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲩϫⲟⲟⲣ ϣⲁ ⲁⲣⲏϫϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱⲧϩ ⲛⲛⲉⲩⲥⲏϥⲉ *(sic)* ⲉϩⲉⲛ ⲥⲓⲛⲉ ⲛⲥⲕⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲉⲣⲉϩ ⲉϩⲉⲛ ⲟϩⲥ ⲛⲧⲉⲧⲙ ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ϭⲉ ϥⲓ ⲥⲏϥⲉ ⲉϫⲛ ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ (ⲛⲧⲉ)ⲧⲙϫⲓ ⲥⲕⲱ *(sic)* ϭⲉ ⲉⲙⲓϣⲉ.

4. ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲕⲛⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲗⲁⲁⲩ ⲑⲣϣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲧⲉ ⲛⲧⲁⲥϫⲉ ⲛⲁⲓ.

5. ϫⲉ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϩⲓ ⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲛⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲛⲉϩ.

6. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲟϣϥⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲟϫⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϯⲛⲁϣⲟⲡⲥ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲧⲁⲩⲙⲟⲕϩⲥ.

7. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲕⲱ *(sic)* ⲛⲧⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲟϫⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ *(sic)* ⲉϥϫⲟⲟⲣ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.[1]

1) M. ERMAN a publié le ch. VII.

ZACHARIE.

CHAP. III.

9. . . . . (ⲉⲓⲥ) ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϣⲉⲛ ⲧⲟⲩϩⲉⲓⲉⲓⲧ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϯⲛⲁϭⲙϭⲱⲙϥ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

10. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲉⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲕⲛⲧⲉ.

CHAP. IV.

1. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥⲧ ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ϩⲁ ⲛϩⲓⲛⲏⲃ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲟⲩ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲥⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲉⲥϩⲓϫⲱⲥ ⲛⲉⲣⲉ ⲥⲁϣϥ ⲛϩⲏⲃⲥ ϩⲓϫⲱⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛϫⲟⲗⲥ ⲛⲛϩⲏⲃⲥ ϩⲓϫⲱⲥ.

3. ⲁⲩⲱ ⲃⲱ ⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲥⲛⲧⲉ ⲛⲉⲩⲛⲧⲛⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉⲓ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲛⲧⲉⲥⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲓ ⲛⲥⲁϩⲃⲟⲩⲣ ⲙⲙⲟⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲃ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ.

5. ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

6. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛⲁϩⲣⲛ ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲁⲛ ⲛϭⲟⲙ ⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲁⲛ ⲛⲛⲟⲙⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ ⲡⲁⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

7. ⲛⲧⲕ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲡⲉⲧⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲉⲥⲟⲟϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲡⲱⲛⲉ ⲛⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲥⲭⲁⲣⲓⲥ ϣⲏϣ ⲙⲛ ⲧⲉⲥⲭⲁⲣⲓⲥ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

9. ϫⲉ ⲛϭⲓϫ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲁⲩⲥⲙⲛⲧⲉ (*sic*) ⲙⲡⲉⲓⲏⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ϣⲁⲣⲟⲕ.

10. ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϯ ⲥⲱϣ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲉⲛ ⲕⲟⲩⲓ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲣⲁϣⲉ ⲛⲥⲉⲛⲁⲩ ⲉⲡⲱⲛⲉ ⲛⲃⲁⲥⲛϭ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲡⲉⲥⲁϣϥ ⲛⲃⲁⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲃ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲧⲉⲓⲃⲱ ⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲧⲥⲁ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲛⲧⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲁ ϩⲃⲟⲩⲣ ⲙⲙⲟⲥ.

12. ⲁⲓϫⲛⲟⲩϥ ⲟⲛ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲉⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲡⲉⲓⲕⲗⲁⲇⲟⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲃⲱ ⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲙⲡⲙⲁ ⲛϯⲥⲟⲗ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛⲉⲧⲟⲩⲱⲧⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲛϫⲟⲗϩⲥ ⲛⲛⲟⲩⲃ.

13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉϫⲁⲓ.

14. ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲥⲛⲁⲩ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲛⲧⲃⲱ ⲛϫⲓⲧ ⲛⲟⲩⲧⲙ ⲉⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙⲡⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

CHAP. V.

1. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϥⲓ ⲓⲁⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲟϩⲥ ⲉϥϩⲏⲗ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲟⲩ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲩ ⲉⲩⲟϩⲥ (*sic*) ⲉϥϩⲏⲗ ⲉϥⲛⲁⲣ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ.

3. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲣⲉϥϫⲓ ⲟⲩⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁϫⲓ ⲕⲃⲁ ⲙⲙⲟϥ ϩⲙ ⲡⲁⲓ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲱⲣⲕ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲉⲩⲛⲁϫⲓ ⲕⲃⲁ ⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲁⲓ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲟⲩ.

4. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲛⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲣⲉϥϫⲓ ⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲉⲧⲱⲣⲕ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉϫⲛ ⲟⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲛϥⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲏⲓ ⲛϥⲟϫⲛⲉϥ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲕⲉϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲱⲛⲉ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϥⲓ ⲓⲁⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲕⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

6. ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲓϣⲓ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲩϫⲓ́ ⲛϭⲟⲛⲥ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

7. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲧⲁϩⲧⲉ ⲉⲩϥⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϣⲓ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲛⲟϫⲥ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲡⲱⲛⲉ ⲛⲧⲁϩⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ.

9. ⲁⲓϥⲓ (ⲛⲛ)ⲁⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ϩⲙ ⲛⲉⲩⲧⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲩⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲛϩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲧⲛϩ ⲛⲉⲡⲟⲯ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡϣⲓ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ.

10. ⲡⲉϫⲁⲓ ⲙⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁϫⲓ ⲡϣⲓ ⲉⲧⲱⲛ.

11. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲱⲧ ⲛⲁϥ . . . .

CHAP. VII.

1. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ϥⲧⲟⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲛⲥⲟⲩ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲯⲓⲥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲉⲧⲉ ⲭⲁⲥⲓⲗⲓⲟⲩ.[1]

CHAP. IX.

9. ⲣⲁϣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲛⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ *(sic)* ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲑⲓⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ ⲉⲓⲥ ⲡⲟⲩⲉⲣⲣⲟ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲛⲏ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲩⲣⲙ ⲣⲁϣ ⲡⲉ ⲉϥⲧⲁⲗⲏⲩ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲃⲁⲓ ⲛⲁϩⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲥⲏϭ *(sic)* ⲛⲃⲣⲣⲉ.

10. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲛ ϩⲁⲣⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϩⲧⲱⲱⲣ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲑⲓⲉⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲓⲧⲉ ⲙⲡⲟⲗⲉⲙⲓⲕⲟⲛ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛϥϫⲱ ⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲉϥⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛ ⲡⲓⲉⲣⲣⲟ *(sic)* ϣⲁ ⲣⲏϫϥ *(sic)* ⲙⲡⲕⲁϩ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲛⲧⲉⲕⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲉ *(sic)* ⲁⲕϫⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲥⲟⲛϩ ⲛⲧⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϣⲏⲓ ⲉⲙⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲛϩⲏⲧϥ.

12. ⲛⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲩⲟⲣϫ ⲛⲉⲧⲥⲟⲛϩ ⲛⲧⲉ ⲑⲉⲗⲡⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲙⲡⲉⲕϭⲟⲓⲗⲉ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲓⲟ ⲛⲁⲕ ⲙⲡⲕⲱⲃ.

13. ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁⲓϫⲟⲗⲕⲕ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲡⲓⲧⲉ ⲁⲓⲙⲟⲩϩⲉ ⲛⲉⲫⲣⲁⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲥⲓⲱⲛ ⲉϫⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲛⲟⲩⲉⲉⲓⲛⲓⲛ ⲛⲧⲁϭⲙϭⲱⲙⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲏⲃⲉ ⲛⲣϥⲙⲓϣⲉ.

14. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ . . . .

CHAP. XI.

12. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲏ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲩⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲁϩⲟ ⲛⲁⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲙⲙⲁⲁⲃ ⲛϩⲁⲧ.

13. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲟϫϥ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧϩ ⲧⲁϫⲟⲛⲧϥ ϫⲉ ⲛⲉϥⲥⲱⲧⲡ ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲛⲧ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓ ⲙⲡⲙⲁⲁⲃ ⲛϩⲁⲧ ⲁⲓⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧϩ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

---

1) Le fragment qui contient ce verset, ajoute : ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲉ. Ces mots font sans doute partie du second verset, mais ils ne sont qu'une traduction éloignée.

CHAP. XII.

11. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϥⲛⲁⲁϣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲉϩⲡⲉ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲕⲱⲱⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛϩⲉⲣⲙⲁⲛ ⲉⲩⲕⲱⲱⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲧⲉⲱϣⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ϥⲛⲁⲛⲉϩⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲩⲗⲏ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲙⲙⲛⲧⲉⲓⲱⲧ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲟⲩⲁⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲓⲙⲉ *(sic)* ⲟⲛ ⲟⲩⲁⲁⲩ.

13. ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲛⲁⲑⲁⲛ ⲟⲩⲁⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲙⲉ ⲟⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲗⲉⲩⲉⲓ ⲙⲁⲩⲁⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲙⲉ ⲟⲛ ⲟⲩⲁⲁⲧⲟⲩ ⲧⲉⲫⲩⲗⲏ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ⲟⲩⲁⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲙⲉ ⲟⲛ ⲟⲩⲁⲁⲧⲟⲩ.

14. ⲛⲉⲫⲓⲗⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲥⲉⲉⲡⲉ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲧⲟⲩⲉⲓ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟ́ⲥ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲙⲉ ⲟⲛ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ.

CHAP. XIII.

1. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲙⲙⲟϥ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲓ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲟⲩⲛⲩⲅⲏ *(sic)* ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ.

2. ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛϭⲟⲙ ϫⲉ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲛⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲉⲧⲙⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛϭⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲛⲁ ⲛⲁⲅⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ *(sic)* ϯⲛⲁϥⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

3. ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛⲟⲩⲱϩⲙ ⲛⲥⲉϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟϥ ϫⲉ ⲛⲅⲛⲁⲱⲛϩ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲕϫⲱ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲛⲧⲛⲟⲩϫ ϩⲓ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲥⲱⲛϩϥ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟϥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ.

4. ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϩⲛ ⲧⲉϥϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϯ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲛϩⲛ ϭⲟⲟⲩⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩϫⲓ ϭⲟⲗ.[1]

8. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲥⲉⲱϫⲛ ⲡⲙⲟⲩ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲇⲉ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡ ⲛϩⲏⲧϥ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲟⲩ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲛⲧϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲉϣⲁⲩⲡⲓⲥⲉ ⲙⲡϩⲁⲧ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲡⲁⲥⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲃ ⲉϣⲁⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲃ ⲉϣⲁⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ *(sic)* ⲙⲙⲟϥ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁⲉⲡⲉⲓⲕⲁⲗⲉⲓ *(sic)* ⲙⲡⲁⲣⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ.

CHAP. XIV.

1. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲛϭⲓ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲡⲱϣ ⲛⲛⲉⲩϣⲱⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ.

2. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲑⲓⲗⲏⲙ ⲉⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ *(sic)* ⲛⲥⲉϫⲓ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲥⲉϣⲱⲗ ⲛⲏⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲁϩⲙⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲧⲡⲁϣⲉ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ *(sic)* ⲛⲕⲟⲟⲩ *(sic)* ⲇⲉ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲥⲉⲧⲙⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

3. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲓϣⲉ ⲙⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲓϣⲉ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲁϩⲉ ⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲡⲉⲧⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ϩⲛ ⲙⲙⲁ ⲛϣⲁ.

5. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁϥ.

6. ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲱϭⲃ ⲙⲛ ⲟⲩϫⲁϥ.

7. ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ *(sic)* ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲉⲩϣⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲏ *(sic)*.

---

1) Les versets 5—7 sont publiés dans ZOEGA.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲟⲛϩ ⲧⲉϥⲡⲁϣⲉ ⲉⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲧⲕⲉⲡⲁϣⲉ ⲉⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛϩⲁⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡϣⲱⲙ ⲙⲛ ⲡⲉⲁⲣ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

10. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲅⲁⲃⲉⲗ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉϩⲣⲙⲱⲛ ⲡⲣⲏⲥ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ⲣⲏⲙⲙⲁ ⲇⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱϩ ϫⲓⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲓⲛ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲣⲡⲉ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲙⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲕⲱⲛⲓⲁ ⲙⲛ ⲡⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲁⲙⲉⲛⲗ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉϩⲣⲱⲧ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

11. ⲛⲥⲉⲧⲙϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ⲛⲁϭⲱⲣϭ ⲉⲥⲧⲏⲕ ⲛϩⲏⲧ . . . .

FIN.

LES TOMBEAUX D'ASSOUAN.

PAR

U. BOURIANT.[1]

Au mois de janvier 1886, le Major-Général GRENFELL, commandant en chef des forces militaires à la frontière égyptienne, ayant pris la suite des fouilles que le Sieur MOUSTAPHA SHAKÎR, agent consulaire à Assouan, avait entreprises avec l'assentiment du service des antiquités, voulut faciliter l'accès de la hauteur qui domine la ville au Nord-Ouest, et fit déblayer un escalier antique dont on apercevait les premières marches au pied du monticule. Cet escalier menait à un tombeau, composé de deux parties bien distinctes, et qui avait été creusé dans le granit au temps de la sixième dynastie, comme le témoigne le cartouche de 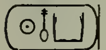 gravé à droite et à gauche de la porte. La grandeur et l'importance de ce tombeau appelèrent l'attention du général sur les autres grottes dont on apercevait de ci de là les ouvertures : il remit la direction des fouilles au major du génie PLUNKETT, qui, en moins de deux mois, ouvrit et déblaya plus de vingt tombes toutes situées sur la partie du monticule qui regarde le Nil.

Voici la nomenclature complète des tombes ouvertes au 15 février 1886 et ne comprenant, bien entendu, que celles dans lesquelles j'ai pu retrouver les noms des propriétaires; beaucoup d'autres n'ont été ni gravées ni peintes; il est inutile par conséquent d'en parler.

1° Tombeau de et de son fils 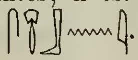.

2° Tombeau de .

3° Tombeau de et de .

4° Tombeau de fils de la dame 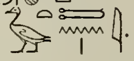.

5° Tombeau de 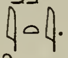.

6° Tombeau du .

7° Tombeau de 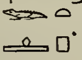.

1) Cet article avait été écrit en mars 1886 : différentes circonstances en ont retardé l'impression, et un mémoire sur le même sujet a été publié depuis par M. BUDGE dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, vol. X, p. 4—40.

1° TOMBEAU DE ET DE 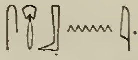.

Ce tombeau est précisément celui auquel mène l'escalier. Mais plusieurs raisons me portent à croire que l'escalier a été taillé à une époque de beaucoup postérieure. La principale est que, au lieu de déboucher devant la porte consacrée à , le chef de la famille, il est taillé dans le prolongement de l'axe de la porte par laquelle on pénètre dans la partie où devait être déposé le sarcophage de 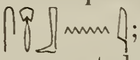; en second lieu, la tombe de Sabni était encombrée de sarcophages de basse époque, et de momies sans cercueil. Il est probable que quelque industriel d'Assouan ayant pris, à l'époque grecque ou romaine, l'entreprise des funérailles, avait fait tailler cet escalier pour faciliter le transport des momies qu'on lui confiait. Les marches de cet escalier sont fort inégales; les unes ayant à peu près 20 centimètres de hauteur et les autres près de 60. Dès les plus anciennes époques, les escaliers égyptiens étaient régulièrement taillés; à Tehneh dans les carrières situées au Nord-Est de la ville, à El Kab sur le versant oriental de la montagne où sont creusées les grottes, les marches ont toutes une hauteur égale. A Assouan il n'en est pas de même, bien que l'escalier soit composé de deux parties distinctes comme dans les tombes royales de Thèbes : la rampe lisse médiocre et les degrés taillés à gauche et à droite de cette rampe. La raison qui a pu déterminer l'entrepreneur de Syène à choisir de préférence le tombeau de Sabni est facile à découvrir. Bien que plus étroite que celle de Mekhu, la tombe de Sabni est de beaucoup plus longue et n'a pas le passage obstrué par un autel, comme cela arrive chez Mekhu. Dès lors il était plus aisé d'introduire les momies et l'espace ne manquait pas pour les entasser le long des murs. On peut évaluer à deux cents environ le nombre de momies retrouvées dans le tombeau de Sabni.

Les portes de ce double tombeau sont à peu près semblables, celle de Mekhu étant un peu moins profonde que celle de Sabni. Elles sont disposées de la manière indiquée ci-contre (fig. 1). La seule différence qu'il y ait entre eux est que la partie *A* n'existe que chez Sabni et manque chez Mekhu.

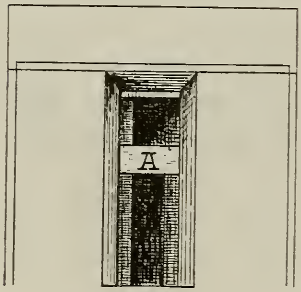

Fig. 1.

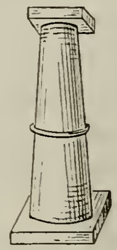

Fig. 2.

Fig. 3.

La salle appartenant à Mekhu est rectangulaire. Le plafond en est soutenu par trois rangées de six colonnes inachevées (fig. 2). Dans l'avenue qui va de la porte au fond du tombeau entre les deux colonnes du second rang est placé un autel (fig. 3) qui s'appuie à droite et à gauche sur les colonnes et qui est destiné à recevoir les offrandes apportées au double du mort. Derrière l'autel, toujours en face de la porte, est creusée une sorte de chambre dont le mur antérieur, haut seulement de 1ᵐ 75, laisse voir le fond sculpté en forme de porte, sur laquelle sont écrits les titres et noms du mort. La décoration de ce tombeau est très sobre.

La porte d'entrée ne porte aucune décoration à l'extérieur. Sous la porte même, à gauche en entrant, est sculpté un bas-relief très effacé dans lequel le défunt est repré-

senté debout tenant le long bâton de la main gauche et dans la main droite le . Au-dessus de lui l'inscription : . Devant lui, . A droite, autre bas-relief représentant aussi Mekhu avec les mêmes attributs. Devant lui se tient debout la femme . Le titre de qui n'est pas encore bien défini, indique en tous cas un degré de parenté royale et est une preuve du rang élevé qu'occupait son mari Mekhu. De ce même côté de la porte, au-dessous du bas-relief précédent est gravée une petite scène, peinte de couleurs très vives et représentant debout et faisant une cérémonie très fréquemment reproduite dans les tombeaux d'Assouan, mais que je ne me rappelle pas avoir vue nulle part ailleurs. De la main droite Eïnkhent tient un vase de forme particulière , et de la gauche une sorte de bâton assez semblable à une baguette de tambour; dans la représentation l'extrémité inférieure de ce bâton touche le bord du vase. Je ne sais trop ce que cette cérémonie représente; on peut supposer que la tige du bâton figure une sorte de pincettes et la boule de l'extrémité inférieure un charbon destiné à allumer de l'encens placé dans le vase; ou inversement un grain d'encens qu'on approcherait de charbons dont le fond du vase serait couvert.

Derrière Eïnkhent viennent successivement : 1° , 2° , 3° et 4° . Le degré de parenté qui unissait Eïnkhent à Mekhu n'est pas indiqué.

Dans l'intérieur du tombeau les représentations sont rares. Sur la paroi de la porte, à droite en entrant, deux petits tableaux gravés et peints se font suite. Le premier représente le tenant une peau de panthère; il est suivi de portant un objet de cette forme , et de , et tenant chacune un couple d'oiseaux, le second tableau plus grand que le premier, nous montre Mekhu debout l'aisselle appuyée sur le long bâton et tenant le . Le corps est légèrement penché en avant et les deux jambes sont rapprochées l'une de l'autre, dans la posture habituelle des personnages qui surveillent une scène dans les tableaux de l'Ancien-Empire : devant lui, le fait la libation ordinaire ; l'eau retombe sur une table d'offrandes devant laquelle se tient . Deux autres personnages se tiennent derrière Eïnkhenti; tous deux portent le nom de . Au-dessous de la scène de la libation est représentée la scène du dépeçage de la victime. Les hiéroglyphes qui accompagnaient l'inscription sont effacés; on ne voit plus que le nom des deux dépeceurs, ce sont : et .

Le tableau se prolonge sur trois registres représentant : le premier, le labourage et les semailles; le second, la moisson des épis et le troisième l'arrachage de la paille que des ânes transportent vers un magasin, dans des caisses . Deux des colonnes portent également de petits bas-reliefs gravés et peints. Sur la première un personnage debout fait la cérémonie ; il est accompagné de cette inscription, ainsi disposée :

Derrière lui se tiennent : , et .

L'autre scène gravée sur l'autre colonne représente quatre personnages portant des offrandes, ce sont : 1° , 2° , 3° et 4° .

Le mur du fond est décoré de trois stèles en forme de porte;

l'une centrale, dans l'axe de la porte; à la partie supérieure sont gravés deux proscynèmes :

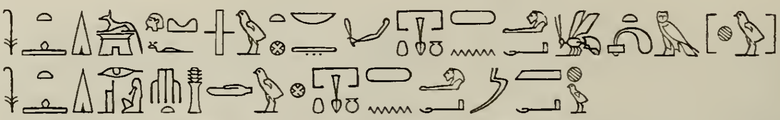

Au centre une table chargée d'offrandes, accompagnées des signes : 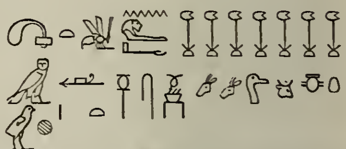

De chaque côté de la table d'offrandes sont répétés les titres de Mekhu : à droite, 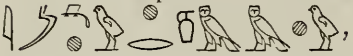, à gauche : 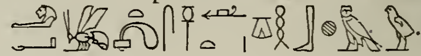. Sur le listel : .

Des deux autres stèles-portes qui décorent la paroi du fond de ce tombeau, l'une n'a pas été décorée, l'autre porte un ornement à l'encre noire, très effacé où l'on distingue les débris d'un proscynème à Anubis.

La seconde partie du tombeau, celle consacrée à Sabni, fils de Mekhu est complétement différente de la première. La salle est beaucoup plus longue et le plafond au lieu d'être soutenu par trois rangs de six colonnes, l'est par deux rangs de sept piliers carrés. La porte est elle-même un peu différente et est décorée à l'extérieur. Sur le fronton, traces d'inscription très fruste dans laquelle on distingue les titres et noms de Sabni. A droite et à gauche, deux inscriptions où se trouve le cartouche de 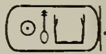. Ces deux inscriptions sont très mutilées et bien qu'elles aient une certaine importance, puisque je les crois historiques, celle de droite au moins, il m'est impossible quant à présent de la publier, les résultats obtenus sur l'estampage étant par trop incomplets. L'inscription de droite est écrite verticalement et se lit de gauche à droite; le haut des huit premières lignes est complétement détruit, et les fentes de la pierre ont fait disparaître un grand nombre de signes. J'espère néanmoins pouvoir la donner dans quelque temps après avoir corrigé l'estampage sur le monument lui-même. Le Neferkara, dont il est question ici, n'est autre que Pepi II; cela est prouvé par l'inscription tracée à gauche de la porte et qui donne le nom de la pyramide de ce roi 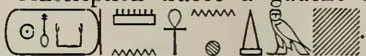. La date de ce tombeau nous est donc connue; il est de la sixième dynastie et la famille de Mekhu, dont le chef avait épousé une parente royale, devait très probablement jouir à Syène des mêmes privilèges que Hapit'efa à Lycopolis, les Thothotep à Béni-hassan, et les Pahiri à Eilythia. Il faut cependant constater que dans aucune des inscriptions on ne retrouve de titre analogue à ceux de ces petits princes, mais le fait semble indéniable, surtout si l'on réfléchit que cette fonction a été remplie par Sirenpetu, dont nous décrirons le tombeau plus loin. Au-dessous de ces deux inscriptions étaient gravés deux bas-reliefs représentant le défunt en présence de quelqu'un des membres de la famille, mais ils sont aussi frustes que les inscriptions elles-mêmes et les hiéroglyphes qui devaient accompagner ces bas-reliefs ne sont plus visibles. Le couloir formé par l'épaisseur de la porte est décoré lui aussi de bas-reliefs représentant Sebni accompagné à gauche de trois membres de sa famille et à droite de deux seulement. Le tableau de gauche représente le défunt debout, appuyé sur le long bâton, et portant les titres de

. Derrière lui se tient debout son fils . Devant lui un petit personnage debout fait la cérémonie , il se nomme . Derrière ce premier personnage s'en tient un plus grand dont le nom n'a pas été tracé. Au-dessous de ce tableau principal est gravé un second registre représentant au registre supérieur un homme traînant un taureau attaché aux naseaux; derrière vient un autre taureau que suit un dernier personnage. Au second registre, un homme conduit un autre taureau attaché comme le premier, puis viennent deux veaux conduits par un personnage. Pas d'inscription.

A droite du couloir la décoration est plus effacée; on distingue cependant Sabni debout entre deux personnages. Les deux registres des bœufs sont entièrement effacés.

En face de la porte, sur la muraille du fond, est peint un tableau très enfumé aujourd'hui et qui représentait deux grands personnages montés chacun sur une barque et chassant dans un marais; à gauche Sabni tient de la main droite le boumerang et de la gauche un oiseau. Le personnage de droite pique de sa lance un animal caché dans des touffes de lotus, mais qu'on ne peut plus distinguer, au-dessus de lui est cette inscription : .

Près de Sabni se tiennent des personnages plus petits; les noms sont illisibles sauf celui de .

Près de ce tableau, en suivant le mur vers le Sud, on rencontre une stèle en forme de porte gravée en retrait dans la muraille; aucune inscription n'y est gravée non plus que sur une seconde stèle-porte taillée auprès de la première, mais à fleur de mur. Enfin, presque à la fin du tombeau de Sabni, toujours du même côté de la muraille, est creusée une sorte de chapelle d'environ 2^{m} 50 de profondeur dont le fond est taillé en forme de stèle-porte sur laquelle ont été gravés les titres et nom de Sabni.

Sur le linteau : 1 ... 2 ... . Les autres inscriptions donnent également les titres et nom de Sabni, parmi lesquels on peut relever le titre de . Sur la plaquette au-dessus du tambour est gravée la table d'offrandes semblable à celle de .

Comme dans le tombeau de Mekhu, quelques-uns des piliers du tombeau de Sabni portent des bas-reliefs gravés et peints. Le premier pilier de droite de l'allée qui mène de la porte au tableau de la chasse porte deux de ces bas-reliefs. Le premier gravé sur le côté qui regarde la porte représente trois personnages. Le premier fait la cérémonie , le second porte un objet , le troisième porte sur la tête un objet . Le bas-relief gravé sur le même pilier, mais sur la face tournée vers l'allée représente Sabni debout appuyé d'une main sur le long bâton et tenant de l'autre .

Un troisième bas-relief est gravé sur la seconde colonne de gauche de l'allée centrale et représente un personnage faisant la cérémonie , devant lui l'inscription : .

2° TOMBEAU DE .

Ce tombeau est complétement différent de celui qui précède. Il se compose simplement d'une chambre rectangulaire, longue de deux mètres et large de 1m 71. Presque toute cette chambre est occupée par un puits, long de 1m 50 et large de 0m 90. Au fond de ce puits, profond de 1m 80, s'ouvre un couloir qui n'a pas encore été déblayé.

La porte est décorée à l'extérieur de trois inscriptions, une gravée sur le fronton, les autres sur les montants.

Inscription du fronton : 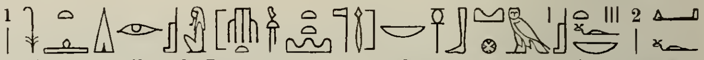

«Proscynème à Osiris dans l'occident, dieu grand, seigneur d'Abydos, dans toutes ses places; qu'il donne les offrandes funéraires, pain, bière, viande, volatiles, à la fête de l'inondation, à celle de la naissance (de l'année), à toutes les fêtes, en abondance, à chaque jour heureux où l'on ouvre la face, au double de l'attaché aux dieux maîtres d'Éléphantine, l'attaché, HIQ-AB, fils de PENATMAI.»

Inscription du montant gauche de la porte :
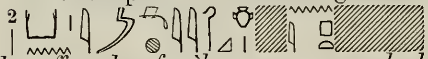 *«Proscynèmes à Anubis sur sa montagne; qu'il accorde les offrandes funèbres . . . . au double de l'attaché HIQ-AB (fils de la dame) APT (il dit).»*

Inscription du montant droit : 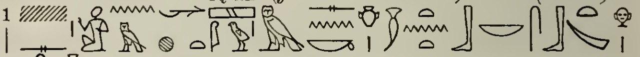
«(Moi) je suis un de la suite (du roi), exempt d'obscurité de cœur, la palme (?) de tous les biens, le prudent, celui qu'aiment les hommes . . . . HIQ-AB.»

L'intérieur du tombeau qui est rectangulaire n'est orné que sur trois parois, celle de la porte n'étant que la continuation de la représentation peinte sur la mur de gauche.

Ce tableau représente HIQ-AB debout tenant l'arc et le long bâton. Les chairs de ce personnage sont de couleur beaucoup plus foncée que celle des autres personnages représentés dans le tombeau. Les cheveux sont crépus, ce qui paraît indiquer un individu de race nègre; le cou est orné d'un collier à triple rang et un pagne blanc est enroulé autour des reins. Devant lui est gravée une inscription en trois lignes verticales écrites de droite à gauche :
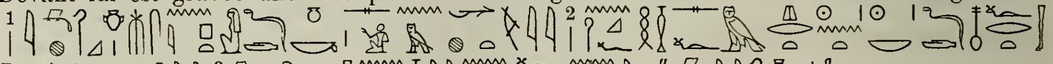
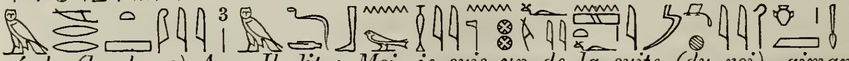 *«L'attaché HIQ-AB, né de (la dame) APT. Il dit : Moi, je suis un de la suite (du roi), aimant son prince, et le louant à chaque instant du jour, celui qui dit ce qui est bon et par là redouble l'amour, celui qui est exempt de parole mauvaise, et qui est loué par les dieux de la ville et aimé de son nome, l'attaché HIQ-AB.»*

Derrière HIQ-AB le tableau se continue sur deux registres. Au premier registre, douze personnages debout tenant de la main gauche l'arc , suivis d'un prêtre revêtu de la peau de panthère devant lequel est cette inscription : 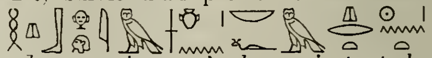
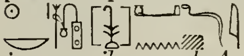 *«Le prêtre, prince, selon le cœur de son seigneur à chaque instant du jour, scribe royal ANT'A.»*

Au deuxième registre : d'abord deux chiens l'un entièrement noir, l'autre blanc à taches fauves, puis viennent six femmes debout suivies de deux archers debout, derrière lesquels un troisième archer est accroupi, bandant son arc. Enfin deux autres archers debout, puis deux femmes.

La paroi du fond est très mutilée. On voit cependant qu'elle représente, à droite, un personnage à chairs peintes en rouge, assis devant une table d'offrandes. Au-dessus du personnage, inscription en trois lignes horizontales écrites de gauche à droite :

De l'autre côté de la table d'offrandes se tient debout une femme égyptienne aux chairs jaunes. Inscription : 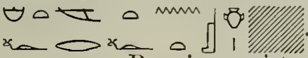. Le nom est détruit. Derrière cette femme, deux registres de personnage. Premier registre : trois femmes debout, suivies d'un personnage portant un rouleau de papyrus. Deuxième registre : deux femmes, dont la première a les cheveux lisses et la deuxième les cheveux crépus, bien qu'elles aient toutes deux les chairs jaunes. Derrière elles viennent deux hommes debout. Bien qu'il n'y ait pas d'hiéroglyphes, il est facile de voir que nous avons sous les yeux la famille de Hiq-Âb; le mélange des chevelures lisses et crépues montre assez bien le résultat de l'union du nègre Hiq-Âb avec une femme égyptienne.

La paroi droite est divisée en deux tableaux. Dans le premier, Hiq-Âb debout, l'extrémité de son bâton appuyée au creux de l'aisselle, regarde les offrandes que lui apportent différents personnages disposés sur deux registres. Au premier registre, un homme chargé de deux vases et suivi d'une femme portant sur la tête 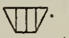. Au même registre, deux hommes tournés vers la droite, regardent vers le second tableau. Au deuxième registre, un homme apporte une gazelle blanche et un second une gazelle fauve. Entre Hiq-Âb et les porteurs d'offrandes est gravée une inscription en quatre lignes verticales écrite de droite à gauche et légèrement mutilée : 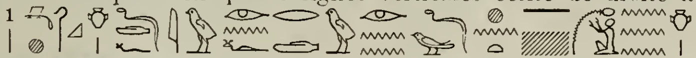
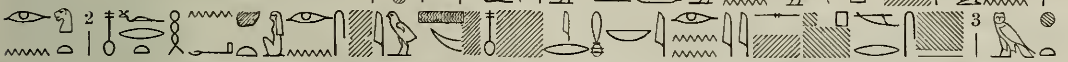
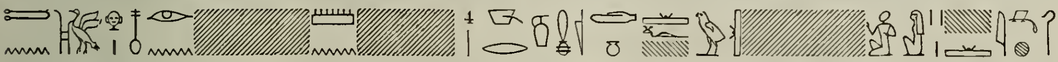
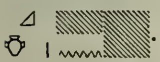

Le deuxième tableau représente Hiq-Âb debout, légèrement incliné en avant et tirant de l'arc. Il vise un taureau rouge que maintiennent deux hommes. Au-dessous du taureau, inscription très mutilée en quatre lignes horizontales :
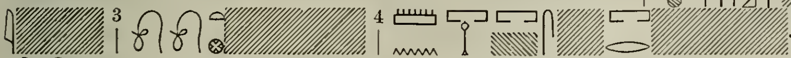. Le nom géographique 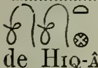 écrit à la troisième ligne de cette inscription nous donne peut-être le lieu de règne de Hiq-Âb.

Troisième registre. Deux hommes amènent un bœuf blanc à taches noires et deux vaches blanches dont la dernière allaite son petit veau.

Sur les rochers qui émergent du sable au pied de la colline où a été retrouvé le tombeau de Hiq-Âb, deux inscriptions au nom du même personnage ont été relevées.

1° 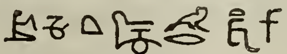

2° 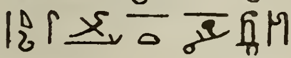

3° TOMBEAU DE 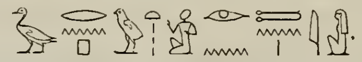

Ce tombeau de dimensions considérables n'est guère décoré qu'à l'extérieur; et encore cette partie est-elle ensablée à demi. La porte d'entrée est surmontée d'une longue inscription en neuf lignes horizontales écrites de droite à gauche et très mutilée.

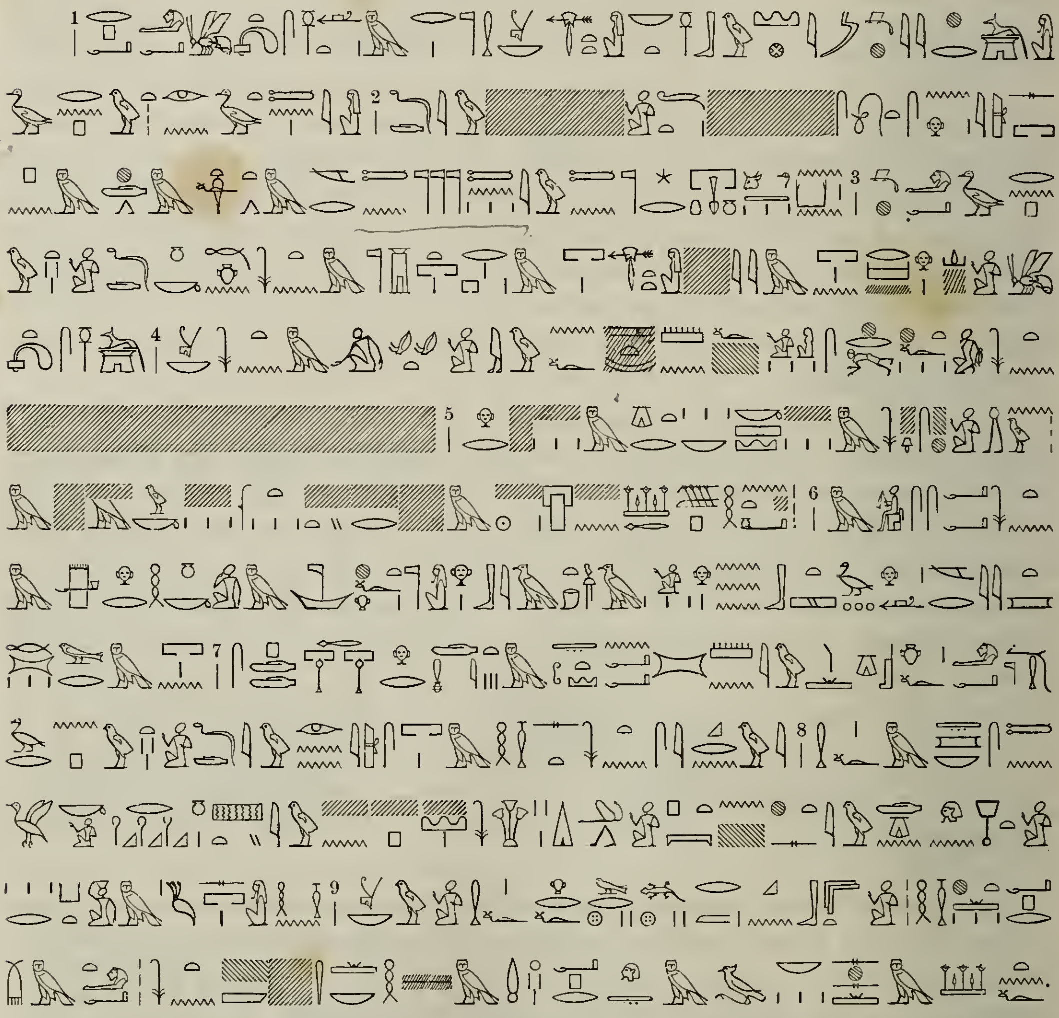

«Le premier noble, chancelier et conseiller particulier, chef des prophètes de Sati, dame d'Éléphantine, dévoué à Anubis, Sironpitu, fils de la dame Sit-teni. — Il dit : Ô (prêtres, scribes, etc.) qui passez devant ce tombeau, soit en descendant le Nil en barque, soit en le remontant, par l'amour que vous avez pour vos dieux, (dites) au dieu la prière (relative) aux offrandes funéraires, pain, bière, viande, volatiles, en faveur du double du dévoué prince Si-renputu. — Il dit : J'ai rempli le cœur du roi dans le palais divin, dans le temple et dans la demeure de Sati . . . . chancelier, conseiller et secrétaire du roi en inclinant mes deux oreilles. Il est venu (installant) ses soldats pour renoncer les ennemis du roi . . . . sur . . . . en toutes choses (produites) par les pays du midi. (J'ai amené) les présents, ... plantes . . . . au jour . . . . . de la grande fête.»

A droite et à gauche de la porte sont gravées des séries de scènes. La partie droite est complétement emblayée et n'a pu par conséquent être relevée. La partie gauche n'est dégagée que dans sa partie supérieure. Un personnage occupant toute la hauteur du mur, est tourné vers la porte. On ne le voit que jusqu'à la ceinture. Derrière lui les tableaux sont divisés en deux registres principaux. Le premier registre représente le même personnage appuyant son bâton au creux de l'aisselle, tourné le dos à la porte; devant lui deux registres de bœufs. Le premier, attaché aux naseaux, est conduit par un serviteur; les deux bœufs suivants courent et le poursuivent; les deux derniers se présentent les cornes pour lutter. Devant le personnage au bâton, inscription verticale en deux lignes : 1 … 2 … « *Le premier prince, chef des prophètes de Khnum* Si-renpitu *m. χ. regarde les taureaux, les bœufs, les veaux, s'occupant à organiser la fête de tous les dieux d'Éléphantine.* » Au-dessous du premier registre, on voit encore deux lignes d'hiéroglyphes qui probablement appartiennent au second registre caché par le sable : 1 … 2 … et dont l'explication ne peut être donnée que par la scène représentée au-dessous. En effet, les deux groupes … et … se décomposent chacun en deux mots … et … d'une part et … et … de l'autre, et se traduisent « *lancer sa flèche contre les poissons* » et « *parcourir (les marais, à la chasse) des oiseaux d'eau* ». Comme on voit, le tableau placé au-dessous de l'inscription représentait une chasse dans les marais.

L'intérieur du tombeau se compose de deux parties : 1° Une grande salle rectangulaire dont le plafond repose sur seize colonnes; cette partie ne contient aucune inscription; 2° un couloir long de vingt-cinq mètres environ aboutissant à une petite niche dont la bordure extérieure porte deux proscynèmes :

4° Tombeau de …

Comme le tombeau précédent il se compose de deux parties principales, une chambre d'entrée de grandes dimensions et un couloir aboutissant à une petite chambre cassée, au fond de laquelle se trouve la niche. Cette niche est décorée de tableaux très soignés et d'une conservation merveilleuse. Le fond, les deux parois et le plafond sont couverts de peintures et de scènes charmantes. Le fond de la niche est occupé par un tableau où est représenté sans doute le père de Si-renpitu. Il est assis devant une table d'offrandes richement garnie, de l'autre côté de laquelle se tient un des fils du défunt. Le personnage assis est accompagné d'une double inscription; la première, écrite du droite à gauche : … « *L'attaché à Khnoum, seigneur de la cataracte, maître d'Éléphantine, le prince* Ra-nub-kau-nekht ». L'autre inscription est écrite du gauche à droite : …

1) L'éléphant a partout dans ce tombeau la trompe pendante et une seule corne.

« L'attaché à Sati, dame d'Éléphantine et à Nekheb, souveraine du midi, Ra-nub-kau-nekht ». Au-dessus du personnage debout, inscription de droite à gauche : *« Son fils de son flanc, qui le loue et qui l'aime à tout instant de chaque jour Ankhu. »*

Sur la paroi gauche de la niche, un homme debout, tenant le long bâton et le sceptre, est suivi d'un autre personnage debout également, mais plus petit; devant eux se tient une femme portant de la main droite une tige de papyrus repliée et de la droite une tige redressée. Au-dessus du tableau, inscription se rapportant au premier personnage debout : *« Proscynème à Seb, proscynème à Anubis de l'ensevelissement, proscynème à Osiris dans l'occident, (pour qu'ils accordent) un tombeau excellent au double du premier prince, chambellan, conseiller particulier, chef remplissant le cœur du roi, par l'organisation de ses troupes; chef de la portion des pays du midi, chef des prophètes de Sati, dame d'Éléphantine, commandant des soldats Si-renpitu, m. χ. »*

Le personnage qui suit Si-renpitu est accompagné de l'inscription suivante : *« Son fils qu'il aime, le chef Ankhu. »* Devant la femme son nom et ses titres : *« Sa femme qui l'aime, la prophétesse d'Hathor, Khnumutatat. »* Cette paroi est mutilée et les scènes reproduites derrière Khnumutatat ont disparu.

A droite Si-renpitu est représenté debout tourné vers le fond de la niche. Derrière lui sa mère est assise devant une table d'offrandes. Le reste de la paroi est brisé. Au-dessus de Si-renpitu : *« Proscynème à Anubis, maître de To-t'eser dans la montagne d'occident (afin qu'il donne) les offrandes funéraires : pain, vin, cuisses de bœufs, viande, gâteaux, boissons, oies, plantes, huile, tissus, et toutes choses bonnes et prises, au double du premier prince, chef des travaux, grand du midi, commandant pour le roi qu'il aime vraiment, le chef Si-renpitu. »*

Au-dessus de la dame assise devant la table d'offrandes, petite inscription en trois lignes verticales : *« Sa mère qu'il aime, la prophétesse d'Hathor, Satihotep m. χ., née de (la dame) Ten-sit. »*

Le plafond est entièrement recouvert d'une peinture jaune-brun, à stries angulaires imitant le bois; le milieu est traversé par une ligne d'hiéroglyphes dont le commencement est détruit, il ne reste plus que les signes suivants : *« . . . . . le chambellan, conseiller particulier, chef des prophètes de Sati, Si-renput. . . . . . »*

La petite salle carrée au fond de laquelle se trouve la niche que je viens de décrire est supportée par quatre piliers carrés. Chacun de ces piliers porte une ligne verticale d'hiéroglyphes au-dessous de laquelle est peint Si-renpitu debout. Le tableau est le même sur les quatre piliers et les inscriptions ne diffèrent que par quelques variantes sans grande importance.

1er pilier à gauche en partant de la niche :

2e pilier à gauche : . . . .

1er pilier à droite : . . . .

2e pilier à droite : . . . .

Dans le couloir, de chaque côté sont creusées trois niches dans chacune desquelles est sculptée une momie de grandeur naturelle. Les trois momies de la paroi gauche et les dèux premières de la paroi droite sont toutes les cinq semblables; la pierre est entièrement peinte en blanc; le visage seul est peint en rouge, yeux et sourcils noirs. La troisième momie de droite diffère des autres. La robe est blanche et le visage rouge, mais la perruque, laissée blanche chez les autres, est ici peinte en bleu et striée de lignes jaunes. Un collier à neuf rangs est suspendu au cou de la momie, et sur le tablier une bande verticale peinte en jaune porte les noms et titres de SI-RENPITU en hiéroglyphes bleus : . Près de cette momie, à côté de la porte qui conduit du couloir à la salle d'entrée est représenté SI-RENPITU debout suivi de son fils. Au-dessus de SI-RENPITU, inscription en quatre lignes horizontales écrites de gauche à droite : 1 2 3 4 (sic) *«Le premier prince, chambellan, conseiller particulier, chef des prophètes de Khnum, seigneur de la cataracte, SI-RENPITU. Il dit : Je suis venu vers cette terre après (que les aînés de mes) pères furent entrés dans le Nuter-kher, ayant accompli la justice et donné la paix aux hommes(?), je suis arrivé vers ton double. Point n'a commis d'iniquité contre l'un, ni prononcé (contre) l'autre.»*

Devant SI-RENPITU est peinte une autre inscription : qui est la suite de la précédente : «. . . . . *parole mauvaise, SI-RENPITU, m. χ., fils (de la dame) SATI-HOTEP, m. χ.»*

5° TOMBEAU DE .

Il fait partie d'une série de tombes creusées en contre-bas des tombes de Mekhu, Sabui, Hiq-âb et Si-renpitu, fils de Satihotep. De tous ces tombeaux, celui de Sebek-hotep est le seul dont il reste quelque chose de bien certainement visible, les autres ont été recouverts par les moines coptes d'une couche de crépi blanc qui cache les tableaux et les scènes qu'ils peuvent contenir, si toutefois ils en contiennent. Toute cette ligne de tombes du reste n'a été que très sobrement décorée et le monument de Sebek-hotep lui-même, malgré ses vastes dimensions, ses seize colonnes, ses trois stèles à portes et son vaste puits, ne présente comme ornement décoratif que quatre tableaux tracés chacun sur un des quatre piliers qui bordent l'allée conduisant de la porte d'entrée au puits. Le premier pilier à gauche en entrant représente Sebek-hotep debout, tenant le long bâton et le sceptre . A sa ceinture est attaché le pagne bouffant ; un collier à quatre rangs est pendu à son cou, et une bande d'étoffe blanche est passée en sautoir de son épaule droite à l'aisselle gauche. Il porte les titres suivants : . Il est probable que l'écharpe blanche

est l'insigne de la fonction . — Dans ce même tableau, devant SEBEK-HOTEP se tient un petit personnage qui lui présente une oie préparée et troussée, c'est le .

Sur le deuxième pilier, du même côté, une série de quatre personnages est représentée : le premier, un homme, fait la cérémonie déjà indiquée dans les tombeaux de MEKHU et de SABNI ; c'est le . Derrière lui viennent trois femmes dont la première coiffée présente l'offrande , c'est la ; la seconde, coiffée à la manière ordinaire des femmes égyptiennes, et la troisième, coiffée comme la première, portent des oiseaux; ces deux dernières sont les filles de NEFER ANKET, et . Au-dessus de ce tableau, inscription ainsi conçue : (sic) .

Sur la première colonne à droite suite de six personnages. Le premier tient un quadrupède mort; derrière lui porte une cuisse de bœuf; puis portant un vase , et tenant un oiseau dans chaque main. Derrière ces quatre hommes viennent deux femmes, la première est la femme de Sebekhotep qui marche en tête de ce tableau ; elle présente l'offrande ; enfin sa fille la suit portant deux oiseaux.

Le dernier tableau, tracé sur la deuxième colonne de droite, représente encore une fois SEBEKHOTEP, le propriétaire du tombeau, avec le long bâton et l'écharpe blanche. Il porte ici les titres de ; devant lui se tient le faisant la cérémonie .

6° TOMBES DIVERSES.

Le couvent copte, construit au sommet du monticule de sable où sont creusées les tombes précédentes, repose sur une série de grottes qui toutes, cela est visible, ont été creusées pour servir de tombeaux. La plus grande partie de ces tombes n'ont pas été décorées ou bien ont été couvertes, par les moines coptes qui les ont habitées, d'un crépi tenace assez épais pour dissimuler les gravures. Ça et là ce crépi est tombé et j'ai pu, grâce à cet accident, recueillir quelques noms dans plusieurs d'entre elles. Elles sont toutes de la même architecture que celle de SEBEKHOTEP, c'est-à-dire qu'elles se composent d'une salle unique, reposant sur un nombre plus ou moins grand de colonnes et ornementées de ci de là de quelques stèles-portes qui n'ont été qu'ébauchées.

Voici quelques-uns des noms recueillis dans ces tombeaux.

Niche d'un tombeau situé entre celui de SIRENPITU, fils de SATI-HOTEP, et celui de SIRENPITU, fils de SIT-TENI. Autour de la niche, deux proscynèmes :

Le fond de la niche est orné à l'encre noire. Sous une ligne de fleurs un homme est représenté assis devant une table d'offrandes; derrière lui est assise une femme; ce sont et . Devant la table d'offrandes se tient debout .

Sur la paroi droite sont représentées une série de personnages tournés tous vers la porte d'entrée. D'abord une femme debout nommée , suivie d'une femme portant deux vases suspendus chacun à l'extrémité d'un bâton posé sur son épaule . Cette femme est nommée ; puis suivent une troisième femme debout , un homme également debout , puis la dame , debout elle aussi. Enfin un couple assis ferme le tableau et .

A droite le tableau est un peu plus mutilé; les personnages sont tournés vers la porte d'entrée comme dans le tableau précédent. D'abord une femme debout tenant par la main un petit enfant , puis un homme debout ; ensuite vient une femme , enfin après une lacune dans laquelle devait être représenté un autre personnage, se voit un autre couple assis, le nom de l'homme est illisible , la femme est .

Dans un autre tombeau, j'ai relevé les noms suivants : et ; et (sic). Un troisième tombeau m'a donné le nom .

APPENDICE.

Dans le tombeau de SI-RENPITU, fils de SATI-HOTEP, étaient entassées dans un coin environ soixante-dix stèles, dont vingt non gravées et cinq complétement illisibles. Les autres, sauf deux qui par les noms qui y sont gravés semblent se rapporter à l'époque saïte, appartiennent aux plus basses époques.

1° Table d'offrandes représentant les pains et les vases traditionnels. En bordure court une double inscription. A gauche : . A droite : .

2° Stèle en grès cintrée. En haut, le disque ailé; au-dessous, la barque divine dans laquelle sont assis Ra, Tum, Isis et Nephthys. Une bande de *khâkerou* sépare le tableau du texte composé de quatre lignes horizontales : 1 2 3 4 .

3° Stèle cintrée. — Disque ailé avec l'inscription répétée : . Au-dessous, le défunt debout est en imploration devant les dieux , , ; texte en cinq lignes horizontales : 1 2 (sic) 3 4 5 .

4° Stèle. — Barque portant à l'avant Horus enfant, au centre Râ, et derrière ce dieu

Osiris et Khepra. Au-dessous inscription en quatre lignes :
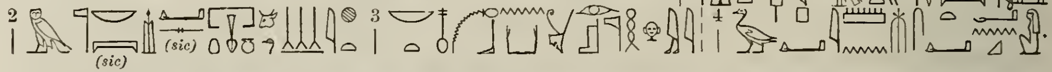

5° Stèle. — Barque montée par Rā, Osiris, Isis et Nephthys. Devant la barque une femme est debout en adoration. Derrière la barque, cynocéphale adorant. Une bande de *khâkerou* sépare ce tableau du texte composé de quatre lignes horizontales : 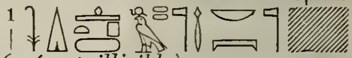
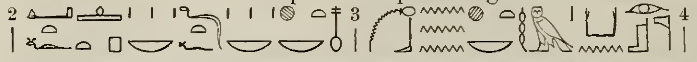 (usée et illisible).

6° Stèle. — Barque montée par Osiris, Isis et Nephthys. Au-dessous bande de *khâkerou*, et deux lignes d'inscription :

7° Stèle. — Barque montée par Rā, Osiris, Isis et Nephthys; devant la barque, femme en adoration; derrière la barque, cynocéphale. Bande de *khâkerou*. Inscription en quatre lignes:
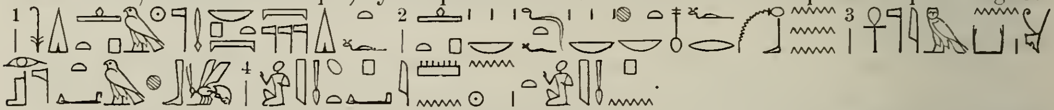

8° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Tum et Horus. La barque s'appelle . Devant la barque, le défunt est en adoration 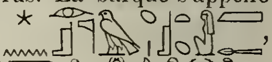, Au-dessous, inscription en cinq lignes : 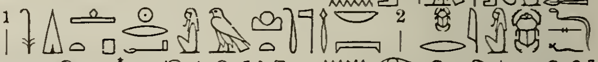
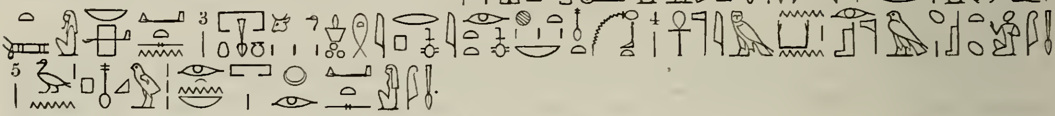

9° Stèle. — Barque 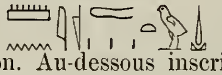 montée par Rā, Khepra et Tum. Devant la barque, femme en adoration. Au-dessous inscription en six lignes :

10° Stèle. — Barque montée par Rā, Khepra, Tum, Isis et Nephthys. Au-dessous inscription en quatre lignes : 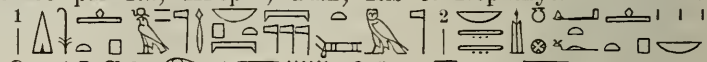

11° Stèle. — Barque montée par Rā, Khepra, Isis et Nephthys. Devant la barque femme en adoration. Derrière la barque cynocéphale debout, les bras levés. — Bande de *khâkerou*. — Texte en quatre lignes : 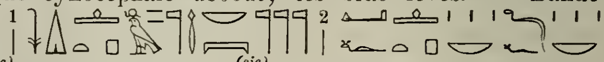
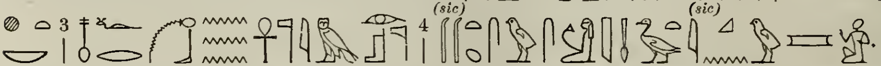

12° Stèle. — Trois dieux debout, Horus, Tum et Khepra devant une table d'offrandes. De l'autre côté de la table, le défunt en adoration. Texte en quatre lignes : 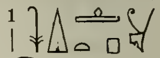
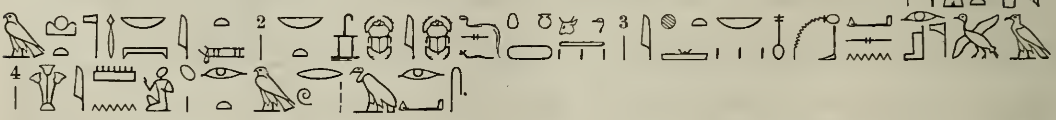

13° Stèle d'un très joli travail. Disque ailé et barque portant à l'avant Horus enfant assis; dans la barque sont debout Armakhis, Atum et Khepra. Devant la barque une femme est en adoration. Texte en cinq lignes : 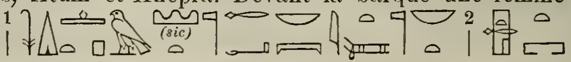

14° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra et Tum. Devant la barque, femme en adoration. Texte en cinq lignes : (sic) (blanc) (sic)

15° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Isis et Nephthys; devant la barque, femme en adoration; derrière la barque, cynocéphale debout les bras levés. Texte en quatre lignes :

16° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Tum et Nephthys. Devant la barque femme en adoration. Inscription très mutilée vers la fin :

17° Table d'offrandes portant gravés des vases et des pains. Autour, double inscription. A gauche : et à droite :

18° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum et Nephthys (le nom de cette déesse est écrit). Devant la barque, femme en adoration. Derrière la barque, cynocéphale debout les bras levés. — Bande de *khâkerou*. Texte en cinq lignes : (sic)

19° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Tum. Devant la barque, homme en adoration. Texte en cinq lignes : (sic)

20° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum, Khepra. — Devant la barque, homme en adoration. Texte en quatre lignes :

21° Stèle. — Barque montée par Rā hiéracocéphale ; au-dessous, deux lignes d'hiéroglyphes en très gros caractères :

22° Stèle. — Barque montée par et . Devant la barque ⋆ . Au-dessous, texte en cinq lignes : (sic)

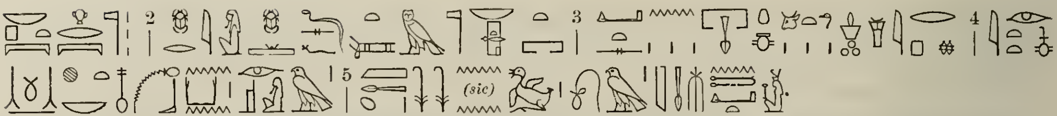

23° Stèle. — Barque montée par Rā, Tum, Isis et Nephthys. Devant la barque, homme en adoration; derrière la barque cynocéphale debout, les bras élevés. — Bande de *khâkerou*. — Texte en quatre lignes : 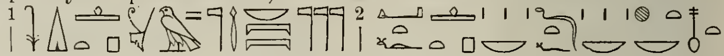

24° Stèle. — Barque à l'avant de laquelle est assis Horus enfant. Au centre de la barque le signe de l'horizon , derrière lequel est assis Tum. — Devant la barque la défunte 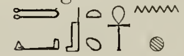 en adoration. Texte en cinq lignes : 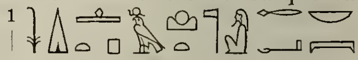 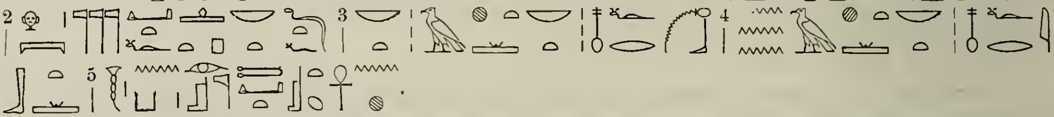

25° Stèle. — Armakhis, Tum et Khepra sont debout devant une table d'offrandes, de l'autre côté de laquelle se tient debout le défunt. Derrière les dieux les hiéroglyphes suivants, bien qu'il n'y ait point de barque . Texte en cinq lignes :

26° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Tum, Horus; devant la barque la défunte en adoration : 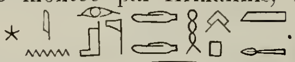. Textes en cinq lignes : 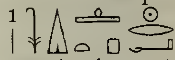 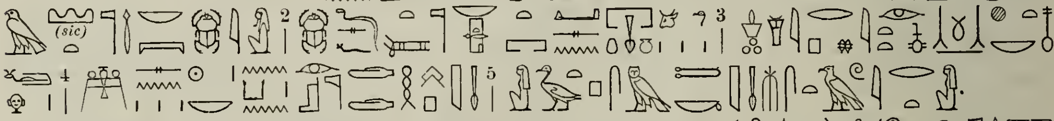

27° Stèle. — Il ne reste que l'inscription en six lignes : 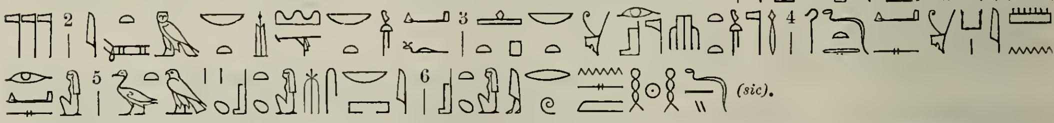

28° Stèle. — Barque portant à l'avant Horus enfant et derrière lui Armakhis, Tum, Khepra et Osiris. La barque est nommée . Devant la barque le défunt 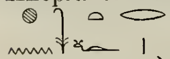 est debout. Au-dessous, texte en quatre lignes : 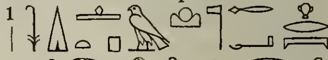 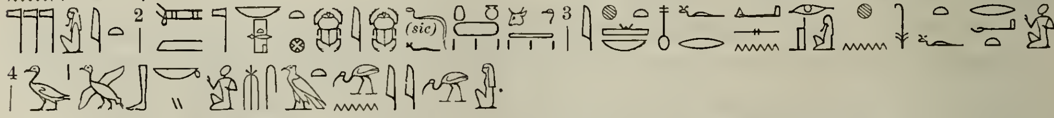

29° Table d'offrandes portant gravés les vases et les pains ordinaires. Sur le rebord double inscription. A gauche : 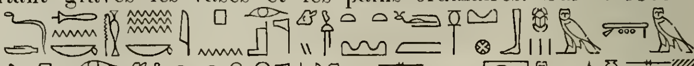 . A droite : 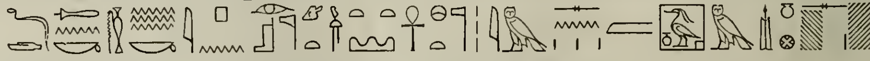

30° Stèle à tableau et texte très mutilés au nom de 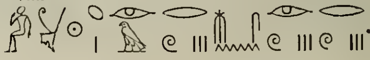.

31° Stèle en très mauvais état au nom de fille de (?)

32° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum, Isis et Nephthys. Devant la barque, femme en adoration. Texte en cinq lignes : (sic) (sic).

33° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum et Khepra; à l'avant Horus enfant assis. Devant la barque un homme en adoration. Au-dessous, texte en cinq lignes :

34° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Isis et Nephthys. Devant la barque, homme en adoration. Texte en quatre lignes :

35° Stèle très mutilée, au nom de

36° Stèle de travail très grossier au nom de ?

37° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum, Isis et Nephthys. Devant la barque, homme en adoration. Texte en quatre lignes verticales :

38° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum, Khepra, Isis, Nephthys; devant la barque, homme en adoration; derrière la barque cynocéphale debout, les bras élevés. Au-dessous proscynème à Armakhis de mauvais style, au nom de

39° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra et Tum; devant la barque, homme en adoration; proscynème à Armakhis et à Tum, très mal gravé, au nom de

40° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Khepra, Isis et Nephthys. Devant la barque, homme en adoration. Texte en trois lignes verticales : (sic)

41° Stèle. — Les dieux Tum et Hou sont debout; la défunte est en adoration devant eux. Au-dessous : (sic)

42° Stèle. — Barque montée par Armakhis, Tum, Khepra et Horus; devant la barque, homme en adoration. Texte en cinq lignes :

43° Stèle. — Barque montée par trois dieux, devant laquelle un homme se tient en adoration. — Bande de *khâkerou*. Au-dessous, texte en deux lignes :

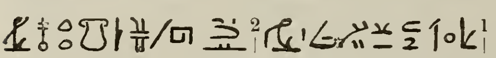

44° Stèle. — Barque portant au centre un naos. A la barre se tient Horus coiffé, à l'avant sont debout Ra et Tum. Au-dessous, texte en quatre lignes :

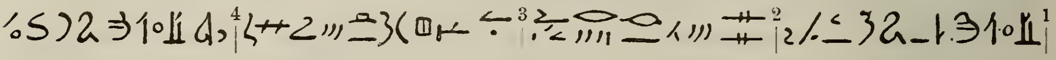

Assouan, 16 février 1886.

LA QUESTION DES HÉROUSCHA.

PAR

FÉLIX ROBIOU,

Correspondant de l'Institut.

I.

Il y a quelques années un égyptologue de Vienne, M. Krall, appela l'attention de ses confrères sur deux textes, appartenant à l'ancien empire égyptien, et desquels il crut pouvoir induire l'explication de cette interruption à peu près complète de documents historiques, que l'on rencontre durant une période commençant peu de générations après la rédaction du plus étendu de ces textes. Il pensa de plus que cette explication comportait celle d'une modification considérable apportée, disait-il, dans les croyances de l'Égypte par une population distincte et conquérante.

Ses assertions n'ont pas été unanimement acceptées, et elles ont été récemment combattues par M. Maspero. Diminuer le nombre des lacunes de l'histoire est assurément un objet souhaitable, mais combattre la propagation d'affirmations hasardées, c'est, dans le cas où elles renfermeraient effectivement des erreurs, servir la cause de la vérité. D'autre part, si une théorie, sans être absolument vraie dans son ensemble, permet, sur quelque point, de reconnaître un progrès de la science, il serait à regretter qu'en repoussant une erreur, on étouffât une vérité. Il m'a donc semblé qu'il pouvait être utile de reprendre l'étude du problème, en l'examinant dans chacun de ses détails, en coordonnant d'une façon suivie ces recherches partielles et en s'attachant à examiner de près la rigueur logique de chacune des conséquences que l'on peut vouloir tirer des faits que la science permet d'énoncer.

Ce n'est pas tout d'ailleurs et en dehors même des résultats rigoureux positifs ou négatifs, il peut être utile aux progrés futurs de la science d'établir des vraisemblances qui indiqueraient telle ou telle direction aux recherches ultérieures. L'égyptologie est une science positive ; elle est en possession définitive d'un domaine très étendu, mais elle est loin d'être achevée. Il ne suffit pas de l'apprendre : il faut travailler à l'étendre, et il me semble qu'il y a place dans cet ordre de recherches pour tous les travailleurs, fussent-ils, comme l'auteur de ces pages, habituellement absorbés par d'autres devoirs.

---

1) *Die Vorläufer der Hyksos*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1879, p. 34—36, 64—67 et 1880, p. 121—123.

II.

Le texte qui a servi de fondement à la théorie de M. Krall consiste dans quelques lignes de l'autobiographie d'Una, haut fonctionnaire et grand personnage des premiers temps de la VIe dynastie. Il y raconte qu'il commanda les troupes envoyées par le roi contre les Hérouscha[1] vers le N.-E., et qu'il les dompta complètement. Mais M. Krall *conjecture* que les Hérouscha prirent, quelque temps après, leur revanche et fondèrent, sur le sol égyptien, un royaume dont la capitale fut la ville nommée plus tard Héracléopolis Parva dans le N.-E. de l'Égypte. C'est là, dit-il, que régnèrent les princes des deux dynasties IXe et X^e^ appelées Héracléopolites et qu'on avait cru fixées à Héracléopolis Magna dans l'Égypte centrale. C'est cette invasion qui, humiliant la race égyptienne et démembrant le royaume des anciens Pharaons, explique la lacune des récits historiques, la décadence des arts et la place nouvelle que le dieu Set, spécialement adoré dans le Nord, prend désormais dans la mythologie égyptienne, où il devient un mauvais principe, ennemi mortel du bon principe Osiris.

Avant tout, étudions ligne par ligne le texte mentionné. L'inscription d'Una a été publiée intégralement et traduite en partie par M. de Rougé dans son grand mémoire intitulé : *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties.*[2] Elle a été traduite en anglais par M. Birch dans le second volume des *Records of the past* et enfin reproduite, transcrite, traduite et commentée en allemand par M. Erman dans la *Zeitschrift* de 1882, p. 1 à 29. Tous ces travaux doivent être les éléments d'une étude sur la question proposée, mais partout on doit se référer à la publication que M. de Rougé a faite du texte. Elle paraît, en effet, se rapprocher beaucoup d'un fac-simile, tandis que celle d'Erman est en caractères hiéroglyphiques mobiles, dont l'assimilation à ceux de l'original doit être contrôlée par le lecteur. Les lignes en colonnes verticales qui se rapportent à la guerre des Hérouscha sont celles qui portent les numéros 13 à 16 et 21 à 32. Donnons en d'abord la traduction tout-à-fait littérale, autant qu'il nous sera possible, en discutant le sens des termes les plus importants. L. 13 «. . . fit repousser S. M. l'affaire des Aamou-Hérouscha; L. 14 »fit S. M. (levée de) guerriers à dizaines de milliers nombreuses au midi, comme plénitude, »à commencer par Eléphantine, au Nord . . dans les terres du Nord, dans les deux côtés (?) »comme eux. L. 15 dans Sether, dans l'intérieur de Sether, dans (le pays d')Aartet, nègres, »dans (le pays de) Tham, nègres, (le pays d')Amam, nègres. L. 16 (le pays d')Uaua, nègres, »dans (le pays de) Kaau, nègres, dans (le pays de) Tautam, nègres. Envoie S. M. sous commandement ces nègres.» Viennent ensuite (l. 17 et 18) quelques détails sur l'organisation de cette armée. «Ce fut moi, ajoute Una (l. 19) qui constituait leur direction.» Il représenta seul le roi à la tête de ces troupes et pourvut à leur approvisionnement (l. 19—21).

Avant d'aller plus loin, remarquons que l'attaque des ennemis a dû venir du Nord, puisque le Pharaon peut recruter une armée dans le Sud, bien en dehors de l'Égypte, et

1) Ce mot signifie *seigneurs du sable* (maîtres des déserts). La flexion du pluriel *(ou)* se trouvant jointe à la première partie du mot, il me semble qu'il convient de ne pas joindre l'*s* final du pluriel à la transcription française.

2) Extrait de la seconde partie du tome XXV de l'Académie des Inscriptions, nouvelle série. Les deux premières dynasties sont mentionnées dans des monuments pharaoniques, mais je ne crois pas qu'aucune inscription subsistant aujourd'hui remonte plus haut que les derniers temps de la troisième.

aussi puisque les Hérouscha sont des Aamou, c'est-à-dire des Asiatiques. *Xent* signifie à la fois *à commencer par* et *à l'intérieur*, c'est-à-dire apparemment ici *en deçà*; le déterminatif de région constate qu'il s'agit de la province (ou de l'île) et non pas seulement de la ville d'Eléphantine située d'ailleurs, comme on sait, à la frontière nubienne. La phrase paraît signifier que les levées se firent et dans la contrée (nubienne) dont Eléphantine était la frontière nord, et dans la contrée (égyptienne) située au Nord d'Eléphantine. Le mot *mau-i* déclaré obscur par M. ERMAN est rendu plus obscur encore par l'addition *ma-kad-sen*; je conjecture que, pour la régularité du langage officiel, Una veut dire qu'on fit des levées à l'E. et à l'O. du Nil. Enfin je propose de reconnaître dans Sether, dont le déterminatif est celui de ville, une cité du N.-E. qui aura pu, à l'époque macédonienne ou romaine, donner son nom au nome Séthroïte, situé vers l'isthme de Suez : Ptolémée (l. IV, chap. 5, § 53) le place à l'E. de la branche Bubastique du Nil, dans la partie septentrionale de sa rive droite et, par conséquent, tout-à-fait au N.-E. de l'Égypte (sauf le territoire de Péluse), avec Héracléopolis Parva pour chef-lieu. Si, comme me paraît l'indiquer la succession de la préposition *em* et de la préposition composée *em χen*, les levées d'hommes s'étendirent jusque là, ni plus, ni moins, et en y comprenant la ville, on voit que telle devait être à ce moment la limite de l'Égypte du côté des Hérouscha.

Enfin la campagne est ouverte : (l. 21) « J'organisai [1] eux dans l'île du Nord, ville- » porte (frontière). Je me rendis paisiblement (à la) frontière qui (est celle) de Horus, seigneur » de vérité » (c'est-à-dire du roi d'Égypte) [2] (l. 22) probablement : « je pourvus toute chose bonne » trouvèrent (ERMAN, lit. *ten*) [3] les troupes celles-là. Jamais (telle?) bonne trouvaille de son » serviteur [4] reçurent ces guerriers. » (l. 23) . . . . en sécurité. Il laboura les terres du pays des Hérous'a par ces guerriers. En sécurité, il quitta les terres des Hérouscha. (l. 24) « vinrent [5] ces guerriers en sécurité. [6] Il fit construire des forteresses, [7] devinrent ces » guerriers en sécurité. [8] Il coupa [9] (l. 29) ses figuiers, [10] ses vignes, devinrent ces guerriers » en sécurité. Ils incendièrent. » — Puis une lacune à la suite de laquelle est une figure de sauvage « . . . tout, devinrent ces guerriers (l. 26) tranquilles. Il tailla en pièces les officiers » . . . . là (?) par dizaines de milliers nombreuses, devinrent ces guerriers en » sécurité ». Une lacune (l. 27) « là . . . . multitude grande, en enlevant des hommes » vivants. Loua S. M. pour cela plus que (pour) toute chose. Il envoie pour examiner ». Une

1) L'emploi de la coudée dans l'orthographe de ce mot me fait incliner vers ce sens. On pourrait entendre aussi : j'inspectai, je passai en revue.

2) Il n'y a pas évidemment à faire ici de distinction entre la royauté de Horus dans le Sud et celle du Nord, puisque nous sommes près de l'isthme de Suez.

3) Le petit vase Ʊ au lieu du crible ◎.

4) Dans ces deux passages, le sens et les déterminatifs me persuadent que M. ERMAN a eu raison de restituer la plume à la poitrine de l'oiseau et de lire *bak-en-ef*.

5) Ou comme traduit M. DE ROUGÉ : revinrent.

6) Ou peut-être : tous ensemble.

7) Le mot est ici écrit tout au long; au milieu de la ligne, la première syllabe est seule conservée, mais on reconnaît le déterminatif du pays.

8) Le texte porte certainement *unt* et non pas *umt*, mais le mot est suivi de trois enceintes crénelées.

9) M. ERMAN propose de lire *šad*, dont *ša* 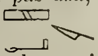 serait une abréviation. Du moins la pose oblique et tout-à-fait insolite du dernier signe permet de le considérer comme le déterminatif *couteau*, mal tracé.

10) Ou grenadiers : ceux du pays.

11) Avec le I de collectivité.

lacune (l. 28) «par cinq fois pour dévaster la terre des Hérouscha, pour réprimer leur révolte »avec ces officiers. Je fis en sorte que louanges (de) S. M. pour cela plus que toute chose. »(l. 29) La parole (du roi?) est : abattre les ennemis du (qui sont dans le) pays de Khe»tam; les ennemis (sont) en sécurité vers (le pays de) Tapeba.[1] Je m'embarque[2] (l. 30) dans »des navires avec ces officiers, j'envahis (par eau) les terres à l'extrémité . . du pays de Test »(l. 31) vers la terre au Nord des Hérušа. Introduction (?) de cette armée dans la route. Je »vins à destruction d'eux comme à leur (jour) (pour) immoler. (l. 32) Victoire totale chez »eux est la demeure de multitudes sous mes sandales.» — Una fut déclaré par le roi gouverneur des contrées du Sud et du Nord (l. 32—3).

M. Krall a cru reconnaître, dans cette autre partie de l'inscription, de nouvelles indications géographiques sur le pays des Hérouscha. Se ralliant (p. 65) à une opinion énoncée par M. Brugsch, il dit que l'expédition navale dut avoir lieu, non dans la mer Rouge, mais sur le lac Menzaleh, et il croit pouvoir le prouver, en rappelant que le soulèvement est dit avoir éclaté dans Khétam, qui est, dit-il, le Hetham de l'Exode. L'orthographe hébraïque reproduite dans ce morceau ne correspond pas à celle du mot égyptien avec l'exactitude ordinaire aux transcriptions égyptiennes, mais passons : une nuance de prononciation et d'orthographe peut facilement s'être produite dans un si long espace de temps. L'idée d'un armement sur la mer Rouge, et par conséquent à grande distance de la vallée du Nil, n'est pas très vraisemblable à une époque si reculée; on peut donc admettre que la flotte commandée par Una fut lancée sur le fleuve ou dans le lac. Mais est-il certain pour cela que le pays des Hérouscha était baigné par celui-ci? Les vignes et les figuiers si abondants chez eux, à ce qu'il semble, ne nous reportent-ils pas vers le pays de Canaan, aussi bien que vers la Basse-Égypte? Tapeba ne se trouve nulle part ailleurs dans la géographie égyptienne, et il y a eu une Tephua (où Tepheva) dans la contrée occupée beaucoup plus tard par la tribu de Juda (Jos. XV, 34). La qualité de dominateurs des sables peut donc fort bien n'avoir pas été exclusive chez les Hérouscha; ils peuvent avoir été à la fois maîtres de l'isthme de Suez et de la Palestine méridionale. La flotte d'Una peut les avoir pris à revers du côté de Joppé, et cette extension de leur puissance rend plus vraisemblable l'idée d'une revanche temporairement obtenue par eux, même pendant la durée de plusieurs générations.

III.

Mais cette revanche les Hérouscha l'ont-ils effectivement prise? M. Krall pense en avoir trouvé la preuve dans un texte postérieur de beaucoup à celui-là, de beaucoup postérieur aux événements qu'il admet. On l'a découvert dans un souterrain du temple de Dendérah; il a été publié par M. Dümichen et reproduit par M. Krall lui-même en 1880, dans un second article de la *Zeitschrift* (p. 120—3) intitulé : Encore les Hérouscha *(Noch einmal die Herouscha)*. Il y est dit que cette retraite demeura cachée, quand les barbares (Xemi) pénétrèrent en ce lieu : «N'y entrèrent point les Amou; ne le foulèrent point les Schæsou; n'y vinrent »point les gens du Nord des marais. Lieu mystérieux, caché lorsque (eut lieu) la double in-

1) C'est la lecture qui me paraît résulter des observations de M. Maspero sur le texte original (*Zeitschrift* de 1883, p. 64).

2) Lecture très probable de M. Erman. Le signe *neb* au lieu de la coupe n'a pas de sens.

» vasion, lorsque vinrent les Sati à l'Enceinte vivante;[1] n'approchèrent point cela les F(enechu?); » ne saisirent point cela les seigneurs du Nord; n'y vinrent point les Hérouscha ennemis. » L'auteur suppose que les gens des marais ou des étangs sont un des peuples libyens repoussés par Merienphtah, et il incline à croire, avec M. Brugsch, que les Fenechu, nommés ailleurs en toutes lettres, comme ennemis de l'Égypte, sont les Phéniciens désignés dans l'extrait de Manéthon qui identifie aux Hyksos des Φοίνικες ξένοι βασιλεῖς. Cependant il est certain que les Schasou sont le peuple sur lequel régnaient les Hyksos : quant aux Amou, c'est une désignation plutôt ethnographique que géographique. Dans les Sati, M. Krall n'hésite pas à reconnaître les Perses, et dans les Hanebu, avec tout le monde, les Joniens, c'est-à-dire évidemment les Grecs d'Alexandre. La tradition des bas temps distinguait donc de tous ces peuples les Hérouscha, et elle affirmait qu'ils avaient fait une invasion en Égypte; elle faisait même entendre quoique vaguement qu'ils étaient venus jusqu'à Dendérah. Mais rien dans ce texte, ce me semble, ne nous dit s'il s'agit de l'attaque repoussée par Una, ou d'une conquête ultérieure. La fin du texte de Dendérah ne consiste qu'en une malédiction lancée contre tous ces barbares.

Avant de quitter cette liste on me permettra d'énoncer une conjecture à la fois historique et littéraire : c'est qu'il n'est pas ici question de sept invasions, mais de quatre seulement, et que si elles se sont multipliées en apparence, c'est que le scribe a voulu faire une opération de parallélisme. Les Perses ne sont mentionnés qu'une fois, mais, en remontant d'une part et en descendant de l'autre à partir de leur nom, nous trouvons les gens des eaux du Nord et les seigneurs du Nord, termes qui pourraient bien être des synonymes pour représenter les Grecs, les Schasou et les Fenechu, qui, tous deux, nous l'avons vu, peuvent représenter le peuple sur lequel régnaient les Hyksos, enfin les Amou et les Hérouscha, c'est-à-dire les Hérouscha compris dans la race des Amou, ainsi que nous l'avait fait entendre, avec beaucoup plus de netteté, l'inscription tout historique d'Una.

IV.

Ainsi il n'est aucun texte qui affirme une domination séculaire de Hérouscha, même dans une partie de l'Égypte; aucun d'où l'on puisse réellement la déduire; aucun non plus qui permette de la nier ou même de la déclarer invraisemblable. Examinons maintenant les observations qui ont servi aux inductions de M. Krall, et d'abord la grande lacune dans l'histoire nationale des Égyptiens entre la VIe et la XIe dynastie.

Cet intervalle, dit le savant égyptologue, est tellement dépourvu de monuments que, n'était le témoignage bien sommaire extrait de Manéthon et les fragments du papyrus royal de Turin, on pourrait ne pas soupçonner que de longues années séparent ces deux époques. Et cependant, si l'on y regarde de près, on reconnaît qu'il y a eu là une certaine transformation dans l'état de l'Égypte : ce ne sont plus les mêmes noms d'hommes, les mêmes titres de grandes dignités; il y a une modification notable dans l'écriture; il y en a même dans la religion. La rudesse des monuments de l'art constate un retour à une espèce d'en-

1) Je ne connais pas de ville de ce nom, lequel ne figure pas parmi les 50 noms sacrés de Dendérah (voy. Dümichen, *Bauurkunden* etc., p. 7). — Krall traduit : « (dieser) Ummauerung ».

fance. M. Mariette en a conclu qu'il avait eu alors une invasion de barbares, et M. Lepsius que les rois héracléopolitains avaient régné dans l'Héracléopolis du Nord-Est, qu'ils fussent barbares eux-mêmes ou appuyés sur quelque peuple du voisinage. M. Ebers s'est aussi rallié à cet avis. Tels sont les témoignages que M. Krall invoque à l'appui de son interprétation de l'inscription d'Una.

Mais, d'autre part, écoutons ce que M. Maspero disait six ans plus tard, c'est-à-dire en 1885.[1] « J'ai toujours répugné à croire, comme l'ont fait beaucoup d'égyptologues, que l'histoire nationale de l'Égypte ait été interrompue entre la VIe et la XIe dynastie par une invasion de barbares analogue à celle des Hyksos. Dès 1872, j'avais cru reconnaître, au Louvre, des monuments dont le style me paraissait intermédiaire entre le style des monuments de l'ancien empire et celui des monuments du moyen. Plus tard, l'étude des inscriptions de Stabel-Antar m'a presque entièrement convaincu que les monuments de Siout[2] remontaient aux familles héracléopolitaines . . . . J'avais admis que les stèles et les tombeaux thébains procédaient *directement* des stèles et des tombeaux de l'ancien empire. » Voilà ce que l'auteur se propose, dans le mémoire indiqué, de vérifier par les résultats des fouilles accomplies par lui en 1883.

Sa première observation, déjà consignée en 1884 dans son *Guide du visiteur au Musée de Boulaq* (p. 251—253), concerne l'usage existant sous la XIe dynastie d'employer, au lieu des sarcophages monolithes de l'ancien empire, « des sarcophages formés de blocs réunis par un peu de ciment et par des queues d'aronde ». Ce procédé, il l'a trouvé, en 1883, dans le tombeau d'un certain Harhotpou; il a été adopté à cause de son économie, même pour des sépultures princières, « comme le prouve le sarcophage de la reine Tmoum, femme de Mentouhotpou IV, à Deïr el-Baharî ». Le sarcophage de Harhotpou « était d'un travail fort soigné », dit plus loin M. Maspero (p. 155). Nous n'en sommes donc pas à une renaissance enfantine de l'art. Mais, d'autre part, ajouterai-je, au temps de Montouhotpou IV, peu avant l'avènement de la XIIe dynastie, on choisit, pour la sépulture d'*une reine* un procédé économique, bien différent de la tradition historique de l'ancien empire; il y a donc lieu de penser que même les derniers Montouhotpou ne régnaient pas encore sur un empire grand et florissant. Quant à la construction générale du monument de Harhotpou, « un couloir fort raide, grossièrement taillé dans le roc, mène à une sorte de vestibule d'où il ressort sur la droite, pour aboutir à la chambre funéraire proprement dite » (*ibid.*, p. 134). On reconnaît là une *libre imitation* des mastabas memphites de l'ancien empire. D'ailleurs, parmi ceux-ci, M. Maspero signale, d'après les fouilles récentes, deux types bien distincts, dont un se trouve reproduit dans une sépulture intacte du commencement de la XIIe dynastie, et c'est celui où le puits ne se trouve pas, non plus que dans la sépulture de Harhotpou (conf. p. 194 et 207—208). Dans les grottes funéraires qu'il a découvertes aux environs de Thèbes en 1884, grottes « rappelant, par le travail et par la disposition, les tombes non-ornées de Beni-Hassan, de Bersheh, d'El-Kab, de Kom el-Ahmar » (*ibid.*, p. 186), on a trouvé deux *stèles*, qui, ajoute

1) Second fascicule des *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique du Caire* (p. 133 du Ier volume).

2) Un peu au Sud d'Hermopolis magna, mais bien plus au Nord que Tentyra. Déjà, en novembre 1843, M. Lepsius écrivait d'Égypte : « Derrière Siout s'ouvrent de puissantes (mächtige) grottes funéraires, où nous avons *reconnu de loin* le grand style de la XIIe dynastie. » (*Briefe aus Aegypten*, p. 101.)

l'auteur, «sont d'un type très spécial et me paraissent rentrer, par leur caractère, dans la classe des monuments gravés aux époques intermédiaires entre la VIe et la XIe dynastie» (*ibid.*, p. 187). L'absence de transition entre l'art de l'ancien empire et celui de la première période thébaine est donc plus que douteuse, à ne consulter que ces monuments? Que nous disent *les monuments d'Abydos,* si largement étudiés par M. MARIETTE? (1880.)

«Il ne paraît pas,» dit-il, «qu'Abydos ait existé avant la VIe dynastie. Déjà célèbre sous la XIe, elle est florissante sous les deux dynasties suivantes; et le moyen-empire semblerait être le temps de sa plus grande splendeur.»[1] Des stèles de la VIe dynastie, toutes rectangulaires, sont décrites dans cet ouvrage au nombre de plus de vingt (n°s 522—543); elles ont souvent l'apparence d'une façade de naos, jamais avec sommet cintré; jamais non plus elles ne portent une figure de divinité,[2] quoique les textes religieux y soient multipliés. Il y a donc là un groupe bien déterminé; et, si quelques-uns des monuments compris dans la série indiquée sont en fait postérieurs à l'extinction de la VIe dynastie, ce que nous ne pouvons pas affirmer, ils ne marquent pas encore une transition. Dans tous d'ailleurs, au témoignage de l'auteur dans le même passage, «les hiéroglyphes sont grossièrement tracés».

Maintenant quelle ressemblance ou quel contraste présentent avec celles-ci les stèles de la XIe dynastie? L'impression faite sur l'égyptologue français est-elle conforme au jugement de M. KRALL?

«Avec la XIe dynastie,» dit M. MARIETTE,[3] «l'Égypte semble sortir d'une période plus ou moins longue d'oppression et d'engourdissement. Sous la VIe dynastie, les stèles témoignent d'une certaine décadence. Mais c'est à un véritable *réveil* que nous font assister les stèles de la XIe dynastie . . . . Les noms propres ont changé; les particuliers n'aiment plus à prendre pour noms les noms des rois. Les hiéroglyphes, toujours gauchement tracés, ne sont plus gauchement tracés de la même manière. Il y a plus d'hésitation, plus de tâtonnement, plus d'inexpérience. Les stèles arrondies se montrent, bien que l'usage n'en soit pas exclusif.»

On le voit par cet énoncé et mieux encore peut-être par le jugement sévère que M. MARIETTE porte sur les stèles 546 et 550, jugement que ne contrebalance nulle part l'impression produite sur lui par d'autres monuments de même époque, le *réveil* dont il parle n'est pas synonyme de *renaissance,* dans le sens louangeur du mot. Sous les premiers rois thébains comme sous la famille de Nitocris, les artistes d'Abydos ne méritent guère que le nom d'ouvriers; mais il y a rupture de tradition, et, là rien ne rappelle les règnes signalés par quelques cartouches sur le papyrus de Turin et par des listes monumentales. Il faut avouer aussi que le seul nom de cette période dont nous connaissons la transcription grecque par un extrait de Manéthon, savoir le fondateur de la IXe dynastie (1re héracléopolitaine), y est signalé comme un tyran, ce qui pourrait convenir à l'impression laissée par un conquérant étranger.[4]

1) MARIETTE, *Monuments d'Abydos,* p. 83.

2) MARIETTE, *Ibid.,* p. 83.

3) MARIETTE, *Ibid.,* p. 96.

4) On pourrait admettre d'ailleurs que cette dynastie fut étrangère et que la Xe (2e héracléopolitaine) fut nationale, l'invasion ayant été très limitée dans le temps comme dans l'espace.

V.

Que les dynasties VII à X, et même VII à XI pendant la plus grande partie de la durée de celle-ci, aient été locales, on n'en peut guère douter; des dynasties puissantes n'auraient pas laissé une telle lacune de documents historiques. Que les premiers princes thébains aient constitué leur indépendance, sans prendre le titre de rois, pendant que d'autres dynasties se succédaient tant à Memphis qu'à Héracléopolis, et que la durée de cette dynastie du Sud corresponde ou à peu près à celle du démembrement, comme le pense M. Maspero,[1] cela n'a rien d'invraisemblable, et nous pouvons admettre, avec lui, que la durée de cette période peut être grossièrement estimée d'après le nombre des souverains de Thèbes, en remarquant toutefois que celui-ci peut fort bien n'avoir pas été celui des générations. Les Valois, pour treize règnes (261 ans), n'ont eu que neuf générations. L'incertitude constante et les variantes énormes des chiffres d'années énoncés par les copistes de Manéthon, tout spécialement pour les rois héracléopolitains, nous laissent d'ailleurs une liberté complète pour l'estimation du total de la durée, que nous admettions ou non qu'elle est remplie tout entière par la succession des seize princes du Sud dont nous connaissons les noms et les prénoms. Mais, encore une fois, l'absence presque totale de monuments et l'absence totale d'inscriptions historiques durant cet intervalle, puisque la table royale de Karnak est l'œuvre de la XVIIIe dynastie, indique autre chose qu'une simple dislocation politique. Elle n'expliquerait pas le silence des documents historiques si la vie nationale s'était réellement maintenue. Le démembrement n'eût-il duré que deux ou trois siècles, il y aurait eu place pour des événements tels que les Pharaons avaient coutume de les signaler. Il y a affaissement, et cet affaissement peut, comme il arriva deux fois dans les périodes suivantes, provenir d'une prépotence de l'étranger.

VI.

Enfin y a-t-il quelque conclusion à tirer d'une comparaison entre les documents religieux de l'ancien empire et ceux des premiers règnes thébains? Y a-t-il lieu de chercher dans une influence étrangère, durant la période qui nous occupe, la transformation opérée dans la personnalité de Set?

Pour répondre d'une manière complète à une semblable question il faudrait bien connaître à la fois les doctrines de l'ancien royaume memphite, celles du moyen-empire et les croyances des Hérouscha. Or ces derniers ne nous ont laissé ni monuments ni textes, soit du temps d'Una, soit depuis, et nous ne savons même que vaguement à quelle race ils appartenaient; mais, depuis quelques années, les publications d'inscriptions religieuses de l'ancien empire se sont fort multipliées et celles des dynasties thébaines ont permis, depuis longtemps, d'étudier de près leurs croyances. Si donc nous trouvons, à cet égard, entre les deux époques une opposition manifeste et si ce changement est en accord avec ce que nous savons de la mythologie syro-phénicienne, nous aurons un motif raisonnable de ne pas rejeter l'hypothèse de M. Krall. Comme d'ailleurs le changement signalé par lui se rapporte au per-

1) Voy. *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique du Caire*, t. I, p. 238—240.

sonnage de Set, c'est l'étude des textes concernant ce personnage mythologique qui devra former le point central de nos recherches à cet égard.

Que Set, durant l'âge des pyramides, ait été considéré comme un dédoublement de Hor, cela ne peut guère être l'objet d'un doute pour aucun égyptologue. Le mot de doublement doit même être pris ici dans le sens le plus strict, comme signifiant *deux aspects d'un être unique*. Cela ne résulte pas seulement, comme déduction indirecte du caractère monothéiste, visiblement, quoique imparfaitement, dans le fameux opuscule de Phtah-hotep; mais aussi et surtout de l'examen des inscriptions mêmes où ce dédoublement apparaît. Une reine de la IVe dynastie est dite : «Celle qui voit l'Horus et le Set»,[1] c'est-à-dire l'épouse du Pharaon; et c'est le même titre qui est ailleurs[2] exprimé par ces mots : l'attachée à l'Horus, celle qui voit son Horus; car le titre divin de Horus est régulièrement attaché, dès l'ancien empire, à la dignité royale.[3] Dans le texte cité le premier, Horus et Set représentent donc tous deux, et ensemble, le monarque régnant.

Cela ne veut pas dire pourtant que nul texte de l'ancien empire n'indique une opposition entre les rôles de ces deux types; mais, quelque étrange que cela paraisse, il n'en résulte pas réellement alors une opposition de personnes. C'est-là un fait très curieux en lui-même et d'une importance considérable pour la question qui nous occupe en ce moment, celle du maintien de la croyance entre l'ancien et le moyen-empire. Les textes que j'ai en vue, sont ceux de pyramides ouvertes et publiées dans ces dernières années : examinons rapidement, à ce point de vue, la traduction que M. MASPERO en a donnée, en regard de l'original dans les volumes III, IV, V, VII et VIII du *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes.*

Dans la sépulture du roi Ounas, qui appartient encore à la Ve dynastie, Set ne figure avec Hor que dans des termes qui expriment l'identification ou tout au moins l'assimilation et le parallélisme des deux types.[4] Dans la pyramide du roi Teti, Set est encore considéré comme un être bienfaisant et pur;[5] il est encore assimilé à Hor,[6] mais il ne l'est plus absolument; l'expression de leur hostilité *commence* à poindre.[7] Elle se retrouve manifestement dans la pyramide du roi Pepi;[8] mais, dans celle-ci encore, l'assimilation ou le parallélisme entre les deux personnages reste la note *ordinaire* de la grande composition qui s'y trouve tracée.[9] Dans le texte de Teti (V, p. 20—23) comme dans celui de Pepi (p. 191—192), ces contradictions apparentes sont même rapprochées de telle sorte qu'elles sont rendues plus frappantes, s'il est possible; assurément elles n'échappaient point au rédacteur égyptien. L'Égypte n'a donc pas attendu les Hérouscha pour connaître et admettre cette opposition

1) E. DE ROUGÉ, *ubi supra*, p. 45, cf. p. 58, 59 (du tirage à part).

2) E. DE ROUGÉ, *Ibid.*, p. 36, 45, 57, 58, 59.

3) E. DE ROUGÉ, *Ibid.*, p. 46, 56, 70, 116, 130, 131. Dans l'exemple emprunté à la page 70 «l'attaché à Ptah faisant les volontés de son dieu», ce dernier mot est représenté par l'épervier, symbole de Hor, placé sur un support et précédé par l'hiéroglyphe de la divinité. Hor peut signifier ici le roi; il peut aussi représenter l'idée de dieu dont Ptah et Hor seraient tous deux des expressions ou des épithètes.

4) *Recueil*, t. III, p. 181, 182, 183, 201, 204, 219; IV, p. 71, 72, 73. Ces textes monumentaux sont de véritables livres.

5) *Recueil*, t. V, p. 6, 11.

6) *Recueil*, *Ibid.*, p. 17, 20, 23.

7) *Recueil*, *Ibid.*, p. 20, 21, 37, 58.

8) *Recueil*, *Ibid.*, p. 167, 196; VII, 166, 169; VIII, 93.

9) *Recueil*, *Ibid.*, V, p. 173, 177, 190, 191, 194, 195; VII, 150, 157; VIII, 88, 111.

de langage. Elle existe bien positivement, sinon sous la IVe et la Ve, au moins sous la VIe dynastie. Notons de plus que tous ces textes, y compris les inscriptions citées par M. de Rougé, appartiennent à des dynasties qui ont eu le siége de leur gouvernement et leurs sépultures dans la Basse-Égypte, sans en excepter (V. E. de Rougé, p. 76) celle qui est appelée d'Éléphantine dans les listes. Il n'y a donc pas là opposition de race, comme il ne peut pas y avoir opposition *réelle* de doctrine entre des lignes voisines d'un même morceau. N'oublions pas d'ailleurs qu'une opposition semblable se trouve entre divers passages du Per-em-hrou.

Que peut donc signifier originairement cette lutte entre les deux branches de la dynastie divine, lutte qui, à des époques plus récentes, se dessine en un véritable dualisme, tout en laissant la victoire définitive au principe bienfaisant? L'étude approfondie de tous ces passages serait l'étude spéciale de la religion de l'ancien empire; peut-être l'aborderai-je quelque jour, mais elle est en dehors de la réponse que réclame la présente question. Il suffira ici d'énoncer, comme explication sommaire, mais vraisemblable, une explication que m'a suggérée l'étude de M. Bergaigne sur les dieux souverains du Véda.

Cette idée, c'est que les attributs de bonté et de justice, appartenant à la divinité et comprenant les idées de récompense et de châtiment, se traduisirent parfois dans le langage par celles de bienfaisance et d'hostilité, soit à l'égard de l'homme, soit entre les personnifications mythologiques, qui, là plus facilement que partout ailleurs, devinrent, en Égypte comme dans l'Inde, des personnages divers. Et nous voilà sur la voie du mythe si connu d'Osiris tué par Set, son frère, c'est-à-dire jadis son dédoublement, mais ranimé par ses sœurs et vengé par son fils Horus. Rien ne donne à penser qu'une influence étrangère ait été nécessaire pour cela; rien non plus ne prouve que ce mythe ait été formulé à l'époque dont nous parlons.

Maintenant, la question d'une religion étrangère étant mise de côté pour la XIe dynastie (je ne dis par pour la XVIIIe, par laquelle le Sutekh des Pasteurs fut probablement identifié avec Set), la comparaison entre les croyances de la VIe et de la XIe dynastie est-elle favorable à l'hypothèse d'un *hiatus* entre les civilisations des deux époques? Il faut d'abord écarter le nom d'Amon-Ra, le culte thébain n'existait pas, quand il n'y avait pas de ville de Thèbes : le nom de Ra se trouve dans les textes des pyramides, mais non avec l'épithète théologique d'Amon *(caché, mystérieux)*. Quant aux stèles funéraires d'Abydos, on y trouve, de très bonne heure, Osiris et son groupe,[1] ce qui est bien naturel, puisqu'Abydos est la ville sacrée d'Osiris et qu'il est par excellence le dieu de la vie future; mais ces monuments nous montrent la même croyance maintenue sous la XIe dynastie, sans qu'il y ait trace d'altération par cause d'invasion ou d'anarchie. Je dis *maintenue*, car on ne concevrait guère qu'elle se fût renouvelée si fidèlement. Ap-herou seul se glisse alors dans les formules abydéniennes à côté d'Osiris et d'Anubis; encore est-il difficile de le bien distinguer de celui-ci.

En ce qui concerne les rites, trouvera-t-on, dans ces deux séries de stèles, matière à des conclusions différentes? Eh! bien, non. Les stèles de la VIe dynastie représentent déjà

1) Ces proscynèmes ne s'adressent, au temps de la VIe dynastie, qu'à Osiris et Anubis; seulement la femme de l'un des défunts s'appelle la Bonne-Hathor. Mais Hathor signifie : *demeure de Hor*, autrement dit le sein qui l'a porté, et par conséquent Isis.

les dons funéraires, avec prière à un dieu pour qu'il les transmette au défunt et la représentation du défunt recevant les offrandes de sa famille,[1] et, sur les stèles de la XIe dynastie, nous retrouvons, si peu nombreuses qu'elles soient, la reproduction répétée de la même croyance et rite;[2] aucun rite nouveau n'y est introduit. En comparant les n°s 528 et 542 d'une part, 552 de l'autre, on voit même que la tradition a conservé une autre formule adressée non plus à un dieu, mais aux vivants pour qu'ils assistent le défunt de leurs prières.

Il est vrai, nous sommes dans la Haute Égypte : elle a pu, comme au temps des XVe et XVIIe dynasties, conserver une indépendance totale ou partielle pendant qu'une domination étrangère s'étendait sur d'autres provinces. C'est d'ailleurs à Thèbes seulement que l'on voit se perpétuer à cette époque des princes dont les noms ont été conservés, à titres d'ancêtres ou de prédécesseurs, dans la liste de Karnak, où ils reçoivent l'hommage de Thoutmès III. Il y a donc là, il faut en convenir, une certaine analogie avec l'époque où l'Égypte se partageait entre conquérants étrangers et rois obscurs de Thébaïde. Et, si l'on voulait pousser les rapprochements plus loin, on pourrait à la rigueur en trouver entre la VIIIe dynastie (memphite) et les rois Xoïtes de la XIVe, qui paraissent aussi avoir subsisté tant bien que mal en présence de la grande invasion. Mais ces vagues assimilations n'ont rien qui rappelle les éclaircissements historiques donnés au sujet des Pasteurs par Manéthon et surtout par les monuments de Tanis. Une action réelle et durable, produite par l'hostilité contre les adorateurs de Sutekh sur le mythe du frère d'Osiris, n'est guère contestable, ce semble; mais il ne faudrait pas l'étendre à l'histoire d'un peuple presque entièrement inconnu et dont la croyance n'a laissé aucune trace dans aucun document.

Les conclusions résultant de cet ensemble de documents ne me paraissent pas difficiles à résumer. Il y a eu, durant les deux ou trois siècles qui suivent la VIe dynastie, abaissement et dislocation de l'Égypte, altération des arts, altération des coutumes et peut-être, sinon probablement, domination partielle d'un peuple étranger. Il y a lacune dans les documents historiques, parce que la race égyptienne n'a pas eu alors de faits glorieux à conter aux races futures et qu'elle n'en a presque jamais raconté d'autres, mais les changements opérés dans sa condition durant cette période ne supposent point l'action d'une domination étrangère et, si l'on y réfléchit, ils ne laissent pas de place à la pensée d'une transformation religieuse apportée par un peuple nouveau. Je n'oserais certainement pas nier un retour offensif des Hérouscha et un succès tant soit peu durable de cette aggression. Peut-être en trouvera-t-on plus tard des preuves, et il peut être utile de diriger vers ce point l'attention des chercheurs; mais la preuve n'est pas faite et les conséquences énoncées par M. Krall ne peuvent, ce me semble, même à titre d'hypothèses, être admises en totalité.

Rennes, février 1888.

F. Robiou.

1) Voy. surtout les n°s 524, 528, 534—536, 538, 542.
2) Voy. 546, 547, 551—557.

LE PAYS D'ALASIA.

PAR

G. MASPERO.

Le nom de *Alashiya* est donné sur deux des tablettes provenant de Tel Amarna et publiées par MM. SAYCE et BUDGE dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology* (n° LXXVII, 1888, p. 504—506; pl. VIII—IX, p. 564—569; cf. p. 546, n°s 37—38). Ce nom m'a rappelé immédiatement le terme géographique égyptien que BRUGSCH plaçait autrefois dans la plaine de Saron même ou dans son voisinage (*Geographische Inschriften*, t. II, p. 40—41) et où CHABAS reconnaissait une variante du pays d'Assour (*Voyage d'un Égyptien*, p. 225). Aucune difficulté n'existe pour l'équivalence de A avec ; la forme bachmourique ⲗⲁ du mot écrit ⲣⲟ, *bouche*, dans les autres dialectes, nous montre que l'équivalence = est légitime, et nous apprend même que cette vocalisation en ⲁ du bachmourique existait déjà sous la XVIIIe dynastie, confirmant ainsi une opinion que j'ai souvent émise sur le caractère archaïque de beaucoup des formes de ce dialecte; enfin se retrouve répondant à s égyptienne dans le KHININSI, et dans le SIYAOUT des inscriptions d'Assourbanipal pour le HÂKHNINSOU et le SIAOUT des textes égyptiens (OPPERT, *Mémoire sur les rapports*, p. 55, 57). Non-seulement la transcription cunéiforme est exacte pour les consonnes, mais elle nous donne des renseignements sur les voyelles et confirme certains détails de transcription très généralement méconnus des égyptologues. J'ajouterai que cette identification de *Alashiya* avec *Alasa* ou *Alasia* est encore rendue plus forte par ce fait qu'une des tablettes du musée de Boulaq, malheureusement inédite, porte au dos une note hiératique de laquelle il résulte qu'elle provenait du roi de .

Le pays se trouve mentionné sur une liste du temps de Séti Ier (LEPSIUS, *Denkm.* III, 131 *a*; BRUGSCH, *Geographische Inschriften* II, p. XIII et p. 40 sqq.) après KHITI, NAHARANA et devant St Jean d'Acre. Dans le récit des batailles de Ramsès III (GREENE, *Fouilles exécutées à Thèbes*, pl. II, l. 16—27) il est dit que Khiti, Qidi, Gargamisha, Aradou, s'étaient coalisés et avaient planté leurs tentes au pays d'Amaourou, c'est-à-dire dans la vallée de l'Oronte supérieur, où d'autres textes placent Qodshou. Les textes de la fin de la XIXe dynastie mentionnent diverses productions :

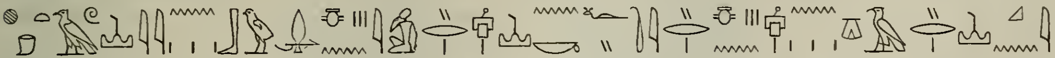

(*Papyrus Anastasi* IV, pl. 15, l. 2—4), et plus loin :

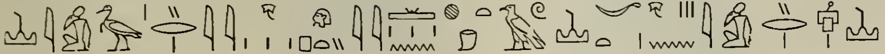 (*Ibid.*, pl. 17,

l. 7—9). Dans ces énumérations Alasia fournit la liqueur FIDI inconnue (peut-être ZEFTI, la poix), puis (E. DE ROUGÉ, *Mémoire sur la propagation*, p. 97, عنب) une sorte de vin : « les cous de ses enfants sont avec les tribus de Sa Majesté, et les paumes de leurs mains sont remplies d'huile d'Aoupa (?) », enfin les juments (litt. *les femelles*) d'Alasia sont mises sur la même ligne que les chevaux de Singar et de Khiti. On remarquera qu'en tous ces passages Alasia est nommée avec des peuples de la Syrie septentrionale d'une part, Khiti, Naharanna, Qidi, Gargamisha, Sangar, avec des peuples de la Syrie moyenne ou méridionale, Acre, Aradus, de l'autre. En même temps, le passage du récit de Ramsès III nous apprend que les peuples dont Alasia faisait partie s'étaient rassemblés en Amaourou. Tout cela nous permet de restreindre peu à peu l'emplacement où il faut chercher Alasia. En plaçant les autres peuples, on reconnaît bientôt qu'il ne reste plus sur la carte d'autre espace libre que celui qui est occupé par le cours de l'Oronte Inférieure, et le massif montagneux situé entre ce fleuve et la Méditerranée, au Nord d'Aradus. La géographie égyptienne de la Syrie du Nord resterait alors fixée comme il suit : 1° QIDI, la Cilicie de plaine et la Cilicie trachée dont une province gardait encore à l'époque romaine le nom de Κῆτις; 2° KHITI, la région de l'Amanus, la Commagène et la Cyrrhestique d'époque romaine : Gargamisha marque l'état dominant de la confédération Khiti; 3° NAHARANNA, le pays entre l'Oronte et le Balikh, au Sud et à l'Est des Khiti, à cheval sur l'Euphrate; 4° ALASIA, la portion nord de la Cœlé-Syrie, à cheval sur l'Oronte, de la mer au désert, au Sud des Khiti et du Naharanna; 5° ARADOU et le ZAHI, la Phénicie Aradienne et toute la vallée du Nahr el Kebir entre la mer et l'Oronte; 6° AMAOUROU et QODSHOU, la Cœlé-Syrie proprement dite entre le KAFTI, la Phénicie Sidonienne et Giblite et le pays de Damas, occupant la vallée supérieure et le cours moyen de l'Oronte, au Sud d'Alasia et confinant au Zahi, vers le Nord-Est. Cette position coïncide avec ce que nous apprennent les monuments égyptiens; les dépêches publiées et traduites par MM. SAYCE et BUDGE mettent de même Alasia en rapport direct avec les Khiti. Dans le passage du Papyrus Anastasi, n° I, pl. 23, l. 6, où il est question du roi Qazarnaï, je suis porté à croire que 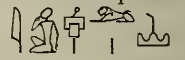 est pour 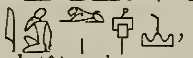, et qu'il faut, par conséquent, reconnaître une mention du pays d'Alasia plutôt qu'une mention du pays d'Assour.

La valeur RO, ROU, que j'attribue au groupe dans le nom du pays d'AMAOUROU paraît être en contradiction avec la valeur RA, LA, que je lui reconnais dans le nom d'ALASIA. C'est que le mot RO, en construction, tendait à devenir RA, comme HOROU, HAR-, etc., et qu'au milieu des mots on considérait le groupe RO comme étant en construction; cela sans préjudice des cas où il répondait à R seule par un artifice que je compte expliquer plus tard. J'admets donc pour deux valeurs différentes : 1° RO, ROU, à la fin des mots, AMAOUROU, ASSOUROU; 2° RA, LA, au milieu, ALASIA, KHALABOU, ARADOU, avec résolution sur R dans les deux cas.

G. MASPERO.

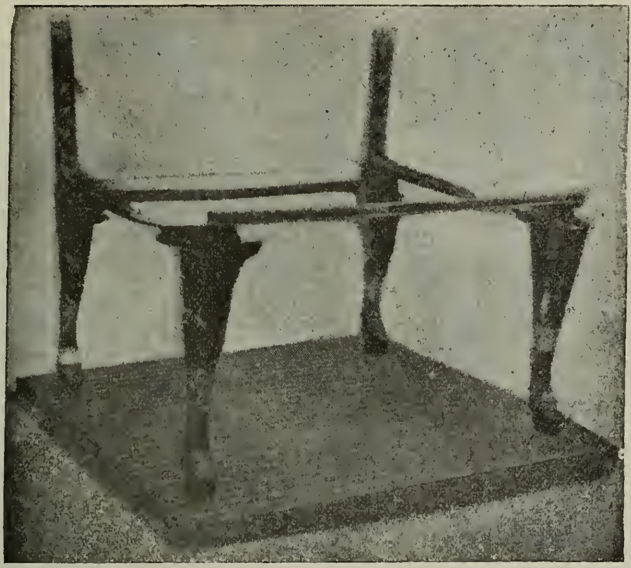

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'Ecole.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des xie, xiie, xiiie et xive siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm traduits par M. Thevenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du xiie siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Épuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du xe siècle, par E. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au xive siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au xiiie et au xive siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des xiie, xiiie et xive siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les Livres I, II et III par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet, fasc. 1 et 2, pl. 1 à 60. 15 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthelemy. 3 fr. 50.
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 pl. 10 fr.
72. Johannis de Capua. Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalîlâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 1er fascicule. 9 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes-Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec portrait. 15 fr.
74. La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des Collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.
76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France, Jean II et Charles V, d'après les registres de la Chancellerie d'Urbain V conservés aux Archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.
77. Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction par G. Desdevises du Dézert. 5 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.